

Etudes et documents

N° 24

La santé en chiffres

**Recueil de statistiques socio-sanitaires
sur le canton de Genève**

Edition 1998

Sommaire	Page
Préface	3
Table des matières	5
<i>Première partie :</i>	
Introduction	7
<i>Deuxième partie :</i>	
Recueil de statistiques socio-sanitaires	33
1. Population	34
2. Etat de santé	60
3. Système de soins	134
4. Coûts et financement du système de santé	198
Liste des tableaux et graphiques	221

Préface

Trois ans après la première édition¹ de **La santé en chiffres**, l'édition 1998 du *Recueil de statistiques socio-sanitaires sur le canton de Genève* n'en constitue pas qu'une simple mise à jour. La comparaison des deux éditions permet de mesurer les progrès accomplis en trois ans dans la mise sur pied d'un système d'information statistique relatif au domaine de la santé à Genève qui soit à la fois cohérent, aussi complet que possible, de bonne qualité et accessible à ses divers utilisateurs.

La préface de l'édition 1995 relevait le retard pris pendant longtemps, et même «le relatif silence statistique» dans ce domaine, qu'elle expliquait par les causes suivantes :

- « intérêt traditionnellement marqué des statisticiens pour les questions démographiques, économiques ou, notamment à Genève, pour celles ayant trait à la construction et au logement (et pour lesquelles existe, de longue date, une demande);
- « jusqu'à il y a peu, quasiment pas d'intérêt ou de curiosité (ou si mince !) de la part des utilisateurs (notamment les administrateurs de la santé) qui n'ont, pendant longtemps, jamais exprimé de demande précise en informations statistiques;
- « des sources dispersées, de qualité souvent médiocre, difficiles à «suivre» dans le temps, voire pour certaines d'entre elles, carrément inutilisables.

«En résumé, les statistiques socio-sanitaires ont longtemps présenté, et présentent encore, d'importantes lacunes dans notre canton.»

Ces dernières années, l'amélioration des statistiques socio-sanitaires a constitué l'une des premières priorités de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). Le *Programme de développement de la statistique cantonale 1997-2000*², après avoir rappelé le rôle du Conseil de la statistique cantonale (CSC) – qui a pour fonction d'assurer une concertation régulière entre les principaux partenaires de la statistique cantonale – et celui de la Commission consultative de statistique socio-sanitaire (C2S3) – qui réunit des représentants des principaux partenaires du système socio-sanitaire, fournisseurs ou utilisateurs de données statistiques – permet de situer les principaux axes de développement dans ce domaine. A ce propos, rappelons la diffusion récente de l'édition 1997-1998 de *L'Année sociale en chiffres*³ : ces deux publications – *La santé en chiffres* et *L'Année sociale en chiffres* – fournissent désormais un recueil régulièrement mis à jour, de plus en plus complet et adapté aux besoins des divers utilisateurs, de l'information statistique relative au vaste domaine socio-sanitaire.

Ce travail de développement ne peut être réalisé sans la collaboration suivie des nombreux partenaires des administrations et des institutions concernées; de plus, l'élaboration d'une publication telle que **La santé en chiffres** ne peut aboutir sans les apports nombreux et divers des collaborateurs de l'Office. Que tous soient remerciés.

¹ OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *La santé en chiffres*, Etudes et documents n° 19, Genève, juin 1995 (158 p.).

² OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *Programme de développement de la statistique cantonale 1997-2000*, Etudes et document, numéro spécial, Genève, mai 1998, (48 p.).

³ HOSPICE GENERAL et OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE, en collaboration avec le Département de l'action sociale et de la santé (DASS). *L'Année sociale en chiffres*, Genève, avril 1998 (144 p.).

La publication comporte deux parties :

La **première partie** est formée d'une série d'articles émanant de divers auteurs que nous tenons à remercier particulièrement.

- Le premier article, *Population genevoise : quelques aspects*, est dû à Monsieur P. Pauli, responsable du secteur «Population, vie active et société» de l'OCSTAT.
- Le deuxième, *Vers un tableau de bord pour la santé publique*, a été rédigé par Messieurs Cl.-Fr. Robert, médecin adjoint à la Direction générale de la santé publique (DGSP), J. Simos, conseiller scientifique à la DGSP et A. Morabia, chef de la Division d'épidémiologie clinique du Département de médecine communautaire de Belle-Idée, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). En outre, quelques précisions ont été apportées par Monsieur P. Bouvier, médecin directeur du Service de santé de la jeunesse.
- Le troisième, *Le Bus Santé 2000, un observatoire épidémiologique*, a été écrit par Monsieur A. Morabia.
- Enfin, Monsieur H. Montfort, statisticien au secteur «Economie, social et santé» de l'OCSTAT, est à l'origine des articles suivants : *Le domaine de la santé en termes d'emploi*, *Offre médicale et activité des établissements de santé*, *Offre médicale ambulatoire*, *Coûts des systèmes de santé suisse et genevois*⁴.

La **seconde partie** de l'ouvrage présente une série de tableaux statistiques, auxquels sont jointes des illustrations graphiques et des notes méthodologiques sur la portée et les limites des chiffres. Cette partie a été réalisée par trois collaborateurs de l'OCSTAT, Madame L. Maudry et Messieurs H. Montfort et P. Pauli. Que soient encore remerciés pour leur disponibilité et ... leur patience, tous les représentants des services et organismes qui ont fourni l'ensemble des informations présentées dans ce cadre. La mention de la source figurant au bas de chaque tableau ou graphique signale les services et organismes fournisseurs de données.

⁴ La rédaction de ces textes s'est très largement inspirée des travaux du Professeur P. Gilliard, des diverses contributions et remarques de Messieurs L. Exquis, administrateur aux HUG, et R. Rossel, collaborateur scientifique à la section Santé de l'Office fédéral de la statistique. L'auteur de ces textes a pu bénéficier des conseils de Mesdames B. Dommen, économiste à l'Unité d'information médico-économique de Belle-Idée (HUG), M. Oppliguer, collaboratrice scientifique à la Direction générale de l'action sociale, et de Messieurs R. Rietschin, responsable du secteur «Economie, social et santé» de l'OCSTAT, M. Brambilla et P. Camenzind, fonctionnaires scientifiques à la section statistique de l'Office fédéral des assurances sociales.

Table des matières

Première partie

Introduction

Population genevoise : quelques aspects	9
Vers un tableau de bord pour la santé publique	13
Le Bus Santé 2000, un observatoire épidémiologique	20
Le domaine de la santé en termes d'emploi	21
Offre médicale et activité des établissements de santé	22
Offre médicale ambulatoire.....	25
Coûts des systèmes de santé suisse et genevois.....	27

Deuxième partie

Recueil de statistiques socio-sanitaires

1. Population

Effectif et structure de la population	34
Espérance de vie, ordre de survie et table de mortalité	38
Naissances et fécondité générale	42
Accouchements	48
Interruptions volontaires de grossesse	50
Mortalité générale	54
Mortalité infantile et mortinatalité.....	56

2. Etat de santé

Constitution	60
Aptitudes physiques	64
Etat de santé subjectif, troubles physiques et bien-être psychique.....	66
Affections traitées dans les hôpitaux	72
Maladies infectieuses.....	76

Cancer	80
Toxico-dépendances	84
Accidents de la circulation, accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels	94
Causes de décès	98
Années potentielles de vie perdues	110
Le Bus Santé 2000	114
Bus Santé 2000 / Constitution	116
Bus Santé 2000 / Habitudes de vie	119
Bus Santé 2000 / Alimentation	121
Bus Santé 2000 / Etat de santé rapporté	125
Bus Santé 2000 / Etat de santé mesuré	129
Bus Santé 2000 / Recours au système de soins	130
Bus Santé 2000 / Gynécologie	132
3. Système de soins	
Activités hospitalières	134
Activités ambulatoires et aide à domicile	142
Activités des établissements et autres structures de santé non hospitaliers	152
Aide et assurances sociales	158
Infrastructures et emplois	170
Professions de la santé	184
Chômage dans les professions des soins médicaux	192
Formations dans le domaine socio-sanitaire	194
4. Coûts et financement du système de santé	
Charges des établissements publics médicaux	198
Dépenses médico-sociales	200
Indice des prix	202
Assurance-maladie	204
Comptes de la santé	214
Dépenses de santé publique	218
Liste des tableaux et graphiques	221

Première partie

Introduction

Population genevoise : quelques aspects	9
Vers un tableau de bord pour la santé publique	13
Le Bus Santé 2000, un observatoire épidémiologique	20
Le domaine de la santé en termes d'emploi	21
Offre médicale et activité des établissements de santé	22
Offre médicale ambulatoire.....	25
Coûts des systèmes de santé suisse et genevois.....	27

Population genevoise : quelques aspects

Doublement de la population en un demi-siècle

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la population résidente du canton de Genève a pratiquement doublé, passant de 203 000 habitants en 1950 à 401 000 en 1997 (+ 98 %). A titre de comparaison, le nombre d'habitants du pays ne s'est accru «que» de 50 %. Les trois quarts de la croissance démographique du canton proviennent de l'apport migratoire, alors que l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) en constitue un quart.

En raison de cette forte immigration, principalement d'origine étrangère, le canton se signale, d'une part, par la plus forte proportion de résidents étrangers de tous les cantons suisses : 37,6 % à fin 1997, soit près de deux fois plus que la moyenne suisse (19,4 %), et, d'autre part, par une proportion légèrement plus faible de résidents âgés de 65 ans ou plus (Genève : 14,1 %; Suisse : 15,0 %).

Les chiffres relatifs à l'état de la population proviennent des recensements fédéraux décennaux de la population de 1950 à 1990 ou des statistiques cantonale (Office cantonal de la statistique – OCSTAT) ou fédérale (Office fédéral de la statistique – OFS) de la population (situation à fin 1997). Les données se rapportant aux événements de l'état civil (naissances et décès) sont tirées de la statistique fédérale du mouvement naturel de la population (OFS).

Evolution par grand groupe d'âges

Entre 1950 et 1997, la répartition de la population du canton entre les trois *grands groupes d'âges* n'a pas subi de très grand bouleversement. Ainsi, les *jeunes* de moins de 20 ans représentaient-ils 21,2 % de la population totale en 1950, contre 21,7 % en 1997 (maximum en 1970 : 24,2 %), alors que les *personnes âgées* de 65 ans ou plus passent en moyenne de 11,7 % en 1950/70 à 14,1 % en 1997. Sur le plan suisse, en revanche, la part des jeunes chute de 30,5 % à 23,3 %, alors que celle des personnes âgées progresse de 9,6 % à 15,0 %. Quant à la *population adulte* (personnes âgées de 20 à 64 ans), sa part est légèrement plus élevée à Genève qu'en Suisse, tout au long de ce demi-siècle (respectivement 64,1 % et 61,7 % de la population totale à fin 1997).

Quelle évolution démographique jusqu'en 2020 ?

Selon les trois *scénarios probables* des projections démographiques publiées par l'OCSTAT en 1995¹, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus s'établirait entre 16,3 % et 17,5 % de la population totale en 2020, alors que celle des moins de 20 ans resterait relativement stable, environ 22 %.

Une autre manière de comprendre les changements dans la structure d'âge d'une population, et en particulier son vieillissement, consiste à calculer le rapport de la *population non adulte* (soit les *jeunes* et les *personnes âgées*) à la *population adulte*².

Ce rapport passe ainsi de 49 % en 1950, à 56 % en 1997, et atteindrait une valeur comprise entre 63 % et 66 % en 2020, suivant le scénario considéré. Quant au rapport des seules *personnes âgées* à la *population adulte*, il passe de 17 % à 22 % entre 1950 et 1997, et se situerait entre 27 % et 29 % en 2020.

¹ OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *Projections démographiques pour le canton de Genève, 1995 - 2020*, Etudes et documents n° 21, Genève, novembre 1995 (68 p.).

² Ce rapport est aussi appelé rapport de dépendance, expression qu'il ne faut toutefois pas confondre avec le rapport de *dépendance économique* (voir le *Dictionnaire démographique multilingue* édité par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population).

On constate également un vieillissement de la *population adulte*, comme le montre l'évolution du rapport entre les groupes d'âges «de 20 à 39 ans» et «de 40 à 64 ans» : alors qu'il dépassait les 100 % jusqu'au milieu des années quatre-vingt, ce rapport s'élève à 94 % en 1997, et passerait à 90-92 % en 2020.

Ces projections démographiques cantonales, qui postulaient des hypothèses de gains migratoires relativement élevés (entre 500 et 2 500 par an), seront prochainement réactualisées en tenant compte de l'évolution démographique récente, caractérisée par un *renversement* rapide des flux migratoires : passage d'un excédent migratoire élevé, en 1993-95, à un déficit des arrivées sur les départs, en 1997.

Espérance de vie ...

L'espérance de vie des habitants du canton est l'une des plus élevées au monde. En effet, en 1989/1992³, les filles ont une *espérance de vie à la naissance* de 81,6 ans (Suisse : 81,1 ans en 1988/1993) et les garçons de 74,5 ans (Suisse : 74,2 ans). Depuis le début du siècle, le gain a été de 30,3 années pour les filles et de 28,0 années pour les garçons; pour les 40 dernières années, il atteint respectivement 9,3 et 8,2 années.

A 65 ans, l'espérance de vie des femmes et des hommes est respectivement de 20,5 et 16,1 années, contre 15,1 et 12,7 en 1949/1952, période qui suivit de peu l'entrée en vigueur de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS).

En d'autres termes, sur une cohorte initiale de 10 000 personnes de chaque sexe, 8 000 hommes et 8 975 femmes atteindraient l'âge de 65 ans dans les *conditions de mortalité de 1990*, contre respectivement 6 532 et 7 821 dans les *conditions prévalant autour de 1950*.

... et âge moyen

A fin 1997, la population résidante féminine du canton est âgée en moyenne de 40,8 ans, soit 3 ans de plus que la population masculine (37,8 ans).

Selon les projections démographiques de l'OCSTAT, l'âge moyen des femmes s'élèverait, en 2020, entre 41,4 et 42,2 ans et celui des hommes entre 38,6 et 39,1 ans.

Vieillesse démographique

Le vieillissement de la population, qu'il s'agisse de l'âge moyen ou de la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale, se poursuit donc, et ce phénomène est plus accentué parmi les femmes : «Ces dernières ont une valeur de l'espérance de vie plus élevée que celle des hommes, et celle-là déploie pleinement ses effets dans les catégories d'âges élevés»⁴.

C'est ainsi qu'une femme sur six est âgée de 65 ans ou plus à fin 1997 (34 733; 16,5 % du total), contre «seulement» un homme sur neuf (21 898; 11,5 %). Quant aux personnes âgées de 80 ans ou plus, elles sont deux fois plus nombreuses dans la population féminine (10 804, soit 5,1 % du total) que dans la population masculine (4 525; 2,4 %).

³ L'Office cantonal de la statistique calcule la table de mortalité de la population du canton *autour* de chaque recensement fédéral de la population, sur la base des décès enregistrés les deux années précédant et les deux années suivant ce type d'enquête.

⁴ OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *Féminin-masculin; portrait statistique des femmes du canton de Genève vers 1995*, Etudes et documents n° 23, Genève, décembre 1996 (127 p.).

Evolution de la natalité ...

Depuis 1988, le nombre annuel de *naissances vivantes* dans le canton dépasse de nouveau la barre des 4 000 unités, ce qui n'était plus arrivé depuis les années 1962-1974. Le «creux» des naissances avait été atteint en 1978-1981, avec un effectif annuel moyen de 3 555 naissances. Cette hausse de la natalité – les «enfants du baby boom» des années soixante sont à leur tour parents – a entraîné une forte augmentation de la *population scolaire* (4 à 14 ans), dont l'effectif est passé de 41 771 à fin 1988 (11,0 % de la population du canton), à 47 811 à fin 1997 (11,9 %). La *population scolaire* s'est donc accrue de 14,5 % en 9 ans, contre 5,9 % pour la population totale.

... et de la fécondité

Depuis le début des années nonante, la valeur de l'*indicateur conjoncturel de la fécondité*⁵ varie entre 1,39 et 1,49 enfant par femme, après être tombé au-dessous de 1,3 enfant de 1975 à 1987. C'est au milieu des années soixante que l'ICF a atteint son maximum relatif (Genève : 1,93; Suisse : 2,67), valeur qui, à Genève, se situe néanmoins au-dessous du seuil de renouvellement de la population (2,1 enfants par femme). L'écart entre Genève et la Suisse, qui était de l'ordre de 0,8 en 1961-1963, s'est depuis considérablement réduit, puisqu'il n'est plus que de 0,05 en 1996.

Au cours des 25 dernières années (1971-1996), les *taux de fécondité*⁶ par groupe d'âges quinquennal ont diminué de plus de 50 % pour les femmes âgées de moins de 25 ans et d'environ 20 % pour celles de 25 à 29 ans. En revanche, pour les femmes âgées de plus de 30 ans, les taux de fécondité sont en progression sensible : + 40 % entre 30 et 34 ans; + 85 % entre 35 et 39 ans. Il en résulte une élévation de l'âge moyen des mères à la naissance, qui passe de 27,9 ans en 1971 à 30,8 ans en 1996.

Parmi les mères mariées, on constate également une progression des naissances de *rang* supérieur à 2, qui représentent 13,0 % du total des naissances en 1996, contre 9,7 % en 1971. Quant à la proportion de naissances hors mariage, même si elle augmente régulièrement, elle demeure relativement faible en comparaison internationale : le seuil des 10 % n'a été dépassé qu'au début de la décennie et on en a enregistré 11,4 % en 1996.

Décès

A Genève, le nombre annuel de décès est stable et s'élève à 3 160, en moyenne, pour les années 1980-1996, ce qui correspond à un *taux brut de mortalité*⁷ de 8 ‰. A titre de comparaison, le *taux brut de natalité*⁸ se situe autour de 12 ‰ depuis le début des années nonante.

La part des décès de personnes âgées de 80 ans ou plus a sensiblement augmenté, passant de 38,4 % du total des décès enregistrés en 1980 à 52,2 % en 1996. Mais, alors que les décès d'octogénaires restent relativement stables (environ 1 000 par an), les décès de personnes très âgées (90 ans ou plus) ont plus que doublé : moins de 300 par an en 1980-83, plus de 600 en 1996. En revanche, le taux de mortalité des nonagénaires recule de 280 ‰ en 1980-83, à 231 ‰ en 1996.

Les différences sont également marquées entre les sexes : en 1996, un peu plus d'un tiers des décédés de sexe masculin sont âgés de 80 ans ou plus (38,4 %), contre près des deux tiers chez les femmes (64,2 %); les taux de mortalité des octogénaires sont respectivement de 128 ‰ et de 100 ‰.

⁵ L'indicateur conjoncturel de la fécondité (ICF) correspond au nombre moyen d'enfants par femme. L'ICF pour le canton de Genève est calculé depuis 1961.

⁶ Nombre moyen d'enfants nés vivants pour 1 000 femmes d'un âge ou d'un groupe d'âges donné.

⁷ Rapport entre le nombre de décès et la population résidente moyenne.

⁸ Rapport entre le nombre de naissances vivantes et la population résidente moyenne.

Mortalité infantile et mortinatalité

La *mortalité infantile*⁹ – en très nette baisse pour les deux sexes – touche davantage les garçons que les filles. Le taux moyen des années 1990-1996 est de 6,6 ‰ pour les garçons, contre 5,1 ‰ pour les filles. En 1950, les taux atteignaient respectivement 38,0 ‰ et 24,7 ‰. En nombres absolus, on a enregistré, entre 1975 et 1996, une moyenne annuelle de 30 décès d'enfants de moins d'un an. Plus de la moitié de ces décès sont intervenus au cours des six premiers jours et un tiers au-delà du 27^e jour. Quant à la *mortinatalité*¹⁰, en baisse régulière elle aussi, son taux a été divisé par quatre entre le début des années cinquante (16,4 ‰) et les années nonante (4,0 ‰).

Causes de décès

Les *maladies de l'appareil circulatoire* et les *tumeurs* constituent les deux principaux groupes de *causes de décès* de la population genevoise. Toutefois, chez les femmes, la part des décès dus aux *maladies de l'appareil circulatoire* est plus élevée que chez les hommes (respectivement 41,6 % et 35,4 % du total des décès pour la période 1985-1995), alors que la situation inverse prévaut pour les *tumeurs* (respectivement 26,6 % et 30,7 %).

Parmi les décès dus à des *tumeurs malignes*, les cas les plus fréquents concernent la *trachée*, les *bronches* ou le *poumon* (25,2 % des cancers masculins et 10,5 % des cancers féminins), la *prostate* (13,5 % des cancers masculins) et le *sein* (25,2 % des cancers féminins).

Relevons également l'importance des *accidents* (toutes formes confondues) et des *suicides*. Ces deux types de cause sont à l'origine de près d'un décès sur dix dans la population masculine (9,4 %) et d'un sur quinze dans la population féminine (6,7 %).

Années potentielles de vie perdues

Les *années potentielles de vie perdues* permettent de mettre en évidence le poids de divers groupes de causes de décès¹¹. C'est ainsi que les *tumeurs* représentent 22 % des années de vie perdues pour les hommes et 35 % pour les femmes (moyenne des années 1990-94). Dans la population masculine, la part des années perdues due aux *accidents* et aux *suicides* est encore plus importante (près de 30 % du total, contre 22 % pour les femmes).

La comparaison entre les années 1985-89 et 1990-94 met en évidence les décès dus au SIDA. En effet, la part des *maladies infectieuses et parasitaires* passe, chez les hommes, de 4,9 % du total des années de vie perdues, en 1985-89, à 14,3 %, en 1990-94; chez les femmes, de 2,5 % à 10,0 %.

Le nombre moyen d'années de vie perdues a légèrement progressé entre ces deux périodes : de 16,3 à 17,2 pour les hommes, et de 15,2 à 16,0 pour les femmes. En faisant abstraction des maladies infectieuses et parasitaires, la hausse serait nettement plus faible : de 15,9 à 16,1 ans pour les hommes; de 15,0 à 15,2 ans pour les femmes. Relevons encore qu'en dépit des décès dus au SIDA, l'espérance de vie continue d'augmenter : en Suisse, pour les hommes, elle passe de 74,2 ans en 1988/93 à 75,7 ans en 1995/96; et de 81,1 à 81,9 ans pour les femmes. Les écarts sont importants entre les groupes de causes : en 1990-94, la moyenne des années de vie perdues s'établit, pour les tumeurs, à 11,4 ans pour les hommes et 12,3 ans pour les femmes; maladies de l'appareil circulatoire : 11,3 et 10,8 ans; suicides : 27,8 et 24,3 ans; maladies infectieuses : 29,4 et 30,8 ans; accidents : 33,4 et 31,5 ans.

⁹ Rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins d'un an et le nombre de naissances vivantes.

¹⁰ Rapport entre le nombre d'enfants mort-nés et le nombre total de naissances vivantes et de mort-nés.

¹¹ On calcule le nombre d'années, entre 1 et 70 ans, que «perd» une personne décédée entre ces deux âges.

Vers un tableau de bord pour la santé publique

Pourquoi un tableau de bord ?

Un tableau de bord est un instrument qui fournit des résultats utilisables à court et moyen termes pour la prise de décisions en matière de politique de santé publique.

Il s'appuie sur des informations relatives :

- à l'évolution des problèmes de santé prioritaires;
- aux déterminants de la santé, que sont l'alimentation ou les facteurs de risques majeurs, comme le tabac, l'alcool et ceux relevant de l'environnement;
- aux effets des activités de prévention et de promotion de la santé.

Quelques définitions

L'incidence est le nombre de nouveaux cas d'une maladie pendant une période donnée.

La prévalence est le nombre total de tous les cas d'une maladie mesuré dans une population.

Le texte ci-dessous résume plusieurs études, enquêtes ou statistiques réalisées à Genève. L'évolution de ces indicateurs pourra montrer aux responsables et aux personnes intéressées par les questions de santé publique les domaines où des risques sanitaires se profilent et, d'autre part, les effets, voire l'impact de certaines activités de prévention, de promotion de la santé et de soins.

Etat de santé perçu

A Genève, 82 % des hommes et 80 % des femmes s'estiment en bonne ou très bonne santé, alors que 5 % des hommes et des femmes se plaignent d'un très mauvais état de santé¹². La proportion de la population se plaignant d'un mauvais état de santé peut servir à des comparaisons dans le temps et avec d'autres régions.

Habitudes et facteurs de risques

Les facteurs de risques bien identifiés pour la santé sont l'alcoolisme et le tabagisme. L'alimentation peut intervenir comme facteur de risques ou de protection de la santé.

*Alcool*¹³

Environ 11 % des hommes consomment plus de 21 doses d'alcool par semaine et 6 % des femmes en consomment plus de 14 doses, ces deux limites correspondant au seuil à partir duquel on peut s'attendre à des effets néfastes pour la santé¹⁴. Quelque 17 % des hommes et 6 % des femmes sont susceptibles d'être dépendants à l'alcool selon un score de 2 ou plus au test de CAGE¹⁵. Seulement 30 % des personnes avec un score de 4 au test de CAGE ont consulté un médecin pour un problème d'alcool. Environ 6 % des hommes ont eu au moins une fois dans leur vie un retrait de permis pour un problème d'alcool au volant.

¹² Enquête suisse sur la santé 1992/93.

¹³ D'après une enquête réalisée par J.-F. Etter auprès d'un échantillon représentatif de la population de 18 à 70 ans. Institut de médecine sociale et préventive, Genève, 1996.

¹⁴ Une dose consiste en 1 dl de vin, 3 dl de bière ou une mesure d'alcool fort.

¹⁵ Le test de CAGE se base sur 4 questions simples et permet d'établir un score du risque de dépendance à l'alcool (0 : risque inexistant, 4 : très forte probabilité de dépendance à l'alcool).

Tabac¹⁶

Approximativement 33 % des hommes et 23 % des femmes consomment actuellement du tabac. La proportion est de 9 % chez les garçons et de 15 % chez les filles de 11 à 16 ans¹⁷. Les 70 % des fumeurs sont dans le stade de «pré-contemplation» du modèle des stades du changement, c'est-à-dire qu'ils n'envisagent pas d'arrêter de fumer. La réduction de cette proportion est une cible pour des campagnes visant à stimuler l'envie d'arrêter de fumer.

Alimentation¹⁸

L'apport énergétique (médiane) est de 2 221 Kcal/jour chez les hommes et de 1 723 Kcal/jour chez les femmes.

Les parts des divers nutriments sont estimées – chez les hommes et chez les femmes respectivement – à : lipides : 35 % et 36 %; protides : 15 % et 16 %; glucides : 45 % pour les deux sexes. La part de l'alcool est de 5 % chez les hommes et de 2 % chez les femmes.

Domaines prioritaires pour la politique de prévention

Depuis 1993, huit domaines ont été proposés pour analyser les problèmes de santé prioritaires dans la population genevoise. Pour chacun de ces domaines, les éléments connus et pertinents en termes de mortalité et de morbidité, de facteurs de risques et les indicateurs d'activités de programmes spécifiques seront mentionnés.

1. Santé des mères et des enfants

A Genève, la mortalité maternelle et la mortalité périnatale atteignent des valeurs parmi les plus basses des pays industrialisés, et elles ne sont plus des indicateurs utiles au suivi de la santé publique.

Près de 8 % des naissances surviennent prématurément, c'est-à-dire avant la 38^e semaine de gestation. La prématurité de ces naissances, un facteur de risques pour plusieurs problèmes de santé, accroît la mortalité infantile et la durée des hospitalisations.

On dénombre entre trois et sept décès par mort subite du nourrisson chaque année. Ces décès pourraient être en partie prévenus par la position de couchage sur le dos, la prolongation de l'allaitement maternel et l'absence de tabagisme des parents. Une étude¹⁹ réalisée en 1994 a montré que :

- le couchage du nourrisson en position ventrale est encore pratiqué par 40 % des personnes interrogées;
- le tabagisme des parents (mère ou/et père) mesuré pendant la grossesse est de 18 %, celui des mères après l'accouchement est de 25 % et celui des pères de 33 %;
- la proportion d'enfants allaités de 0 à 4 mois (allaitement complet selon la définition OMS) est de 23 %.

2. Maladies transmissibles²⁰

49 cas de SIDA ont été déclarés à Genève en 1996, correspondant à 12 cas pour 100 000 habitants.

¹⁶ D'après une enquête réalisée par J.-F. Etter auprès d'un échantillon représentatif de la population de 18 à 70 ans. Institut de médecine sociale et préventive, Genève, 1996.

¹⁷ *La Santé des jeunes dans le canton de Genève*, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies, 1995.

¹⁸ Données du Bus Santé 2000, classe d'âges de 40 à 60 ans.

¹⁹ BOUVIER P. et al. Position ventrale du sommeil et autres facteurs de risque du syndrome de mort subite du nourrisson : une étude de prévalence à Genève, *Sozial und Präventivmedizin*, 42 : 121-127, 1997.

²⁰ Le Service du médecin cantonal assure la surveillance des maladies transmissibles. Plusieurs données de cette section proviennent de ce service.

119 tests positifs pour le VIH ont été déclarés, soit 30 pour 100 000 habitants²¹.

Entre 1988 et 1996 incluse, 217 hépatites B aiguës ont été déclarées dans le canton. La prévalence d'hépatites B déclarées est nettement plus élevée dans le canton de Genève que dans le reste de la Suisse. Cet indicateur reflète aussi bien le nombre d'hépatites chroniques (et de ce fait la présence de personnes originaires de pays à haute endémie) que le niveau élevé de médicalisation. La différence entre Genève et le reste de la Suisse tend à diminuer durant la dernière décennie.

Dans le cadre d'un important programme de distribution de méthadone, le suivi médical des toxicomanes de 1988 à 1995 a mis en évidence l'effet de mesures préventives, comme la vaccination contre l'hépatite B et la recommandation de ne plus échanger du matériel d'injection²².

Tableau 1 Séroprévalence des virus VIH et des hépatites B et C chez des toxicomanes recevant de la méthadone, par groupe d'âges, au début des années 90 Canton

En pour cent des toxicomanes recevant de la méthadone

	VIH	Hépatite B	Hépatite C
Nés avant 1961	29	71	84
Nés après 1970	2	2	18

Source : BROERS B. *Thèse de maîtrise en épidémiologie, Université Mc Gill, Montréal (Division des maladies infectieuses, Hôpitaux universitaires de Genève), 1997*

Le tableau 1 indique que le risque d'infection était beaucoup plus élevé pour les toxicomanes nés avant 1961 que pour ceux nés après 1970; ces derniers ont bénéficié de campagnes de prévention, en particulier celles concernant l'échange de seringues. Si la transmission des virus VIH et de l'hépatite B semble stabilisée – en raison de la vaccination des toxicomanes en ce qui concerne l'hépatite B –, la séroprévalence de l'hépatite C reste relativement élevée.

Le taux de couverture vaccinale des enfants reflète, d'une part, l'accessibilité aux soins et l'efficacité du système de santé et, d'autre part, l'adhésion de la population au principe de la vaccination (voir tableau 2).

Tableau 2 Taux de couverture vaccinale des enfants de 28 mois, nés entre le 1er mai 1993 et le 30 avril 1994, selon le type de vaccin Canton

En pour cent

	3 ou 4 doses
Diphthérie	98,4
Tétanos	98,6
Coqueluche	95,0
Poliomyélite	96,5
Rougeole-oreillons-rubéole (ROR) (1)	86,7
Haemophilus influenzae B (1)	84,9

(1) Une seule injection est nécessaire.

Source : Service du médecin cantonal

²¹ OFFICE FEDERAL DE LA SANTE PUBLIQUE. *SIDA et VIH en Suisse - Situation épidémiologique à fin 1996*, Berne, 1997.

²² BROERS B. *Thèse de maîtrise en épidémiologie, Université Mc Gill, Montréal (Division des maladies infectieuses, Hôpitaux universitaires de Genève), 1997*.

Le taux de couverture vaccinale ROR, vaccin administrable en une seule dose, est insuffisante pour empêcher la propagation du virus de la rougeole; le risque d'épidémies persiste.

3. Accidents et traumatismes

Il s'agit de la troisième principale cause de mortalité, après les cancers et les maladies cardio-vasculaires. La gravité du problème s'affirme également en termes de morbidité (incapacité de travail, séquelles permanentes, etc.). Ces dernières années, les accidents de la circulation ou ceux du travail montrent une certaine tendance à la baisse, ce qui n'est pas le cas des accidents domestiques et de loisirs.

Tableau 3 Personnes tuées (1) lors d'accidents de la circulation à Genève

Canton

Totaux annuels

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Personnes tuées	38	57	41	43	37	41	26	28	32	23	18	21	19

(1) Résidant ou ne résidant pas dans le canton.

Source : Département de justice et police et des transports - Gendarmerie

Plus de 500 enfants sont admis en moyenne chaque mois aux urgences de la clinique de pédiatrie pour des traumatismes²³.

Dans la population, la fréquence des types d'accident selon le sexe (hommes / femmes) est pour les accidents sportifs de 11 % / 5 %, pour les accidents professionnels 6 % / 2 % et pour les accidents domestiques de 3 % / 5 %²⁴.

L'alcool est un facteur de risques important pour les accidents de la route : 29 % des hommes et 6 % des femmes admettent avoir conduit un véhicule en ayant l'impression d'avoir trop bu au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête²⁵.

4. Maladies cardio-vasculaires²⁶

Les facteurs de risques les plus importants pour ces maladies sont les suivants :

- le *tabagisme* (se référer au paragraphe sur ce sujet);
- l'*hypertension artérielle*; dans la classe d'âges de 40 à 60 ans, 15 % des hommes et 9 % des femmes ont une hypertension se caractérisant par une tension diastolique supérieure ou égale à 95 mmHg ou une tension systolique supérieure ou égale à 160 mmHg;
- un *taux élevé de cholestérol* (> 6,5 mmol/l); dans la classe d'âges de 40 à 60 ans, 23 % des hommes et 18 % des femmes ont une valeur de cholestérol sanguin supérieure à 6,5 mmol/l;
- le *surpoids* et l'*obésité*; dans la classe d'âges de 40 à 60 ans, 54 % des hommes et 30 % des femmes ont un indice de masse corporelle (Body Mass Index - BMI)²⁷ supérieur à 25, qui correspond à la limite du surpoids.

²³ LECOULTRE C. et al. Etude AEI : le point de la situation en mai 1997 (4 juin 1997).

²⁴ Enquête suisse sur la santé 1992/93 : proportion de personnes déclarant avoir été victimes, au cours des 12 derniers mois, d'une atteinte corporelle à la suite d'un accident.

²⁵ ETTER J.-F. Institut de médecine sociale et préventive, 1996.

²⁶ Les données sur l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie et l'obésité, recueillies par le Bus Santé 2000, proviennent d'un échantillon représentatif de la population de 40 à 60 ans.

²⁷ L'indice de masse corporelle (ou BMI) se calcule en divisant le poids (kg) par la taille (m) au carré.

Le délai médian entre l'apparition de douleurs de la région précordiale et l'admission aux urgences de l'hôpital est de 155 minutes²⁸. La réduction de ce délai, qui a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation, est importante pour améliorer la prise en charge médicale d'un infarctus du myocarde.

Dans le cadre de la campagne «Fourchette verte», qui vise à promouvoir une alimentation équilibrée dans la restauration, le label «Fourchette verte» a été attribué jusqu'en février 1997 à 50 établissements, ce qui correspond à une offre d'environ 7 000 places, dont 45 % en espace non fumeur.

L'activité physique régulière est un facteur de protection des problèmes cardio-vasculaires : 57 % des hommes et 51 % des femmes de 35 à 64 ans disent transpirer au moins une fois par semaine au cours d'un effort.

5. Cancer

La lutte contre le cancer implique, entre autres, de surveiller les facteurs de risques comme le tabac, l'alcool et l'alimentation.

Les cancers les plus importants en termes de mortalité sont ceux du sein chez la femme et du poumon chez l'homme et la femme. Le taux brut d'incidence²⁹ pour le cancer du sein est de 140 chez la femme. Le taux brut d'incidence du cancer du poumon est de 71 chez l'homme et de 26 chez la femme.

Entre 1992 et 1994, les données du Bus Santé 2000 indiquent que 52 % des femmes de 40 à 49 ans et 73 % des femmes de 50 à 65 ans ont eu une fois dans leur vie une mammographie.

Le mélanome malin est une tumeur de la peau influencée par le rayonnement solaire. Il est en augmentation chez les jeunes adultes. Chez les hommes et les femmes, tous âges confondus, le taux brut d'incidence se fixe à 16 pour 100 000. Dans le cadre de la campagne de prévention du mélanome, une étude réalisée dans les piscines genevoises a montré qu'en 1997, 11 % des enfants ne se protègent pas du tout contre le soleil (crème solaire, t-shirt, lunettes). Un sondage par téléphone avait montré que 52 % de la population adulte se protège toujours du soleil quand elle y est exposée.

6. Santé des personnes âgées

Entre 1982 et 1991, 798 décès chez les personnes de plus de 60 ans sont survenus à la suite d'une chute.

En un an (juillet 1992 - juillet 1993), 404 fractures du fémur proximal ont été dénombrées aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), soit 93 % des fractures de ce type survenues dans le canton. L'incidence annuelle de ces fractures chez les femmes est de 167 pour 100 000 habitants³⁰.

La grippe est une cause importante de maladie et de mortalité des personnes âgées. Elle se complique fréquemment d'une pneumonie.

- La mortalité mensuelle par pneumonie pendant les mois d'hiver, de décembre à mars, chez les plus de 65 ans, est de 115 cas, contre 73 cas d'avril à novembre (moyenne mensuelle de 1985 à 1994).
- La vaccination contre la grippe fait l'objet d'une campagne cantonale depuis 1995. Le taux de couverture vaccinale chez les personnes de plus de 65 ans était de 35 % en 1994. Ce taux est passé à 45 % en 1997³¹.

²⁸ GASPOZ J.-M. et al. *Schweizerische Medizinische Wochenschrift*, 123:1376-83, 1993.

²⁹ Les données d'incidence et de mortalité proviennent du Registre genevois des tumeurs et correspondent à des taux annuels pour 100 000 habitants, période 1991/94.

³⁰ Etude prospective conduite à Genève entre 1992 et 1993, SCHÜRCH M. A., RIZZOLI R., MERMILLOD B. et BONJOUR J.-P. *Epidémiologie et impact socio-économique des fractures du fémur proximal à Genève, Médecine et Hygiène*, 55 : 2118-21, 1997.

³¹ Données du Service du médecin cantonal portant sur un échantillon représentatif de 1 876 personnes ayant répondu à l'enquête, 1997.

7. Santé mentale

En se basant sur un ensemble de questions diverses, on estime que l'état de santé psychique est mauvais pour 31 % des hommes et 36 % des femmes. Pendant la semaine de l'étude, 23 % des femmes et 15 % des hommes ont consommé des médicaments psychotropes (somnifères, analgésiques ou tranquillisants)³².

Le taux de mortalité par suicide chez les jeunes de 15 à 24 ans est de 2,4 pour 10 000 chez les hommes et de 0,7 pour 10 000 chez les femmes (moyenne 1992/1995).

La prévalence d'abus sexuels de tous ordres (contact corporel avec ou sans pénétration) chez les adolescents est de 20,4 % chez les filles et de 3,3 % chez les garçons³³.

8. Santé et environnement

A Genève, 60 % de la population perçoit des nuisances de l'environnement à domicile; plus de 40 % des résidents mettent en cause le bruit dû au trafic automobile³⁴.

Air

Le Service de l'écotoxicologue cantonal indique qu'en 1996, comme depuis de nombreuses années, les immissions³⁵ d'ozone restent toujours excessives; cela signifie que la charge des émissions³⁶ de polluants primaires (oxydes d'azote et composés organiques volatils) est trop élevée.

En ce qui concerne le dioxyde d'azote, la valeur limite journalière a été dépassée de nombreuses fois en milieu urbain. Les concentrations moyennes annuelles dépassent encore largement la valeur limite d'immission mais, par rapport à 1995, elles sont en diminution en milieu urbain et stationnaires en milieu suburbain.

Eau

S'agissant de la qualité de l'eau potable, les mesures des Services industriels de Genève montrent que les taux de nitrates et de fluor sont de 0 %. La mesure de la qualité bactériologique des eaux de baignade est appréciée par un indicateur de la contamination fécale, avec des seuils de 100 (valeur guide), et 1 000 (valeur limite) coliformes E.coli pour 100 ml. En 1990, le Service de l'écotoxicologue cantonal a observé que 39 % des mesures dépassaient la valeur guide et 4 % la valeur limite, ceci sur un total de 12 prélèvements par an pour chacun des 45 points de contrôle.

En 1997, il était déconseillé de se baigner sur un seul site (Vengeron), où l'eau était de mauvaise qualité; 8 autres sites avaient une eau de qualité moyenne, tandis que les 21 sites restants étaient considérés comme de bonne qualité.

Bruit

Environ 29 000 personnes vivent à Genève dans des conditions qui dépassent, à cause principalement du trafic routier, les valeurs d'alarme fixées par l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (mesures effectuées en 1994). Ce problème est sérieux, et un programme d'assainissement pluriannuel est en préparation.

³² Enquête suisse sur la santé 1992/93.

³³ Etude auprès de 1 193 élèves de 9^e année au Cycle d'orientation, en 1994; HALPERIN D. et al. *British medical Journal*, 312: 1326-29, 1996.

³⁴ Enquête suisse sur la santé 1992/93.

³⁵ Les *immissions* désignent de façon générale la présence de polluants dans l'air ambiant. Elles permettent de quantifier la qualité de l'air et d'apprécier les effets nuisibles dus à une exposition au polluant concerné.

³⁶ Les *émissions* désignent les rejets de polluants dans l'atmosphère.

Les nuisances qui sont à l'origine de problèmes auditifs chez les enfants et chez les jeunes préoccupent aussi les autorités sanitaires. En effet, une étude³⁷ menée par l'Office fédéral de la santé publique auprès de 347 élèves d'une école professionnelle romande âgés de 15 à 26 ans a conclu à une corrélation entre altération de l'ouïe et exposition à une musique de forte intensité. Elle indique aussi comme première cause de surcharge auditive la fréquentation de concerts publics. La surcharge causée par le walkman est comparativement moindre.

Concentration de radons à l'intérieur des locaux d'habitation

Le radon est un gaz naturel radioactif; il est considéré comme la deuxième cause de cancer du poumon en Suisse³⁸. Une campagne de mesures menée par le Service de l'écotoxicologue cantonal et l'Office fédéral de la santé publique dès 1993 a montré que moins de 1 % des bâtiments examinés présentaient une valeur supérieure à 400 becquerels par m³ (limite au-dessus de laquelle l'assainissement est recommandé) et qu'aucun ne dépassait les 1 000 becquerels par m³ (limite à partir de laquelle l'assainissement est obligatoire).

Radioactivité

Depuis 1963, la division de médecine nucléaire de l'Hôpital universitaire de Genève mesure la radioactivité corporelle due au Césium 137 des collégiens genevois. L'évolution des valeurs montre qu'en 1966, la concentration de cet élément était trois fois plus importante que celle constatée après l'accident de Tchernobyl en 1986. Elle se situe actuellement aux environs de la limite de détectabilité (25 becquerels).

Hygiène alimentaire

En 1993, le nombre de cas d'infections gastro-intestinales aiguës déclarés à l'Office fédéral de la santé publique était de 736, soit un taux de 188 déclarations pour 100 000 habitants.

En 1996, le Service du chimiste cantonal a trouvé 131 cas (25,6 %) de locaux sales, lors du contrôle d'hygiène dans les cafés-restaurants, sur un total de 493 inspections de ce type. Ce chiffre est à interpréter en le situant dans son contexte, à savoir que ces inspections sont en grande partie orientées vers les établissements qui posent problème.

En guise de conclusion

Les ressources de la politique de la santé restent en majorité mobilisées en faveur des soins. Cependant, l'observation constante du paysage sanitaire et la mise en oeuvre de plusieurs programmes dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé nécessitent de suivre attentivement plusieurs indicateurs. Ceux illustrés dans ce document permettent de mieux comprendre cette approche dynamique.

³⁷ OFFICE FEDERAL DE LA SANTE PUBLIQUE. *Bulletin n°29*, Berne, 28 juillet 1997.

³⁸ BAG. *Radon-Jahresbericht 1995*. Abteilung Strahlenschutz. ISBN 3-905235-17-X, Berne, 1996.

Le Bus Santé 2000, un observatoire épidémiologique

Jusqu'à ce jour, la plupart des systèmes de surveillance de santé se sont intéressés aux tendances de la mortalité ou de la morbidité des populations. Or, ces indicateurs sont le reflet d'une situation passée et ne nous informent pas sur les besoins actuels en termes de prévention. Par exemple, la mortalité par cancer du poumon en 1998 est directement liée à la consommation de tabac des décennies antérieures. Elle ne nous renseigne pas sur l'importance du tabagisme aujourd'hui et en particulier ne nous permet pas d'identifier d'éventuels sous-groupes auprès desquels il faudrait intervenir. Pour développer des actions de prévention en santé publique, il apparaît désormais essentiel de surveiller ce qui, dans le mode de vie, accroît le risque de contracter prématurément une maladie. Il est important de décrire la consommation de tabac dans la population et de déterminer si le fait de fumer est plus fréquent chez les plus jeunes ou les plus âgés, les hommes ou les femmes, etc., car c'est parmi les fumeurs actuels que seront diagnostiqués dans le futur la grande majorité des cas de cancer du poumon et une grande partie des cas de maladies cardio-vasculaires.

Le Bus Santé 2000 répond à cet objectif d'observation des facteurs de risque dans la population. La Division d'épidémiologie clinique (Département de médecine communautaire, Belle-Idée, Hôpitaux Universitaires de Genève - HUG), à laquelle appartient le Bus Santé 2000, est, grâce à cet observatoire épidémiologique, à même de décrire les facteurs de risque des Genevois. De janvier 1992 à décembre 1997, près de 5 000 Genevois et Genevoises ont répondu positivement et bénévolement à l'invitation du Bus Santé 2000.

La santé en chiffres, qui présente des informations sur les facteurs de risque, provenant des données du Bus Santé 2000, est, à notre connaissance, unique en Europe. Le caractère original et innovateur du Bus Santé 2000 a été reconnu au niveau de la Communauté Européenne puisque cette dernière a confié à la Division d'épidémiologie clinique la direction d'un projet européen de santé publique. Ce projet, EURALIM (Europe Alimentation), regroupe les données d'études sur l'alimentation et le mode de vie réalisées dans sept populations européennes. Ce sont 31 289 personnes (18 381 femmes et 12 908 hommes) âgées de 40 à 59 ans qui ont été prises en compte à partir des différentes études. Les participants appartiennent aux populations de deux pays – France et Hollande – et de cinq villes ou régions – Belfast (Irlande), canton de Genève (Suisse), Catalogne (Espagne), Naples et la province de Latina (Italie). EURALIM a publié une brochure comparant les facteurs de risque dans ces sept populations. Il s'agit d'un pas vers la création de statistiques européennes sur les facteurs de risque.

Nous présentons dans ce volume les résultats du Bus Santé 2000 pour les années 1993 à 1995. Dans une prochaine édition, nous présenterons les données 1994 à 1997. Ainsi, le canton de Genève disposera de statistiques régulières sur l'évolution des facteurs de risque dans sa population.



Le domaine de la santé en termes d'emploi

L'importance économique et sociale du secteur de la santé peut être analysée notamment en termes d'emploi.

A Genève, selon le recensement fédéral des entreprises de 1995, le domaine de la santé (secteurs intramuros et ambulatoire, industrie et commerce en rapport avec la santé, assurances sociales ainsi que formation et recherche spécifiques) compte 22 590 emplois, soit 9,2 % du total des emplois (sans le secteur primaire, mais avec le secteur international).

Les emplois genevois du domaine de la santé représentent 6,0 % de ceux de l'ensemble du pays. Cette proportion est un peu inférieure à celle que l'on observe pour l'ensemble des secteurs secondaire et tertiaire (6,3 %, sans le secteur international).

Ce résultat s'explique notamment par la relative sous-représentation des emplois dans l'industrie et le commerce en rapport avec la santé (4,9 % de l'emploi correspondant au plan suisse et, par exemple, 1,3 % pour la production pharmaceutique de base et de médicaments), dans les assurances sociales (2,6 %; caisses-maladie, assurance-accident, CNA) et dans la formation (4,3 %). En revanche, l'emploi à Genève est surreprésenté notamment dans le commerce de gros des produits pharmaceutiques (10,3 %), dans les pharmacies (11,1 %) et dans le secteur ambulatoire (7,6 % au total, dont 9,3 % pour la pratique médicale, 6,7 % pour la pratique dentaire et 20,1 % pour les laboratoires médicaux, qui, pour certains d'entre eux, ont une activité tournée vers l'étranger). L'emploi genevois du secteur intra-muros est aussi proportionnellement surreprésenté dans le domaine hospitalier pris dans son ensemble (7,0 % au total, soit hôpitaux universitaires et hôpitaux pour soins généraux, cliniques spécialisées, cliniques gériatriques et psychiatriques), mais sous-représenté dans le domaine non hospitalier (3,4 % au total, soit établissements médico-sociaux, homes médicalisés, institutions pour handicapés, pour toxicomanes et pour traitements psychosociaux).

L'emploi dans le domaine de la santé a crû de manière exceptionnelle : alors que l'ensemble des emplois des secteurs secondaire et tertiaire a augmenté de 2,8 % en dix ans, l'emploi dans le domaine de la santé – pour les activités dont les définitions sont similaires entre 1985 et 1995 – a progressé de 17,2 % (+ 20,7 % pour les hôpitaux de court et de long séjours et la clinique psychiatrique, qui relèvent plutôt du secteur public; + 20,1 % pour la pratique médicale et – 4,6 % pour la pratique dentaire, domaines qui relèvent essentiellement du secteur privé).

Références

- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. Emplois dans le domaine de la santé. Résultats du recensement des entreprises de 1995. Berne, 1997 (71 p.).

Offre médicale et activité des établissements de santé

Le tableau 4 fournit quelques informations sur les établissements de santé hospitaliers et non hospitaliers du canton. Les quelques indicateurs qui y figurent et les commentaires qui les accompagnent s'inspirent très largement des travaux du Professeur P. Gilliand.

Les informations présentées dans ce tableau (nombres de lits et de journées d'hospitalisation et d'hébergement) reposent parfois sur des estimations, et la stabilité des définitions des données dans le temps, indispensable à leur comparabilité, n'est pas complètement assurée.

Comme ces données sont rapportées à la population résidante, il convient de préciser que les personnes fréquentant les établissements du canton peuvent ne pas avoir leur domicile à Genève. En ce qui concerne les établissements hospitaliers, il faut tenir compte du fait que ces indicateurs reposent sur l'hypothèse, non vérifiée, d'une compensation entre les «clientèles» exportée et importée par le canton; en réalité, le nombre de patients résidant hors du canton et venant se faire hospitaliser à Genève est probablement plus important que le nombre de patients domiciliés dans le canton et allant se faire hospitaliser hors de Genève. Mais, dans le présent contexte, ce sont les ordres de grandeur qui importent. Selon le Professeur P. Gilliand, si les biais sont certains, ils ne devraient pas dénaturer le sens des évolutions.

Signalons, enfin, qu'une même personne peut être à l'origine de plusieurs entrées, et des journées d'hospitalisation ou d'hébergement, qui en résultent, dans le même établissement ou dans plusieurs types d'établissement.

Lits pour 10 000 habitants

En 16 ans, le nombre de lits des établissements publics médicaux (EPM) du canton est passé de 93 pour 10 000 habitants à 64 : la baisse atteint ainsi 31,3 % et correspond à un recul moyen de 2,3 % par année. Pour les cliniques privées, le nombre de lits par habitant a plutôt tendance à diminuer, mais le recul relatif est moins marqué que pour les EPM. Par rapport à 1980, le nombre de lits par habitant est en hausse pour les établissements médico-sociaux (EMS). L'accroissement du nombre de personnes très âgées explique cette augmentation, car la plupart des résidents de ces établissements ont plus de 80 ans (selon la statistique cantonale de la population, la hausse du nombre de personnes de 80 ans ou plus entre 1980 et 1996 est d'environ 55 %, contre 14 % pour l'ensemble de la population). A cette raison, on peut ajouter le transfert des patients des EPM dans ce type d'établissement. Au début des années nonante, plusieurs EMS ont ouvert leurs portes. Les EPM ont pu ainsi y transférer des patients et diminuer le nombre de leurs lits.

Journées d'hospitalisation et d'hébergement par habitant

L'indicateur du nombre de jours d'hospitalisation et d'hébergement par habitant, appelé aussi taux de morbidité, exprime le «besoin» en journées ou la «demande» (elle-même influencée par l'«offre»). Pour les EPM, l'indicateur passe de 2,7 journées par habitant à 2,1 journées entre 1980 et 1996 : la baisse est de 24 % environ. En fait, en 16 ans, l'évolution a connu schématiquement quatre phases : stabilité entre 1980 et 1981, diminutions sensibles de 1982 à 1985, légères hausses en 1986 et 1987 et nouvelles baisses dès 1988. En ce qui concerne les EMS, le nombre estimé de journées par habitant (avec un taux d'occupation constant) a véritablement commencé à augmenter en 1987, pour dépasser le chiffre de 3 journées par habitant dès 1991. En regard du constat concernant les établissements hospitaliers, on observe ainsi un transfert entre hospitalisation et hébergement en EMS.

Tableau 4 Infrastructure et activité des établissements de santé

Chiffres annuels

	1980	1990	1994	1995	1996
Lits pour 10 000 habitants (1)	177,5	170,1	173,1	169,5	166,3
Ensemble des établissements publics médicaux (EPM)	92,8	75,2	69,7	65,6	63,8
Hôpitaux universitaires de Genève (2) (3)	87,1	70,1	64,9	60,9	59,1
Autres EPM (4)	5,6	5,1	4,8	4,8	4,7
Cliniques privées (5) (6)	14,3	13,4	12,0	13,9	13,4
Etablissements médico-sociaux (EMS)	70,5	81,5	91,3	90,0	89,2
Journées d'hospitalisation et d'hébergement par habitant (1)	5,62	5,69	5,73	5,67	5,61
Ensemble des établissements publics médicaux (EPM)	2,72	2,42	2,16	2,11	2,08
Hôpitaux universitaires de Genève (2)	2,55	2,26	2,02	1,96	1,92
Autres EPM (4)	0,17	0,16	0,15	0,16	0,15
Cliniques privées (5)	0,37	0,35	0,30	0,34	0,34
Etablissements médico-sociaux (EMS) (7)	2,53	2,91	3,27	3,22	3,20
Rotation (personnes accueillies pour 100 lits)	829	1 023	1 066
Ensemble des établissements publics médicaux (EPM) (8)	1 138	1 591	1 715	1 803	1 848
Hôpitaux universitaires de Genève (2)	1 139	1 623	1 743	1 834	1 877
Autres EPM (4)	1 132	1 144	1 337	1 414	1 476
Cliniques privées (9)	2 800	3 804	4 268
Etablissements médico-sociaux (EMS) (10)	20	...	24	25	27

(1) Population résidante moyenne (selon l'Office cantonal de la statistique).

(2) Hôpital cantonal et Belle-Idée.

(3) Lits au 31 décembre en 1980 et 1990. Dès 1994 pour l'Hôpital cantonal, dès 1995 pour Belle-Idée, nombre moyen de lits mis en service. En principe, y compris lits pour nourrissons sains.

(4) Clinique de Joli-Mont, Clinique genevoise de Montana.

(5) Estimations établies par le Professeur P. Gilliard de 1980 à 1994. Pour 1995, données fournies par la Direction générale de la santé publique (DGSP). Pour 1996, données fournies par la DGSP et reconduction des résultats de 1995 pour les cliniques non répondantes.

Cliniques couvertes dès 1990 : Grangettes, Columbia Hôpital de la Tour, Générale-Beaulieu, La Colline, Clinique de Carouge, Champel-Elysée, Vert-Pré, Clinique du Mail, Belmont; Bois-Gentil a fermé ses portes en 1992.

(6) Dès 1995, lits annoncés. En principe, sans les lits pour nourrissons sains.

(7) Depuis 1992, la statistique administrative Philémon et Baucis indique des proportions portant sur la majeure partie des institutions. Le nombre de journées est estimé sur la base d'un taux d'occupation constant de 98 % (lits autorisés X 365 (366) X 0,98).

(8) Malades présents au 1er janvier et admissions dans l'année en 1980 pour l'Hôpital cantonal, sorties pour les autres EPM. Dès 1990, sorties pour l'ensemble des EPM.

(9) Estimations établies par le Professeur P. Gilliard en 1980 et 1995 (sorties) et données fournies par la DGSP (lits en 1995). Pour 1996 (patients sans autre indication), données fournies par la DGSP et reconduction des résultats de 1995 pour les cliniques non répondantes.

Cliniques couvertes dès 1990 : Grangettes, Columbia Hôpital de la Tour, Générale-Beaulieu, La Colline, Clinique de Carouge, Champel-Elysée, Vert-Pré, Clinique du Mail, Belmont; Bois-Gentil a fermé ses portes en 1992.

(10) 1980 : estimation établie par le Professeur P. Gilliard; 1994, 1995 et 1996 : sorties selon la statistique administrative Philémon et Baucis (enquête non exhaustive).

Source : Etablissements publics médicaux / Département de l'action sociale et de la santé

Rotation des personnes

Cette rotation est mesurée en calculant le rapport entre le nombre de personnes hospitalisées ou hébergées et le nombre de lits des établissements qui les accueillent. En ce qui concerne les cliniques privées et les EMS, selon les années, les données relatives aux personnes hospitalisées ou hébergées ne sont pas disponibles ou sont très imprécises. Nous avons donc renoncé à calculer les taux y relatifs. Aussi, pour ces années, les taux de rotation de l'ensemble des établissements ne peuvent pas être comparés avec ceux des autres années.

Les établissements de santé pratiquant des hospitalisations de courte durée (soins aigus) se caractérisent par une forte rotation. C'est le cas pour l'Hôpital cantonal et les cliniques privées. L'ensemble des EPM hospitalisent environ 11 patients par lit en 1980 et 18 en 1996. Cette évolution importante reflète une diminution de la durée de séjour³⁹ et exprime une utilisation plus intensive des équipements. Les séjours des personnes hébergées dans les EMS du canton sont, logiquement, de longue durée. En 1980, la rotation pour 100 lits est d'environ 20 personnes, ce qui signifie qu'un lit est occupé en moyenne presque 5 ans par une même personne. En 1996, la durée de séjour atteint un peu moins de 3 ans (environ 32 mois). Soulignons que le nombre de personnes hébergées en 1980 repose sur une estimation. Pour les années 1994-96, ce nombre est sous-évalué. Aussi, pour ces trois années, les taux de rotation devraient-ils être plus élevés que ceux calculés.

Références

- GILLIAND P. *Le rapport Gilliland sur le système de santé genevois*, Les Cahiers de la santé n° 7, Genève, décembre 1996 (400 p.).
- PHILEMON ET BAUCIS, PROGRAMME D'OBSERVATION ET D'ACTION SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GENEVOISE. *Statistique administrative du réseau socio-gérontologique genevois, rapport de synthèse relatif aux données de l'année ...*, Genève, Département de l'action sociale et de la santé (diverses années).
- Rapports annuels des établissements publics médicaux (diverses années).

³⁹ Entre 1980 et 1996, la durée moyenne de séjour à l'Hôpital cantonal est passée de 15 à 11 jours environ et dans les cliniques privées de 9 à 6 jours environ. Notons qu'à Belle-Idée ainsi qu'à la Clinique genevoise de Montana, établissements où les séjours sont relativement longs, les reculs relatifs en 16 ans sont encore plus prononcés (Belle-Idée : 120 jours en 1980, 55 jours en 1996; Clinique genevoise de Montana : 42 jours en 1980, 22 jours en 1996). A la Clinique de Joli-Mont, la tendance est à la baisse depuis 1991 et la durée moyenne de séjour de 1996 (23 jours environ) s'approche de celles du début des années 80 (de l'ordre de 19-22 jours).

Offre médicale ambulatoire

Les recensements fédéraux permettent d'obtenir des informations détaillées et précises sur la structure socio-économique du pays. Pour précieuses que soient ces informations, leur périodicité et leur caractère «photographique» fixent leurs limites.

Dans le domaine sanitaire, il existe plusieurs registres dont on peut tirer des résultats à un rythme annuel, mais dont la portée et même, souvent, la précision, ne peuvent rivaliser avec celles des recensements.

Le tableau 5 présente quelques résultats fondés sur ces inventaires. Ces informations sont systématiquement rapportées à la population résidente du canton. Le procédé est commode pour entreprendre des comparaisons entre régions et «faire parler» les chiffres. Toutefois, les conclusions qui pourront être tirées de ces chiffres devront tenir compte du fait que l'activité et l'existence des prestataires de soins pris en compte ici ne sont pas exclusivement induites par la population du canton. Réciproquement, les résidents genevois peuvent naturellement se faire soigner hors du canton.

Médecins en pratique privée

Le tableau 5 présente la statistique des membres de la Fédération des médecins suisses (FMH). On estime que l'affiliation à la FMH des médecins domiciliés en Suisse avoisine les 90 %.

Les médecins en pratique privée sont des médecins qui exercent sous une forme quelconque, à savoir des médecins traitant des patients sous leur propre responsabilité, ainsi que des médecins exerçant en milieu hospitalier dont les honoraires proviennent entièrement ou partiellement d'une clientèle privée.

En 1997, on comptabilise 1 196 médecins en pratique privée à Genève, dont 26,5 % sont des femmes. En l'espace de sept ans (1990-97), le nombre de médecins exerçant en cabinet a augmenté de 33,9 %. Rapportée au nombre d'habitants, la progression se fixe à 27,4 %.

Tableau 5 Médecins en pratique privée par grande spécialité, dentistes et pharmacies

Canton

Chiffres annuels

	1980	1990	1994	1995	1996	1997
Médecins en pratique privée (1) pour 10 000 habitants (2)	18,4	23,4	26,8	28,1	28,7	29,9
Médecine générale FMH	1,1	1,5	1,7	1,8	1,9	1,9
Gynécologie et obstétrique	1,6	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0
Médecine interne	5,4	6,8	7,7	8,0	8,2	8,3
Psychiatrie et psychothérapie	2,2	3,7	4,5	4,8	4,9	5,3
Pédiatrie	1,4	1,4	1,6	1,5	1,6	1,8
Autres spécialités	5,6	6,6	7,1	7,4	7,5	7,8
Médecins sans titre FMH	2,0	2,5	3,3	3,4	3,6	3,8
Dentistes (3) pour 10 000 habitants (2)	6,9	6,6	6,5	6,6	6,4	...
Pharmacies (4) pour 10 000 habitants (2)	3,7	4,0	4,1	3,9	4,0	...

(1) Membres de la Fédération des médecins suisses (FMH) exerçant une activité en pratique privée, à plein temps ou à temps partiel, y compris les médecins des hôpitaux ayant une clientèle privée et les médecins qui exercent leur activité comme employé et libre praticien. Les détenteurs de deux titres figurent dans les deux rubriques y relatives mais ne sont comptés qu'une fois dans le total. Situation en fin d'année.

(2) Population résidente moyenne calculée par l'Office cantonal de la statistique.

(3) Dentistes avec cabinet privé. Situation en fin d'année.

(4) Sans les pharmacies d'hôpital.

Source : Fédération des médecins suisses / Office fédéral de la statistique

Avec Bâle-Ville, Genève est l'un des cantons où la densité de médecins exerçant en cabinet est la plus forte (environ 30 médecins pour 10 000 habitants à Genève en 1997, contre 18 en moyenne en Suisse). Par rapport à l'ensemble du pays, la densité de médecins spécialistes à Genève apparaît particulièrement élevée. Par exemple, en 1997, on dénombre un peu plus de 5 psychiatres et psychothérapeutes à Genève pour 10 000 habitants, contre environ 2 à l'échelon suisse. En revanche, la densité de médecins généralistes est un peu inférieure à Genève (légèrement moins de 2 généralistes, contre plus de 3 pour l'ensemble du pays en 1997).

Dentistes avec un cabinet privé

Contrairement à celui des médecins en pratique privée, le nombre de dentistes apparaît assez stable au fil des années, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique. A fin décembre 1996 (les chiffres pour 1997 ne sont pas encore disponibles), on en comptabilise 254 à Genève. Pour 10 000 habitants, on en dénombre depuis les années quatre-vingt entre 6 et 7. Par rapport aux autres cantons de Suisse, la densité de dentistes à Genève est relativement importante : en 1996, on enregistre un peu moins de 5 dentistes pour 10 000 habitants dans l'ensemble du pays.

Pharmacies

A l'instar de ce que l'on peut observer pour les médecins et les dentistes, la densité de pharmacies est relativement forte à Genève, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique. En 1996 (dernier chiffre disponible), il y a 4 pharmacies pour 10 000 habitants dans le canton, contre un peu plus de 2 dans l'ensemble du pays. Notons que c'est au Tessin que la densité est la plus élevée (5,5 pharmacies environ pour 10 000 habitants en 1996), et que les médicaments peuvent être vendus directement par les médecins dans plusieurs cantons alémaniques.

Activité ambulatoire aux Hôpitaux universitaires de Genève

Les Hôpitaux universitaires de Genève regroupent l'Hôpital cantonal et Belle-Idée. Ces établissements disposent de structures ambulatoires. La création de plusieurs structures ambulatoires s'est traduite par une augmentation du nombre de consultations, notamment dans les départements de chirurgie, de neurosciences cliniques et de dermatologie, ainsi que dans le département de psychiatrie. On assiste à un transfert progressif de l'activité hospitalière vers l'ambulatoire, particulièrement en chirurgie et en pédiatrie.

Tableau 6 Activité ambulatoire enregistrée aux Hôpitaux universitaires de Genève

Canton

Chiffres annuels	1994	1995	1996	1997
Hôpitaux universitaires de Genève	...	433 696	490 723	526 563
Hôpital cantonal (1)	...	257 668	271 160	302 924
Belle-Idée (2)	122 317	176 028	219 563	223 639

(1) Visites.

(2) Visites et journées.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève

Coûts des systèmes de santé suisse et genevois

Contexte général

Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les coûts du système de santé suisse ont presque doublé entre 1985 et 1995, pour atteindre 35,1 milliards de francs. En comparaison avec le produit intérieur brut (PIB) – soit la valeur de l'ensemble des biens et services produits dans le pays –, ces dépenses représentent une part de 9,6 % en 1995, contre 7,6 % dix ans auparavant⁴⁰. Cet indicateur fournit une bonne mesure du poids du secteur de la santé dans l'économie nationale. En 1994, selon l'OCDE, la Suisse se situe parmi les pays pour lesquels la part des dépenses de santé par rapport au PIB est la plus importante (Etats-Unis : 14,1 %; Allemagne : 10,3 %; Canada : 9,9 %; France : 9,7 %; Suisse : 9,6 %).

Selon les estimations provisoires de l'OFS, la part des dépenses de santé au PIB en Suisse a franchi le seuil des 10 % en 1996.

La proportion croissante des ressources que la Suisse consacre aux biens et services de santé signifie que l'augmentation des coûts (+ 101,0 % en onze ans en termes nominaux, soit + 6,6 % par an en moyenne) a été plus rapide que celle du PIB (+ 53,4 % en termes nominaux, soit + 4,0 % par an en moyenne).

Pour rendre compte de l'augmentation des coûts du système de santé, de nombreux facteurs sont souvent évoqués. Parmi ceux-ci, citons : le vieillissement de la population, la détérioration du contexte économique et social (chômage), qui engendre des effets négatifs sur l'état de santé de la population, la médicalisation des problèmes sociaux, l'augmentation de l'offre médicale (progression des installations de santé et de la capacité hospitalière ainsi que de la densité des professionnels travaillant dans le domaine sanitaire), le développement technologique, l'élargissement du traitement des pathologies, l'augmentation des tâches administratives des services de santé et des caisses-maladie.

L'acuité actuelle du problème des coûts du système de santé en Suisse provient aussi du fait que les ménages doivent en assumer une partie importante par le biais des cotisations d'assurance-maladie et des paiements directs (participation de 10 % aux frais, franchises). La fraction des coûts financée indirectement par l'impôt est vraisemblablement perçue par les ménages de façon moins aiguë, bien qu'elle soit un problème important pour les collectivités publiques.

En ce qui concerne l'évolution de la charge économique de santé supportée par les ménages et l'Etat entre 1960 et 1995, l'OFS distingue deux périodes. La première, qui s'étend de 1960 à 1970, est caractérisée par une augmentation de la part de l'Etat et une diminution de celle des ménages. Entre 1971 et 1995, on observe la tendance inverse en raison, d'une part, de la baisse des subventions au secteur hospitalier et, d'autre part, du recul des subventions fédérales aux caisses-maladie, qui s'est répercuté sur les ménages sous la forme d'augmentations de primes. Ainsi, en 1995, la part de la charge économique supportée par l'Etat (Confédération, cantons, communes) se fixe à 25,2 %, contre 65,1 % pour celle des ménages⁴¹ (le solde est principalement supporté par les entreprises). En 1996, la part des ménages a encore augmenté : 66,2 %. Cette hausse résulte du renchérissement des primes et de l'introduction de la participation aux frais hospitaliers. Les dépenses de la Confédération ont en revanche diminué de 13 % entre 1995 et 1996, ceci en raison de la retenue dont ont fait preuve plusieurs cantons à l'égard de la réduction des primes d'assurance-maladie et du fait que les subventions fédérales n'ont par conséquent pas été pleinement épuisées.

⁴⁰ PIB selon les chiffres révisés de la comptabilité nationale.

⁴¹ Les prestations des hôpitaux suisses à des personnes domiciliées à l'étranger ne sont pas comprises dans la charge supportée par les ménages, contrairement à ce qui est présenté dans le tableau 7.

Du point de vue du financement des dépenses de santé, les données rétrospectives publiées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) permettent aussi de chiffrer le report sur l'assuré de charges supportées auparavant par les pouvoirs publics. Ainsi, au niveau des recettes des caisses-maladie, les contributions des assurés ont progressé sensiblement plus rapidement que les subsides des pouvoirs publics (entre 1966 et 1995, les premières ont été multipliées par 15,6, les secondes par 7,8). De même, en raison de la généralisation des franchises – système qui permet, il est vrai, de réduire le niveau des primes d'assurance-maladie –, on observe une nette progression de la participation aux frais des assurés (en 1990 : 6,8 % du total des recettes; en 1993⁴² : 7,5 %).

Contexte genevois

Le tableau 7 présente quelques chiffres sur les coûts des systèmes de santé du pays et du canton. A ce jour, pour Genève, nous ne disposons de résultats détaillés que pour 1991. Si, pour les années antérieures à 1991, aucune donnée de synthèse n'est disponible à l'échelon cantonal, une élaboration des résultats pour 1993 et 1995 est prévue; malheureusement, en raison notamment du tarissement de certaines sources importantes de données, ces travaux n'ont pas encore abouti. En ce qui concerne l'année 1995, le tableau reproduit une estimation globale du Professeur P. Gilliand. Elle est fondée sur l'hypothèse selon laquelle l'évolution genevoise serait similaire à celle connue pour la Suisse⁴³. Comme, selon l'OFS, les estimations pour 1996 établies à l'échelon du pays sont problématiques, en raison des effets induits par la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) au niveau des statistiques primaires, nous avons renoncé à établir pour 1996 une estimation à l'échelon cantonal.

Vues sous l'angle de la production, les dépenses (coûts) sont égales à la somme des valeurs de la production brute des divers agents dispensateurs de soins. En 1991, les dépenses consenties à Genève s'élèvent à 2,6 milliards de francs. A cette même date, elles représentent environ 14 % du revenu cantonal.

A Genève, comme en Suisse, plus de 50 % des coûts sont occasionnés par les soins intra-muros. Pour le canton, environ 36 % de l'ensemble des dépenses sont imputables aux établissements publics médicaux, 11 % aux établissements médico-sociaux et 6 % aux cliniques privées.

Les dépenses relatives aux soins ambulatoires (qui représentent 42 % du total des dépenses) peuvent se décomposer schématiquement en deux grands agrégats : le premier regroupe les libres praticiens (y compris les services de soins à domicile et les foyers de jour), le second inclut le commerce de biens et de services médicaux (y compris les autres soins). Pour les libres praticiens, les dépenses les plus importantes en termes relatifs concernent les médecins (14 % du total des dépenses) et les dentistes (8 %). Du côté du commerce de biens et services médicaux, les pharmacies et drogueries représentent 8 % du total des dépenses.

En se fondant sur l'approximation du Professeur P. Gilliand, Genève consacrerait 3,1 milliards de francs au domaine de la santé en 1995, soit environ 16 % du revenu cantonal⁴⁴. Pour l'ensemble de la Suisse, la part au revenu national 1995 est d'un peu moins de 12 %. Rapportées à la population résidante moyenne, les dépenses totales se fixeraient à 7 780 francs par habitant environ⁴⁵ pour le canton en 1995, ce qui correspond à une augmentation de 15 % par rapport à 1991. Pour l'ensemble de la Suisse, le total des dépenses par habitant se chiffre à 4 950 francs environ en 1995. Le niveau genevois est donc de 57 % supérieur à la moyenne suisse.

⁴² Les données postérieures à 1993 ne sont pas strictement comparables à celles des années précédentes.

⁴³ Coûts du système de santé à Genève en 1995 = coûts du système de santé à Genève en 1991 multiplié par l'évolution 1991-1995 connue à l'échelon du pays.

⁴⁴ Le produit intérieur brut n'est pas calculé par canton. Pour Genève, l'agrégat qui se rapproche du produit intérieur brut cantonal est le revenu cantonal. A l'échelon suisse, le revenu national est moins élevé que le produit intérieur brut (de 17,4 % en 1995).

⁴⁵ Ce rapport ne tient pas compte du fait qu'une partie des coûts est induite par les personnes non résidentes dans le canton. Population résidante moyenne selon le domicile économique (chiffre de l'Office fédéral de la statistique).

Tableau 7 Comptes de la santé (1)

Chiffres annuels

	1991		1995 (2)		1996 (3)	
	En mio de F	En %	En mio de F	En %	En mio de F	En %
Coûts du système de santé selon l'agent de production						
Genève						
Total	2 608,7	100,0	3 079	///	...	///
Etablissements de santé	1 386,9	53,2
Services ambulatoires de santé	1 084,4	41,6
Assurances sociales et Etat	137,4	5,3
Suisse						
Total	29 693,9	100,0	35 050,4	100,0	36 943	100,0
Etablissements de santé	16 246,0	54,7	18 898,1	53,9	19 645	53,2
Services ambulatoires de santé	11 336,4	38,2	13 694,2	39,1	14 627	39,6
Assurances sociales et Etat	2 111,5	7,1	2 458,1	7,0	2 671	7,2
Financement selon l'agent supportant la charge économique						
Genève						
Total	2 608,7	100,0	3 079	///	...	///
Ménages (résidents et non résidents)	1 486,8	57,0
Caisses-maladie de la Fédération genevoise des assureurs-maladie	0,6	0,0
Employeurs	64,1	2,5
Confédération	106,9	4,1
Canton	948,1	36,3
Communes	2,1	0,1
Suisse						
Total	29 693,9	100,0	35 050,4	100,0	36 943	100,0
Ménages (résidents et non résidents)	18 936,8	63,8	23 489,0	67,0	25 091	67,9
Caisses-maladie	539,4	1,8	366,9	1,0	378	1,0
Employeurs	1 821,7	6,1	2 351,4	6,7	2 467	6,7
Confédération	2 053,5	6,9	2 885,7	8,2	2 505	6,8
Cantons	5 385,7	18,1	5 171,2	14,8	5 716	15,5
Communes	956,8	3,2	786,2	2,2	786	2,1

(1) Les présents regroupements ont été élaborés afin de permettre des comparaisons entre Genève et la Suisse. Toutefois, étant donné la variété des sources et des méthodes d'estimation, ces rapprochements doivent être considérés comme indicatifs.

(2) Genève : estimation selon l'hypothèse que l'évolution 1991-95 pour Genève est similaire à celle constatée pour la Suisse.

(3) Estimations provisoires de l'Office fédéral de la statistique.

Source : Office fédéral de la statistique / Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève / Office cantonal de la statistique

L'écart entre Genève et la Suisse s'explique en partie par un niveau de vie relativement élevé, une densité médicale importante, la présence des hôpitaux universitaires publics et le degré d'attractivité médicale de Genève.

Par exemple, en 1995, sur les quelque 414 000 journées d'hospitalisation de l'Hôpital cantonal, environ 54 500 concernent des patients résidant à l'extérieur du canton de Genève (13,2 %⁴⁶). En tenant compte de ce facteur, le Professeur P. Gilliland estime le coût par habitant domicilié dans le canton de 45 % au moins (voire de 50 %) supérieur à celui de la Suisse.

Cet ordre de grandeur correspond à celui obtenu par la statistique du Concordat des assureurs-maladie suisses (CAMS) pour 1996. Dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins, les paiements par assuré aux fournisseurs pour Genève sont supérieurs de 47 % à ceux calculés pour l'ensemble du pays⁴⁷ (2 534 francs à Genève, contre 1 728 francs pour la Suisse). Selon le type de prestataire de soins, les écarts entre Genève et l'ensemble du pays varient passablement. Par exemple, les paiements pour les soins ambulatoires prescrits par les médecins atteignent 1 641 francs par assuré à Genève, contre 911 francs à l'échelon du pays⁴⁸ : l'écart relatif Genève-Suisse se fixe donc à + 80,1 %. En revanche, les paiements par assuré pour les soins hospitaliers (stationnaires et ambulatoires) prescrits par les médecins sont un peu moindres pour Genève : 614 francs à Genève, contre 647 francs au niveau suisse.

Dans le domaine ambulatoire et au titre de l'assurance obligatoire des soins, la statistique des cas de maladie du CAMS⁴⁹ permet d'estimer le niveau des frais médicaux selon la spécialisation du médecin. En 1996, à Genève, les frais médicaux⁵⁰ attribuables aux médecins généralistes, définis *lato sensu*⁵¹, se chiffrent à 125 francs par consultation/visite et à 339 francs par assuré⁵² : la médecine générale, telle que définie ici, représente 33 % du total des frais médicaux ambulatoires. Du côté des spécialistes, les frais médicaux s'élèvent en 1996 à 163 francs par consultation/visite et à 455 francs par assuré; ils représentent 45 % des frais médicaux ambulatoires⁵³.

Selon l'Enquête suisse sur la santé de 1992 / 1993 (ESS), le canton de Genève ne se distingue pas nettement de l'ensemble de la Suisse en ce qui concerne le nombre de consultations médicales par patient : 4,5 consultations par personne ayant consulté au moins un médecin au cours des 12 derniers mois à Genève, contre 4,6 en Suisse⁵⁴. Toujours selon l'ESS 1992 / 1993, la proportion de personnes ayant consulté au moins un médecin durant les 12 derniers mois est au total un peu plus élevée à Genève qu'à l'échelon national⁵⁵ (82 % à Genève, contre 77 % en Suisse).

⁴⁶ Ou 47 200 patients environ (11,4 %), si l'on exclut les journées des cas dont l'origine est inconnue.

⁴⁷ Cependant, il faut savoir que les chiffres de cette statistique correspondent aux paiements pour des traitements relatifs aux assurés domiciliés à Genève, effectués par des prestataires de soins *cantonaux* et *extracantonaux*.

⁴⁸ Avec, respectivement, pour Genève et pour la Suisse : 950 francs / 482 francs pour les médecins, 460 francs / 325 francs pour les médicaments, 116 francs / 55 francs pour les physiothérapeutes et 115 francs / 49 francs pour les laboratoires.

⁴⁹ Cette statistique porte sur les paiements effectués aux fournisseurs de prestations du canton pour des traitements fournis à des *patients cantonaux* et *extra-cantonaux*.

⁵⁰ Sans les frais de pharmacie.

⁵¹ Praticiens en médecine générale, en médecine interne générale et en pédiatrie.

⁵² Assurés recensés pour Genève selon le CAMS (frais directs).

⁵³ Le solde (22 %) revient aux traitements ambulatoires dispensés dans les permanences.

⁵⁴ Selon la statistique des cas de maladie du CAMS (frais directs), le nombre de consultations par assuré enregistré par les caisses est un peu plus élevé à Genève qu'en Suisse en 1996. A Genève, il se fixe à 6,6 (2,7 pour les médecins «généralistes», soit les praticiens en médecine générale, en médecine interne générale et en pédiatrie, 2,8 pour les «spécialistes» et 1,2 pour les permanences) et à 5,0 à l'échelon national.

⁵⁵ Selon l'ESS 1992 / 1993, le pourcentage de consultations durant les 12 derniers mois, pour des motifs de maladie ou d'accident, atteint 57 % à Genève, contre 48 % pour l'ensemble de la Suisse. En revanche, pour les consultations de routine ou préventives, l'écart Genève/Suisse est inexistant (50,5 % contre 50,4 %). Selon les enquêtes Bus Santé 2000 (1994), à Genève, la proportion de personnes qui ont consulté un médecin généraliste ou interniste au cours des 12 derniers mois est de 60 %, un pourcentage assez différent de celui correspondant aux consultations chez un spécialiste (49 %).

Références

- ANTILLE G. et al. *Un compte de la santé pour le canton de Genève, méthodologie et estimation pour 1991*, Etudes et documents n° 20, Office cantonal de la statistique, Genève, novembre 1995 (61 p.).
- CONCORDAT DES ASSUREURS-MALADIE SUISSES. *Statistique des assurés 1996*, Soleure, juillet 1997 (3 p.).
- DOMINIGHETTI G. Médecine ambulatoire : principal facteur de coût et d'inflation à la charge des assurés ?, *Médecine et hygiène*, 56 : 381-388, 1998.
- GILLIAND P. *Le rapport Gilliland sur le système de santé genevois*, Les Cahiers de la santé n° 7, Genève, décembre 1996 (400 p.).
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Coûts du système de santé 1995, Résultats définitifs 1994 et 1995, Evolution depuis 1960*, Berne, 1997 (57 p.).
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *1996 : hausse du coût de la santé*, Communiqué de presse, Berne, juin 1998 (9 p.).
- OFFICE FEDERAL DES ASSURANCES SOCIALES. *Statistique de l'assurance-maladie, assureurs reconnus par la Confédération 1994 / 1995*, Berne, avril 1997 (125 p.).
- OFFICE FEDERAL DES ASSURANCES SOCIALES. *Statistique de l'assurance-maladie, assureurs reconnus par la Confédération 1996*, Statistiques de la sécurité sociale, Berne, 1998 (105 p.).

Deuxième partie

Recueil de statistiques socio-sanitaires

1. Population.....	34
2. Etat de santé.....	60
3. Système de soins	134
4. Coûts et financement du système de santé	198
Liste des tableaux et des graphiques.....	221

Table des matières détaillée : voir pages 5 et 6.

Effectif et structure de la population

Les données relatives à l'effectif et à la structure de la population résidente du canton ont été élaborées par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) à partir des informations contenues dans le fichier informatisé de la population (registre des habitants) que gère l'Office cantonal de la population.

A l'exception des *demandeurs d'asile*, toutes les personnes résidant dans le canton sont prises en compte dans la statistique de l'OCSTAT, quelle que soit leur autorisation de séjour. A cette exception près, la définition de la population s'apparente à celle utilisée lors des recensements fédéraux de la population.

Objet de la statistique

Population résidente figurant dans le fichier de l'Office cantonal de la population.

Producteur de la statistique

Office cantonal de la statistique, qui exploite le fichier de l'Office cantonal de la population.

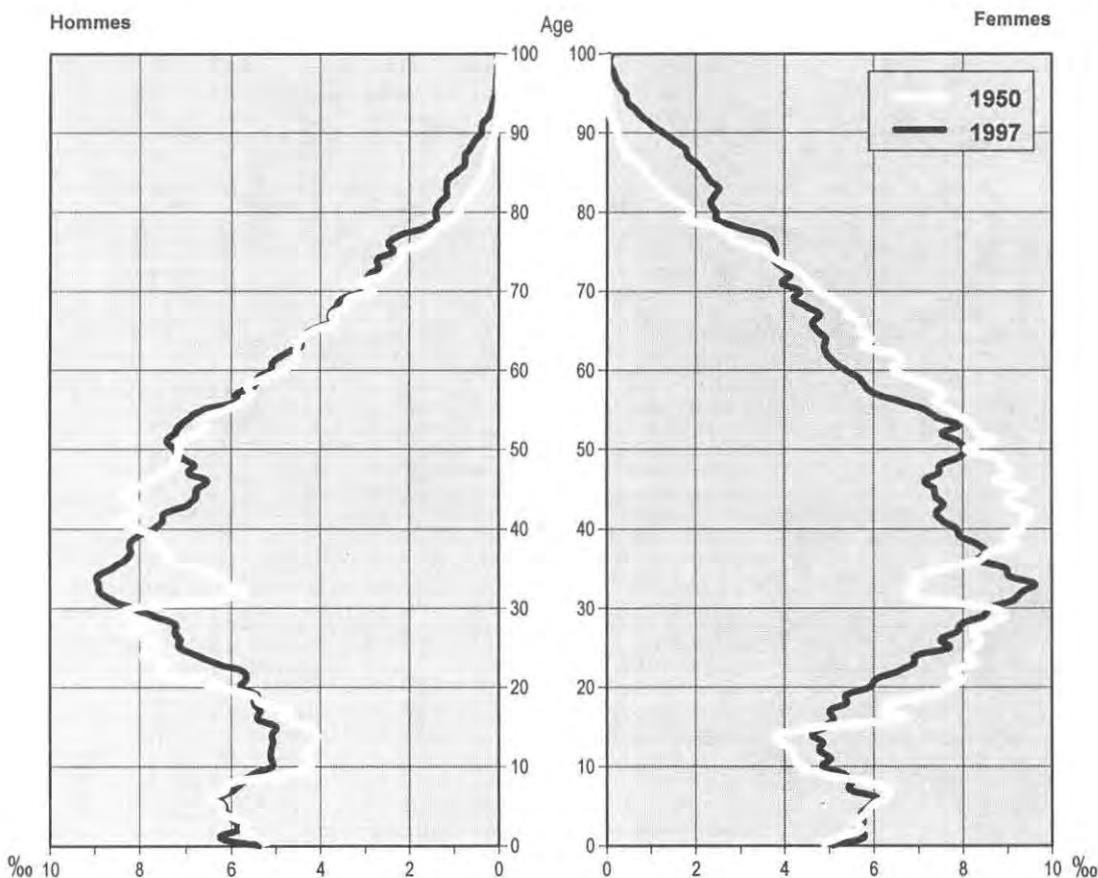
Références

Des informations plus complètes figurent dans l'*Annuaire statistique du canton de Genève* (dernière édition : 1997), dans la publication *Bilan démographique du canton de Genève en 1997* (collection : Données statistiques 1998/6), ou peuvent être obtenues directement à l'Office cantonal de la statistique.

G 1.01 Population résidente selon le sexe et l'âge

Canton

Répartition en pour mille



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

T 1.01 Population résidente selon le sexe et le groupe d'âges

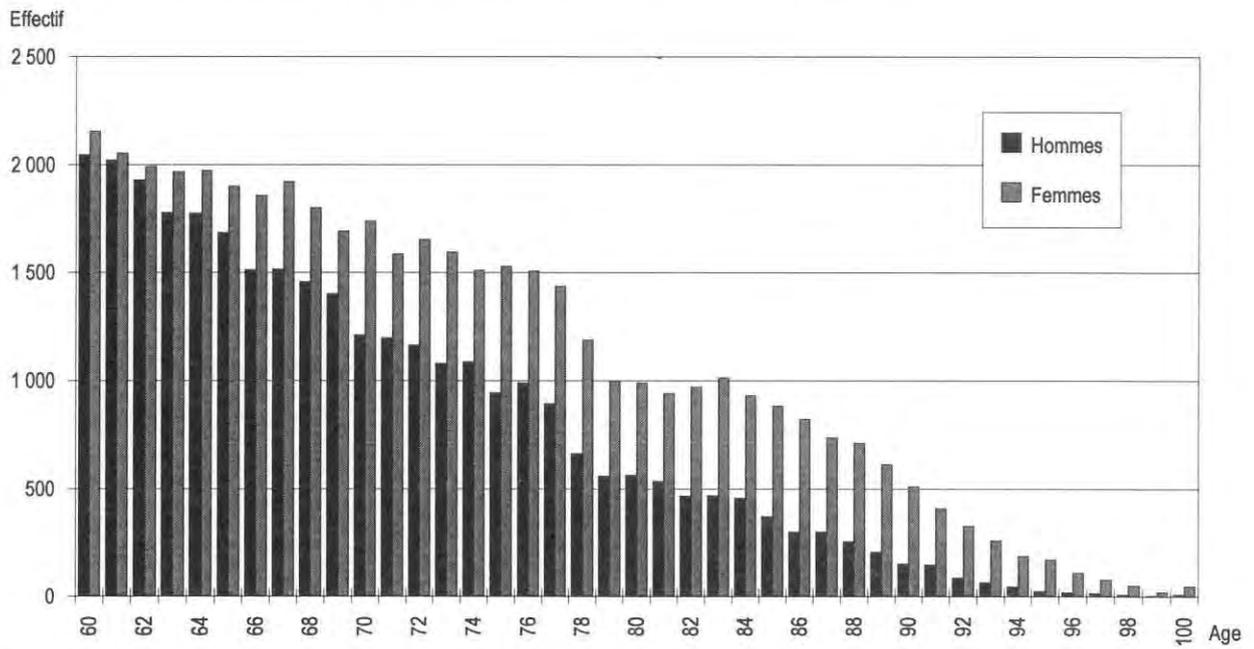
Situation au 31 décembre

Groupe d'âges (1)	Effectifs					Répartition en pour cent				
	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Hommes	186 388	188 438	189 961	190 754	190 914	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0 - 9	21 637	22 329	22 859	23 297	23 628	11,6	11,8	12,0	12,2	12,4
10 - 19	20 861	20 806	20 877	20 909	20 850	11,2	11,0	11,0	11,0	10,9
20 - 39	61 358	61 946	61 861	61 464	60 709	32,9	32,9	32,6	32,2	31,8
40 - 59	53 310	53 552	53 988	54 135	54 273	28,6	28,4	28,4	28,4	28,4
60 - 64	9 166	9 244	9 318	9 544	9 556	4,9	4,9	4,9	5,0	5,0
65 - 79	15 606	16 018	16 518	16 876	17 373	8,4	8,5	8,7	8,8	9,1
80 ou plus	4 450	4 543	4 540	4 529	4 525	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
0 - 19	42 498	43 135	43 736	44 206	44 478	22,8	22,9	23,0	23,2	23,3
20 - 64	123 834	124 742	125 167	125 143	124 538	66,4	66,2	65,9	65,6	65,2
65 ou plus	20 056	20 561	21 058	21 405	21 898	10,8	10,9	11,1	11,2	11,5
Femmes	204 788	207 171	209 120	209 645	209 946	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0 - 9	20 658	21 312	22 005	22 315	22 555	10,1	10,3	10,5	10,6	10,7
10 - 19	20 283	20 323	20 211	20 169	20 071	9,9	9,8	9,7	9,6	9,6
20 - 39	63 370	64 168	64 760	64 515	64 146	30,9	31,0	31,0	30,8	30,6
40 - 59	56 930	57 387	57 852	58 073	58 293	27,8	27,7	27,7	27,7	27,8
60 - 64	10 199	10 225	10 116	10 125	10 148	5,0	4,9	4,8	4,8	4,8
65 - 79	22 288	22 551	23 003	23 487	23 929	10,9	10,9	11,0	11,2	11,4
80 ou plus	11 060	11 205	11 173	10 961	10 804	5,4	5,4	5,3	5,2	5,1
0 - 19	40 941	41 635	42 216	42 484	42 626	20,0	20,1	20,2	20,3	20,3
20 - 64	130 499	131 780	132 728	132 713	132 587	63,7	63,6	63,5	63,3	63,2
65 ou plus	33 348	33 756	34 176	34 448	34 733	16,3	16,3	16,3	16,4	16,5
Total	391 176	395 609	399 081	400 399	400 860	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0 - 9	42 295	43 641	44 864	45 612	46 183	10,8	11,0	11,2	11,4	11,5
10 - 19	41 144	41 129	41 088	41 078	40 921	10,5	10,4	10,3	10,3	10,2
20 - 39	124 728	126 114	126 621	125 979	124 855	31,9	31,9	31,7	31,5	31,1
40 - 59	110 240	110 939	111 840	112 208	112 566	28,2	28,0	28,0	28,0	28,1
60 - 64	19 365	19 469	19 434	19 669	19 704	5,0	4,9	4,9	4,9	4,9
65 - 79	37 894	38 569	39 521	40 363	41 302	9,7	9,7	9,9	10,1	10,3
80 ou plus	15 510	15 748	15 713	15 490	15 329	4,0	4,0	3,9	3,9	3,8
0 - 19	83 439	84 770	85 952	86 690	87 104	21,3	21,4	21,5	21,7	21,7
20 - 64	254 333	256 522	257 895	257 856	257 125	65,0	64,8	64,6	64,4	64,1
65 ou plus	53 404	54 317	55 234	55 853	56 631	13,7	13,7	13,8	13,9	14,1

(1) En années révolues.

Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

G 1.02 Population résidante âgée de 60 ans ou plus, selon le sexe et l'âge, à fin 1997



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

T 1.02 Population résidante âgée de 65 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges

Situation au 31 décembre

Groupe d'âges (1)	Effectifs					Répartition en pour cent				
	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Hommes	20 056	20 561	21 058	21 405	21 898	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
65 - 69	6 814	7 034	7 218	7 312	7 577	34,0	34,2	34,3	34,2	34,6
70 - 74	5 451	5 652	5 696	5 683	5 742	27,2	27,5	27,0	26,5	26,2
75 - 79	3 341	3 332	3 604	3 881	4 054	16,7	16,2	17,1	18,1	18,5
80 - 84	2 582	2 596	2 529	2 526	2 495	12,9	12,6	12,0	11,8	11,4
85 - 89	1 346	1 409	1 465	1 435	1 437	6,7	6,9	7,0	6,7	6,6
90 ou plus	522	538	546	568	593	2,6	2,6	2,6	2,7	2,7
Femmes	33 348	33 756	34 176	34 448	34 733	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
65 - 69	8 830	8 875	9 020	9 162	9 178	26,5	26,3	26,4	26,6	26,4
70 - 74	7 746	8 010	8 084	8 029	8 089	23,2	23,7	23,7	23,3	23,3
75 - 79	5 712	5 666	5 899	6 296	6 662	17,1	16,8	17,3	18,3	19,2
80 - 84	5 545	5 469	5 265	5 011	4 847	16,6	16,2	15,4	14,5	14,0
85 - 89	3 616	3 756	3 841	3 841	3 772	10,8	11,1	11,2	11,2	10,9
90 ou plus	1 899	1 980	2 067	2 109	2 185	5,7	5,9	6,0	6,1	6,3
Total	53 404	54 317	55 234	55 853	56 631	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
65 - 69	15 644	15 909	16 238	16 474	16 755	29,3	29,3	29,4	29,5	29,6
70 - 74	13 197	13 662	13 780	13 712	13 831	24,7	25,2	24,9	24,6	24,4
75 - 79	9 053	8 998	9 503	10 177	10 716	17,0	16,6	17,2	18,2	18,9
80 - 84	8 127	8 065	7 794	7 537	7 342	15,2	14,8	14,1	13,5	13,0
85 - 89	4 962	5 165	5 306	5 276	5 209	9,3	9,5	9,6	9,4	9,2
90 ou plus	2 421	2 518	2 613	2 677	2 778	4,5	4,6	4,7	4,8	4,9

(1) En années révolues.

Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

Espérance de vie, ordre de survie et table de mortalité

Les données relatives à l'espérance de vie et à l'ordre de survie ont été élaborées par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) à partir des résultats de la statistique fédérale de l'état civil (décès) et des recensements fédéraux de la population.

L'espérance de vie et l'ordre de survie sont deux des fonctions d'une table de mortalité.

L'*espérance de vie* à un âge x mesure le nombre moyen d'années restant à vivre pour les survivants atteignant cet âge x , selon les conditions de mortalité de la table. L'*espérance de vie à la naissance* est un cas particulier de l'espérance de vie; elle représente la durée moyenne de la vie d'individus soumis à partir de leur naissance à la mortalité définie par les valeurs de la table.

L'*ordre de survie* indique le nombre de survivants à divers âges exacts, c'est-à-dire le nombre d'individus qui atteindraient respectivement chacun de ces âges, dans une «génération» d'effectif initial donné (10 000 personnes de chaque sexe), soumise à la mortalité étudiée (ici, au cours d'une période d'observation donnée).

Notons aussi que l'*indice de surmortalité masculine* est calculé en faisant le rapport, multiplié par 100, de la probabilité de décès du sexe masculin entre les âges x et $x+n$ à la probabilité de décès du sexe féminin entre les mêmes âges. A titre illustratif, à 20 ans, pour un homme, la probabilité de décéder avant l'âge de 25 ans est 3,5 fois plus élevée que pour une femme. L'indice de surmortalité masculine est donc ici de 350 (cf. la table de mortalité de la population genevoise pour la période 1989 / 1992).

Objet de la statistique

Décès enregistrés par les offices de l'état civil (décès de personnes domiciliées dans le canton, quel que soit le lieu du décès); population résidante dénombrée lors du recensement fédéral.

Producteur de la statistique

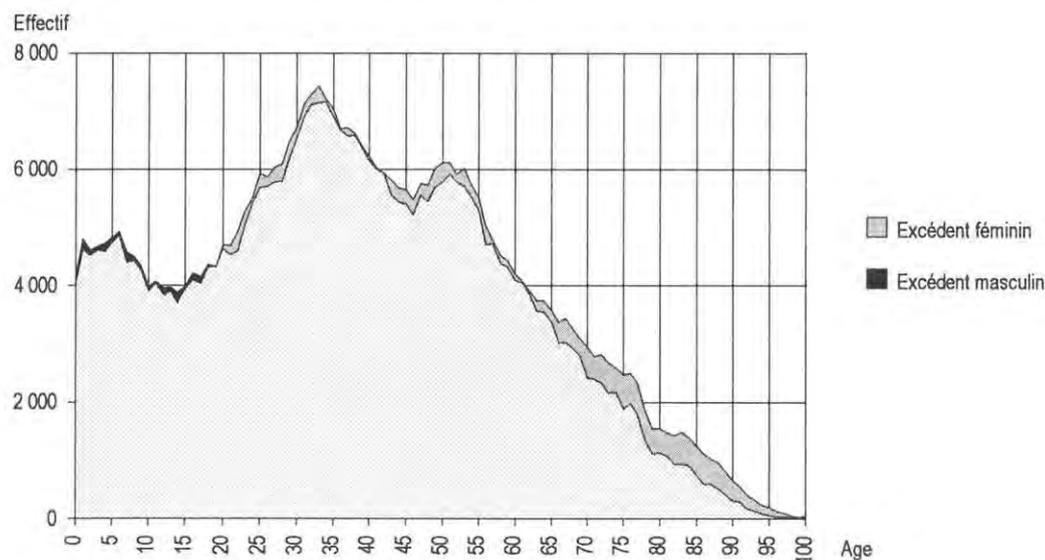
Office fédéral de la statistique pour la statistique des décès (périodicité annuelle) et les recensements (périodicité décennale).

Références

Des informations plus complètes peuvent être obtenues directement à l'Office cantonal de la statistique.

G 1.03 Population résidante selon le sexe et l'âge, à fin 1997

Canton



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

T 1.03 Espérance de vie et ordre de survie (1) selon le sexe et l'âge

Age(x)	Hommes				Age(y)	Femmes			
	1899 / 1902	1929 / 1932	1959 / 1962	1989 / 1992		1899 / 1902	1929 / 1932	1959 / 1962	1989 / 1992
Espérance de vie à l'âge considéré, en années									
0	46,5	58,4	69,0	74,5	0	51,3	63,5	75,3	81,6
1	51,8	60,9	69,8	74,1	1	56,3	65,0	75,6	81,1
5	51,3	57,8	66,2	70,2	5	55,7	61,9	71,8	77,2
10	47,3	53,3	61,4	65,2	10	51,8	57,4	67,0	72,2
20	38,6	44,3	51,9	55,5	20	43,6	48,3	57,2	62,4
30	30,8	35,9	42,4	46,3	30	35,8	39,7	47,4	52,7
40	23,8	27,6	33,0	37,2	40	28,1	31,1	37,8	43,1
50	17,5	20,0	24,2	28,1	50	20,6	22,9	28,7	33,6
60	12,2	13,7	16,6	19,8	60	13,9	15,6	20,1	24,7
70	7,7	8,5	10,4	12,8	70	8,3	9,6	12,5	16,4
80	4,2	4,6	5,8	7,2	80	4,3	4,9	6,7	9,2
90	2,3	2,4	2,8	3,4	90	2,4	2,8	3,1	4,0

Table de survie à l'âge considéré :
nombre de survivants (2) pour un effectif initial
de 10 000 personnes

0	10 000	10 000	10 000	10 000	0	10 000	10 000	10 000	10 000
1	8 803	9 433	9 756	9 923	1	8 947	9 623	9 829	9 941
5	8 224	9 282	9 694	9 906	5	8 424	9 480	9 797	9 933
10	8 062	9 197	9 659	9 897	10	8 253	9 404	9 776	9 926
20	7 826	9 012	9 581	9 858	20	7 952	9 251	9 746	9 899
30	7 348	8 664	9 471	9 695	30	7 516	8 960	9 692	9 850
40	6 558	8 210	9 319	9 501	40	6 989	8 608	9 601	9 776
50	5 471	7 409	8 943	9 233	50	6 297	8 053	9 341	9 625
60	3 974	5 902	7 911	8 581	60	5 188	6 944	8 827	9 271
70	2 225	3 784	5 927	7 087	70	3 423	5 002	7 577	8 520
80	718	1 381	2 920	4 477	80	1 236	2 171	4 747	6 776
90	49	118	493	1 243	90	97	231	1 121	3 053

Explication des symboles:

x : âge des personnes du sexe masculin.

y : âge des personnes du sexe féminin.

(1) Valeurs calculées autour des années de recensement 1900, 1930, 1960, 1990.

(2) Nombre de survivants à l'âge x ou y.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique - Recensements fédéraux de la population - Statistique du mouvement naturel de la population

T 1.04 Table de mortalité de la population genevoise,
en 1989 / 1992

Age(x,y)	Hommes					Femmes					I(x,x+n)
	q(x,n)	p(x,n)	S(x)	d(x,n)	e(x)	q(y,n)	p(y,n)	S(y)	d(y,n)	e(y)	
0	0,00765	0,99235	10 000	77	74,5	0,00591	0,99409	10 000	59	81,6	130
1	0,00171	0,99829	9 923	17	74,1	0,00076	0,99924	9 941	8	81,1	224
5	0,00093	0,99907	9 906	9	70,2	0,00069	0,99931	9 933	7	77,2	134
10	0,00101	0,99899	9 897	10	65,2	0,00053	0,99947	9 926	5	72,2	190
15	0,00300	0,99700	9 887	30	60,3	0,00227	0,99773	9 921	23	67,3	132
20	0,00647	0,99353	9 858	64	55,5	0,00185	0,99815	9 899	18	62,4	350
25	0,01006	0,98994	9 794	98	50,8	0,00309	0,99691	9 880	31	57,5	325
30	0,01023	0,98977	9 695	99	46,3	0,00430	0,99570	9 850	42	52,7	238
35	0,00992	0,99008	9 596	95	41,8	0,00320	0,99680	9 808	31	47,9	310
40	0,01259	0,98741	9 501	120	37,2	0,00552	0,99448	9 776	54	43,1	228
45	0,01581	0,98419	9 381	148	32,6	0,01001	0,98999	9 722	97	38,3	158
50	0,02771	0,97229	9 233	256	28,1	0,01536	0,98464	9 625	148	33,6	180
55	0,04413	0,95587	8 977	396	23,8	0,02176	0,97824	9 477	206	29,1	203
60	0,06760	0,93240	8 581	580	19,8	0,03196	0,96804	9 271	296	24,7	212
65	0,11426	0,88574	8 001	914	16,1	0,05069	0,94931	8 975	455	20,5	225
70	0,16393	0,83607	7 087	1 162	12,8	0,08222	0,91778	8 520	701	16,4	199
75	0,24433	0,75567	5 925	1 448	9,8	0,13341	0,86659	7 819	1 043	12,7	183
80	0,37701	0,62299	4 477	1 688	7,2	0,23933	0,76067	6 776	1 622	9,2	158
85	0,55437	0,44563	2 789	1 546	5,0	0,40765	0,59235	5 154	2 101	6,3	136
90	0,76078	0,23922	1 243	946	3,4	0,68291	0,31709	3 053	2 085	4,0	111
95	0,88442	0,11558	297	263	[]	0,85791	0,14209	968	831	[]	103
100 ou +	1,00000	0,00000	34	34	[]	1,00000	0,00000	138	138	[]	100

Explication des symboles :

x : âge des personnes du sexe masculin.

y : âge des personnes du sexe féminin.

q(x,n); q(y,n) : probabilité qu'une personne d'âge x ou y meure avant d'atteindre l'âge x+n ou y+n.

p(x,n); p(y,n) : probabilité qu'une personne d'âge x ou y soit encore en vie à l'âge x+n ou y+n.

S(x); S(y) : nombre de survivants à l'âge x ou y.

d(x,n); d(y,n) : nombre de décès entre les âges x et x+n ou y et y+n.

e(x); e(y) : vie moyenne à l'âge x ou y (espérance de vie).

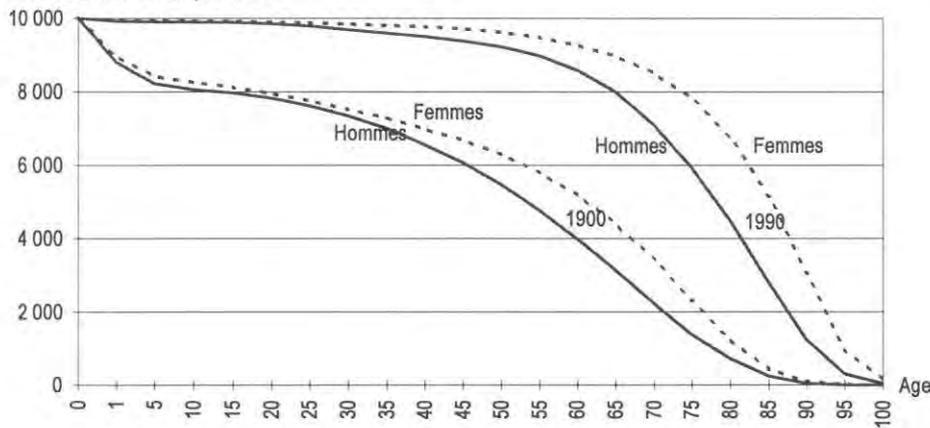
I(x, x+n) : indice de surmortalité masculine entre les âges x et x+n, en %.

L'indice n représente l'intervalle entre chaque âge (n = 1 à l'âge 0; n = 4 à l'âge 1; n = 5 dès l'âge 5).

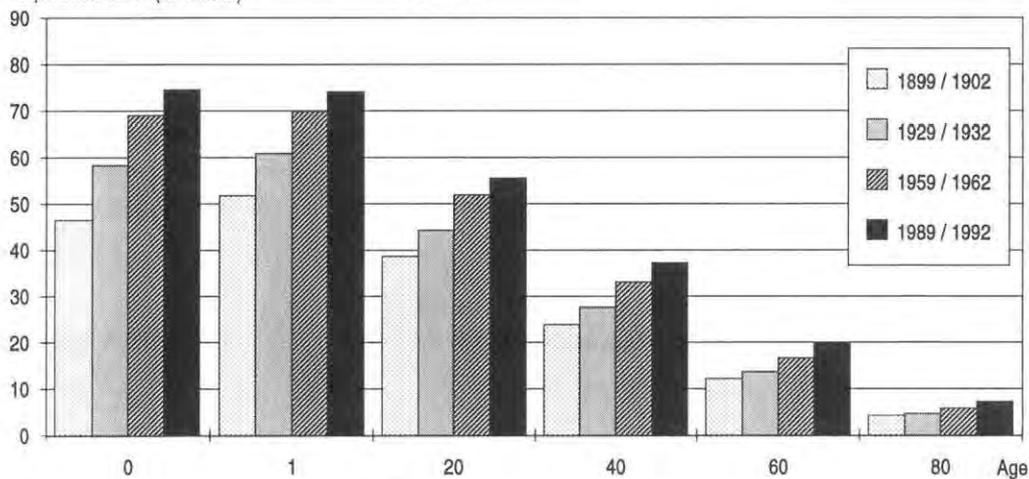
Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique - Recensement fédéral de la population - Statistique du mouvement naturel de la population

G 1.04 Nombre de survivants à divers âges, selon le sexe, autour des recensements de 1900 et 1990

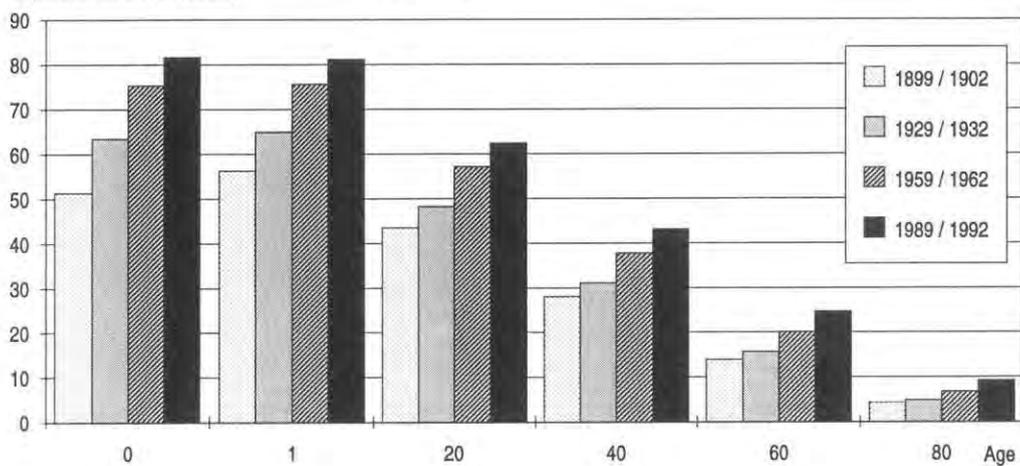
Effectif initial de 10 000 personnes

**G 1.05 Espérance de vie, à divers âges, autour des recensements de 1900, 1930, 1960 et 1990**

Espérance de vie (en année)

Hommes

Espérance de vie (en année)

Femmes

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique - Recensements fédéraux de la population - Statistique du mouvement naturel de la population.

Naissances et fécondité générale

La statistique des naissances est tirée de la statistique fédérale de l'état civil; elle concerne tous les enfants, tant nés vivants que mort-nés.

Est réputé *enfant né vivant*, au sens de l'article 46 du code civil suisse, et doit être déclaré comme tel, tout enfant qui, après son expulsion complète (tête, tronc, membres) du corps de la mère, respire ou chez lequel on observe au moins des battements du coeur, et dont la taille dépasse 30 cm.

Est réputé *enfant mort-né*, au sens de l'article 46 du code civil suisse, et doit être déclaré comme tel, tout enfant qui, après son expulsion complète (tête, tronc, membres) du corps de la mère, ne respire pas, chez lequel on n'observe pas non plus de battement du coeur, et dont la taille dépasse 30 cm.

Dans tous les autres cas où la taille d'un produit de conception ne dépasse pas 30 cm, il s'agit d'un *avortement* ou d'une *fausse couche*, que se manifestent ou non des signes de vie. Par principe, il n'est pas fait de déclaration dans de telles circonstances. C'est pourquoi la statistique de l'état civil ne donne aucun renseignement sur le nombre d'avortements.

Les résultats présentés dans cette section ne concernent que les naissances vivantes. L'âge de la mère au moment de la naissance est l'*âge atteint en cours d'année* (différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance de la mère), à l'exception du tableau T 1.07. Le *rang de la naissance* n'est connu que pour les naissances de mères mariées; il concerne uniquement les enfants nés vivants lors du mariage en cours (y compris ceux que le couple aurait pu avoir en commun avant le mariage).

On parle de *fécondité générale* lorsqu'on rapporte l'ensemble des enfants nés vivants (dans le mariage ou hors mariage) à l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (quel que soit l'état matrimonial de celles-ci). Les *taux de fécondité générale par âge* sont calculés en rapportant le nombre d'enfants nés vivants d'une mère d'âge x à l'effectif des femmes du même âge; ces taux sont exprimés en pour mille. L'*indicateur conjoncturel de la fécondité* est obtenu en faisant l'addition des taux par âge; il a valeur de descendance finale dans la génération théorique observée une année donnée et est exprimé en nombre moyen d'enfants par femme.

Objet de la statistique

Naissances enregistrées par les offices de l'état civil (enfants nés de mères domiciliées dans le canton, quel que soit le lieu de l'événement).

Producteurs de la statistique

Office fédéral de la statistique, pour les nombres bruts; Office cantonal de la statistique, pour les données élaborées.

Références

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Mouvement de la population en Suisse*, Berne, 19xx (édition annuelle).

**T 1.05 Taux de fécondité par groupe d'âges quinquennal
et indicateur conjoncturel de la fécondité**

Canton

	Taux de fécondité par groupe d'âges (1)							Indicateur conjoncturel de la fécondité (2)
	Moins de 20 ans	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 ans ou plus	
1971	49,7	360,0	544,8	361,2	142,5	33,1	3,1	1,49
1975	25,9	267,3	504,4	308,0	110,7	20,8	0,8	1,24
1980	16,4	222,6	470,7	346,6	128,5	20,2	2,0	1,21
1985	17,5	169,7	466,7	379,6	147,7	22,3	1,0	1,20
1990	13,8	191,9	455,6	463,8	217,0	46,4	1,8	1,39
1991	22,5	196,2	512,2	490,1	224,7	41,2	1,2	1,49
1992	13,4	185,8	501,0	491,8	215,4	48,8	0,9	1,46
1993	17,0	171,1	479,8	493,8	224,0	43,2	1,5	1,43
1994	13,3	155,5	470,9	475,0	239,0	51,4	0,0	1,41
1995	13,5	165,7	440,9	488,3	234,6	43,9	2,2	1,39
1996	17,6	155,6	447,2	507,9	264,1	55,4	3,7	1,45

(1) Nombre moyen d'enfants nés vivants pour 1 000 femmes de chaque groupe d'âges (âge atteint en cours d'année).

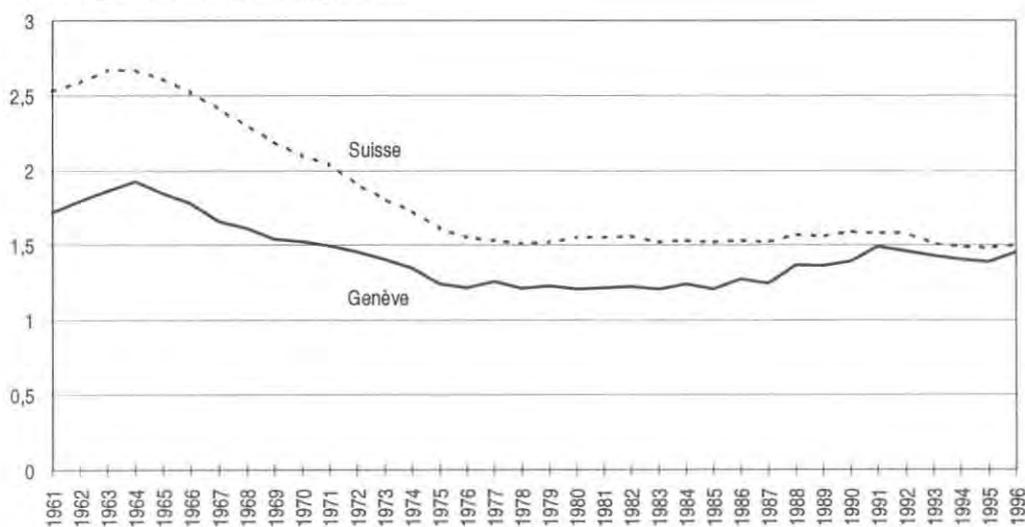
(2) Nombre moyen d'enfants par femme.

Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population / Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

G 1.06 Indicateur conjoncturel de la fécondité, à Genève et en Suisse

Suisse / Canton

Nombre moyen de naissances vivantes par femme



Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique - Recensements fédéraux de la population - Statistique du mouvement naturel de la population.

T 1.06 Naissances vivantes selon le sexe de l'enfant ou l'état matrimonial de la mère

Chiffres annuels

	Total	Sexe de l'enfant		Etat matrimonial de la mère		Rapport de masculinité (1)	Répartition en pour mille (2)	
		Garçons	Filles	Mariée	Non mariée		Mère mariée	Mère non mariée
1975	3 721	1 898	1 823	3 571	150	104,1	960	40
1976	3 603	1 812	1 791	3 470	133	101,2	963	37
1977	3 664	1 881	1 783	3 462	202	105,5	945	55
1978	3 537	1 804	1 733	3 363	174	104,1	951	49
1979	3 592	1 843	1 749	3 360	232	105,4	935	65
1980	3 530	1 806	1 724	3 283	247	104,8	930	70
1981	3 562	1 835	1 727	3 293	269	106,3	924	76
1982	3 628	1 831	1 797	3 309	319	101,9	912	88
1983	3 619	1 875	1 744	3 331	288	107,5	920	80
1984	3 768	1 943	1 825	3 442	326	106,5	913	87
1985	3 693	1 917	1 776	3 361	332	107,9	910	90
1986	3 934	1 975	1 959	3 569	365	100,8	907	93
1987	3 864	1 987	1 877	3 501	363	105,9	906	94
1988	4 254	2 158	2 096	3 838	416	103,0	902	98
1989	4 268	2 194	2 074	3 912	356	105,8	917	83
1990	4 377	2 298	2 079	3 940	437	110,5	900	100
1991	4 739	2 401	2 338	4 243	496	102,7	895	105
1992	4 695	2 385	2 310	4 239	456	103,2	903	97
1993	4 655	2 403	2 252	4 187	468	106,7	899	101
1994	4 635	2 376	2 259	4 113	522	105,2	887	113
1995	4 629	2 363	2 266	4 127	502	104,3	892	108
1996	4 853	2 519	2 334	4 298	555	107,9	886	114

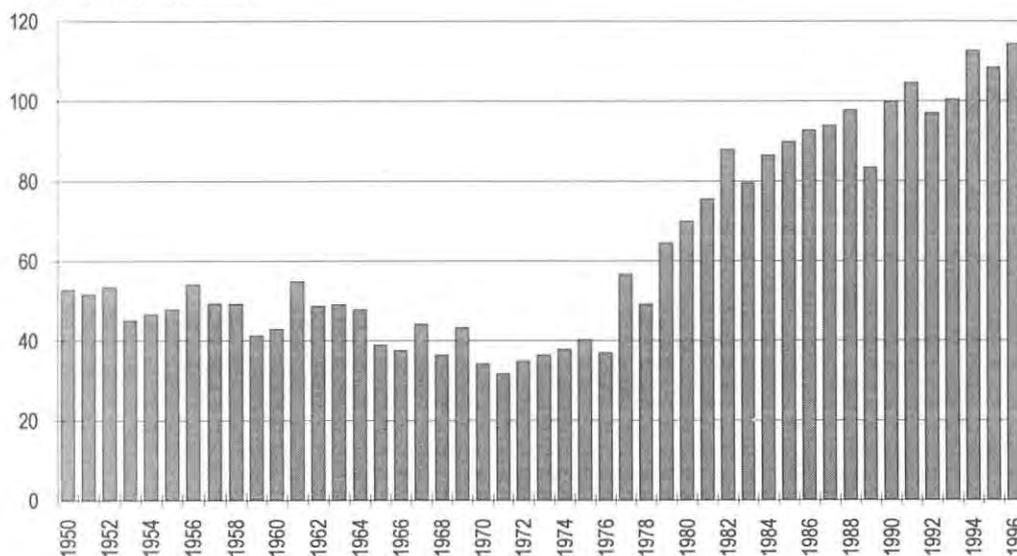
(1) Nombre de garçons pour 100 filles.

(2) Par rapport au total des naissances.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

G 1.07 Proportion de naissances hors mariage, en pour mille

Pour mille naissances vivantes



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 1.07 Naissances vivantes selon l'âge de la mère (1)

Totaux annuels

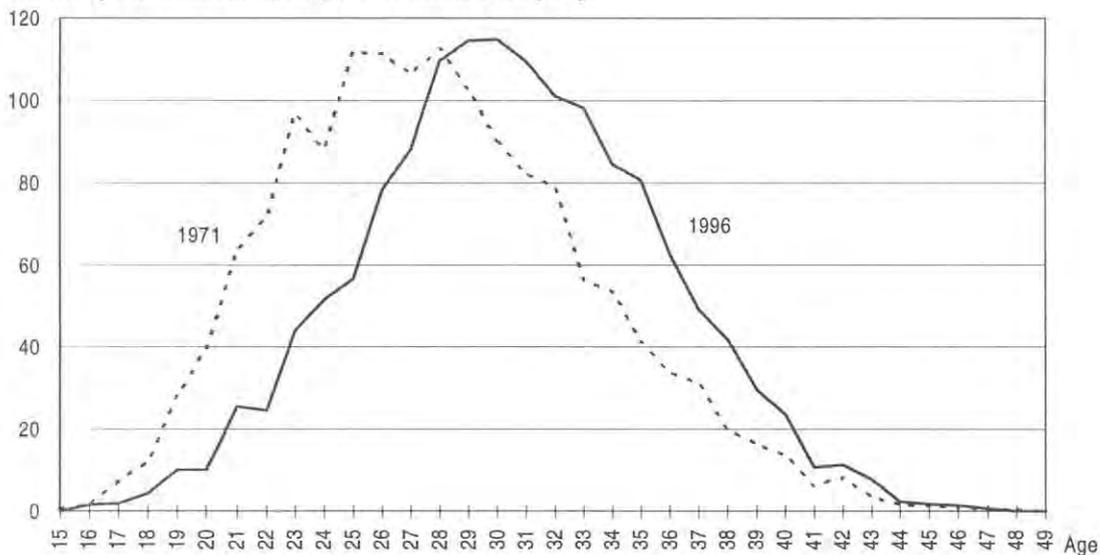
	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 ans ou plus	Total
1975	81	799	1 592	942	262	43	2	3 721
1976	70	751	1 466	1 018	255	39	4	3 603
1977	64	773	1 433	1 074	300	44	-	3 688
1978	64	694	1 378	1 056	286	54	5	3 537
1979	59	729	1 342	1 086	326	45	5	3 592
1980	56	709	1 320	1 039	360	41	5	3 530
1981	83	700	1 309	1 045	367	55	3	3 562
1982	65	698	1 343	1 071	404	45	2	3 628
1983	60	647	1 377	1 089	385	57	4	3 619
1984	61	714	1 438	1 044	446	61	4	3 768
1985	67	626	1 444	1 068	434	53	1	3 693
1986	59	659	1 540	1 132	469	74	1	3 934
1987	51	607	1 480	1 202	440	79	5	3 864
1988	58	679	1 669	1 260	502	84	2	4 254
1989	31	591	1 642	1 344	561	95	4	4 268
1990	42	636	1 599	1 380	603	115	2	4 377
1991	69	642	1 815	1 486	619	107	1	4 739
1992	45	604	1 789	1 538	596	121	2	4 695
1993	66	549	1 703	1 631	596	106	4	4 655
1994	49	502	1 673	1 596	699	116	-	4 635
1995	47	513	1 571	1 699	687	107	5	4 629
1996	48	496	1 567	1 826	777	133	6	4 853

(1) En années révolues au moment de la naissance.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

G 1.08 Taux de fécondité par âge, en 1971 et 1996

Nombre moyen de naissances vivantes pour 1 000 femmes de chaque âge



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population / Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

T 1.08 Naissances vivantes de mère mariée selon le rang de naissance

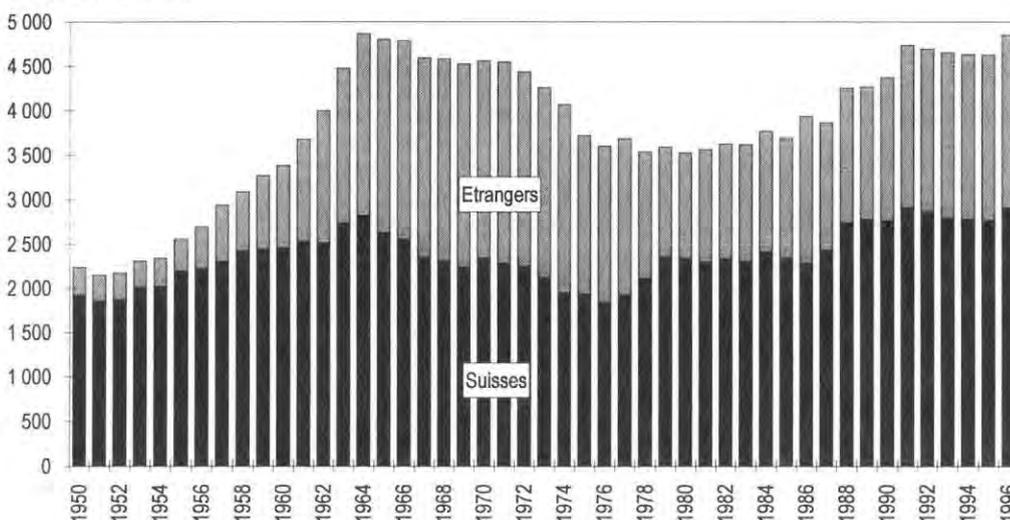
Chiffres annuels

	Effectifs						Répartition en pour mille					
	Rang de naissance					Total	Rang de naissance					Total
	1	2	3	4	5 ou plus		1	2	3	4	5 ou plus	
1975	1 882	1 409	242	29	9	3 571	527	395	68	8	3	1 000
1976	1 880	1 334	212	35	9	3 470	542	384	61	10	3	1 000
1977	1 768	1 389	258	38	9	3 462	511	401	75	11	3	1 000
1978	1 767	1 299	237	42	18	3 363	525	386	70	12	5	1 000
1979	1 795	1 260	265	26	14	3 360	534	375	79	8	4	1 000
1980	1 795	1 240	204	34	10	3 283	547	378	62	10	3	1 000
1981	1 797	1 207	225	51	13	3 293	546	367	68	15	4	1 000
1982	1 800	1 212	240	51	6	3 309	544	366	73	15	2	1 000
1983	1 878	1 142	260	42	9	3 331	564	343	78	13	3	1 000
1984	1 950	1 197	244	37	14	3 442	567	348	71	11	4	1 000
1985	1 905	1 149	251	46	10	3 361	567	342	75	14	3	1 000
1986	1 958	1 291	258	45	17	3 569	549	362	72	13	5	1 000
1987	1 852	1 267	310	56	16	3 501	529	362	89	16	5	1 000
1988	2 104	1 341	321	54	18	3 838	548	349	84	14	5	1 000
1989	2 055	1 418	351	69	19	3 912	525	362	90	18	5	1 000
1990	1 980	1 463	397	79	21	3 940	503	371	101	20	5	1 000
1991	2 158	1 598	375	79	33	4 243	509	377	88	19	8	1 000
1992	2 100	1 600	426	83	30	4 239	495	377	100	20	7	1 000
1993	2 071	1 577	433	82	24	4 187	495	377	103	20	6	1 000
1994	2 014	1 564	410	90	35	4 113	490	380	100	22	9	1 000
1995	2 016	1 608	376	96	31	4 127	488	390	91	23	8	1 000
1996	2 075	1 665	448	76	34	4 298	483	387	104	18	8	1 000

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

G 1.09 Naissances vivantes selon l'origine de l'enfant

Nombre de naissances



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 1.09 Naissances vivantes par jour de la semaine

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total
Effectifs								
1979	408	546	524	510	563	539	502	3 592
1980	453	503	504	516	546	517	491	3 530
1981	462	500	528	503	552	514	503	3 562
1982	457	503	550	506	528	565	519	3 628
1983	426	499	522	523	594	517	538	3 619
1984	493	536	513	591	565	548	522	3 768
1985	448	531	556	491	581	561	525	3 693
1986	490	556	556	557	633	590	552	3 934
1987	471	539	579	576	596	572	531	3 864
1988	530	598	636	635	662	574	619	4 254
1989	551	586	624	624	682	627	574	4 268
1990	560	618	664	627	675	633	600	4 377
1991	632	655	698	715	722	715	602	4 739
1992	619	656	649	696	758	657	660	4 695
1993	586	651	707	706	667	665	673	4 655
1994	562	628	658	689	734	675	689	4 635
1995	596	643	741	677	674	701	597	4 629
1996	597	729	702	759	734	679	653	4 853
Total 1979-1996	9 341	10 477	10 911	10 901	11 466	10 849	10 350	74 295
Répartition de 700 naissances annuelles, par jour (1)								
1979	80	105	102	100	110	105	98	700
1980	90	100	99	101	109	103	98	700
1981	91	99	104	99	107	101	99	700
1982	88	97	106	98	102	107	100	700
1983	83	97	101	101	115	100	102	700
1984	90	98	96	110	106	102	98	700
1985	85	101	104	93	110	107	100	700
1986	87	99	99	98	113	105	98	700
1987	86	98	105	105	106	104	96	700
1988	88	99	105	105	110	93	100	700
1989	89	96	103	103	112	103	94	700
1990	90	97	106	101	108	102	96	700
1991	94	97	101	106	107	106	89	700
1992	93	98	97	102	111	98	99	700
1993	88	98	107	106	101	98	101	700
1994	85	95	100	104	111	102	102	700
1995	89	98	112	103	102	106	91	700
1996	87	104	100	110	106	98	95	700
Moyenne 1979 / 1996	88	99	103	103	108	102	98	700

(1) Nombre moyen de naissances par jour de la semaine = 100.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

Accouchements

L'accouchement est défini comme l'expulsion ou l'extraction d'un produit de conception. L'issue de l'accouchement peut être une ou plusieurs naissances, qu'il s'agisse d'enfants nés vivants ou de mort-nés. On parle d'*accouchement simple* s'il n'y a qu'une naissance et d'*accouchement multiple* (ou gémellaire) s'il y a plusieurs naissances.

Les accouchements retenus ici sont ceux survenus dans la Division d'obstétrique de l'Hôpital cantonal universitaire et dans les cliniques privées du canton (quel que soit le lieu de domicile de la mère au moment de l'accouchement).

Objet de la statistique

Accouchements.

Producteur de la statistique

Office cantonal de la statistique, à partir de données primaires élaborées par l'Hôpital cantonal (Hôpitaux universitaires de Genève) et le Service du médecin cantonal.

T 1.10 Accouchements (1) pratiqués dans le canton

Totaux annuels

	Cliniques privées						Maternité	Sages-femmes (4)	Total
	Générale-Beaulieu (2)	Bois-Gentil (3)	Grangettes	La Tour	Autres	Total			
1980	///	366	721	670	31	1 788	2 205	27	4 020
1981	///	261	793	701	37	1 792	2 220	40	4 052
1982	///	255	803	627	6	1 691	2 289	21	4 001
1983	///	211	860	718	1	1 790	2 276	34	4 100
1984	///	225	893	749	-	1 867	2 407	32	4 306
1985	///	194	882	787	-	1 863	2 317	24	4 204
1986	///	167	1 074	775	-	2 016	2 437	33	4 486
1987	///	170	1 124	797	-	2 091	2 378	25	4 494
1988	///	217	1 268	905	-	2 390	2 533	32	4 955
1989	///	160	1 368	1 090	-	2 618	2 456	38	5 112
1990	///	132	1 498	1 072	-	2 702	2 567	44	5 313
1991	///	128	1 656	1 024	-	2 808	2 829	42	5 679
1992	///	...	1 690	1 018	-	2 708	2 809	48	5 565
1993	///	///	1 663	1 012	-	2 675	2 751	32	5 458
1994	///	///	1 612	987	-	2 599	2 687	46	5 332
1995	...	///	1 561	892	-	2 453	2 827	28	5 308
1996	204	///	1 407	897	-	2 508	2 940	23	5 471

(1) Nombre de parturientes.

(2) Ouverture d'une unité d'obstétrique au 1er octobre 1995.

(3) Etablissement fermé en 1992.

(4) Accouchements à domicile.

Source : Service du médecin cantonal / Hôpitaux universitaires de Genève, Hôpital cantonal

T 1.11 Accouchements, naissances et interventions médicales à la Division d'obstétrique de l'Hôpital cantonal

Totaux annuels

	Accouchements	Naissances	Grossesses multiples	Nouveaux-nés de moins de 2,5 kilos	Césariennes	Forceps et ventouses	Péridurales	Narcoses
1980	2 205	2 231	26	169	260	383	611	197
1981	2 220	2 248	26	173	291	468	648	181
1982	2 289	2 319	29	169	286	411	557	196
1983	2 276	2 312	36	172	245	400	582	149
1984	2 407	2 443	36	205	256	484	653	177
1985	2 317	2 350	32	182	219	468	657	167
1986	2 437	2 469	31	174	230	523	799	171
1987	2 378	2 419	39	232	269	462	819	192
1988	2 533	2 570	35	216	268	540	1 030	181
1989	2 456	2 497	37	197	226	522	1 008	146
1990	2 567	2 621	50	234	268	551	1 041	160
1991	2 829	2 881	47	261	270	523	1 009	174
1992	2 809	2 872	62	238	306	469	1 001	181
1993	2 751	2 793	42	226	300	479	1 095	171
1994	2 687	2 739	50	229	301	505	1 159	182
1995	2 827	2 872	43	230	353	512	1 418	171
1996	2 940	2 983	42	224	410	556	1 439	159

Source : Hôpitaux universitaires de Genève, Hôpital cantonal

Interruptions volontaires de grossesse

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) peut être pratiquée à Genève pour autant que certaines conditions soient réunies (cf. Code pénal suisse, articles 120 et 121) et qu'une procédure réglementée par la législation genevoise soit suivie (cf. règlement E 4 10.04, articles 1 à 15).

Le Service du médecin cantonal (SMC), rattaché au Département de l'action sociale et de la santé, est l'autorité compétente chargée de recueillir les *avis conformes* établis par les médecins autorisés à délivrer des autorisations permettant le recours à l'IVG.

Le SMC centralise également le nombre d'IVG pratiquées dans les établissements hospitaliers genevois, tant publics que privés. Cette statistique est exhaustive et couvre l'ensemble des IVG légalement pratiquées sur le territoire cantonal.

Bien que les avis conformes et les IVG puissent être ventilés selon l'origine et le domicile de la personne, ils ne peuvent se rapporter directement à la population résidente. En effet, les chiffres n'incluent ni les avis conformes de femmes domiciliées à Genève mais émis hors du canton, ni les IVG pratiquées hors du canton sur des femmes domiciliées à Genève.

Comme les avis conformes enregistrés par le SMC ne sont pas reconnus en dehors du canton de Genève, la différence entre le total des avis conformes et celui des IVG correspond au nombre de renoncations à l'IVG après obtention de l'avis conforme.

Objet de la statistique

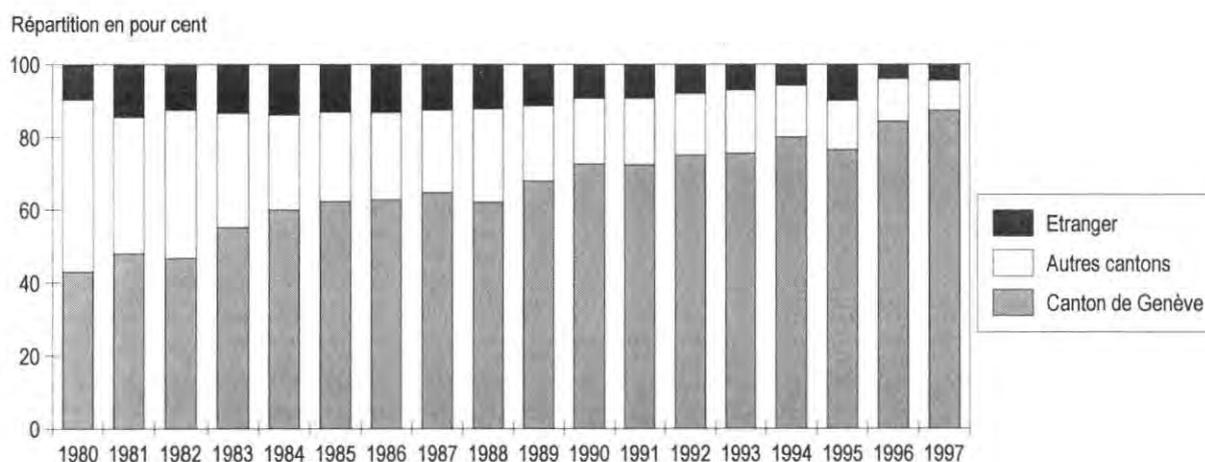
Avis conformes recueillis par le Service du médecin cantonal et interruptions volontaires de grossesse pratiquées dans les établissements hospitaliers genevois.

Producteur de la statistique

Service du médecin cantonal.

G 1.10 Interruptions volontaires de grossesse selon le domicile de la patiente

Canton



Source : Service du médecin cantonal

**T 1.12 Interruptions volontaires de grossesse :
avis conformes recueillis par le Service du médecin cantonal**

Chiffres annuels

	1996		1997	
	Nombre	%	Nombre	%
<i>Selon la parité (1)</i>	2 038	100,0	1 974	100,0
Nullipare	1 149	56,4	1 011	51,2
Primipare	362	17,8	402	20,4
Secondipare	346	17,0	365	18,5
Multipare	181	8,9	196	9,9
<i>Selon le groupe d'âges</i>	2 038	100,0	1 974	100,0
Moins de 15 ans	63	3,1	50	2,5
15 - 19 ans	174	8,5	179	9,1
20 - 24 ans	477	23,4	441	22,3
25 - 29 ans	506	24,8	468	23,7
30 - 34 ans	437	21,4	427	21,6
35 ans ou plus	381	18,7	405	20,5
Inconnu	-	-	4	0,2
<i>Selon l'état matrimonial</i>	2 038	100,0	1 974	100,0
Célibataire	1 093	53,6	957	48,5
Mariée	701	34,4	661	33,5
Veuve	15	0,7	20	1,0
Divorcée	168	8,2	192	9,7
Séparée	61	3,0	77	3,9
Inconnu	-	-	67	3,4
<i>Selon l'origine</i>	2 038	100,0	1 974	100,0
Suisse	844	41,4	785	39,8
Etrangère	1 183	58,0	1 150	58,3
Europe	694	34,1	645	32,7
Afrique	223	10,9	243	12,3
Amérique	169	8,3	160	8,1
Asie	92	4,5	98	5,0
Océanie	5	0,2	4	0,2
Inconnue	11	0,5	39	2,0
<i>Selon le domicile</i>	2 038	100,0	1 974	100,0
Canton de Genève (2)	1 661	81,5	1 677	85,0
Canton de Vaud	89	4,4	81	4,1
Autre canton suisse	188	9,2	128	6,5
Etranger	57	2,8	39	2,0
Inconnu	43	2,1	49	2,5
<i>Selon la durée d'établissement dans le canton de Genève (2)</i>	1 538	100,0	1 438	100,0
Moins d'un an	139	9,0	91	6,3
1 an	165	10,7	154	10,7
2 - 5 ans	331	21,5	324	22,5
6 - 10 ans	277	18,0	269	18,7
Plus de 10 ans	626	40,7	600	41,7
<i>Selon l'activité professionnelle</i>	2 038	100,0	1 974	100,0
Avec une activité lucrative	1 148	56,3	1 044	52,9
Sans activité lucrative	874	42,9	847	42,9
Inconnue	16	0,8	83	4,2

(1) La parité compte les grossesses antérieures de la personne concernée (grossesses d'au moins 24 semaines, avec un ou plusieurs foetus, vivants ou mort-nés, pesant au moins 500 grammes).

(2) Comme certaines femmes domiciliées hors du canton indiquent l'adresse genevoise d'une personne de référence (domicile de passage), le total des femmes établies à Genève est inférieur au nombre de femmes domiciliées effectivement dans le canton.

Source : Service du médecin cantonal

T 1.13 Interruptions volontaires de grossesse (1) selon le domicile de la patiente

Totaux annuels

	Canton de Genève	Autres cantons suisses	Etranger	Total
1980	1 685	1 841	383	3 909
1981	1 444	1 123	439	3 006
1982	1 424	1 234	385	3 043
1983	1 515	863	370	2 748
1984	1 529	668	358	2 555
1985	1 513	597	322	2 432
1986	1 550	596	329	2 475
1987	1 551	545	304	2 400
1988	1 560	644	311	2 515
1989	1 668	509	282	2 459
1990	1 827	453	237	2 517
1991	1 788	448	233	2 469
1992 (2)	1 729	390	186	2 305
1993	1 530	352	144	2 026
1994	1 479	261	109	1 849
1995	1 444	255	188	1 887
1996	1 616	224	76	1 916
1997	1 411	135	72	1 618

(1) Interruptions de grossesse pratiquées dans les cliniques ou établissements médicaux privés et en milieu hospitalier public.

(2) Sans les données concernant la clinique de Bois-Gentil.

Source : Service du médecin cantonal

Mortalité générale

La statistique des décès et des causes de décès est tirée de la statistique fédérale de l'état civil. On distingue entre causes naturelles de décès (maladie, troubles divers et malformations entraînant la mort) et causes extérieures de décès (ou morts violentes: accidents, traumatismes divers, suicides, homicides, etc.). Les groupements de causes de décès retenus ici sont tirés des listes A (150 positions) ou B (50 positions) de la classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 8^e révision, retenue par l'Office fédéral de la statistique (OFS) de 1969 à 1994. A partir de 1995, l'OFS utilise la CIM-10, élaborée par l'OMS.

La *cause de décès* retenue lors de l'élaboration des tableaux statistiques est la cause primaire du décès (principale maladie ou cause de l'accident mortel, responsables de la mort).

Objet de la statistique

Décès enregistrés par les offices d'état civil (décès de personnes domiciliées dans le canton, quel que soit le lieu du décès).

Producteur de la statistique

Office fédéral de la statistique.

Références

BUREAU FEDERAL DE STATISTIQUE. *Classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée dès 1969 (8^e révision)*, Berne, 1970.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *La statistique de la mortalité en Suisse, qualité des données relatives aux causes de décès et aux professions*, Berne, 1989.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (10^e révision)*, Genève, 1995.

T 1.14 Décès selon le groupe d'âges et le sexe

Canton

Totaux annuels

	Groupe d'âges (1)											Total
	Moins d'un an	1 - 9	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80 - 89	90 ans ou plus	
Total												
1980	32	12	24	69	82	129	277	463	897	961	277	3 223
1981	32	7	20	64	70	134	257	426	871	970	294	3 145
1982	33	14	20	65	48	132	293	422	897	963	295	3 182
1983	27	13	18	57	68	128	245	426	836	1 011	283	3 112
1984	27	7	29	50	73	125	260	433	853	993	317	3 167
1985	26	11	18	47	76	110	267	410	840	989	344	3 138
1986	31	12	10	62	63	123	252	401	782	959	312	3 007
1987	32	6	18	51	70	129	235	414	755	990	402	3 102
1988	32	6	21	75	74	129	240	434	750	1 027	410	3 198
1989	27	8	15	61	78	124	247	483	681	1 026	374	3 124
1990	32	11	18	81	83	142	262	421	661	1 090	441	3 242
1991	30	5	13	61	95	142	267	435	615	1 110	471	3 244
1992	34	8	13	66	84	121	243	402	656	1 024	433	3 084
1993	26	7	18	70	95	144	212	402	653	992	517	3 136
1994	25	7	20	74	93	123	247	381	641	1 063	537	3 211
1995	20	5	18	52	99	129	233	384	607	1 050	575	3 172
1996	23	5	9	37	84	120	242	373	652	1 077	611	3 233

(1) En années révolues.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 1.14 Décès selon le groupe d'âges et le sexe (suite et fin)

Totaux annuels

	Groupe d'âges (1)											Total
	Moins d'un an	1 - 9	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80 - 89	90 ans ou plus	
Hommes												
1980	16	8	17	51	55	82	171	302	500	363	88	1 653
1981	20	4	16	45	40	78	182	274	481	392	63	1 595
1982	18	7	14	49	31	88	185	292	470	374	71	1 599
1983	14	7	13	38	49	86	161	284	440	378	73	1 543
1984	17	4	20	29	48	71	164	264	448	365	80	1 510
1985	11	5	11	34	42	70	187	272	445	374	82	1 533
1986	21	5	4	43	46	87	169	242	425	338	86	1 466
1987	13	3	12	34	48	86	151	259	414	364	84	1 468
1988	18	4	15	58	48	81	152	257	386	404	101	1 524
1989	16	6	8	49	57	72	156	300	396	410	96	1 566
1990	20	7	11	62	59	84	171	285	332	468	119	1 618
1991	16	3	7	47	66	94	169	272	334	433	109	1 550
1992	19	5	9	49	66	83	170	270	370	387	95	1 523
1993	15	5	12	51	64	99	142	256	359	416	127	1 546
1994	13	3	13	50	67	83	151	246	360	394	135	1 515
1995	12	2	11	37	69	87	151	239	333	394	144	1 479
1996	15	2	6	27	55	68	143	230	381	413	166	1 506
Femmes												
1980	16	4	7	18	27	47	106	161	397	598	189	1 570
1981	12	3	4	19	30	56	75	152	390	578	231	1 550
1982	15	7	6	16	17	44	108	130	427	589	224	1 583
1983	13	6	5	19	19	42	84	142	396	633	210	1 569
1984	10	3	9	21	25	54	96	169	405	628	237	1 657
1985	15	6	7	13	34	40	80	138	395	615	262	1 605
1986	10	7	6	19	17	36	83	159	357	621	226	1 541
1987	19	3	6	17	22	43	84	155	341	626	318	1 634
1988	14	2	6	17	26	48	88	177	364	623	309	1 674
1989	11	2	7	12	21	52	91	183	285	616	278	1 558
1990	12	4	7	19	24	58	91	136	329	622	322	1 624
1991	14	2	6	14	29	48	98	163	281	677	362	1 694
1992	15	3	4	17	18	38	73	132	286	637	338	1 561
1993	11	2	6	19	31	45	70	146	294	576	390	1 590
1994	12	4	7	24	26	40	96	135	281	669	402	1 696
1995	8	3	7	15	30	42	82	145	274	656	431	1 693
1996	8	3	3	10	29	52	99	143	271	664	445	1 727

(1) En années révolues.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

Mortalité infantile et mortinatalité

La statistique des décès de moins d'un an et des mort-nés est tirée de la statistique fédérale de l'état civil.

La *mortalité infantile* prend en compte les enfants nés vivants, morts au cours de leur première année de vie. La *mortinatalité* prend en compte les enfants mort-nés (les définitions de l'enfant né vivant et de l'enfant mort-né figurent dans la section traitant des naissances et de la fécondité générale, page 42).

Objet de la statistique

Décès (ou les mort-nés) enregistrés par les offices d'état civil (décès d'enfants nés vivants ou mort-nés de mères domiciliées dans le canton, quel que soit le lieu de l'événement).

Producteur de la statistique

Office fédéral de la statistique.

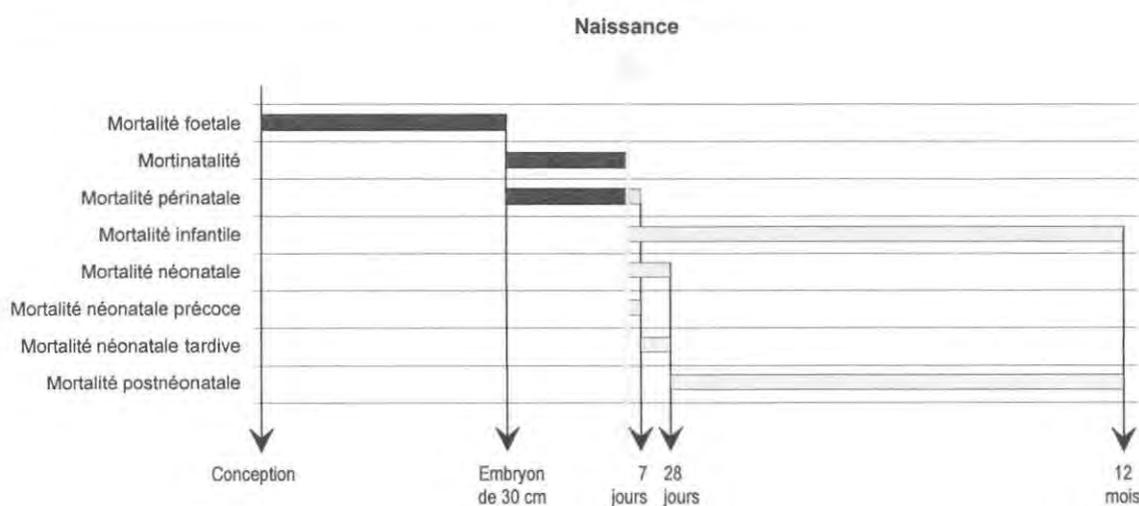
Références

BUREAU FEDERAL DE STATISTIQUE. *Classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée dès 1969 (8^e révision)*, Berne, 1970.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *La statistique de la mortalité en Suisse, qualité des données relatives aux causes de décès et aux professions*, Berne, 1989.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (10^e révision)*, Genève, 1995.

Définitions de la mortalité avant et durant la naissance et pendant la première année de vie



T 1.15 Naissances, décès d'enfants âgés de moins d'un an

Totaux annuels

	Naissances			Décès de moins d'un an, en jours révolus			
	Naissances vivantes	Mort-nés	Total	0 - 6	7 - 27	28 - 365	Total
1975	3 721	21	3 742	30	6	14	50
1976	3 603	27	3 630	30	4	16	50
1977	3 688	26	3 714	18	5	10	33
1978	3 537	22	3 559	10	1	7	18
1979	3 592	25	3 617	17	4	8	29
1980	3 530	20	3 550	21	2	9	32
1981	3 562	21	3 583	19	2	11	32
1982	3 628	16	3 644	17	5	11	33
1983	3 619	11	3 630	11	4	12	27
1984	3 768	26	3 794	15	3	9	27
1985	3 693	17	3 710	13	4	9	26
1986	3 934	14	3 948	19	3	9	31
1987	3 864	19	3 883	17	3	12	32
1988	4 254	17	4 271	17	4	11	32
1989	4 268	13	4 281	15	4	8	27
1990	4 377	35	4 412	14	5	13	32
1991	4 739	16	4 755	18	4	8	30
1992	4 695	12	4 707	19	3	12	34
1993	4 655	21	4 676	8	4	14	26
1994	4 635	8	4 643	14	1	10	25
1995	4 629	19	4 648	8	3	9	20
1996	4 853	20	4 873	15	3	5	23

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 1.16 Mortinatalité, mortalité périnatale et taux divers de mortalité infantile

Pour mille naissances

	Mortinatalité (1)	Mortalité périnatale (2)	Mortalité néonatale précoce (3)	Mortalité néonatale tardive (4)	Mortalité néonatale (5)	Mortalité post- néonatale (6)	Mortalité infantile (7)		
							Garçons	Filles	Total
1975	5,6	13,6	8,1	1,6	9,7	3,8	19,0	7,7	13,4
1976	7,4	15,7	8,3	1,1	9,4	4,4	15,5	12,3	13,9
1977	7,0	11,8	4,9	1,4	6,2	2,7	11,7	6,2	9,0
1978	6,2	9,0	2,8	0,3	3,1	2,0	4,4	5,8	5,1
1979	6,9	11,6	4,7	1,1	5,8	2,2	10,9	5,1	8,1
1980	5,6	11,5	5,9	0,6	6,5	2,5	8,9	9,3	9,1
1981	5,9	11,2	5,3	0,6	5,9	3,1	10,9	6,9	9,0
1982	4,4	9,1	4,7	1,4	6,1	3,0	9,8	8,3	9,1
1983	3,0	6,1	3,0	1,1	4,1	3,3	7,5	7,5	7,5
1984	6,9	10,8	4,0	0,8	4,8	2,4	8,7	5,5	7,2
1985	4,6	8,1	3,5	1,1	4,6	2,4	5,7	8,4	7,0
1986	3,5	8,4	4,8	0,8	5,6	2,3	10,6	5,1	7,9
1987	4,9	9,3	4,4	0,8	5,2	3,1	6,5	10,1	8,3
1988	4,0	8,0	4,0	0,9	4,9	2,6	8,3	6,7	7,5
1989	3,0	6,5	3,5	0,9	4,5	1,9	7,3	5,3	6,3
1990	7,9	11,1	3,2	1,1	4,3	3,0	8,7	5,8	7,3
1991	3,4	7,2	3,8	0,8	4,6	1,7	6,7	6,0	6,3
1992	2,5	6,6	4,0	0,6	4,7	2,6	8,0	6,5	7,2
1993	4,5	6,2	1,7	0,9	2,6	3,0	6,2	4,9	5,6
1994	1,7	4,7	3,0	0,2	3,2	2,2	5,5	5,3	5,4
1995	4,1	5,8	1,7	0,6	2,4	1,9	5,1	3,5	4,3
1996	4,1	7,2	3,1	0,6	3,7	1,0	6,0	3,4	4,7

(1) Mort-nés / (Naissances vivantes + Mort-nés).

(3) Décès entre 0 et 6 jours révolus / Naissances vivantes.

(5) Décès entre 0 et 27 jours révolus / Naissances vivantes.

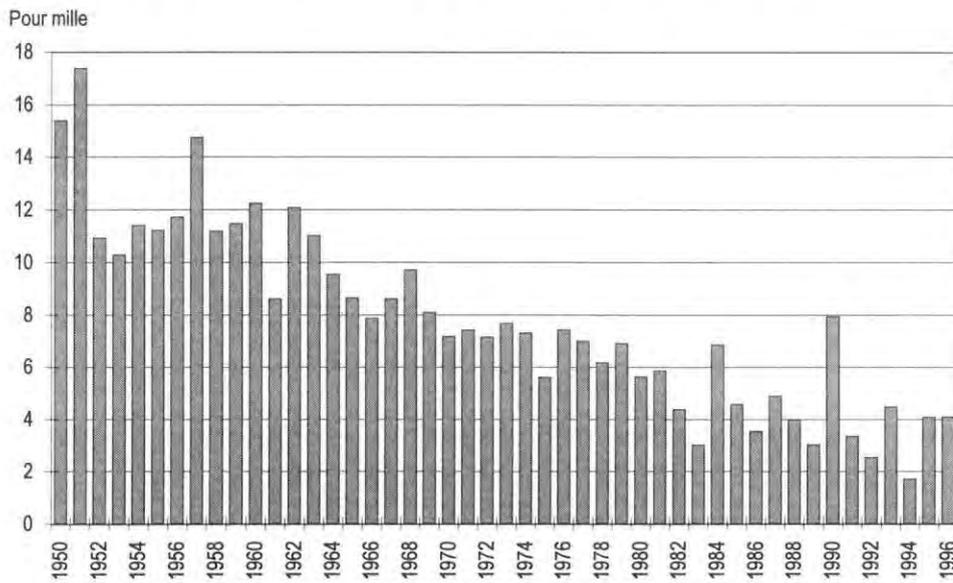
(7) Décès entre 0 et 365 jours révolus / Naissances vivantes.

(2) (Mort-nés + Décès entre 0 et 6 jours révolus) / (Naissances vivantes + Mort-nés).

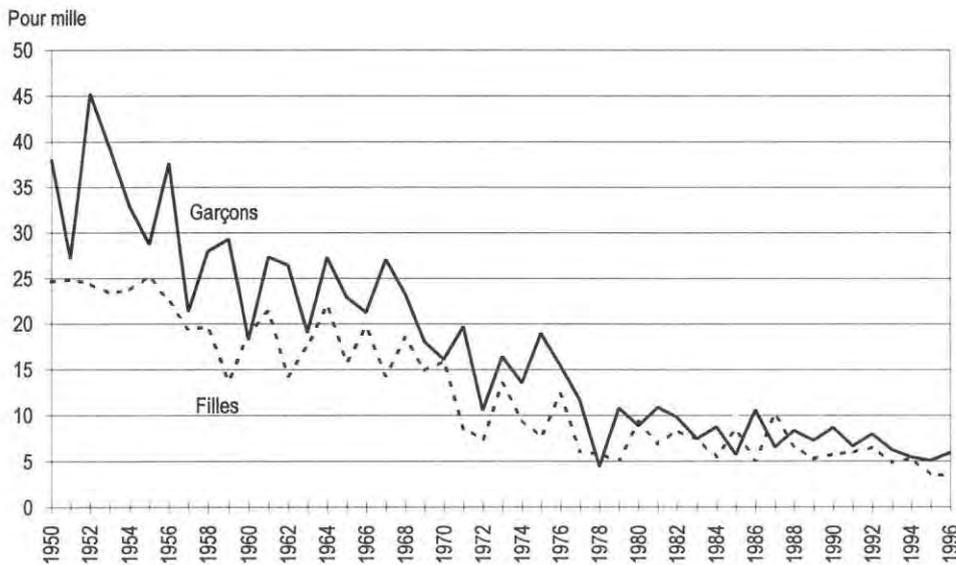
(4) Décès entre 7 et 27 jours révolus / Naissances vivantes.

(6) Décès entre 28 et 365 jours révolus / Naissances vivantes.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

G 1.11 Taux de mortinatalité : nombre de mort-nés pour 1 000 naissances

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

G 1.12 Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes, par sexe

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

Constitution

1. Constitution, poids moyen et taille moyenne à la naissance

La statistique des naissances est tirée de la statistique fédérale de l'état civil; elle concerne tous les enfants, tant nés vivants que mort-nés (les définitions de l'enfant né vivant et de l'enfant mort-né figurent dans la section traitant des naissances et de la fécondité générale, page 42).

Les résultats présentés au tableau T 2.01 ne concernent que les naissances vivantes.

Objet de la statistique

Naissances enregistrées par les offices d'état civil (enfants nés de mères domiciliées dans le canton, quel que soit le lieu de l'événement).

Producteurs de la statistique

Office fédéral de la statistique pour les nombres bruts; Office cantonal de la statistique pour les données élaborées.

Références

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Mouvement de la population en Suisse*, Berne, 19xx (édition annuelle).

2. Taille et poids selon l'âge

Il n'existe actuellement que peu de données sur la constitution physique de la population. L'édition 1995 de *La santé en chiffres* présentait des résultats sur les conscrits. En dépit du fait que ces informations ne concernaient que les hommes, valides, ressortissants suisses et d'une tranche d'âge particulière, elles offraient l'avantage de fournir des moyennes solides, et cela sur des périodes suffisamment longues pour mettre en évidence l'évolution des mesures observées. Malheureusement, comme une mise à jour des chiffres pour les années postérieures à 1987 n'a pas pu être effectuée, nous avons renoncé à reconduire ces résultats.

En revanche, la présente édition propose quelques indications sur la croissance de la taille et du poids des jeunes, domiciliés à Genève.

On sait que la population de Genève est très hétérogène du point de vue de ses origines géographiques. Pour cette raison, les chiffres présentés dans le tableau T 2.02 ne couvrent que les jeunes citoyens suisses domiciliés dans le canton de Genève. Ainsi, l'origine ethnique est vraisemblablement un peu mieux circonscrite. Les examens ont eu lieu de fin janvier à mi-juin 1972. Les résultats portent sur 2 868 garçons et 2 710 filles sélectionnés sur la base d'un échantillonnage au hasard.

En raison de l'augmentation diachronique de la taille – et corrélativement d'autres dimensions corporelles – les résultats présentés dans le tableau sous-évaluent vraisemblablement la taille et le poids des jeunes de la fin des années nonante. Des chiffres plus récents existent (données recueillies entre 1994 et 1996), mais les résultats ne sont malheureusement pas disponibles selon une présentation similaire à celle du tableau T 2.02.

Dans ce tableau, la *taille* est la distance verticale entre le sommet de la tête (le *vertex*) et le sol. Le *poids* est mesuré sur les sujets déchaussés, vêtus d'un slip et de chaussettes ou de bas; les filles plus âgées ont en plus une chemise ou un soutien-gorge. Pour chaque sexe, les jeunes ont été répartis en *groupes d'âges* d'une demi-année. L'âge du sujet examiné est obtenu en effectuant la soustraction suivante : date de l'examen – date de naissance. Par exemple, l'intervalle 4,0 - 4,5 comprend les enfants dont l'âge est compris entre 4 ans inclusivement et 4 ans et 5 mois inclusivement.

T 2.01 Poids moyen et taille moyenne à la naissance, selon le sexe de l'enfant

Chiffres annuels

	Poids moyen, en grammes						Taille moyenne, en centimètres					
	Garçons			Filles			Garçons			Filles		
	Moyenne	Ecart- type (1)	Coeff. de var. (2)	Moyenne	Ecart- type (1)	Coeff. de var. (2)	Moyenne	Ecart- type (1)	Coeff. de var. (2)	Moyenne	Ecart- type (1)	Coeff. de var. (2)
1980	3 333	544	16,3	3 209	509	15,9	49,9	2,4	4,9	49,2	2,3	4,7
1981	3 343	514	15,4	3 209	494	15,4	49,9	2,4	4,9	49,3	2,3	4,6
1982	3 382	512	15,1	3 195	495	15,5	50,1	2,4	4,9	49,1	2,4	4,8
1983	3 353	523	15,6	3 226	479	14,9	50,0	2,4	4,8	49,3	2,1	4,3
1984	3 328	535	16,1	3 221	496	15,4	50,0	2,5	5,1	49,4	2,4	4,9
1985	3 345	516	15,4	3 194	496	15,5	50,1	2,3	4,7	49,3	2,4	4,9
1986	3 330	502	15,1	3 220	475	14,8	50,1	2,3	4,6	49,3	2,2	4,4
1987	3 325	534	16,1	3 199	503	15,7	50,0	2,6	5,2	49,3	2,5	5,2
1988	3 353	504	15,0	3 234	494	15,3	50,1	2,4	4,7	49,4	2,3	4,7
1989	3 340	522	15,6	3 227	490	15,2	49,9	2,4	4,9	49,3	2,3	4,6
1990	3 343	510	15,2	3 211	500	15,6	49,9	2,4	4,9	49,3	2,3	4,7
1991	3 366	526	15,6	3 214	512	15,9	50,1	2,4	4,9	49,2	2,5	5,2
1992	3 348	526	15,7	3 230	497	15,4	50,0	2,5	5,0	49,3	2,4	4,9
1993	3 360	515	15,3	3 243	490	15,1	49,9	2,4	4,8	49,2	2,3	4,7
1994	3 347	519	15,5	3 217	521	16,2	49,9	2,4	4,9	49,1	2,5	5,2
1995	3 355	493	14,7	3 231	499	15,4	49,9	2,3	4,6	49,2	2,5	5,0
1996	3 350	553	16,5	3 220	509	15,8	49,9	2,8	5,6	49,2	2,5	5,0

(1) L'écart-type est une mesure de la dispersion des observations; il est égal à la racine carrée de la variance.

(2) Le coefficient de variation est égal à : (écart-type / moyenne) x 100.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

Le *premier quartile* correspond à la valeur pour laquelle le quart des observations lui sont inférieures ou égales, les trois quarts supérieures ou égales. La *médiane* est la valeur pour laquelle la moitié des observations lui sont inférieures ou égales, l'autre moitié supérieures ou égales. Le *troisième quartile* correspond à la valeur pour laquelle le quart des observations lui sont supérieures ou égales, les trois quart inférieures ou égales. Par exemple, pour un garçon de 4 ans et 5 mois dont la taille se fixe à 107 cm, la table indique qu'il se situe entre la médiane (106,1 cm) et le troisième quartile (108,8 cm). Dans la population, ce garçon se trouverait parmi les 50 % les plus grands, mais pas parmi les 25 % les plus grands.

Signalons que le chapitre qui présente les résultats provenant des enquêtes Bus Santé 2000 fournit des chiffres sur la taille et le poids d'hommes et de femmes de plus de 34 ans.

Objet de la statistique

Taille et poids mesurés au sein d'un échantillon de 2 868 garçons et 2 710 filles, âgés de 4 à 19 ans et 5 mois, domiciliés dans le canton de Genève et de nationalité suisse.

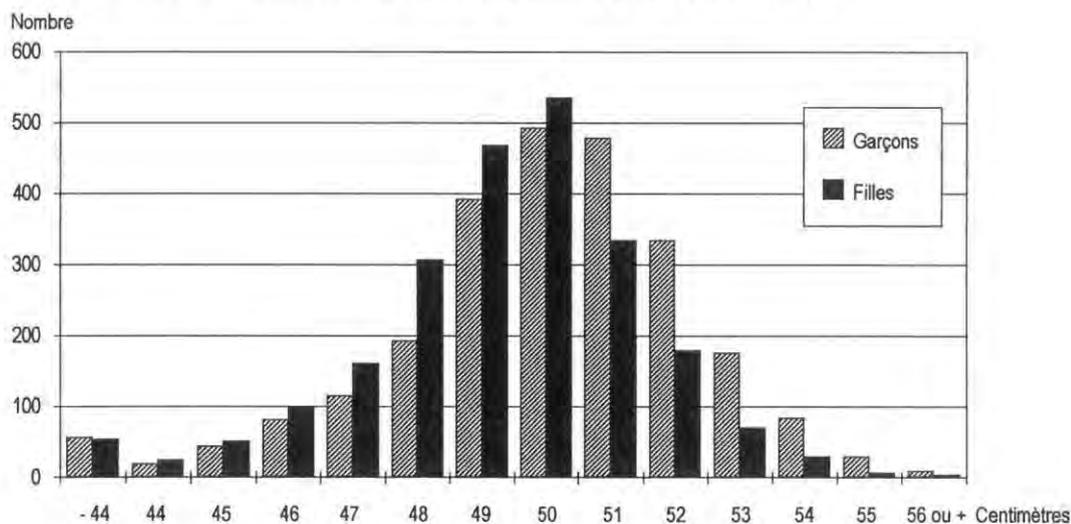
Producteurs de la statistique

Département d'anthropologie (Faculté des sciences, Université de Genève), Institut de médecine légale et préventive (Faculté de médecine, Université de Genève), Service de santé de la jeunesse, Genève.

Références

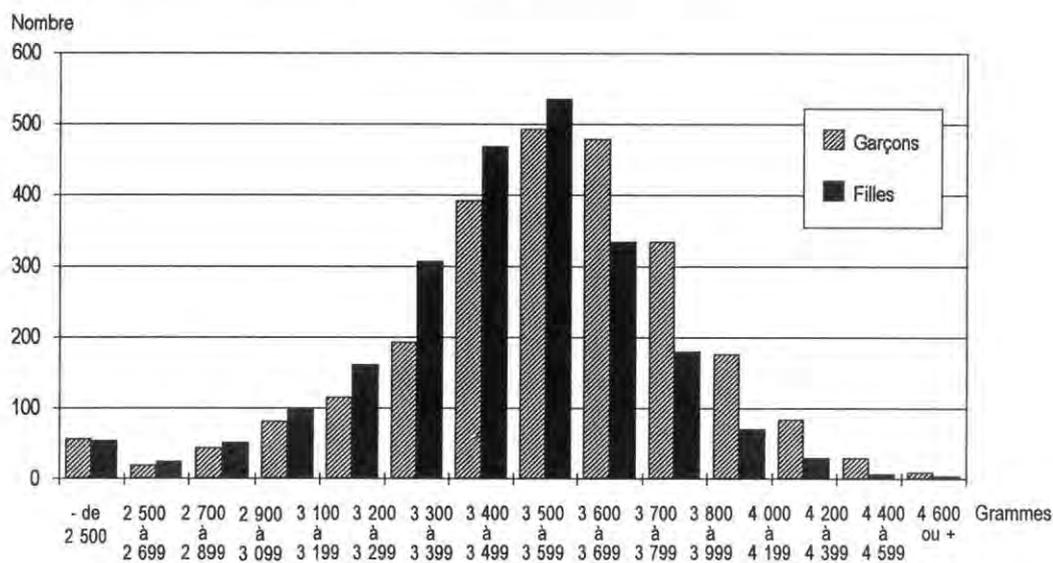
KAUFMANN H., LANG R., RIEBEN A. *Croissance de la taille et du poids de 4 à 19 1/2 ans, garçons et filles suisses domiciliés dans le canton de Genève en 1972*, Médecine et Hygiène, Genève, juin 1976 (93 p.).

G 2.01 Naissances vivantes selon la taille, en centimètres, par sexe, en 1996



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

G 2.02 Naissances vivantes selon le poids, en grammes, par sexe, en 1996



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 2.02 Taille et poids des garçons et des filles selon l'âge, en 1972 (1)

Année et mois (2)	Taille, en centimètres						Poids, en kilogrammes					
	Garçons			Filles			Garçons			Filles		
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile
4,0 - 4,5	103,4	106,1	108,8	103,0	105,8	108,5	16,3	17,7	19,2	15,9	17,2	18,6
4,6 - 4,11	106,0	109,1	112,3	105,4	108,4	111,4	17,0	18,6	20,3	16,7	18,1	19,7
5,0 - 5,5	108,8	112,2	115,5	108,0	111,1	114,3	17,8	19,5	21,5	17,5	19,1	20,8
5,6 - 5,11	111,7	115,2	118,6	110,8	113,9	117,1	18,7	20,6	22,6	18,4	20,1	21,9
6,0 - 6,5	114,8	118,2	121,6	113,6	116,8	120,0	19,7	21,6	23,7	19,4	21,1	23,1
6,6 - 6,11	117,8	121,2	124,6	116,5	119,8	123,0	20,8	22,8	24,9	20,4	22,3	24,3
7,0 - 7,5	120,7	124,1	127,4	119,4	122,7	126,0	21,9	23,9	26,2	21,5	23,5	25,7
7,6 - 7,11	123,6	126,9	130,3	122,3	125,7	129,2	23,0	25,2	27,5	22,6	24,8	27,2
8,0 - 8,5	126,3	129,8	133,2	125,1	128,7	132,4	24,2	26,5	29,0	23,8	26,2	28,8
8,6 - 8,11	129,0	132,5	136,0	127,9	131,7	135,6	25,4	27,9	30,6	25,0	27,6	30,5
9,0 - 9,5	131,5	135,1	138,8	130,6	134,7	138,8	26,6	29,3	32,3	26,3	29,2	32,4
9,6 - 9,11	133,9	137,7	141,5	133,3	137,6	142,0	27,8	30,8	34,1	27,7	30,8	34,4
10,0 - 10,5	136,1	140,2	144,2	136,0	140,5	145,1	29,1	32,3	35,9	29,1	32,6	36,5
10,6 - 10,11	138,3	142,6	146,9	138,6	143,3	148,1	30,4	33,9	37,9	30,7	34,5	38,8
11,0 - 11,5	140,3	144,8	149,4	141,2	146,1	150,9	31,7	35,6	40,0	32,4	36,5	41,1
11,6 - 11,11	142,2	147,0	151,8	143,8	148,7	153,6	33,1	37,3	42,1	34,2	38,6	43,5
12,0 - 12,5	144,1	149,1	154,1	146,4	151,3	156,1	34,6	39,1	44,3	36,2	40,8	46,1
12,6 - 12,11	147,0	152,2	157,3	148,7	153,4	158,2	36,2	41,1	46,6	38,5	43,4	48,9
13,0 - 13,5	151,1	156,3	161,6	151,6	156,3	160,9	39,1	44,3	50,2	41,3	46,4	52,1
13,6 - 13,11	154,6	160,0	165,3	153,9	158,4	162,8	41,7	47,3	53,6	43,4	48,5	54,3
14,0 - 14,5	157,8	163,1	168,5	155,6	159,9	164,1	44,3	50,1	56,6	45,0	50,1	55,8
14,6 - 14,11	160,5	165,8	171,1	156,9	160,9	165,0	46,7	52,6	59,2	46,3	51,3	56,8
15,0 - 15,5	162,9	168,1	173,2	157,8	161,7	165,6	48,9	54,8	61,4	47,3	52,1	57,3
15,6 - 15,11	165,0	170,0	174,9	158,4	162,2	166,0	51,0	56,8	63,3	48,0	52,6	57,7
16,0 - 16,5	166,8	171,5	176,3	158,8	162,6	166,4	52,9	58,6	64,9	48,5	53,0	57,8
16,6 - 16,11	168,4	172,8	177,3	159,0	162,8	166,7	54,6	60,1	66,2	48,9	53,2	57,9
17,0 - 17,5	169,7	173,9	178,2	159,0	163,0	167,0	56,1	61,4	67,2	49,2	53,4	58,1
17,6 - 17,11	170,8	174,8	178,9	158,9	163,2	167,4	57,4	62,5	68,1	49,2	53,5	58,2
18,0 - 18,5	171,6	175,5	179,5	158,8	163,2	167,7	58,5	63,5	69,0	49,2	53,6	58,5
18,6 - 18,11	172,2	176,1	180,1	158,7	163,3	167,9	59,3	64,3	69,7	49,1	53,7	58,7
19,0 - 19,5	172,5	176,6	180,8	158,7	163,3	168,0	60,0	65,0	70,4	48,9	53,7	59,0

(1) Résultats basés sur un échantillon de 2 868 garçons et 2 710 filles de nationalité suisse et domiciliés dans le canton de Genève en 1972.

(2) L'intervalle 4,0 - 4,5, par exemple, contient tous les âges compris entre 4 ans inclusivement et 4 ans 5 mois inclusivement.

Source : Département d'anthropologie (Université de Genève) / Institut de médecine sociale et préventive (Université de Genève) / Service de santé de la jeunesse

Aptitudes physiques

Lors du recrutement, l'examen des aptitudes physiques des conscrits complète le diagnostic médical et représente une source de renseignements permettant d'orienter le choix de l'incorporation. Si cet examen ne saurait situer exactement les capacités physiques réelles des conscrits, les données qui en émanent constituent un moyen de suivre l'évolution des performances d'une même classe d'âges (autour de 19 ans) au cours du temps.

Il convient toutefois de relever que l'information publiée ici ne concerne que les hommes, ressortissants suisses et d'une tranche d'âge particulière; donc rien sur les femmes (les résultats excluent les candidates volontaires au service féminin de l'armée), ni sur les handicapés, les étrangers et les personnes plus jeunes ou plus âgées.

Les séries sont irrégulières et les données suisses et genevoises ne correspondent pas parfaitement sur le plan chronologique. Comme précisé en note de bas de tableau, l'âge des conscrits varie un peu au cours du temps, et il n'est pas toujours connu avec précision. De plus, il faut tenir compte que les aptitudes mesurées chez les jeunes conscrits dépendent non seulement de facteurs physiques, mais aussi de l'attitude face à l'armée, ainsi que du matériel et des techniques sportives.

Objet de la statistique

Conscrits examinés au recrutement.

Producteurs de la statistique

Office fédéral de la statistique (OFS); résultats fondés sur les données recueillies lors du recrutement par le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. De 1952 à 1987, une étude a été régulièrement réalisée tous les cinq ans; depuis, pour des raisons d'économies, l'OFS a renoncé à cette étude. Toutefois, à partir de 1993, grâce à des informations fournies par l'Ecole fédérale de sport de Macolin, les résultats relatifs aux aptitudes physiques des conscrits ont pu être prolongés.

Références

ECOLE FEDERALE DE SPORT DE MACOLIN. *Examen des aptitudes physiques des conscrits*, Macolin, 19xx (édition annuelle).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Recrutement, la formation scolaire et professionnelle et les aptitudes physiques des conscrits et des candidates au SFA, 1987*, Données statistiques, Berne, 1989 (44 p.).

T 2.03 Examens pour le recrutement dans l'armée suisse
Aptitudes physiques depuis 1905

	Suisse				Genève			
	Grimper à la perche (sec.)	Saut en longueur avec élan (m)	Lancer 500 g (m)	Course de 80 m (sec.)	Grimper à la perche (sec.)	Saut en longueur avec élan (m)	Lancer 500 g (m)	Course de 80 m (sec.)
1905/09 (1)	...	2,85	...	13,5
1913 (1)	...	3,06	...	12,9
1933 (1)	...	3,92	...	12,2	...	3,92	...	11,9
1934 (1)	6,4	3,98	...	12,0
1935 (2)	...	4,01	...	11,9
1936 (2)	...	4,05	...	11,9
1938 (2)	...	4,19	...	11,7
1940 (3)	...	4,18	...	11,7
1941 (3)	...	4,20	...	11,6	...	4,10	...	11,6
1943 (3)	6,4	4,14	33,13	11,6	6,3	4,16	34,02	11,4
1944 (3)	6,4	4,14	33,60	11,6	6,4	4,15	31,87	11,4
1952 (2)	5,7	4,33	35,39	11,4	6,3	4,12	33,28	11,7
1957 (2)	5,4	4,42	35,39	11,3	6,4	4,39	33,21	11,5
1962 (2)	5,2	4,49	38,89	11,1	6,0	4,40	37,35	11,2
1967 (2)	4,9	4,55	39,38	11,0	5,8	4,45	37,60	11,1
1972 (2)	5,0	4,50	38,47	11,1
1977 (4)	4,9	4,72	39,16	11,0
1982 (5)	4,8	4,77	39,80	10,9	5,4	4,71	37,42	10,9
1987 (5)	4,9	4,80	40,47	10,8	5,5	4,74	39,90	10,9
1988 (6)	4,9	4,79	40,75	10,8	5,5	4,62	38,61	10,8
1989 (6)	4,9	4,79	40,57	10,8	5,7	4,82	39,29	10,8
1990 (6)	5,1	4,76	40,56	10,8	6,2	5,02	40,53	10,8
1991 (6)	5,2	4,76	40,87	10,8
1992 (6)	5,3	4,77	40,60	10,8	6,1	4,73	39,06	10,7
1993 (6)	5,2	4,76	40,51	10,8	6,0	4,74	39,03	10,7
1994 (6)	5,3	4,75	40,26	10,8	5,9	4,74	39,97	10,9
1995 (6)	5,3	4,73	40,63	10,8	6,0	4,65	39,33	10,9
1996 (6)	5,4	4,72	40,48	10,9	5,8	[5,05]	[46,50]	[10,8]
1997 (6)	5,5	10,9

(1) Enquête globale auprès de tous les jeunes hommes recrutés.

(2) Enquête globale auprès des conscrits de 19 ans.

(3) Enquête globale auprès des conscrits de 18 ans.

(4) Sondage auprès des jeunes hommes recrutés.

(5) Enquête globale auprès des conscrits de 19 ans ou moins.

(6) Enquête globale auprès des conscrits de 19 ans ou moins. Moyennes des résultats des conscrits qui ont effectués tous les examens.

Source : Office fédéral de la statistique / Ecole fédérale de sport de Macolin

Etat de santé subjectif, troubles physiques et bien-être psychique

L'Enquête suisse sur la santé (ESS) effectuée en 1992 / 93 par l'Office fédéral de la statistique fournit des informations sur l'état de santé de la population. Dans ce cadre, des données ont été recueillies sur les attitudes, les conditions de vie et les comportements pouvant influencer sur la santé. Il s'agit d'une enquête par sondage réalisée dans l'ensemble du pays en 1992 / 93, auprès d'un échantillon représentatif de personnes de 15 ans ou plus, résidant de manière permanente en Suisse (soit 15 288 personnes au total, dont 1 036 à Genève).

L'état de santé subjectif reflète l'état de santé perçu directement par les personnes interrogées. Cette information est importante dans la mesure où l'auto-évaluation de sa propre santé détermine grandement le recours à un praticien ou aux services de soins. Soulignons que cette information peut être indépendante de l'état de santé diagnostiqué par un médecin, car l'évaluation qu'une personne fait de son état de santé n'est pas effectuée selon des critères précis de santé mais selon, par exemple, ce qu'elle pense être un bon état de santé pour son âge, ou encore selon son moral.

Dans ce chapitre l'information sur l'état de santé subjectif est complétée par des indications sur quelques troubles physiques pouvant affecter les personnes interrogées. Ici aussi, les données reposent sur les déclarations des personnes et non pas sur le diagnostic d'un médecin.

Enfin, sont proposés des résultats de synthèse sur le bien-être psychique des répondants. Le bien-être psychique est déterminé en fonction des périodes d'abattement, de sérénité, de nervosité et d'optimisme. La somme des résultats correspondant aux réponses données permet de classer les personnes selon trois niveaux de bien-être psychique : élevé, moyen et mauvais.

Signalons que la taille de l'échantillon limite les champs d'investigation. D'un point de vue strictement statistique, certains écarts peuvent ne pas être considérés comme significatifs, car ils reposent sur de petits effectifs. De manière très générale, les résultats de cette enquête doivent être interprétés avec prudence.

Producteur de la statistique

Office fédéral de la statistique.

Références

Des résultats complémentaires sont disponibles à l'Office cantonal de la statistique.

G 2.03 Etat de santé subjectif de la population de 15 ans ou plus, en 1992 / 93

Suisse / Canton



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

T 2.04 Etat de santé subjectif de la population de 15 ans ou plus (1) selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993

Pour cent

	Jugement : « Je vais ... »					
	« ... très bien ou bien »		« ... moyennement, mal ou très mal »		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	82,3	79,7	17,7	20,3	100,0	100,0
15 - 34 ans	89,1	87,8	10,9	12,2	100,0	100,0
35 - 49 ans	81,3	82,8	18,7	17,2	100,0	100,0
50 - 64 ans	80,7	74,8	19,3	25,2	100,0	100,0
65 ans ou plus	70,2	64,8	29,8	35,2	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 1 036 personnes au total (456 hommes, 580 femmes).

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

T 2.05 Etat de santé subjectif actuel comparé à l'état de santé habituel de la population de 15 ans ou plus (1), selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993

Pour cent

	Jugement : « Par rapport à l'habitude, je me sens ... »							
	« ... plutôt mieux »		« ... comme toujours »		« ... plutôt moins bien »		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	9,9	14,8	70,5	62,6	19,6	22,6	100,0	100,0
15 - 34 ans	10,7	12,4	73,6	69,3	15,7	18,4	100,0	100,0
35 - 49 ans	11,0	16,5	71,0	59,0	18,0	24,6	100,0	100,0
50 - 64 ans	8,1	17,5	69,5	58,3	22,4	24,1	100,0	100,0
65 ans ou plus	[8,6]	13,9	63,5	59,9	27,9	26,2	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 1 035 personnes au total (456 hommes, 579 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

**T 2.06 Troubles physiques dans la population de 15 ans ou plus (1),
selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993**

Douleurs dorsales ou lombaires au cours des 4 dernières semaines

Pour cent

	Pas du tout		Un peu		Beaucoup		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	61,5	54,1	25,5	32,7	13,1	13,3	100,0	100,0
15 - 34 ans	68,9	62,2	21,3	29,0	9,7	8,8	100,0	100,0
35 - 49 ans	57,8	59,6	26,7	29,0	15,5	11,5	100,0	100,0
50 - 64 ans	57,0	44,6	25,6	39,3	17,3	16,1	100,0	100,0
65 ans ou plus	57,8	40,5	32,8	38,0	[9,4]	21,5	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 1 035 répondants au total (455 hommes, 580 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

**T 2.07 Troubles physiques dans la population de 15 ans ou plus (1),
selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993**

Sentiment de faiblesse généralisée, de lassitude ou de manque d'énergie au cours des 4 dernières semaines

Pour cent

	Pas du tout		Un peu		Beaucoup		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	66,1	50,8	26,5	35,1	7,4	14,1	100,0	100,0
15 - 34 ans	62,4	43,2	31,9	44,2	[5,7]	12,6	100,0	100,0
35 - 49 ans	72,0	52,2	23,0	33,4	[5,1]	14,3	100,0	100,0
50 - 64 ans	63,0	59,0	25,7	26,6	11,3	14,4	100,0	100,0
65 ans ou plus	67,5	54,4	22,4	29,2	[10,1]	16,4	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 1 033 répondants au total (454 hommes, 579 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

**T 2.08 Troubles physiques dans la population de 15 ans ou plus (1),
selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993**

Troubles du sommeil au cours des 4 dernières semaines

Pour cent

	Pas du tout		Un peu		Beaucoup		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	68,1	64,1	23,0	23,3	8,9	12,6	100,0	100,0
15 - 34 ans	71,3	70,6	21,8	17,7	[6,9]	11,7	100,0	100,0
35 - 49 ans	68,7	67,2	22,6	24,0	[8,6]	8,8	100,0	100,0
50 - 64 ans	66,4	57,1	24,0	24,5	9,7	18,5	100,0	100,0
65 ans ou plus	62,0	54,4	25,1	31,9	[12,9]	13,7	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 1 032 répondants au total (454 hommes, 578 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

**T 2.09 Troubles physiques dans la population de 15 ans ou plus (1),
selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993**

Maux de tête ou autres douleurs du visage au cours des 4 dernières semaines

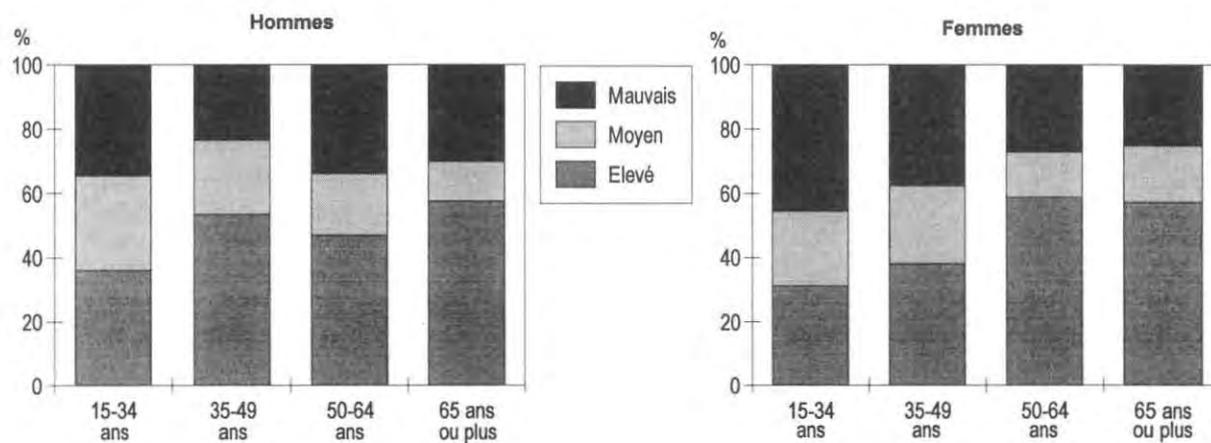
Pour cent

	Pas du tout		Un peu		Beaucoup		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	75,7	59,2	19,0	28,9	5,3	11,9	100,0	100,0
15 - 34 ans	72,9	51,0	22,1	34,7	[5,0]	14,3	100,0	100,0
35 - 49 ans	76,0	57,8	17,0	30,1	[7,0]	12,1	100,0	100,0
50 - 64 ans	72,2	62,1	23,1	25,6	[4,7]	12,3	100,0	100,0
65 ans ou plus	87,1	74,1	[9,2]	19,5	[3,7]	[6,4]	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 1 035 répondants au total (455 hommes, 580 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

G 2.04 Bien-être psychique de la population âgée de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993



Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

**T 2.10 Bien-être psychique (1) de la population de 15 ans ou plus (2),
selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993**

Pour cent

	Elevé		Moyen		Mauvais		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	46,4	43,3	23,0	20,7	30,6	36,0	100,0	100,0
15 - 34 ans	36,1	31,3	29,4	23,2	34,5	45,5	100,0	100,0
35 - 49 ans	53,5	38,1	22,9	24,4	23,6	37,5	100,0	100,0
50 - 64 ans	47,0	58,8	19,2	14,1	33,9	27,1	100,0	100,0
65 ans ou plus	57,6	57,2	[12,3]	17,6	30,1	25,1	100,0	100,0

(1) Déterminé en fonction de la fréquence des périodes d'abattement, de sérénité, de nervosité et d'optimisme.

(2) Résultats provenant d'un échantillon formé de 955 personnes au total (410 hommes, 545 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

Affections traitées dans les hôpitaux

Il n'existe pas de source rassemblant l'ensemble des données statistiques relatives aux affections traitées dans les divers établissements publics médicaux; à chaque fois, il convient donc de se référer aux rapports d'activité des établissements. Le dépouillement de chaque rapport d'activité (parfois présenté par service ou clinique) est délicat et les variations de définitions ne sont pas rares, ce qui rend difficile l'élaboration de données agrégées. Le tableau T 2.11 regroupe les Cliniques de médecine I et II de l'Hôpital cantonal, dont les activités médicales sont similaires. Les données relatives aux maladies enregistrées ne sont pas disponibles pour tous les établissements genevois, et les résultats n'ont pas toujours le même contenu : parfois il s'agit d'un décompte total des maladies, un patient pouvant présenter plusieurs affections, et parfois d'un décompte des clients, limité à un diagnostic par patient. De plus, les patients considérés sont les patients traités à Genève et non ceux qui résident dans le canton. Par conséquent, les «importations» et «exportations» de prestations de soins ne sont pas prises en compte, ce qui introduirait un certain biais si l'on voulait rapporter ces données à la population résidente du canton.

L'Office fédéral de la statistique est en train de mettre sur pied une statistique médicale pour les établissements de santé hospitaliers (soins intra-muros). Les premiers résultats seront disponibles dans le courant de 1999. Ils incluront les hôpitaux publics et privés de l'ensemble du pays et permettront de décrire la population des patients, les diagnostics et les traitements.

Objet de la statistique

Cas de maladie enregistrés dans les principaux établissements publics médicaux; ces données ne correspondent pas à des personnes, du fait que certains patients peuvent être soignés pour plusieurs affections simultanément ou au cours d'une année.

Producteur de la statistique

Données collectées par l'Office cantonal de la statistique, à partir de résultats publiés dans les rapports d'activité des établissements publics médicaux.

Références

Rapports d'activité des établissements publics médicaux.

**T 2.11 Principales affections traitées dans les Cliniques de médecine de l'Hôpital cantonal (1),
par type de pathologie**

Totaux annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Total	19 989	17 548	16 832	18 702	21 216	20 378	26 855
Maladies infectieuses et parasitaires	708	626	531	625	715	772	974
Tumeurs	1 681	1 408	1 544	1 542	1 604	1 361	1 892
Maladies allergiques, endocriniennes, du métabolisme et de la nutrition	1 762	1 608	1 490	1 681	2 130	1 919	2 681
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	496	418	409	476	647	706	1 055
Troubles mentaux, psychonévroses et troubles de la personnalité	1 104	1 001	782	886	1 144	1 197	1 433
Maladies du système nerveux et des organes des sens	613	586	532	488	674	711	925
Maladies de l'appareil circulatoire	7 551	6 676	6 383	7 444	8 007	7 345	9 603
Maladies de l'appareil respiratoire	1 921	1 604	1 624	1 813	1 929	2 009	2 233
Maladies de l'appareil digestif	1 022	802	818	841	953	954	1 290
Maladies des organes génito-urinaires	882	807	798	862	1 067	1 090	1 409
Complications de la grossesse, de l'accouchement, suites de couches	10	13	7	5 (2)	5 (3)	10 (3)	11
Maladies de la peau et du tissu sous-cutané	97	124	120	111	146	137	199
Maladies ostéo-articulaires, des muscles et du tissu conjonctif	738	625	554	528	659	722	862
Anomalies congénitales	79	67	78	48	60	53	92
Affections maternelles périnatales touchant le fœtus ou le nouveau-né	2	3	2	3 (2)	1 (3)
Symptômes, signes, états mal définis	801	737	672	869	981	888	1 404
Traumatismes ou empoisonnements	521	441	479	472	476	484	663
Autres	1	2	9	8 (2)	19 (3)	20 (3)	128

(1) Selon la classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) CIM-9. Un patient peut présenter plusieurs affections simultanément (patients sortis ou décédés). Y compris les patients ne résidant pas dans le canton.

(2) Uniquement la Clinique de médecine I.

(3) Uniquement la Clinique de médecine II.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève, Hôpital cantonal

**T 2.12 Principales affections traitées à la Clinique de gynécologie de l'Hôpital cantonal (1),
par type de pathologie**

Totaux annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Total	4 308	3 931	3 463	3 202	3 184	3 319	3 687
Troubles de la grossesse	1 487	969	738	646	716	657	660
Troubles du cycle menstruel	55	13	118	77	109	100	140
Troubles ménopausiques et post-ménopausiques	73	91	66	68	60	70	77
Maladies vénériennes	52	49	37	42	32	50	45
Maladies infectieuses des organes génitaux	248	250	238	222	182	173	160
Affections non inflammatoires vulve-vagin	52	72	26	30	28	35	39
Affections non inflammatoires du col utérin	96	92	107	108	195	111	104
Affections non inflammatoires du corps utérin	183	259	227	240	75	212	227
Organes annexes	211	185	192	138	172	185	229
Affections du sein	259	276	246	262	256	257	313
Demandes de stérilisation	192	208	189	209	150	165	193
Demandes d'interruption de grossesse	715	834	754	708	622	729	558
Autres affections (2)	685	633	525	452	587	575	942

(1) Y compris les patientes ne résidant pas dans le canton.

(2) Toutes les autres affections néoplasiques et non néoplasiques, dont les affections urologiques, des systèmes cardio-vasculaire et digestif, les syndromes douloureux, les problèmes de stérilité primaire et secondaire.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève, Hôpital cantonal

T 2.13 Ensemble des affections traitées au Département de gériatrie des Hôpitaux universitaires de Genève (1), par type de pathologie

Totaux annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Total	12 634	13 048	13 231	13 584	13 814	13 412	14 214
Maladies infectieuses et parasitaires	138	179	159	167	150	186	176
Tumeurs	1 110	1 116	985	922	987	877	919
Maladies allergiques, endocriniennes, du métabolisme et de la nutrition	905	1 008	1 057	1 004	999	903	970
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	326	299	378	425	412	398	400
Troubles mentaux, psychonévroses et troubles de la personnalité	1 400	1 412	1 458	1 565	1 672	1 465	1 520
Maladies du système nerveux et des organes des sens	780	829	821	897	825	808	877
Maladies de l'appareil circulatoire	2 851	2 959	3 225	3 390	3 536	3 343	3 709
Maladies de l'appareil respiratoire	873	874	849	874	916	906	935
Maladies de l'appareil digestif	597	701	665	675	662	656	703
Maladies des organes génito-urinaires	658	832	827	851	955	790	859
Maladies de la peau et du tissu sous-cutané	189	231	238	216	244	244	210
Maladies ostéo-articulaires, des muscles et du tissu conjonctif	908	951	959	1 080	879	1 003	1 150
Anomalies congénitales	28	39	25	14	35	23	31
Symptômes, signes, états mal définis	1 137	790	687	706	714	1 174	1 146
Traumatismes ou empoisonnements	734	828	898	798	828	636	609

(1) Selon la classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) CIM-9. Y compris les patients ne résidant pas dans le canton.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève, Belle-Idée

T 2.14 Diagnostic principal enregistré au Département de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève (1), selon le sexe, par type de pathologie

Totaux annuels

	1994			1995			1996		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total	1 140	1 270	2 410	1 282	1 512	2 794	1 386	1 579	2 965
Syndromes cliniques									
Troubles mentaux organiques	66	102	168	66	111	177	69	109	178
Troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives	311	192	503	333	226	559	378	259	637
Troubles schizophréniques	193	122	315	195	125	320	198	122	320
Troubles délirants	16	25	41	23	42	65	17	45	62
Autres troubles psychotiques	112	170	282	115	134	249	130	131	261
Troubles de l'humeur	224	418	642	215	398	613	272	451	723
Troubles anxieux	28	24	52	16	27	43	12	18	30
Troubles somatomorphes	2	2	4	3	7	10	1	4	5
Troubles du sommeil	1	1	2	2	-	2	2	-	2
Autres troubles du contrôle des impulsions	1	-	1	1	1	2	1	-	1
Troubles de l'adaptation	51	70	121	60	68	128	67	70	137
Autres problèmes motivant l'examen ou le traitement	3	5	8	1	7	8	2	1	3
Trouble mental non spécifié, non établi, ou autre	7	5	12	2	2	4	6	23	29
Tentamen	14	24	38	26	37	63	27	29	56
Autres	-	2	2	2	7	9	4	5	9
Troubles du développement et de la personnalité									
Troubles du développement	15	6	21	30	6	36	20	12	32
Troubles de la personnalité	93	99	192	188	311	499	179	299	478
Fonctionnement intellectuel limité	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affections ou troubles somatiques	3	3	6	4	3	7	1	1	2

(1) Diagnostic principal selon la classification DSM-III-R. Y compris les patients ne résidant pas dans le canton.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève, Belle-Idée

Maladies infectieuses

Les tableaux T 2.15 et T 2.16 se rapportent aux déclarations obligatoires faites par les médecins et les laboratoires aux autorités sanitaires. En ce qui concerne les maladies infectieuses, la statistique comptabilise les cas de maladies et non pas les personnes malades (par exemple, une personne affectée par deux maladies apparaîtra deux fois dans les chiffres).

Dans le tableau T 2.15 figurent les résultats portant sur les nouveaux cas de maladies infectieuses, en principe selon le canton de domicile de la personne atteinte. Pour les maladies infectieuses autres que le SIDA, l'année prise en compte est l'année de la déclaration, alors que, pour le SIDA, il s'agit de l'année du diagnostic. C'est la raison pour laquelle, par exemple, le chiffre des cas de SIDA pour 1997 ne correspond pas à celui du tableau T 2.16.

En raison des décalages temporels dans l'enregistrement des données et des progrès scientifiques, l'Office fédéral de la santé publique réactualise de façon constante les chiffres sur les maladies infectieuses. Les éventuelles différences d'une publication à l'autre sont dues à une mise à jour régulière en fonction des nouvelles informations disponibles.

Le tableau T 2.16 présente les résultats selon le canton de domicile de la personne et selon l'année de la déclaration. Dans ce tableau, on trouve les cas de SIDA enregistrés en 1997 (cumul sur les 12 mois de 1997) et les cas de SIDA cumulés (maladies et décès) depuis 1983.

Avec le nombre de cas cumulés de SIDA et le nombre cumulé de malades du SIDA décédés, on peut estimer (par différence) le nombre de personnes atteintes du SIDA encore en vie. L'enregistrement des diagnostics et des décès par année étant incomplet, le nombre de personnes en vie, calculé par cette méthode, est par conséquent approximatif.

Les deux colonnes présentant le nombre de déclarations au cours des 12 mois de 1997 donnent un aperçu de la dynamique de l'épidémie, encore qu'il ne s'agisse pas d'incidences véritables (c'est-à-dire d'indications sur le flux de nouveaux cas dans un laps de temps donné), car nous ne disposons pas du nombre total de cas de maladie selon l'année de diagnostic.

Le nombre de tests VIH positifs présenté au tableau T 2.16 correspond aux résultats positifs du test VIH provenant des laboratoires de confirmation en Suisse, selon l'année d'enregistrement du test et selon le canton de domicile de la personne. Les tests répétés connus sont exclus.

Objet de la statistique

Maladies infectieuses; tests VIH : déclarations positives confirmées des laboratoires.

Producteur de la statistique

Office fédéral de la santé publique.

Références

OFFICE FEDERAL DE LA SANTE PUBLIQUE. *Bulletin*, Berne, parution hebdomadaire.

T 2.15 Cas nouveaux des principales maladies infectieuses (1)

Totaux annuels

	Infections gastro-intestinales aiguës (2)	Fièvres typhoïdes et paratyphoïdes	Hépatites infectieuses aiguës			Méningites et septicémies à méningocoques Tuberculoses (3) SIDA (4)		
			Type A	Type B	Total			
1990	751	12	53	30	83	11	129	99
1991	615	15	35	23	58	10	73	100
1992	718	6	32	24	56	8	60	77
1993	736	3	39	15	54	11	73	95
1994	775	8	71	15	86	6	81	108
1995	670	3	36	20	56	10	82	75
1996	786	3	23	20	43	5	82	40
1997	740	1	27	20	47	3	99	21

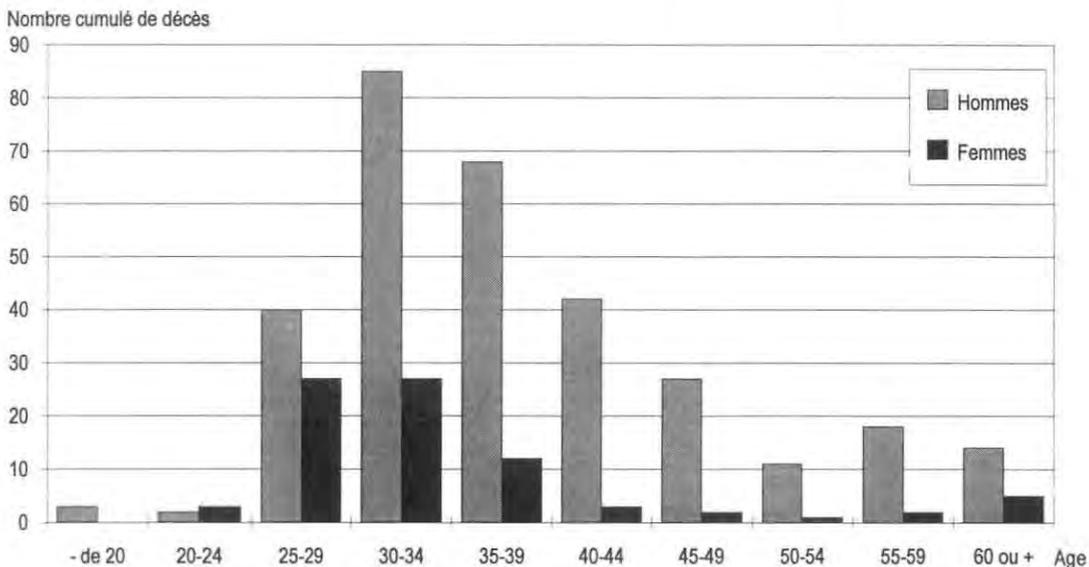
(1) Cas de maladies infectieuses déclarés par les médecins et les laboratoires, y compris les décès. Selon l'année de déclaration pour les maladies autres que le SIDA. Les éventuelles différences d'une publication à l'autre sont dues à une mise à jour régulière en fonction des nouvelles informations disponibles.

(2) Salmonelles (sans salmonelles typhi/paratyphi) et campylobacter.

(3) Pour certains cas non domiciliés dans le canton ou au domicile inconnu, Genève est le lieu de déclaration.

(4) Selon la date du diagnostic.

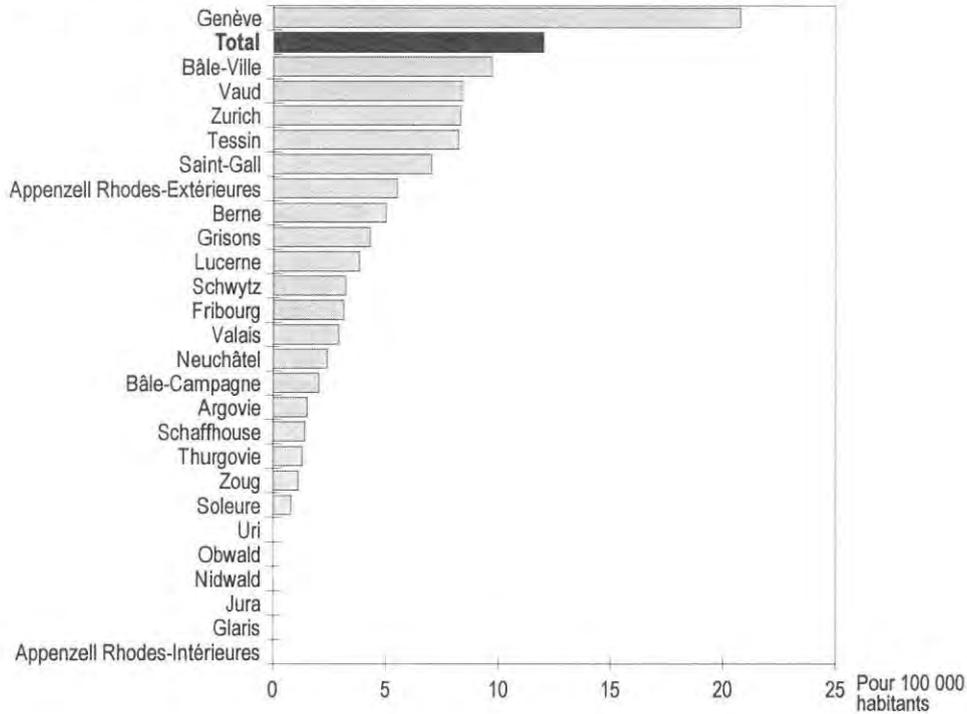
Source : Office fédéral de la santé publique

G 2.05 Décès dus au SIDA, dans la population genevoise, par sexe, de 1986 à 1994

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

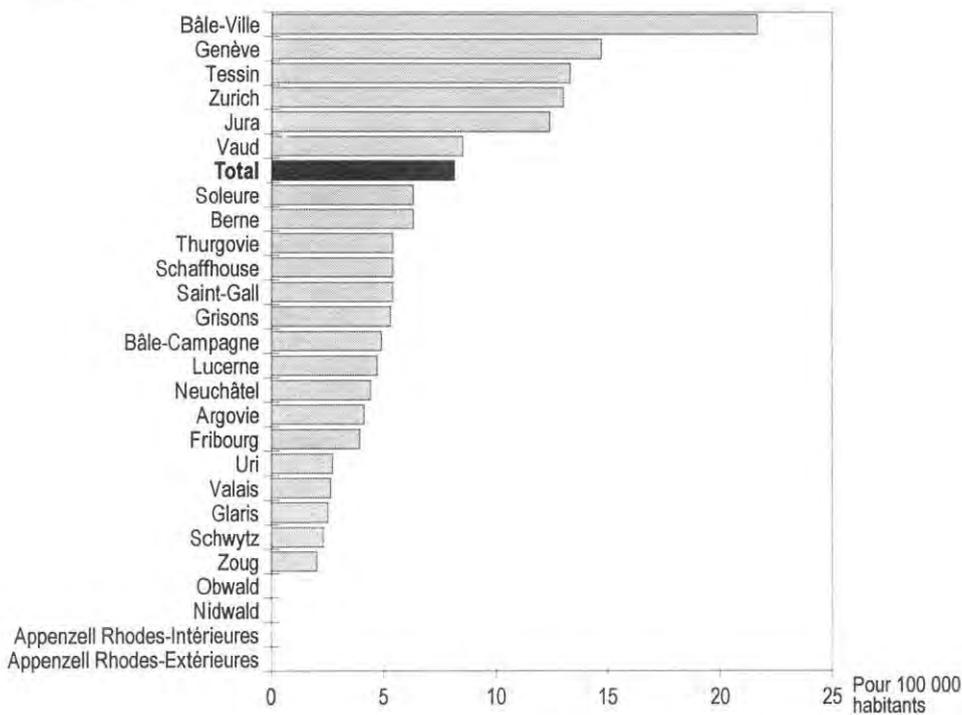
G 2.06 Tests VIH positifs, par canton, en 1997

Taux pour 100 000 habitants



G 2.07 Cas de sida, par canton, en 1997

Taux pour 100 000 habitants



Source : Office fédéral de la santé publique

**T 2.16 Déclarations des cas de SIDA et des tests VIH positifs,
par canton de domicile, en 1997**

	Cas de SIDA				Tests VIH positifs (1)		
	depuis 1983		en 1997		depuis 1985	en 1997	
	Maladies	Décès	Maladies	Pour 100 000 (2)	Tests	Tests	Pour 100 000 (2)
Total	6 099	4 526	570	8,1	23 147	849	12,0
Appenzell Rhodes-Extérieures	11	8	-	-	105	3	5,5
Appenzell Rhodes-Intérieures	4	3	-	-	9	-	-
Argovie	216	182	22	4,1	424	8	1,5
Bâle-Campagne	155	123	12	4,9	284	5	2,0
Bâle-Ville	336	267	42	21,7	917	19	9,7
Berne	614	458	58	6,3	2 041	47	5,0
Fribourg	94	71	9	3,9	449	7	3,1
Genève	766	533	58	14,7	3 449	82	20,8
Glaris	22	20	1	2,5	44	-	-
Grisons	64	41	10	5,3	213	8	4,3
Jura	43	37	8	12,4	105	-	-
Lucerne	116	83	16	4,7	360	13	3,8
Neuchâtel	101	61	7	4,4	208	4	2,4
Nidwald	9	7	-	-	8	-	-
Obwald	5	3	-	-	1	-	-
Saint-Gall	172	116	24	5,4	680	31	7,0
Schaffhouse	25	17	4	5,4	70	1	1,4
Schwytz	41	28	3	2,3	48	4	3,2
Soleure	116	87	15	6,3	263	2	0,8
Tessin	294	213	40	13,3	813	25	8,2
Thurgovie	74	57	12	5,4	234	3	1,3
Uri	7	5	1	2,7	5	-	-
Valais	103	75	7	2,6	334	8	2,9
Vaud	663	483	51	8,5	1 895	51	8,4
Zoug	42	31	2	2,0	73	1	1,1
Zurich	1 867	1 444	156	13,0	7 251	98	8,3
A l'étranger ou inconnu	139	73	12	///	2 864	429	///

(1) Déclarations positives confirmées des laboratoires, sans tests répétés connus.

(2) Calcul fondé sur la population résidente permanente du canton, respectivement de la Suisse.

Source : Office fédéral de la santé publique

Cancer

Le tableau T 2.17 présente un bref aperçu de la fréquence du cancer dans la population genevoise.

Le dénombrement porte sur les tumeurs et non pas sur les personnes (certaines personnes peuvent avoir plusieurs cancers). Seules les tumeurs malignes sont prises en compte, c'est-à-dire les cancers ayant acquis toutes les caractéristiques de cette maladie, en particulier ses capacités d'extension.

La population de référence est la population régulièrement domiciliée dans le canton de Genève.

La date du diagnostic retenue est la date de confirmation histologique ou, à défaut, la date d'admission dans l'établissement de soins où a été établi le diagnostic. La confirmation histologique est fournie par un examen anatomo-pathologique, cytologique ou hématologique. Le diagnostic peut aussi reposer sur des examens radiologiques ou, à défaut, être établi par un statut clinique net. Quelques cas (1,2 %) sont enregistrés sur la base d'un certificat de décès. Les atteintes tumorales multiples chez une même personne sont considérées comme des tumeurs primaires successives si elles apparaissent dans des organes différents ou, lorsqu'elles apparaissent dans le même organe, si elles sont de type histologique différent. Elles ne sont pas considérées comme nouvelles tumeurs quand elles apparaissent dans le même organe et sont du même type histologique (quel que soit le délai entre les tumeurs) ou quand la suspicion de tumeur métastatique est confirmée.

Les tumeurs sont codées en fonction de leur point de départ supposé, selon la classification MOTNAC (American Cancer Society : *Manual of Tumor Nomenclature And Coding 1968*, ACS, 1968).

On trouve en premier lieu des résultats sur l'incidence des cancers selon leur localisation. L'indicateur choisi est le *taux brut d'incidence*. Ce taux correspond au nombre de nouveaux cas apparus dans la population, et s'exprime pour 100 000 personnes et par an. Par exemple, chez les hommes, 522 cas de cancers primitifs du poumon, des bronches et de la trachée ont été diagnostiqués durant la période 1991-94. Rapporté à la population masculine résidente moyenne de cette période, le taux brut d'incidence se fixe à 70,6 cas pour 100 000 personnes.

Une estimation du *risque d'être atteint par un cancer* est aussi présentée. Il s'agit du taux d'incidence cumulé (somme des taux spécifiques par âge). Le taux cumulé fournit la proportion d'individus qui sont atteints entre la naissance et 75 ans (limite arbitraire). Il peut être interprété comme la probabilité pour un individu «moyen» d'être atteint durant sa vie entière, s'il vit jusqu'à cet âge. Par exemple, chez la femme, c'est le cancer du sein qui constitue le risque le plus élevé : en moyenne, environ une femme sur dix (9,7 %) vivant jusqu'à 75 ans en sera atteinte.

Enfin, une estimation de l'efficacité thérapeutique est obtenue par le calcul du *taux de survie corrigé*. Ce taux caractérise la probabilité d'être en vie, après un nombre d'années donné suivant le diagnostic, en tenant compte de la mortalité générale à laquelle les intéressés seraient de toute manière soumis selon leur âge. Par exemple, chez les femmes et pour un délai arrêté à cinq ans, la proportion de survivantes des cas de cancer du sein s'établit à 79 %.

Objet de la statistique

Tumeurs malignes invasives et tumeurs multiples affectant les personnes régulièrement domiciliées sur le territoire du canton; le taux brut d'incidence et le risque d'être atteint par un cancer se fondent sur les nouveaux cas enregistrés pendant la période 1991-94; le taux de survie à cinq ans se base sur les nouveaux cas enregistrés pendant la période 1986-90.

Producteur de la statistique

Registre genevois des tumeurs.

Références

REGISTRE GENEVOIS DES TUMEURS. *Le cancer à Genève, incidence, mortalité, survie 1970-1994*, Genève, Département de l'action sociale et de la santé, novembre 1997 (72 p.).

**T 2.17 Cancer : incidence, risque d'être atteint et taux de survie (1),
selon le sexe et la localisation principale**

	Hommes			Femmes		
	Taux brut d'incidence, pour 100 000 personnes (2)	Risque d'être atteint d'un cancer de la naissance jusqu'à 75 ans (3)	Taux de survie corrigé à 5 ans des tumeurs malignes (4)	Taux brut d'incidence, pour 100 000 personnes (2)	Risque d'être atteint d'un cancer de la naissance jusqu'à 75 ans (3)	Taux de survie corrigé à 5 ans des tumeurs malignes (4)
Total	631,2	49,85	54	587,5	36,43	66
Cavité buccale et pharynx	31,0	2,61	40	10,9	0,83	52
Organes digestifs et intra-abdominaux	121,9	9,83	31	97,4	4,86	33
dont Oesophage	8,5	0,75	12	3,7	0,25	8
Estomac	16,1	1,22	27	12,5	0,69	22
Gros intestin (côlon)	38,2	3,05	53	35,3	1,68	50
Rectum, jonction recto-sigmoïdienne	21,8	1,80	50	17,0	0,98	49
Foie	15,2	1,38	4	3,9	0,24	0
Vésicule, voies biliaires extra-hépatiques	2,4	0,12	23	5,5	0,20	18
Pancréas	15,0	1,22	1	15,0	0,68	3
Nez, sinus, oreille moyenne et interne	1,5	0,11	43	1,5	0,11	57
Système respiratoire	82,0	7,10	20	28,7	2,08	16
dont Larynx	9,6	0,80	62	1,2	0,13	60
Poumon, bronches, trachée	70,6	6,13	13	26,3	1,90	13
Os et articulations	1,4	0,11	47	1,0	0,07	32
Tissu conjonctif et autres parties molles	5,0	0,37	26	1,7	0,13	63
Peau (5)	202,3	15,57	95	182,7	11,04	97
dont Mélanome (6)	16,5	1,39	87	16,1	1,07	91
Sein (5)	0,8	0,05	29	140,0	9,70	79
Organes génitaux	88,9	6,58	66	53,4	3,59	59
dont Col de l'utérus	///	///	///	8,1	0,52	66
Corps de l'utérus	///	///	///	21,0	1,64	72
Ovaire, trompe, ligament large	///	///	///	20,3	1,28	42
Prostate	78,6	5,94	60	///	///	///
Testicule	7,6	0,47	95	///	///	///
Organes urinaires	39,9	3,15	53	18,9	0,91	50
Vessie	25,0	1,86	54	10,0	0,37	60
Rein, organes urinaires autres et sans autre indication	14,9	1,29	51	9,0	0,54	44
Oeil, glande lacrymale	1,8	0,07	47	1,2	0,08	67
Système nerveux	8,3	0,64	30	5,9	0,41	27
dont Cerveau	8,1	0,62	29	5,7	0,38	19
Glandes endocrines	2,2	0,17	88	9,0	0,64	82
Glande thyroïde, canal thyroïdienne (7)	1,4	0,12	78	7,0	0,48	84
Autres glandes endocrines	0,8	0,05	100	2,0	0,16	47

(1) Pour les taux brut et cumulatif, période 1991 / 1994; pour les taux de survie, période 1986 / 1990.

(2) Mesure générale de la fréquence du cancer (nouveaux cas) dans la population, exprimée pour 100 000 personnes sur une base annuelle. Tumeurs bénignes exclues.

(3) Taux cumulatif, exprimé en %, fournissant la proportion des personnes qui sont atteintes entre la naissance et 75 ans. Ce taux peut être interprété comme la probabilité, pour un individu «moyen», d'être atteint durant sa vie entière, s'il vit jusqu'à 75 ans. Tumeurs bénignes exclues.

(4) Taux de survie, exprimé en %, fournissant la probabilité d'être en vie cinq ans après le diagnostic. Le taux est corrigé dans le sens où l'effet des autres causes de décès est supprimé par un calcul adéquat. Tumeurs bénignes exclues.

(5) Les tumeurs de la peau du sein sont comptées avec la peau. Toutes les tumeurs sont incluses, y compris les tumeurs de type histologique «baso-cellulaire», qui sont pourtant considérées comme non dégénératives. Ce regroupement explique en partie le niveau élevé des chiffres.

(6) A la différence des cas définis selon leur localisation, ces cas sont définis par leur morphologie, c'est-à-dire le résultat de l'examen histologique.

(7) Pour les femmes, la valeur du taux de survie corrigé à 5 ans (84 %) est supérieure à celle pour 1 année (81 %); c'est pourquoi on peut considérer cette dernière valeur comme le taux de guérison (81 %).

Source : Registre genevois des tumeurs

**T 2.17 Cancer : incidence, risque d'être atteint et taux de survie (1),
selon le sexe et la localisation principale (suite et fin)**

	Hommes			Femmes		
	Taux brut d'incidence, pour 100 000 personnes (2)	Risque d'être atteint d'un cancer de la naissance jusqu'à 75 ans (3)	Taux de survie corrigé à 5 ans des tumeurs malignes (4)	Taux brut d'incidence, pour 100 000 personnes (2)	Risque d'être atteint d'un cancer de la naissance jusqu'à 75 ans (3)	Taux de survie corrigé à 5 ans des tumeurs malignes (4)
Tissus lymphatiques et hématopoïétiques	34,6	2,71	44	26,6	1,58	40
dont Lymphome non hodgkinien (5)	12,0	0,85	47	10,0	0,62	42
Maladie de Hodgkin (5)	4,3	0,33	70	2,3	0,16	71
Myélome (5)	4,5	0,32	29	4,3	0,24	34
Leucémie (5)	13,5	1,18	38	10,0	0,55	34
Localisation primitive inconnue	9,6	0,80	15	8,6	0,40	17

(1) Pour les taux brut et cumulatif, période 1991 / 1994; pour les taux de survie, période 1986 / 1990.

(2) Mesure générale de la fréquence du cancer (nouveaux cas) dans la population, exprimée pour 100 000 personnes sur une base annuelle. Tumeurs bénignes exclues.

(3) Taux cumulatif, exprimé en %, fournissant la proportion des personnes qui sont atteintes entre la naissance et 75 ans. Ce taux peut être interprété comme la probabilité, pour un individu «moyen», d'être atteint durant sa vie entière, s'il vit jusqu'à 75 ans. Tumeurs bénignes exclues.

(4) Taux de survie, exprimé en %, fournissant la probabilité d'être en vie cinq ans après le diagnostic. Le taux est corrigé dans le sens où l'effet des autres causes de décès est supprimé par un calcul adéquat. Tumeurs bénignes exclues.

(5) A la différence des cas définis selon leur localisation, ces cas sont définis par leur morphologie, c'est-à-dire le résultat de l'examen histologique.

Source : *Registre genevois des tumeurs*

Toxico-dépendances

Les sources d'informations de ce domaine sont diverses et ne permettent pas toujours de fournir directement des renseignements sur les toxicomanies.

En ce qui concerne le tabac et l'alcool, les résultats figurant dans les tableaux proviennent de l'Enquête suisse sur la santé (ESS) et de certaines institutions qui traitent les personnes pour des problèmes d'alcoolisme. Les données sur les drogues proviennent de trois sources : l'Office fédéral de la police (dénonciations), l'ESS, le Service du médecin cantonal (autorisations de traitement à la méthadone).

1. Consommation de tabac et d'alcool selon l'Enquête suisse sur la santé (ESS)

L'ESS, effectuée en 1992 / 93 par l'Office fédéral de la statistique, fournit des informations sur l'état de santé de la population. Dans ce cadre, des données sur la consommation de tabac (tableau T 2.18) et d'alcool (tableau T 2.19) ont été recueillies. Les résultats ne permettent pas d'établir un lien entre état de santé et consommation de ces substances. C'est en particulier le cas pour la consommation d'alcool, laquelle, selon son importance, peut être nuisible ou bénéfique en ce qui concerne les maladies cardiovasculaires.

L'ESS est une enquête par sondage réalisée dans l'ensemble du pays en 1992 / 93, auprès d'un échantillon représentatif de personnes de 15 ans ou plus, résidant de manière permanente en Suisse (soit 15 288 personnes au total, dont 1 036 pour Genève).

D'un point de vue strictement statistique, certains écarts peuvent ne pas être considérés comme significatifs, car ils reposent sur de petits effectifs. De manière très générale, les résultats de cette enquête doivent être interprétés avec prudence.

Producteur de la statistique

Office fédéral de la statistique.

Références

Des résultats complémentaires sont disponibles à l'Office cantonal de la statistique.

2. Alcoolisme : consultations et traitements

Le tableau T 2.20 présente des informations sur les personnes traitées en raison de problèmes dus à l'alcoolisme. Les données proviennent de l'Unité d'alcoologie de la Division d'abus de substances du Département de psychiatrie (Belle-Idée) et de l'Unité d'alcoologie de la Policlinique de médecine du Département de médecine communautaire (Belle-Idée), ainsi que de la Maison de l'Ancre.

Ces chiffres ne renseignent pas de manière exhaustive sur la question. En effet, ils ne couvrent pas l'ensemble des institutions membres du réseau alcoologique genevois. Par ailleurs, sans que l'on puisse pouvoir la mesurer avec exactitude, une partie non négligeable des patients reçoit un traitement pour des problèmes de santé liés à l'alcool, mais non reconnus comme tels. Enfin, les renseignements fournis par les structures contactées ne reposent pas toujours sur des définitions identiques et ne permettent pas d'obtenir une vision consolidée du phénomène.

**T 2.18 Consommation de tabac dans la population de 15 ans ou plus (1),
selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993**

Pour cent

	Consommateurs fumant ...										Total	
	... le cigare, la pipe ou autre (2)		... 20 cigarettes ou plus par jour		... moins de 20 cigarettes par jour		Anciens fumeurs ayant arrêté		Non fumeurs			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	7,8	[0,8]	15,9	12,2	15,9	20,0	26,8	18,3	33,5	48,7	100,0	100,0
15 - 34 ans	[1,6]	[0,7]	14,4	15,4	24,9	29,3	12,9	13,8	46,3	40,7	100,0	100,0
35 - 49 ans	12,3	[1,9]	21,1	13,9	13,5	18,5	24,9	21,5	28,1	44,2	100,0	100,0
50 - 64 ans	10,8	-	16,7	12,7	[8,4]	15,4	30,8	18,7	33,3	53,2	100,0	100,0
65 ans ou plus	[9,2]	-	[7,7]	[2,7]	[11,1]	[9,3]	58,3	21,8	[13,8]	66,2	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 1 035 personnes au total (456 hommes, 579 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

(2) Consommation de cigares, de cigarillos, de pipe ou de plusieurs types de tabac, y compris cigarettes, sans précision quant à la fréquence de la consommation.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

**T 2.19 Consommation d'alcool dans la population de 15 ans ou plus (1),
selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993**

Pour cent

	Consommateurs buvant habituellement ...						Total	
	... une fois ou plus par jour		... une à six fois par semaine ou plus rarement		Abstinent			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	40,0	23,3	46,9	58,9	13,1	17,8	100,0	100,0
15 - 34 ans	12,4	9,3	65,6	70,1	22,0	20,7	100,0	100,0
35 - 49 ans	50,2	24,6	40,0	61,0	9,8	14,4	100,0	100,0
50 - 64 ans	59,0	26,8	35,1	55,4	[5,9]	17,8	100,0	100,0
65 ans ou plus	56,5	45,0	34,0	37,6	[9,5]	17,4	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 1 035 personnes au total (456 hommes, 579 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

2.1 Unité d'alcoologie de la Division d'abus de substances

Objet de la statistique

Consultations à l'Unité d'alcoologie de la Division d'abus de substances du Département de psychiatrie de Belle-Idée et personnes en traitement à l'Hôpital de jour.

Producteur de la statistique

Unité d'alcoologie de la Division d'abus de substances du Département de psychiatrie de Belle-Idée (Hôpitaux universitaires de Genève).

Références

Rapport d'activité et documentation interne.

2.2 Unité d'alcoologie de la Polyclinique de médecine

L'Unité d'alcoologie de la Polyclinique de médecine est formée de deux secteurs : d'une part, la consultation ambulatoire et, d'autre part, le Petit-Beaulieu, lieu de séjours hospitaliers.

Pour la consultation ambulatoire, les chiffres correspondent à un ensemble de consultations assurées durant l'année. Cela signifie que plusieurs consultations peuvent concerner une même personne. A noter que la même personne peut avoir été suivie «en ambulatoire» et avoir également séjourné «en hospitalier».

Les fluctuations annuelles importantes que l'on observe pour le total des consultations proviennent plus des variations de la capacité d'accueil de l'Unité que des fluctuations de la demande.

Objet de la statistique

Consultations à l'Unité d'alcoologie de la Polyclinique de médecine du Département de médecine communautaire de Belle-Idée et entrées au Petit-Beaulieu (Unité d'alcoologie de la Polyclinique de médecine du Département de médecine communautaire de Belle-Idée); les données concernent en grande majorité des résidents à Genève, dont la plupart sont de nationalité suisse.

Producteur de la statistique

Unité d'alcoologie de la Polyclinique de médecine du Département de médecine communautaire de Belle-Idée (Hôpitaux universitaires de Genève).

Références

Documentation interne.

2.3 Maison de l'Ancre

Objet de la statistique

Personnes accueillies durant l'année à la Maison de l'Ancre.

Producteur de la statistique

Maison de l'Ancre.

Références

Rapport d'activité et documentation interne.

T 2.20 Alcoolisme : consultations et traitements

Totaux annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Unité d'alcoologie de la Division d'abus de substances							
Consultations médicales	2 454	2 867	3 808	4 222	4 960	5 301	6 552
dont nouveaux cas	180	166	265	233	254	234	287
Personnes en traitement à l'Hôpital de jour	128	208	327	319	353	319	327
Unité d'alcoologie de la Policlinique de médecine							
Consultations médicales	1 443	1 641	2 331	1 593
dont nouveaux cas	222	254	253	224
Personnes (1) en traitement au Petit-Beaulieu (Unité d'alcoologie de la Policlinique de médecine)	///	125	115	185	181	182	211
Maison de l'Ancre							
Personnes alcooliques accueillies	84	51	53	57	42	44	51

(1) Entrées.

Source : Rapports d'activité et documentation interne

2.4 Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants

Elaborée en collaboration avec les corps de police des cantons et des villes, la statistique de l'Office central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de l'Office fédéral de la police fournit un éclairage sur les problèmes de drogue, vus sous l'angle de la répression.

Le dénombrement repose sur des actes de l'administration (les dénonciations) et non sur des individus. Une augmentation des dénonciations peut provenir autant de l'augmentation de la consommation de stupéfiants que du renforcement de l'activité policière dans le domaine de la répression. Le nombre total des dénonciations, lui-même, ne correspond pas au nombre de consommateurs dénoncés puisque, d'un côté, il n'inclut pas les consommateurs qui trafiquent (tableaux T 2.21 et T 2.22) et, de l'autre, il peut comprendre plusieurs fois un même consommateur qui aurait été surpris avec plusieurs substances interdites (tableau T 2.23).

Objet de la statistique

Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants effectuées par la police, selon le canton de dénonciation.

Producteur de la statistique

Office fédéral de la police.

Références

OFFICE CENTRAL DES STUPEFIANTS. *Statistique suisse des stupéfiants 1997*, Berne, Office fédéral de la police, mars 1998 (20 p.).

T 2.21 Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants (1), selon le sexe, l'origine et le domicile du consommateur

Canton

Chiffres annuels

	Sexe				Origine					
	Total	Hommes	Femmes	Non précisé	Suisse domiciliés			Etrangers domiciliés		
					en Suisse	à l'étranger	inconnu	en Suisse	à l'étranger	inconnu
1990	1 028	875	152	1	456	5	15	386	147	19
1991	1 157	1 004	153	-	536	8	5	458	143	7
1992	2 145	1 856	286	3	998	19	11	742	352	23
1993	1 849	1 600	245	4	865	17	18	545	365	39
1994	2 800	2 426	372	2	1 290	37	16	833	594	30
1995	2 264	1 988	273	3	1 036	24	16	729	438	21
1996	1 752	1 516	230	6	729	15	14	585	355	54
1997	1 756	1 543	209	4	776	20	9	519	370	62
Moyenne 1990 / 1997	1 844	1 601	240	3	836	18	13	600	346	32

(1) Sans les cas combinés avec trafic et/ou contrebande de stupéfiants.

Source : Office fédéral de la police

**T 2.22 Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants (1),
selon le sexe et le groupe d'âges du consommateur**

Chiffres annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	Moyenne 1990 / 1997
Total (2)	1 028	1 157	2 145	1 849	2 800	2 264	1 752	1 756	1 844
Moins de 15 ans	2	5	2	2	6	4	6	11	5
15 - 17 ans	75	83	114	99	155	132	109	139	113
18 - 24 ans	494	584	1 104	972	1 340	1 057	773	794	890
25 - 29 ans	267	297	566	453	735	600	429	397	468
30 ans ou plus	190	188	355	317	559	465	429	411	364
Hommes (2)	875	1 004	1 856	1 600	2 426	1 988	1 516	1 543	1 601
Moins de 15 ans	1	4	2	2	5	4	5	8	4
15 - 17 ans	61	76	98	80	129	105	94	117	95
18 - 24 ans	423	514	978	861	1 194	958	682	719	791
25 - 29 ans	226	251	478	382	623	532	373	360	403
30 ans ou plus	164	159	299	273	472	386	362	339	307
Femmes (2)	152	153	286	245	372	273	230	209	240
Moins de 15 ans	1	1	-	-	1	-	1	3	1
15 - 17 ans	14	7	16	19	26	27	15	22	18
18 - 24 ans	71	70	126	111	146	99	91	75	99
25 - 29 ans	41	46	88	71	112	68	56	37	65
30 ans ou plus	26	29	56	44	87	79	67	72	58

(1) Sans les cas combinés avec trafic et/ou contrebande de stupéfiants.

(2) Le total ne correspond pas à l'addition des dénonciations en raison des indications manquantes pour le sexe et/ou l'âge.

Source : Office fédéral de la police

**T 2.23 Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants (1),
selon le type de stupéfiant consommé (2)**

Chiffres annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	Moyenne 1990 / 1997
Marihuana	24	16	17	73	127	117	207	359	118
Chanvre	1	-	-	2	3	2	2	8	2
Haschisch	1 026	1 125	1 720	1 479	2 221	1 995	1 344	1 430	1 543
Haschisch liquide	5	2	2	1	4	4	4	2	3
Opium	-	-	-	1	1	-	-	2	1
Morphine (3)	-	1	4	1	1	1	-	-	1
Héroïne	498	609	1 232	1 013	1 269	848	642	459	821
Cocaïne	75	72	134	162	189	161	338	271	175
Crack	-	-	-	-	1	1	2	-	1
Amphétamines	1	-	1	6	8	6	1	4	3
LSD	4	-	9	17	11	19	15	12	11
Autres hallucinogène	2	2	11	45	12	37	46	31	23
Méthadone	18	14	32	35	117	109	113	46	61
Autres	33	49	35	61	175	108	206	109	97

(1) Y compris les cas combinés avec trafic et/ou contrebande de stupéfiants.

(2) Chaque dénonciation figure autant de fois qu'il y a de types de stupéfiant consommés.

(3) Y compris l'héroïne base.

Source : Office fédéral de la police

2.5 Consommation de drogues illégales selon l'Enquête suisse sur la santé (ESS)

L'ESS, effectuée en 1992 / 93 par l'Office fédéral de la statistique, fournit des renseignements sur la consommation de drogues illégales (tableaux T 2.24 et T 2.25).

La taille de l'échantillon limite le champ d'investigation. D'un point de vue strictement statistique, certains écarts peuvent ne pas être considérés comme significatifs, car ils reposent sur de petits effectifs. De façon générale, les résultats de cette enquête doivent être interprétés avec prudence.

Producteur de la statistique

Office fédéral de la statistique.

Références

Des résultats complémentaires sont disponibles à l'Office cantonal de la statistique.

**T 2.24 Consommation de drogues illégales dans la population de 15 à 39 ans (1),
selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993**

Pour cent

	Question : «Avez-vous déjà pris une fois dans votre vie des drogues ?» :					
	Oui		Non		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	27,9	21,3	72,1	78,7	100,0	100,0
15 - 19 ans	[16,6]	[37,7]	83,4	62,3	100,0	100,0
20 - 29 ans	41,5	20,1	58,5	79,9	100,0	100,0
30 - 39 ans	22,0	17,9	78,0	82,1	100,0	100,0

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 454 répondants au total (208 hommes, 246 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

**T 2.25 Consommation actuelle de haschisch ou de marihuana dans la population de 15 à 39 ans (1),
selon le sexe, en 1992 / 1993**

Pour cent

	Hommes	Femmes	Total
Total	100,0	100,0	100,0
Consommateurs	8,5	[3,1]	5,7
Non consommateurs	91,5	96,9	94,3

(1) Résultats provenant d'un échantillon formé de 452 répondants au total (207 hommes, 245 femmes). Les chiffres reposant sur un nombre de répondants inférieur ou égal à 10 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

2.6 Autorisations de traitement à la méthadone

Dans le cadre de ses activités, le Service du médecin cantonal délivre des autorisations de traitement à la méthadone (tableau T 2.26) à une institution publique, à une institution privée et à 169 médecins privés (dont 8 en centre de soins et 161 en cabinet; ceux-ci constituent un *pool*; certains d'entre eux n'ont pas de cure de méthadone en cours – chiffres pour 1997).

En ce qui concerne les traitements dispensés, le réseau social genevois s'efforce d'orienter les patients vers un support thérapeutique passant par un système à seuil bas (organisation d'une aide médicale et sociale à la survie), puis par des systèmes à seuil élevé (programmes visant l'abstinence).

Les patients changent souvent de traitement et de thérapeute; les passages entre secteur public et secteur privé sont aussi fréquents.

Objet de la statistique

Nouvelles autorisations de cure à la méthadone accordées par le Service du médecin cantonal durant l'année et nombre de cures en cours à la fin de l'année.

Producteur de la statistique

Service du médecin cantonal.

Références

EICHENBERGER G. *La toxicomanie à Genève, rapport quadriennal du président de la commission mixte en matière de toxicomanie 1989-1993*, Les Cahiers de la santé n° 5, Genève, octobre 1994 (56 p.).

T 2.26 Autorisations de traitement à la méthadone

Totaux annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Nouvelles cures brèves (1)	56	68	65	59	67	60	52	19
Nouvelles cures à terme non défini (2)	265	361	391	394	398	432	546	383
Nombre de patients (3)	637	788	836	955	1 141	1 205	1 342	1 398

(1) Nouvelles cures demandées et accordées durant l'année pour une durée maximale de huit semaines.

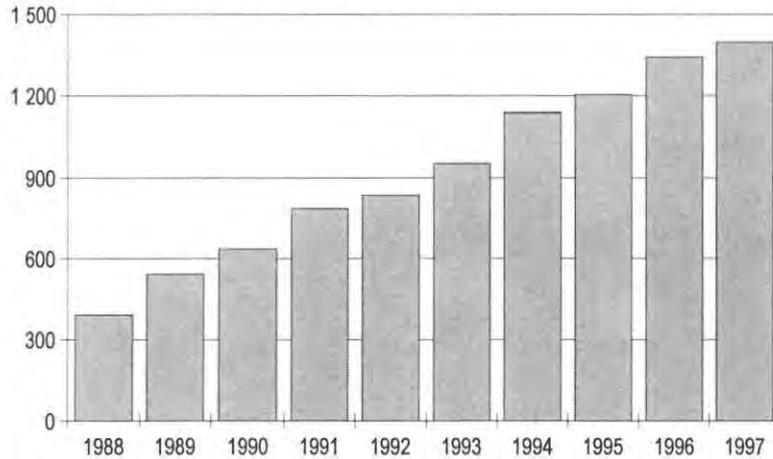
(2) Nouvelles cures demandées et accordées durant l'année pour une durée indéterminée.

(3) Nombre de cures en cours à la fin de l'année.

Source : Service du médecin cantonal - Rapport de gestion du Conseil d'Etat

G 2.08 Autorisations de traitement à la méthadone

Nombre de patients



Source : Service du médecin cantonal

Accidents de la circulation, accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels

1. Accidents de la circulation

Cette statistique est établie selon les directives de l'Office fédéral de la statistique : «par accidents de la circulation, on entend ceux annoncés à la police et qui ont donné lieu à un constat, et surviennent sur des routes ou des places publiques et au cours desquels des personnes sont blessées ou tuées par un véhicule, de même que ceux qui provoquent des dégâts matériels» (depuis 1992, les blessés n'ayant pas été hospitalisés et les dégâts matériels inférieurs à cinq cents francs sont inclus dans la statistique). Les accidents recensés sont liés à des rapports de police. Un certain nombre d'accidents mineurs, qui ne font pas l'objet de tels rapports, peuvent échapper à cette statistique.

Au tableau T 2.27, les accidents ne sont comptés qu'une seule fois, par ordre de gravité. Par exemple, en cas d'accidents avec des blessés, ces accidents sont dénombrés sous les rubriques «lésions corporelles» ou «cas mortels», même s'il y a des dégâts matériels; sous la rubrique «dégâts matériels», on recense les accidents qui n'ont entraîné ni lésion corporelle ni cas mortel.

Au tableau T 2.28, les personnes impliquées dans les accidents se limitent aux parties en cause (titulaires ou conducteurs des véhicules et piétons concernés). Par conséquent, les effectifs ne recouvrent pas forcément toutes les personnes accidentées (passagers).

Objet de la statistique

Accidents de la circulation et personnes impliquées.

Producteur de la statistique

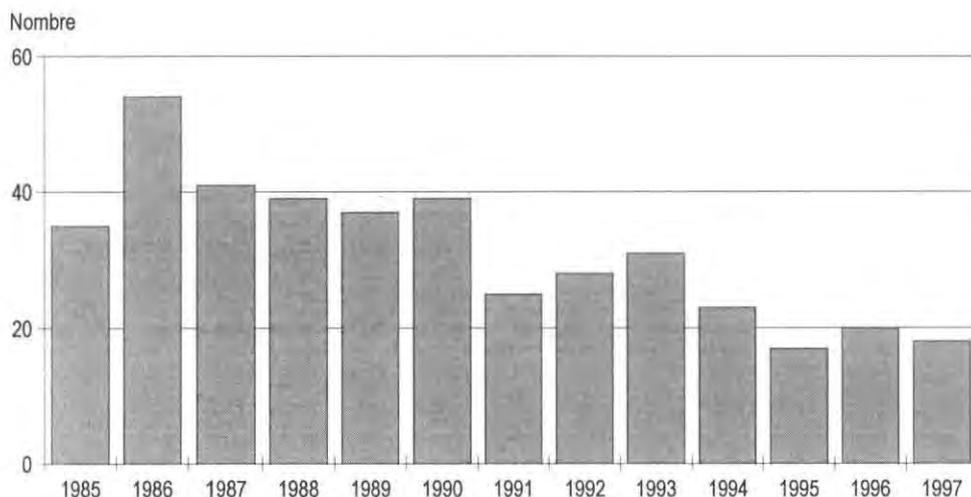
Département de justice et police et des transports.

Références

GENDARMERIE GENEVE. *Statistique des accidents de la circulation routière 1997*, Genève, 1997 (45 p.).

G 2.09 Accidents mortels de la circulation

Canton



Source : Département de justice et police et des transports - Gendarmerie

T 2.27 Accidents de la circulation selon la nature des dommages

Totaux annuels

			Nombre d'accidents		Personnes tuées	
	Dégâts matériels (1)	Lésions corporelles (2)	Cas mortels	Total	Total	dont piétons
1985	4 122	765	35	4 922	38	11
1986	3 833	741	54	4 628	57	19
1987	3 784	634	41	4 459	41	21
1988	3 750	645	39	4 434	43	8
1989	3 910	626	37	4 573	37	8
1990	4 009	578	39	4 626	41	18
1991	4 284	452	25	4 761	26	6
1992	4 004	1 098	28	5 130	28	7
1993	3 833	1 039	31	4 903	32	8
1994	3 597	1 098	23	4 718	23	6
1995	3 728	1 025	17	4 770	18	3
1996	3 502	1 020	20	4 542	21	8
1997	3 192	1 038	18	4 248	19	5

(1) Jusqu'en 1991, non compris les accidents avec dégâts matériels de moins de 500 F. A partir de 1992, y compris les accidents avec dégâts matériels de moins de 500 F.

(2) Jusqu'en 1991, sans les blessés n'ayant pas été hospitalisés. A partir de 1992, y compris les blessés n'ayant pas été hospitalisés.

Source : Département de justice et police et des transports - Gendarmerie

T 2.28 Personnes impliquées dans des accidents de la circulation (1) selon le groupe d'âges

Totaux annuels

											Total	
	Moins de 25 ans	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 - 69		70 ans ou plus
1985	2 059	1 269	1 005	1 025	882	695	529	435	283	142	195	8 519
1986	2 067	1 156	1 033	941	813	647	514	394	244	138	174	8 101
1987	1 847	1 173	959	823	756	620	458	347	254	145	175	7 557
1988	1 771	1 210	962	822	810	621	434	406	234	155	166	7 591
1989	1 683	1 267	1 027	897	786	584	517	404	260	150	166	7 741
1990	1 570	1 284	984	861	809	668	529	384	275	127	192	7 683
1991	1 540	1 277	1 098	898	796	686	519	399	265	157	180	7 815
1992	1 751	1 318	1 122	962	833	729	516	412	288	174	242	8 347
1993	1 382	1 185	1 013	830	786	681	522	409	279	191	244	7 522
1994	1 332	1 055	1 022	818	684	687	488	371	257	154	253	7 121
1995	1 264	1 047	973	894	719	631	538	384	258	152	245	7 105
1996	1 102	848	960	781	677	564	508	348	246	154	226	6 414
1997	1 063	846	855	766	618	568	550	363	257	148	246	6 280

(1) Parties en cause : fautifs et non fautifs.

Source : Département de justice et police et des transports - Gendarmerie

2. Accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels

Les chiffres du tableau T 2.29 proviennent du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (Loi sur l'assurance-accidents - LAA).

Selon la LAA, entrée en vigueur en 1984, sont assurés à titre obligatoire les travailleurs occupés en Suisse, y compris les travailleurs à domicile, les apprentis, les stagiaires, les volontaires ainsi que les personnes travaillant dans les écoles de métiers ou des ateliers protégés. Ne sont pas assurés à titre obligatoire – et, par conséquent, pas pris en compte dans la présente statistique – les enfants, les élèves, les personnes au foyer et les bénéficiaires de pension de vieillesse sans activité lucrative ainsi que les personnes exerçant une activité indépendante.

Les résultats prennent en compte les données de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), ainsi que des institutions privées d'assurance (y compris la caisse supplétive gérée par celles-ci), des caisses publiques d'assurance-accidents et des caisses-maladie reconnues, qui sont inscrites dans un registre public tenu par l'Office fédéral des assurances sociales (article 68 LAA).

En comptabilisant les *cas d'accident/maladie*, la statistique ne recouvre pas les personnes accidentées/malades, par le simple fait qu'une même personne peut avoir eu plusieurs accidents/maladies durant l'année sous revue. De plus, les déclarations d'accident/maladie restent muettes quant au lieu de traitement des personnes, les soins ayant pu être dispensés dans un canton différent de celui où a eu lieu l'accident ou même à l'étranger.

Il faut également prendre en compte une certaine marge d'erreur, car les chiffres indiqués ici ont été calculés à partir d'un échantillon de cas d'accident/maladie.

Objet de la statistique

Cas d'accident/maladie acceptés, selon le lieu de l'événement (canton).

Producteur de la statistique

Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents LAA.

Références

SERVICE DE CENTRALISATION DES STATISTIQUES DE L'ASSURANCE-ACCIDENTS LAA.
Statistique de poche LAA 1997, Lucerne, Commission des statistiques de l'assurance-accidents LAA, 1997 (25 p.).

**T 2.29 Accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels «acceptés»,
selon le lieu de l'événement**

Totaux annuels (1)

	Accidents et maladies professionnels		Accidents non professionnels		Ensemble	
	Genève	Suisse (2)	Genève	Suisse (2)	Genève	Suisse (2)
1985	16 706	296 190	17 346	320 381	34 052	616 571
1986	33 132	633 077
1987	16 746	311 379	15 741	327 606	32 487	638 985
1988	16 999	310 499	15 578	329 866	32 577	640 365
1989	16 742	317 902	16 314	338 108	33 056	656 010
1990	17 045	323 246	16 157	338 366	33 202	661 612
1991	16 477	307 090	17 316	355 874	33 793	662 964
1992	14 500	284 400	15 300	353 600	29 800	638 000
1993	12 000	260 100	13 900	329 700	25 900	589 800
1994	12 200	255 500	13 100	329 500	25 300	585 000
1995	12 000	257 800	14 800	337 000	26 800	594 800

(1) Estimations sur la base d'un échantillon de 10 % jusqu'en 1992 et de 5 % dès 1993.

(2) Sans les cas non attribuables à un lieu. Somme des résultats cantonaux.

Source : Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents LAA

Causes de décès

La statistique des décès et des causes de décès est tirée de la statistique fédérale de l'état civil. On distingue entre *causes naturelles* de décès (maladie, troubles divers et malformations entraînant la mort) et *causes extérieures* de décès (ou morts violentes : accidents, traumatismes divers, suicides, homicides, etc.). Les groupements de causes de décès retenus ici sont tirés des listes A (150 positions) ou B (50 positions) de la classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 8^e révision, retenue par l'Office fédéral de la statistique (OFS) de 1969 à 1994. A partir de 1995, l'OFS utilise la CIM-10, élaborée par l'OMS.

La *cause de décès* retenue lors de l'élaboration des tableaux statistiques est la cause primaire du décès (principale maladie ou cause de l'accident mortel, responsables de la mort).

Objet de la statistique

Décès enregistrés par les offices d'état civil.

Restrictions : cette statistique concerne les décès de personnes résidant dans le canton, quel que soit le lieu du décès.

Producteur de la statistique

Office cantonal de la statistique, à partir des données fournies par l'Office fédéral de la statistique.

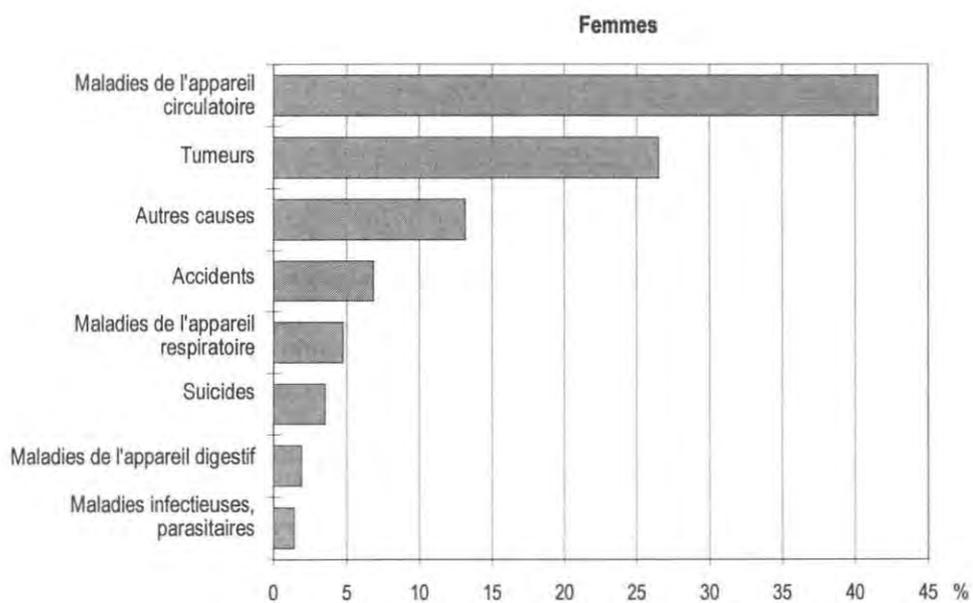
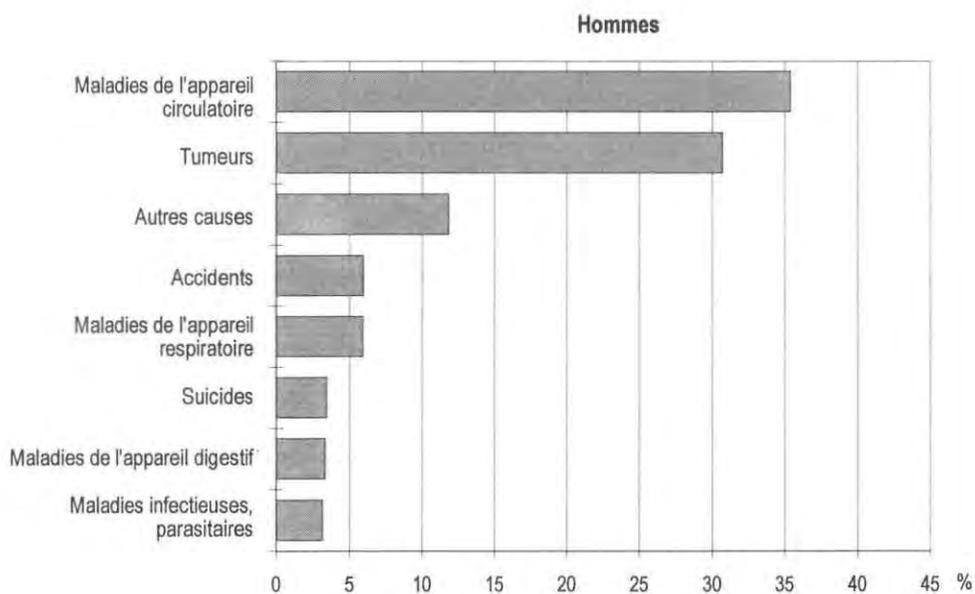
Références

BUREAU FEDERAL DE STATISTIQUE. *Classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée dès 1969 (8^e révision)*, Berne, 1970.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *La statistique de la mortalité en Suisse, qualité des données relatives aux causes de décès et aux professions*, Berne, 1989.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (10^e révision)*, Genève, 1995.

G 2.10 Répartition des décès dans la population genevoise, selon les principales causes, par sexe, moyenne 1985 / 1995, en %



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

**T 2.30 Principales causes de décès (1)
dans la population masculine**

Chiffres annuels

	Maladies infectieuses et parasitaires	Tumeurs	Maladies de l'appareil circulatoire	Maladies de l'appareil respiratoire	Maladies de l'appareil digestif	Accidents, toutes formes	Suicides	Autres causes	Total
Nombre									
1985	11	502	598	73	57	91	60	141	1 533
1986	19	468	551	88	49	117	55	119	1 466
1987	26	451	560	61	52	86	55	177	1 468
1988	26	463	525	94	48	108	70	190	1 524
1989	45	497	548	83	45	87	41	220	1 566
1990	45	486	601	114	43	114	60	155	1 618
1991	67	484	556	94	47	94	56	152	1 550
1992	71	457	529	92	51	90	44	189	1 523
1993	70	491	519	95	58	80	50	183	1 546
1994	73	465	499	110	45	81	49	193	1 515
1995	83	396	461	96	72	54	44	273	1 479
Répartition, en %									
1985	0,7	32,7	39,0	4,8	3,7	5,9	3,9	9,2	100,0
1986	1,3	31,9	37,6	6,0	3,3	8,0	3,8	8,1	100,0
1987	1,8	30,7	38,1	4,2	3,5	5,9	3,7	12,1	100,0
1988	1,7	30,4	34,4	6,2	3,1	7,1	4,6	12,5	100,0
1989	2,9	31,7	35,0	5,3	2,9	5,6	2,6	14,0	100,0
1990	2,8	30,0	37,1	7,0	2,7	7,0	3,7	9,6	100,0
1991	4,3	31,2	35,9	6,1	3,0	6,1	3,6	9,8	100,0
1992	4,7	30,0	34,7	6,0	3,3	5,9	2,9	12,4	100,0
1993	4,5	31,8	33,6	6,1	3,8	5,2	3,2	11,8	100,0
1994	4,8	30,7	32,9	7,3	3,0	5,3	3,2	12,7	100,0
1995	5,6	26,8	31,2	6,5	4,9	3,7	3,0	18,5	100,0

(1) Selon la classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée de 1969 à 1994 (CIM-8). A partir de 1995, utilisation de la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 2.31 Principales causes de décès (1) dans la population féminine

Chiffres annuels

	Maladies infectieuses et parasitaires	Tumeurs	Maladies de l'appareil circulatoire	Maladies de l'appareil respiratoire	Maladies de l'appareil digestif	Accidents, toutes formes	Suicides	Autres causes	Total
Nombre									
1985	6	435	701	90	60	106	46	161	1 605
1986	14	452	645	103	53	84	36	154	1 541
1987	17	437	695	95	60	82	17	231	1 634
1988	15	461	736	84	58	86	34	200	1 674
1989	19	444	661	98	44	80	38	174	1 558
1990	16	452	683	107	61	100	32	173	1 624
1991	25	472	714	129	59	74	38	183	1 694
1992	32	382	701	114	47	68	25	192	1 561
1993	35	408	648	124	59	70	32	214	1 590
1994	38	421	658	151	78	66	28	256	1 696
1995	43	381	596	129	61	37	26	420	1 693
Répartition, en %									
1985	0,4	27,1	43,7	5,6	3,7	6,6	2,9	10,0	100,0
1986	0,9	29,3	41,9	6,7	3,4	5,5	2,3	10,0	100,0
1987	1,0	26,7	42,5	5,8	3,7	5,0	1,0	14,1	100,0
1988	0,9	27,5	44,0	5,0	3,5	5,1	2,0	11,9	100,0
1989	1,2	28,5	42,4	6,3	2,8	5,1	2,4	11,2	100,0
1990	1,0	27,8	42,1	6,6	3,8	6,2	2,0	10,7	100,0
1991	1,5	27,9	42,1	7,6	3,5	4,4	2,2	10,8	100,0
1992	2,0	24,5	44,9	7,3	3,0	4,4	1,6	12,3	100,0
1993	2,2	25,7	40,8	7,8	3,7	4,4	2,0	13,5	100,0
1994	2,2	24,8	38,8	8,9	4,6	3,9	1,7	15,1	100,0
1995	2,5	22,5	35,2	7,6	3,6	2,2	1,5	24,8	100,0

(1) Selon la classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée de 1969 à 1994 (CIM-8). A partir de 1995, utilisation de la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

**T 2.32 Décès dus à des causes naturelles (1)
dans la population masculine**

Totaux annuels

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Total	1 378	1 291	1 321	1 325	1 417	1 428	1 389	1 370	1 398	1 369
Maladies infectieuses et parasitaires	11	19	26	26	45	45	67	71	70	73
dont Tuberculose	8	3	4	5	3	2	4	2	1	3
SIDA	5	5	10	17	29	33	55	53	50	58
Tumeurs	502	468	451	463	497	486	484	457	491	465
Tumeurs malignes, y compris les tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques	494	454	444	452	485	478	475	450	485	458
Tumeurs bénignes et tumeurs de nature non précisée	8	14	7	11	12	8	9	7	6	7
Troubles du métabolisme, de la sécrétion interne et autres maladies générales	37	23	21	26	22	17	17	17	16	21
dont Diabète sucré	27	18	13	23	13	11	13	12	11	16
Avitaminoses et autres états de carences	-	1	1	-	1	2	-	1	1	1
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	2	4	1	2	-	5	7	6	5	2
Maladies psychiatriques	8	1	6	4	6	8	7	3	4	9
Maladies du système nerveux et des organes des sens	21	13	28	26	37	27	15	37	25	34
dont Méningite	1	2	4	4	2	-	-	1	2	-
Maladies de l'appareil circulatoire	598	551	560	525	548	601	556	529	519	499
Maladies du coeur	452	409	442	410	430	473	427	424	408	388
Rhumatismes articulaires aigus	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cardiopathies rhumatismales chroniques	-	-	1	2	1	3	-	-	-	-
Maladies hypertensives	20	3	10	18	10	14	19	14	16	11
Maladies ischémiques du coeur (infarctus, etc.)	193	176	213	155	171	174	172	169	167	142
Autres formes de cardiopathies	238	230	218	235	248	282	236	241	225	235
Maladies cérébro-vasculaires	113	96	84	87	81	87	92	77	77	71
Maladies des artères, artérioles et capillaires	27	31	24	19	25	30	25	20	23	26
Embolies et thromboses veineuses	5	13	10	7	9	11	11	6	8	10
Autres maladies de l'appareil circulatoire	1	2	-	2	3	-	1	2	3	4
Maladies de l'appareil respiratoire	73	88	61	94	83	114	94	92	95	110
dont Grippe	3	1	-	-	-	2	1	1	-	2
Pneumonie	33	34	29	42	39	49	53	48	38	57
Bronchite, emphysème et asthme	24	35	25	31	37	49	30	36	45	29
Maladies de l'appareil digestif	57	49	52	48	45	43	47	51	58	45
dont Ulcère de l'estomac et du duodénum	8	6	5	5	7	3	7	4	6	-
Appendicite	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Occlusion intestinale et hernie	1	3	-	2	1	6	1	3	3	8
Cirrhose du foie	31	24	32	31	22	25	24	25	21	20
Maladies de l'appareil uro-génital	21	11	12	16	21	7	11	26	17	13
dont Néphrite et néphrose	-	1	2	1	2	-	2	4	2	-
Hypertrophie de la prostate	2	1	1	1	2	1	2	1	1	-
Maladies de la peau	-	1	1	-	1	-	2	1	-	1
Maladies ostéo-musculaires	4	5	1	-	5	1	5	2	3	4
Malformations congénitales	8	10	5	9	12	8	3	9	4	2
Mortalité périnatale	5	6	2	7	2	8	9	8	4	4
Symptômes, états morbides mal définis	31	42	94	79	93	58	65	61	87	87

(1) Selon la classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée de 1969 à 1994 (CIM-8).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 2.33 Décès dus à des causes naturelles (1)
dans la population féminine

Totaux annuels

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Total	1 449	1 419	1 529	1 548	1 435	1 481	1 575	1 466	1 481	1 590
Maladies infectieuses et parasitaires	6	14	17	15	19	16	25	32	35	38
dont Tuberculose	2	5	4	2	3	2	2	1	2	2
SIDA	-	-	4	4	5	6	12	15	14	22
Tumeurs	435	452	437	461	444	452	472	382	408	421
Tumeurs malignes, y compris les tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques	422	435	426	439	427	443	458	376	396	405
Tumeurs bénignes et tumeurs de nature non précisée	13	17	11	22	17	9	14	6	12	16
Troubles du métabolisme, de la sécrétion interne et autres maladies générales	29	31	39	42	32	31	25	45	34	31
dont Diabète sucré	19	24	31	28	21	24	22	38	23	23
Avitaminoses et autres états de carences	2	2	2	4	3	2	-	2	1	5
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	4	2	7	3	7	1	2	3	5	7
Maladies psychiatriques	9	7	6	4	2	4	5	10	8	9
Maladies du système nerveux et des organes des sens	28	20	28	34	30	22	21	26	31	27
dont Méningite	5	-	3	2	3	3	1	-	2	-
Maladies de l'appareil circulatoire	701	645	695	736	661	683	714	701	648	658
Maladies du coeur	476	452	499	521	476	503	523	506	491	459
Rhumatismes articulaires aigus	2	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Cardiopathies rhumatismales chroniques	3	1	1	1	2	1	2	1	-	2
Maladies hypertensives	20	24	26	32	16	36	30	24	33	35
Maladies ischémiques du coeur (infarctus, etc.)	149	147	177	160	142	143	174	173	167	137
Autres formes de cardiopathies	302	279	295	328	316	322	317	308	291	285
Maladies cérébro-vasculaires	165	147	149	161	142	138	149	144	128	164
Maladies des artères, artérioles et capillaires	31	26	29	29	24	28	21	29	14	20
Embolies et thromboses veineuses	27	19	16	22	17	14	18	20	13	15
Autres maladies de l'appareil circulatoire	2	1	2	3	2	-	3	2	2	-
Maladies de l'appareil respiratoire	90	103	95	84	98	107	129	114	124	151
dont Grippe	6	4	1	1	2	2	6	7	4	4
Pneumonie	55	68	51	48	64	65	87	77	78	90
Bronchite, emphysème et asthme	15	19	31	22	22	21	16	18	27	29
Maladies de l'appareil digestif	60	53	60	58	44	61	59	47	59	78
dont Ulcère de l'estomac et du duodénum	14	6	15	8	8	12	14	3	8	4
Appendicite	1	1	-	1	-	-	1	-	1	1
Occlusion intestinale et hernie	4	8	9	5	5	6	1	8	8	16
Cirrhose du foie	22	20	21	27	12	22	16	16	18	17
Maladies de l'appareil uro-génital	24	25	20	18	11	19	24	10	17	21
dont Néphrite et néphrose	1	2	2	2	2	3	3	3	2	-
Complications de la grossesse, des couches et suites de couches	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-
Maladies de la peau	3	1	3	2	1	3	2	2	1	-
Maladies ostéo-musculaires	12	7	7	4	8	7	9	10	8	12
Malformations congénitales	6	11	5	5	6	7	3	8	4	10
Mortalité périnatale	5	1	9	6	1	2	9	4	3	5
Symptômes, états morbides mal définis	37	47	101	76	71	65	76	71	96	122

(1) Selon la classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée de 1969 à 1994 (CIM-8).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

**T 2.34 Décès dus à des causes extérieures (1)
dans la population masculine**

Chiffres annuels

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Accidents et traumatismes (ensemble des causes extérieures)										
Nombre	155	175	147	199	149	190	161	153	148	146
Accidents de transports	35	56	36	34	38	33	26	27	26	24
Accidents de véhicule à moteur	28	51	33	32	36	30	24	23	24	18
Autres accidents de transports	7	5	3	2	2	3	2	4	2	6
Autres accidents	56	61	50	74	49	81	68	63	54	57
Empoisonnements accidentels	9	9	7	18	8	22	12	17	14	25
Chutes accidentelles	31	36	31	31	26	39	30	32	23	21
Accidents causés par l'incendie et le feu	1	2	2	-	1	1	1	-	-	-
Noyades et submersions accidentelles	5	2	1	5	2	8	2	1	7	3
Accidents causés par des projectiles d'armes à feu	-	-	-	2	-	-	1	-	-	-
Accidents survenant principalement dans l'industrie	1	2	2	1	7	1	3	-	-	2
Toutes autres causes accidentelles	9	10	7	17	5	10	19	13	10	6
Suicides	60	55	55	70	41	60	56	44	50	49
Homicides et lésions provoquées intentionnellement par une autre personne; lésions dues à l'intervention de la force publique	4	3	4	7	2	6	3	3	4	10
Lésions causées d'une manière indéterminée quant à l'intention	-	-	2	14	19	10	8	16	14	6
Répartition, en %	100,0									
Accidents de transports	22,6	32,0	24,5	17,1	25,5	17,4	16,1	17,6	17,6	16,4
Accidents de véhicule à moteur	18,1	29,1	22,4	16,1	24,2	15,8	14,9	15,0	16,2	12,3
Autres accidents de transports	4,5	2,9	2,0	1,0	1,3	1,6	1,2	2,6	1,4	4,1
Autres accidents	36,1	34,9	34,0	37,2	32,9	42,6	42,2	41,2	36,5	39,0
Empoisonnements accidentels	5,8	5,1	4,8	9,0	5,4	11,6	7,5	11,1	9,5	17,1
Chutes accidentelles	20,0	20,6	21,1	15,6	17,4	20,5	18,6	20,9	15,5	14,4
Accidents causés par l'incendie et le feu	0,6	1,1	1,4	-	0,7	0,5	0,6	-	-	-
Noyades et submersions accidentelles	3,2	1,1	0,7	2,5	1,3	4,2	1,2	0,7	4,7	2,1
Accidents causés par des projectiles d'armes à feu	-	-	-	1,0	-	-	0,6	-	-	-
Accidents survenant principalement dans l'industrie	0,6	1,1	1,4	0,5	4,7	0,5	1,9	-	-	1,4
Toutes autres causes accidentelles	5,8	5,7	4,8	8,5	3,4	5,3	11,8	8,5	6,8	4,1
Suicides	38,7	31,4	37,4	35,2	27,5	31,6	34,8	28,8	33,8	33,6
Homicides et lésions provoquées intentionnellement par une autre personne; lésions dues à l'intervention de la force publique	2,6	1,7	2,7	3,5	1,3	3,2	1,9	2,0	2,7	6,8
Lésions causées d'une manière indéterminée quant à l'intention	-	-	1,4	7,0	12,8	5,3	5,0	10,5	9,5	4,1
Suicides, selon le moyen utilisé	60	55	55	70	41	60	56	44	50	49
Noyade	8	8	4	10	4	5	3	3	4	6
Pendaison	12	8	17	21	10	15	12	10	14	11
Saut	9	10	10	11	4	10	9	13	7	7
Arme à feu	16	14	14	15	11	19	17	13	16	16
Arme blanche	-	1	1	1	-	-	4	1	2	1
Gaz	3	4	2	1	1	2	5	1	1	-
Empoisonnement	7	8	5	7	4	9	4	-	3	3
Autres moyens	5	2	2	4	7	-	2	3	3	5

(1) Selon la classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée de 1969 à 1994 (CIM-8).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

**T 2.35 Décès dus à des causes extérieures (1)
dans la population féminine**

Chiffres annuels

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Accidents et traumatismes (ensemble des causes extérieures)										
Nombre	156	122	105	126	123	143	119	95	109	106
Accidents de transports	17	18	20	14	16	13	8	7	8	12
Accidents de véhicule à moteur	15	17	16	13	14	13	8	7	7	12
Autres accidents de transports	2	1	4	1	2	-	-	-	1	-
Autres accidents	89	66	62	72	64	87	66	61	62	54
Empoisonnements accidentels	6	6	4	6	3	6	7	3	5	4
Chutes accidentelles	74	47	55	52	51	63	42	41	50	41
Accidents causés par l'incendie et le feu	-	2	-	3	1	-	2	2	1	2
Noyades et submersions accidentelles	1	2	1	1	-	2	1	1	-	1
Accidents causés par des projectiles d'armes à feu	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-
Accidents survenant principalement dans l'industrie	1	-	-	2	-	1	-	-	2	-
Toutes autres causes accidentelles	7	9	2	8	9	15	14	12	4	6
Suicides	46	36	17	34	38	32	38	25	32	28
Homicides et lésions provoquées intentionnellement par une autre personne; lésions dues à l'intervention de la force publique	2	1	3	-	2	5	3	1	-	10
Lésions causées d'une manière indéterminée quant à l'intention	2	1	3	6	3	6	4	1	7	2
Répartition, en %	100,0									
Accidents de transports	10,9	14,8	19,0	11,1	13,0	9,1	6,7	7,4	7,3	11,3
Accidents de véhicule à moteur	9,6	13,9	15,2	10,3	11,4	9,1	6,7	7,4	6,4	11,3
Autres accidents de transports	1,3	0,8	3,8	0,8	1,6	-	-	-	0,9	-
Autres accidents	57,1	54,1	59,0	57,1	52,0	60,8	55,5	64,2	56,9	50,9
Empoisonnements accidentels	3,8	4,9	3,8	4,8	2,4	4,2	5,9	3,2	4,6	3,8
Chutes accidentelles	47,4	38,5	52,4	41,3	41,5	44,1	35,3	43,2	45,9	38,7
Accidents causés par l'incendie et le feu	-	1,6	-	2,4	0,8	-	1,7	2,1	0,9	1,9
Noyades et submersions accidentelles	0,6	1,6	1,0	0,8	-	1,4	0,8	1,1	-	0,9
Accidents causés par des projectiles d'armes à feu	-	-	-	-	-	-	-	2,1	-	-
Accidents survenant principalement dans l'industrie	0,6	-	-	1,6	-	0,7	-	-	1,8	-
Toutes autres causes accidentelles	4,5	7,4	1,9	6,3	7,3	10,5	11,8	12,6	3,7	5,7
Suicides	29,5	29,5	16,2	27,0	30,9	22,4	31,9	26,3	29,4	26,4
Homicides et lésions provoquées intentionnellement par une autre personne; lésions dues à l'intervention de la force publique	1,3	0,8	2,9	-	1,6	3,5	2,5	1,1	-	9,4
Lésions causées d'une manière indéterminée quant à l'intention	1,3	0,8	2,9	4,8	2,4	4,2	3,4	1,1	6,4	1,9
Suicides, selon le moyen utilisé	46	36	17	34	38	32	38	25	32	28
Noyade	12	11	5	4	8	7	4	3	5	4
Pendaison	5	4	3	6	2	5	5	3	6	3
Saut	13	9	5	7	11	11	15	9	6	10
Arme à feu	2	2	1	1	3	1	1	-	2	1
Arme blanche	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-
Gaz	-	-	-	2	1	-	1	1	-	1
Empoisonnement	13	8	3	12	10	4	9	8	9	6
Autres moyens	1	2	-	2	3	3	2	1	2	3

(1) Selon la classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée de 1969 à 1994 (CIM-8).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

**T 2.36 Décès dus à des tumeurs (1),
par sexe**

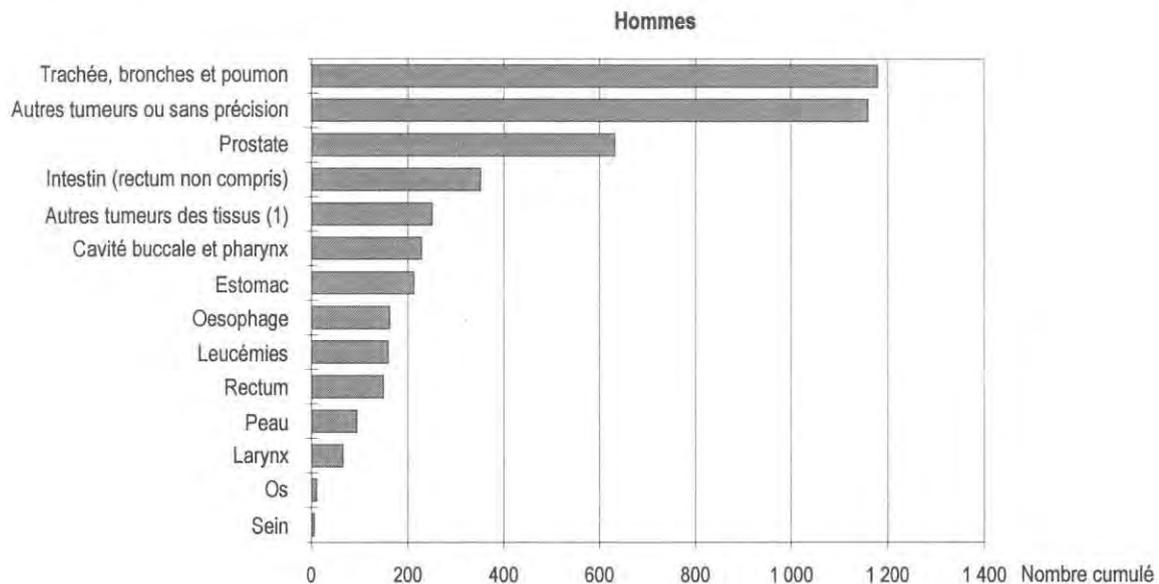
Totaux annuels

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Hommes	502	468	451	463	497	486	484	457	491	465
Tumeurs malignes	494	454	444	452	485	478	475	450	485	458
Cavité buccale et pharynx	22	23	25	15	32	26	27	19	17	24
Oesophage	17	15	19	15	21	18	16	15	12	15
Estomac	27	18	24	20	21	21	22	17	25	19
Intestin (rectum non compris)	35	44	28	44	32	41	31	27	40	31
Rectum et jonction recto-sigmoïdienne	13	16	8	18	16	12	12	14	20	21
Larynx	4	11	7	7	6	5	8	8	7	3
Trachée, bronches et poumon	133	131	127	110	124	105	108	123	111	108
Os	2	1	-	1	-	2	1	-	2	3
Peau	12	9	8	13	11	16	7	7	8	4
Sein	-	-	-	-	1	1	2	-	1	2
Prostate	64	46	63	59	59	73	74	52	69	73
Tumeurs malignes de sièges autres ou sans précision	116	101	99	115	119	123	119	119	126	123
Leucémies	21	14	14	18	14	14	17	19	16	13
Autres tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques	28	25	22	17	29	21	31	30	31	19
Tumeurs bénignes et tumeurs de nature non précisée	8	14	7	11	12	8	9	7	6	7
Femmes	435	452	437	461	444	452	472	382	408	421
Tumeurs malignes	422	435	426	439	427	443	458	376	396	405
Cavité buccale et pharynx	10	4	10	10	6	8	7	6	5	10
Oesophage	7	5	6	5	10	4	3	2	5	11
Estomac	13	23	21	19	20	12	26	17	16	12
Intestin (rectum non compris)	46	40	50	51	30	36	43	33	37	36
Rectum et jonction recto-sigmoïdienne	13	16	11	13	8	18	10	12	18	11
Larynx	3	3	1	1	-	1	2	-	1	-
Trachée, bronches et poumon	38	45	36	45	47	61	45	37	42	44
Os	-	1	3	-	-	3	-	-	3	1
Peau	1	7	8	11	12	7	5	4	11	5
Sein	104	95	94	93	96	106	112	83	84	92
Col de l'utérus	11	17	8	6	10	9	9	3	7	8
Autres tumeurs malignes de l'utérus	20	13	17	19	12	19	9	11	19	10
Tumeurs malignes de sièges autres ou sans précision	121	133	127	108	127	122	130	124	117	129
Leucémies	9	10	13	21	15	11	22	14	7	12
Autres tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques	26	23	21	37	34	26	35	30	24	24
Tumeurs bénignes et tumeurs de nature non précisée	13	17	11	22	17	9	14	6	12	16

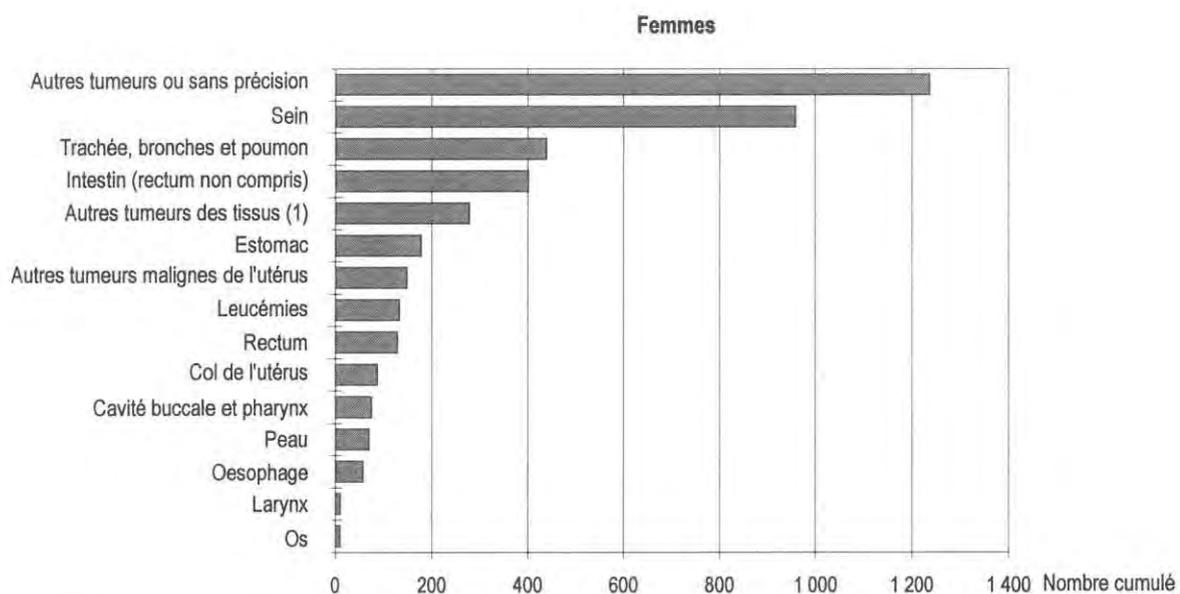
(1) Selon la classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée de 1969 à 1994 (CIM-8).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

G 2.11 Décès dus à des tumeurs malignes, dans la population genevoise, selon le sexe, de 1985 à 1994



(1) Autres tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques.



(1) Autres tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

**T 2.37 Décès selon la cause (1),
par sexe, en 1995**

Chiffres annuels

	Effectifs			Répartition, en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total	1 479	1 693	3 172	100,0	100,0	100,0
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	83	43	126	5,6	2,5	4,0
Tuberculose	-	5	5	-	0,3	0,2
Maladies dues au virus de l'immunodéficience humaine (VIH)	62	23	85	4,2	1,4	2,7
Reste du chapitre	21	15	36	1,4	0,9	1,1
Tumeurs	396	381	777	26,8	22,5	24,5
Tumeurs malignes	391	365	756	26,4	21,6	23,8
Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx	21	7	28	1,4	0,4	0,9
Tumeur maligne de l'oesophage	15	7	22	1,0	0,4	0,7
Tumeur maligne de l'estomac	10	13	23	0,7	0,8	0,7
Tumeur maligne du côlon, du rectum et de l'anus	29	46	75	2,0	2,7	2,4
Tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques	19	6	25	1,3	0,4	0,8
Tumeur maligne du pancréas	20	23	43	1,4	1,4	1,4
Tumeur maligne du larynx	7	-	7	0,5	-	0,2
Tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon	96	45	141	6,5	2,7	4,4
Mélanome malin de la peau	8	5	13	0,5	0,3	0,4
Tumeur maligne du sein	2	84	86	0,1	5,0	2,7
Tumeur maligne du col de l'utérus	///	7	7	///	0,4	0,2
Tumeur maligne de parties de l'utérus, autres et non précisées	///	11	11	///	0,6	0,3
Tumeur maligne de l'ovaire	///	25	25	///	1,5	0,8
Tumeur maligne de la prostate	54	///	54	3,7	///	1,7
Tumeur maligne de la vessie	18	10	28	1,2	0,6	0,9
Tumeur maligne des méninges, du cerveau et d'autres parties du système nerveux central	8	3	11	0,5	0,2	0,3
Lymphome non hodgkinien	7	9	16	0,5	0,5	0,5
Myélome multiple et tumeurs malignes à plasmocytes	5	3	8	0,3	0,2	0,3
Leucémies	16	14	30	1,1	0,8	0,9
Restant des tumeurs malignes	56	47	103	3,8	2,8	3,2
Reste du chapitre des tumeurs	5	16	21	0,3	0,9	0,7
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	2	6	8	0,1	0,4	0,3
Anémies	1	4	5	0,1	0,2	0,2
Reste du chapitre	1	2	3	0,1	0,1	0,1
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	31	45	76	2,1	2,7	2,4
Diabète sucré	26	36	62	1,8	2,1	2,0
Malnutrition	-	2	2	-	0,1	0,1
Reste du chapitre	5	7	12	0,3	0,4	0,4
Troubles mentaux et du comportement	56	96	152	3,8	5,7	4,8
Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives	26	9	35	1,8	0,5	1,1
Reste du chapitre	30	87	117	2,0	5,1	3,7
Maladies du système nerveux	32	54	86	2,2	3,2	2,7
Méningites	-	1	1	-	0,1	0,0
Maladie d'Alzheimer	6	19	25	0,4	1,1	0,8
Reste du chapitre	26	34	60	1,8	2,0	1,9
Maladies de l'oeil et de ses annexes	-	-	-	-	-	-
Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	-	-	-	-	-	-

(1) Selon la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, OMS (CIM-10).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

**T 2.37 Décès selon la cause (1),
par sexe, en 1995 (suite et fin)**

Totaux annuels

	Effectifs			Répartition, en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Maladies de l'appareil circulatoire	461	596	1 057	31,2	35,2	33,3
Rhumatisme articulaire aigu, cardiopathies rhumatismales chroniques	3	2	5	0,2	0,1	0,2
Maladies hypertensives	9	32	41	0,6	1,9	1,3
Cardiopathies ischémiques	170	157	327	11,5	9,3	10,3
Autres cardiopathies	162	247	409	11,0	14,6	12,9
Maladies cérébrovasculaires	83	129	212	5,6	7,6	6,7
Athérosclérose	11	8	19	0,7	0,5	0,6
Reste du chapitre	23	21	44	1,6	1,2	1,4
Maladies de l'appareil respiratoire	96	129	225	6,5	7,6	7,1
Grippe	-	1	1	-	0,1	0,0
Pneumopathies	41	61	102	2,8	3,6	3,2
Autres affections aiguës des voies respiratoires inférieures	2	1	3	0,1	0,1	0,1
Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	31	35	66	2,1	2,1	2,1
Reste du chapitre	22	31	53	1,5	1,8	1,7
Maladies de l'appareil digestif	72	61	133	4,9	3,6	4,2
Ulcère de l'estomac et du duodénum	4	3	7	0,3	0,2	0,2
Maladies du foie	31	16	47	2,1	0,9	1,5
Reste du chapitre	37	42	79	2,5	2,5	2,5
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	1	3	4	0,1	0,2	0,1
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	5	16	21	0,3	0,9	0,7
Maladies de l'appareil génito-urinaire	15	18	33	1,0	1,1	1,0
Glomérulopathies et maladies rénales tubulo-interstitielles	4	5	9	0,3	0,3	0,3
Reste du chapitre	11	13	24	0,7	0,8	0,8
Grossesse, accouchement et puerpéralité	///	-	-	///	-	-
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	4	3	7	0,3	0,2	0,2
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	5	8	13	0,3	0,5	0,4
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	114	163	277	7,7	9,6	8,7
Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes	-	-	-	-	-	-
Causes externes de morbidité et de mortalité	106	71	177	7,2	4,2	5,6
Accidents	54	37	91	3,7	2,2	2,9
Accidents de transports	25	6	31	1,7	0,4	1,0
Chutes	21	18	39	1,4	1,1	1,2
Noyades et submersions accidentelles	-	-	-	-	-	-
Exposition à la fumée, au feu et aux flammes	1	1	2	0,1	0,1	0,1
Intoxication accidentelle par des substances nocives et exposition à ces substances	1	2	3	0,1	0,1	0,1
Autres formes d'accidents	6	10	16	0,4	0,6	0,5
Lésions auto-infligées	44	26	70	3,0	1,5	2,2
Agressions	4	4	8	0,3	0,2	0,3
Toutes autres causes externes	4	4	8	0,3	0,2	0,3

(1) Selon la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, OMS (CIM-10).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

Années potentielles de vie perdues

Le calcul des années potentielles de vie perdues s'effectue à partir des données présentées dans la section relative aux causes de décès, en prenant en considération l'âge au décès.

Les années potentielles de vie perdues permettent de mettre en évidence le poids de divers groupes de causes de décès. Principe : on calcule le nombre d'années, entre 1 et 70 ans, que «perd» une personne décédée entre ces deux âges (l'influence de la mortalité infantile – mortalité au cours de la première année de vie – est ainsi éliminée).

Objet de la statistique

Décès enregistrés par les offices d'état civil (décès de personnes domiciliées dans le canton, quel que soit le lieu de l'événement).

Producteur statistique

Office fédéral de la statistique.

Références

BUREAU FEDERAL DE STATISTIQUE. *Classification internationale des maladies et causes de décès, adaptée aux conditions suisses et utilisée dès 1969 (8^e révision)*, Berne, 1970.

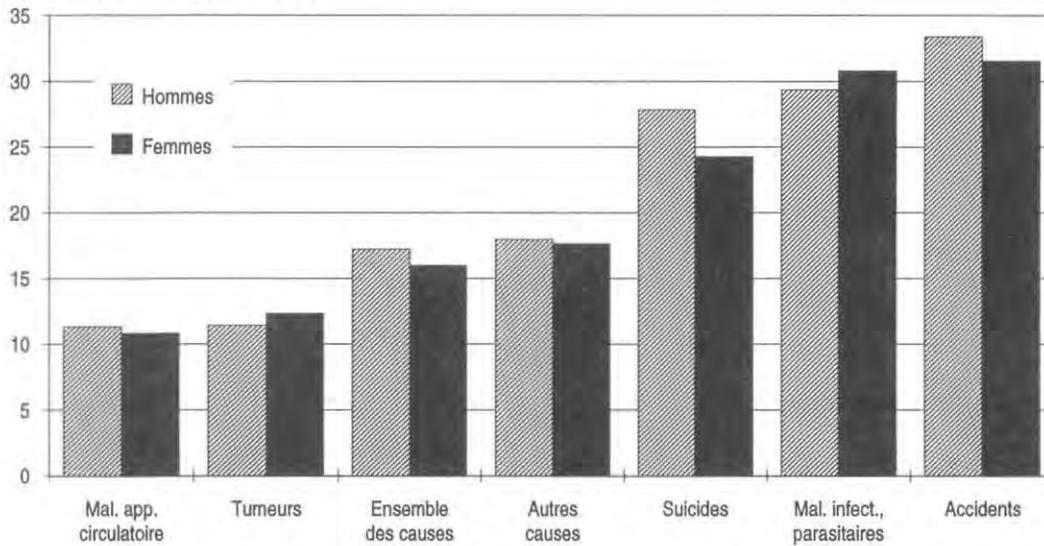
OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Indicateurs sociaux pour la Suisse, volume 1, Santé*, Berne, 1981 (90 p.).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *La statistique de la mortalité en Suisse, qualité des données relatives aux causes de décès et aux professions*, Berne, 1989.

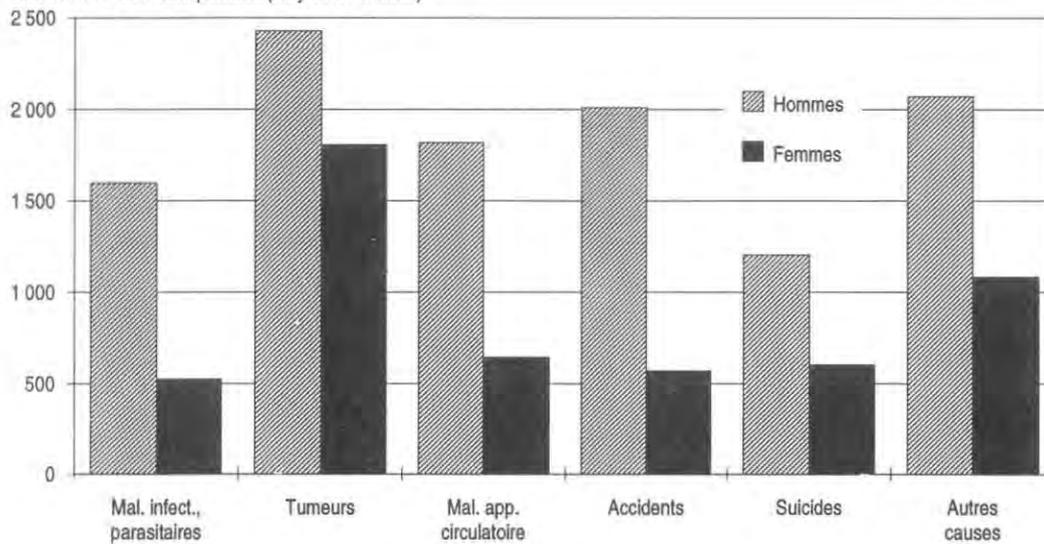
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (10^e révision)*, Genève, 1995.

G 2.12 Années potentielles de vie perdues, selon le sexe et le groupe de causes, de 1990 à 1994

Nombre moyen d'années perdues par cas



Nombre total d'années perdues (moyenne annuelle)



Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 2.38 Années potentielles de vie perdues, par groupe de causes (1), dans la population masculine, de 1985 à 1994

Chiffres quinquennaux

	1985-1989				1990-1994			
	Nombre de cas	Années de vie perdues (2)			Nombre de cas	Années de vie perdues (2)		
		Total	En %	Moyenne par cas (3)		Total	En %	Moyenne par cas (3)
Total	3 073	49 979	100,0	16,3	3 231	55 644	100,0	17,2
Maladies infectieuses et parasitaires	83	2 435	4,9	29,3	272	7 984	14,3	29,4
Tumeurs	1 048	11 680	23,4	11,1	1 062	12 143	21,8	11,4
Troubles du métabolisme	34	568	1,1	16,7	30	401	0,7	13,4
Maladies du sang	6	74	0,1	12,3	5	143	0,3	28,5
Maladies psychiatriques	15	255	0,5	17,0	18	412	0,7	22,9
Maladies du système nerveux et des organes des sens	48	944	1,9	19,7	48	1 025	1,8	21,4
Maladies de l'appareil circulatoire	861	9 372	18,8	10,9	803	9 091	16,3	11,3
Maladies de l'appareil respiratoire	80	984	2,0	12,3	98	1 180	2,1	12,0
Maladies de l'appareil digestif	142	1 994	4,0	14,0	131	1 616	2,9	12,3
Maladies de l'appareil uro-génital	9	53	0,1	5,8	10	137	0,2	13,7
Maladies de la peau	-	-	-	-	1	6	0,0	5,5
Maladies ostéo-musculaires	8	48	0,1	6,0	8	97	0,2	12,1
Anomalies congénitales	12	577	1,2	48,1	5	342	0,6	68,3
Symptômes, états morbides mal définis	129	2 356	4,7	18,3	150	2 682	4,8	17,9
Accidents, toutes formes	303	10 291	20,6	34,0	301	10 050	18,1	33,4
Suicides	241	6 518	13,0	27,0	216	6 012	10,8	27,8
Autres causes extérieures	54	1 833	3,7	33,9	73	2 326	4,2	31,9

(1) Selon la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, OMS (CIM-10).

(2) Années potentielles de vie perdues entre la première et la 70^e année de vie.

(3) Nombre moyen d'années perdues par cas.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

T 2.39 Années potentielles de vie perdues, par groupe de causes (1),
dans la population féminine, de 1985 à 1994

Chiffres quinquennaux

	1985-1989				1990-1994			
	Nombre de cas	Années de vie perdues (2)			Nombre de cas	Années de vie perdues (2)		
		Total	En %	Moyenne par cas (3)		Total	En %	Moyenne par cas (3)
Total	1 707	25 898	100,0	15,2	1 635	26 123	100,0	16,0
Maladies infectieuses et parasitaires	22	646	2,5	29,4	85	2 617	10,0	30,8
Tumeurs	805	9 852	38,0	12,2	732	9 030	34,6	12,3
Troubles du métabolisme	24	357	1,4	14,9	23	315	1,2	13,7
Maladies du sang	3	114	0,4	37,8	1	7	0,0	6,5
Maladies psychiatriques	11	136	0,5	12,3	8	103	0,4	12,9
Maladies du système nerveux et des organes des sens	41	593	2,3	14,5	33	553	2,1	16,7
Maladies de l'appareil circulatoire	321	3 218	12,4	10,0	297	3 216	12,3	10,8
Maladies de l'appareil respiratoire	33	470	1,8	14,2	37	468	1,8	12,6
Maladies de l'appareil digestif	90	1 462	5,6	16,2	93	1 408	5,4	15,1
Maladies de l'appareil uro-génital	10	110	0,4	11,0	10	65	0,2	6,5
Complications de la grossesse	-	-	-	-	2	88	0,3	44,0
Maladies de la peau	-	-	-	-	-	-	-	-
Maladies ostéo-musculaires	7	142	0,5	20,2	8	186	0,7	23,3
Anomalies congénitales	8	414	1,6	51,8	8	362	1,4	45,3
Symptômes, états morbides mal définis	69	1 342	5,2	19,4	50	870	3,3	17,4
Accidents, toutes formes	112	3 361	13,0	30,0	90	2 837	10,9	31,5
Suicides	133	3 091	11,9	23,2	124	3 008	11,5	24,3
Autres causes extérieures	18	594	2,3	33,0	34	993	3,8	29,2

(1) Selon la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, OMS (CIM-10).

(2) Années potentielles de vie perdues entre la première et la 70e année de vie.

(3) Nombre moyen d'années perdues par cas.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique du mouvement naturel de la population

Le Bus Santé 2000

Le Bus Santé 2000 est un observatoire épidémiologique des facteurs de risque cardio-vasculaires de la population genevoise. Ce programme est permanent depuis le 1^{er} janvier 1992. Il s'intéresse à la population du canton de Genève âgée de 35 à 74 ans, soit environ 90 000 hommes et 100 000 femmes.

Les sujets sont identifiés à partir de la liste des résidents du canton publiée chaque année dans l'*Annuaire genevois*¹. Les personnes hospitalisées ou placées en institution (pensions, homes, prisons, etc.) ne font pas partie de la population-cible. Une procédure standardisée permet d'échantillonner au hasard 500 hommes et 500 femmes par an, selon des strates d'âge et de sexe qui sont proportionnelles à celles observées dans la population de base. Le premier contact se fait par un courrier invitant la personne sélectionnée à choisir la date de sa visite sur le Bus Santé 2000. En cas de non-réponse, la personne est recontactée par téléphone, en variant les heures de la journée et les jours d'appel. Les appels ont lieu également le samedi et le dimanche. Si la personne n'a pas pu être jointe par téléphone, deux courriers lui sont encore envoyés. Une personne qui n'a pas été atteinte à ce stade a, en général, quitté le canton ou est décédée, comme cela a pu être vérifié dans les éditions successives de l'*Annuaire genevois*. Les personnes qui n'ont pas pu être jointes sont remplacées. En revanche, les sujets contactés qui refusent de participer ne sont pas remplacés. Le recrutement d'un participant potentiel dure entre deux semaines et deux mois. Le taux de participation global de 1993 à 1995 a été de 70 %.

De 1993 à 1995, les participants ont rempli, à domicile, un questionnaire sur leur mode de vie, leur histoire reproductive et les facteurs de risques cardio-vasculaires, et un autre questionnaire sur leur alimentation. Le questionnaire sur l'alimentation a été développé et testé dans la population genevoise. Il contient une liste de 80 aliments ainsi que les portions typiques (médianes) consommées à Genève. L'information peut être convertie en consommation d'énergie, de nutriments et d'alcool.

Depuis 1997, les participants remplissent aussi un questionnaire sur l'activité physique.

Le jour de leur visite sur le Bus Santé 2000, les participants apportent les questionnaires. Les techniciens vérifient que les questionnaires ont été bien remplis et posent, aux femmes seulement, des questions spécifiques sur l'exposition active ou passive au tabac au cours de leur existence.

Les participants sont ensuite examinés. Leur poids, habillé mais sans chaussures ni veste ou manteau, est mesuré au moyen d'une balance médicale (précision, 500 g). Leur taille est mesurée au moyen d'une toise médicale (précision, 1 cm). La pression artérielle est mesurée avec un sphygmomanomètre dans une pièce à température contrôlée. Le manchon est toujours placé sur le bras droit du sujet assis, au niveau du coeur. Les tensions artérielles systolique et diastolique correspondent, respectivement, au premier et au dernier bruit. Le cholestérol plasmatique total est mesuré à partir de sang capillaire obtenu par une piqûre au bout du doigt. Les sujets ne sont pas à jeun. L'appareil de chimie sèche est vérifié tous les mois et contrôlé une fois par mois par le Centre suisse de contrôle de la qualité en chimie clinique et hématologie.

Producteur de la statistique

Le Bus Santé 2000 appartient à la Division d'épidémiologie clinique de Belle-Idée, Hôpitaux Universitaires de Genève - HUG.

Médecin chef de Division : Docteur Alfredo Morabia.

Responsable du Bus Santé 2000 : Docteur Martine Bernstein.

Collaborateurs : Pierre Lacombe, Ba-Lau Luong, Jean-Claude Mounir, Francine Savary, Josette Schumacher, Alban Ylli, Catherine Zarolla.

¹ «Savoir», Chapalay et Mottier. Source : Office cantonal de la population.

Références

MORABIA A., BERNSTEIN M., HERITIER S., YLLI A. Community-based surveillance of cardiovascular risk factors in Geneva : methods, resulting distributions and comparisons with other populations, *Prev. Med.*, 26 : 311-9, 1997.

CURTIN F., MORABIA A., BERNSTEIN M. Lifetime exposure to environmental tobacco smoke among urban women : differences by socio-economic status, *Am. J. Epidemiol.*, 1998 (sous presse).

MORABIA A., BERNSTEIN M., BLEED D., CAMPANA A. Oral contraceptive use in relation to smoking, *Acta Obstet. Gynecol. Scand.*, 77 : 205-9, 1998.

MORABIA A., BERNSTEIN M., RUIZ J., HERITIER S., DIEBOLD BERGER S., BORISCH B. Relation of smoking to breast cancer by estrogen receptor status, *Int. J. Cancer.*, 75 : 339-42, 1998.

BERNSTEIN M., SLOUTSKIS D., KUMANYIKA S., SPARTI A., SCHUTZ Y., MORABIA A. Data-based approach for developing a physical activity frequency questionnaire, *Am. J. Epidemiol.*, 147 : 147-54, 1998.

CURTIN F., MORABIA A., BERNSTEIN M. Smoking behavior in a swiss urban population : the role of gender and education, *Prev. Med.*, 26 : 658-63, 1997.

BERNSTEIN M., MORABIA A., HERITIER S., KATCHATRIAN N. Passive smoking, active smoking and education : their relationship to weight history in women in Geneva, *Am. J. Public Health*, 86 : 1267-72, 1996.

MORABIA A., BERNSTEIN M., HERITIER S., KATCHATRIAN N. Relation of breast cancer with passive and active exposure to tobacco smoke, *Am. J. Epidemiol.*, 143 : 918-28, 1996.

MORABIA A., KHATCHATRIAN N., BERNSTEIN M., WALKER D. M., CAMPANA A. Reproductive characteristics of a population of urban swiss women, *Acta Obstet. Gynecol. Scand.*, 75 : 838-42, 1996.

MORABIA A., BERNSTEIN M., KUMANYIKA S. et al. Développement et validation d'un questionnaire alimentaire semi-quantitatif à partir d'une enquête de population, *Soz. Präventivmed.*, 39 : 345-69, 1994.

BERNSTEIN M., MORABIA A., COSTANZA M. C. et al. Equilibre nutritionnel de l'alimentation de la population adulte résidant à Genève, *Soz. Präventivmed.*, 39 : 333-44, 1994.

BERNSTEIN M., HUOT I., MORABIA A. Développement et validation d'un questionnaire alimentaire semi-quantitatif à partir d'une enquête de population, *Rev. Fr. Santé Publ.*, 39 : 345-69, 1994.

**T 2.40 Poids des hommes (1), en kg,
par groupe d'âges, en 1993 / 1995**

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
35 - 39 ans	64,0	69,0	75,0	85,0	93,5
40 - 44 ans	63,0	70,0	75,0	84,0	92,0
45 - 49 ans	64,0	70,0	78,5	85,0	91,0
50 - 54 ans	65,0	70,0	76,0	85,0	92,0
55 - 59 ans	63,0	70,0	76,0	85,0	94,0
60 - 64 ans	65,0	70,0	77,0	82,5	89,5
65 - 69 ans	63,0	70,0	74,5	83,0	91,0
70 - 74 ans	64,0	70,0	75,0	83,5	92,0

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 228 hommes.

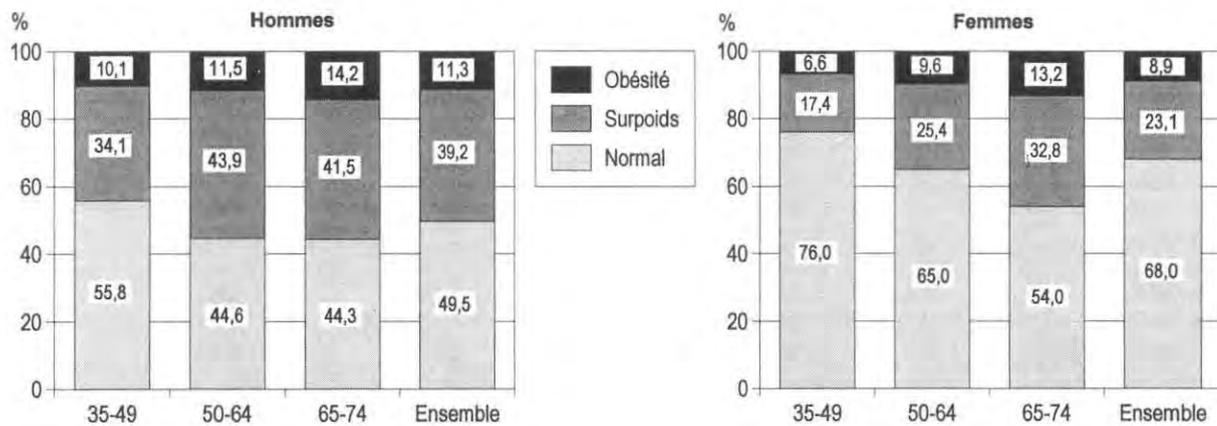
Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

**T 2.41 Poids des femmes (1), en kg,
par groupe d'âges, en 1992 / 1995**

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
35 - 39 ans	50,0	54,0	58,0	65,0	72,0
40 - 44 ans	50,5	54,0	58,0	67,0	74,0
45 - 49 ans	52,0	55,0	62,0	69,0	78,0
50 - 54 ans	50,0	55,0	60,0	67,0	75,0
55 - 59 ans	54,0	57,0	62,0	69,0	80,0
60 - 64 ans	53,0	57,0	63,0	70,0	78,0
65 - 69 ans	51,0	57,0	64,0	70,5	80,0
70 - 74 ans	49,0	56,0	60,0	70,0	77,0

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 859 femmes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.13 Indice de masse corporelle (IMC) (1), selon le sexe et le groupe d'âges (2)

Obésité : IMC > 30 (kg/m²)

Surpoids : IMC 25,1-30 (kg/m²)

Normal : IMC ≤ 25 (kg/m²)

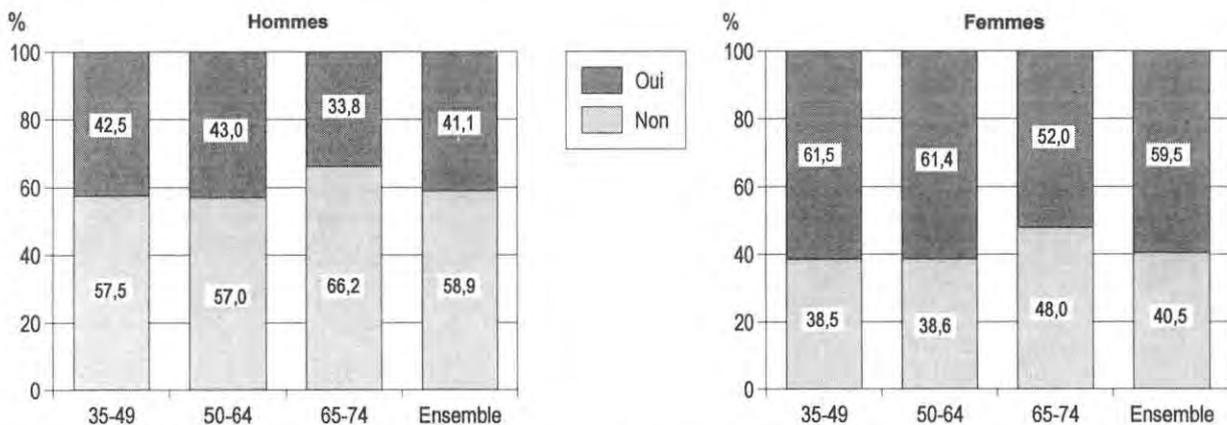
(1) Poids (en kg) divisé par la taille (en m) au carré.

(2) Données fondées sur un échantillon de 1 106 hommes (1993 / 95) et 1 348 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.14 Avez-vous déjà essayé de perdre du poids ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)



(1) Données fondées sur un échantillon de 1 209 hommes (1993 / 95) et 1 879 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

**T 2.42 Taille des hommes (1), en cm,
par groupe d'âges, en 1993 / 1995**

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
35 - 39 ans	167,0	172,0	178,0	182,0	186,0
40 - 44 ans	167,0	171,0	176,0	181,0	185,0
45 - 49 ans	166,0	170,0	175,0	180,0	185,0
50 - 54 ans	167,0	170,0	173,0	179,0	183,0
55 - 59 ans	165,0	170,0	174,0	180,0	183,0
60 - 64 ans	165,0	170,0	174,5	178,0	183,0
65 - 69 ans	165,0	169,0	173,0	178,0	181,0
70 - 74 ans	165,0	169,0	172,0	178,0	182,0

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 227 hommes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

**T 2.43 Taille des femmes (1), en cm,
par groupe d'âges, en 1992 / 1995**

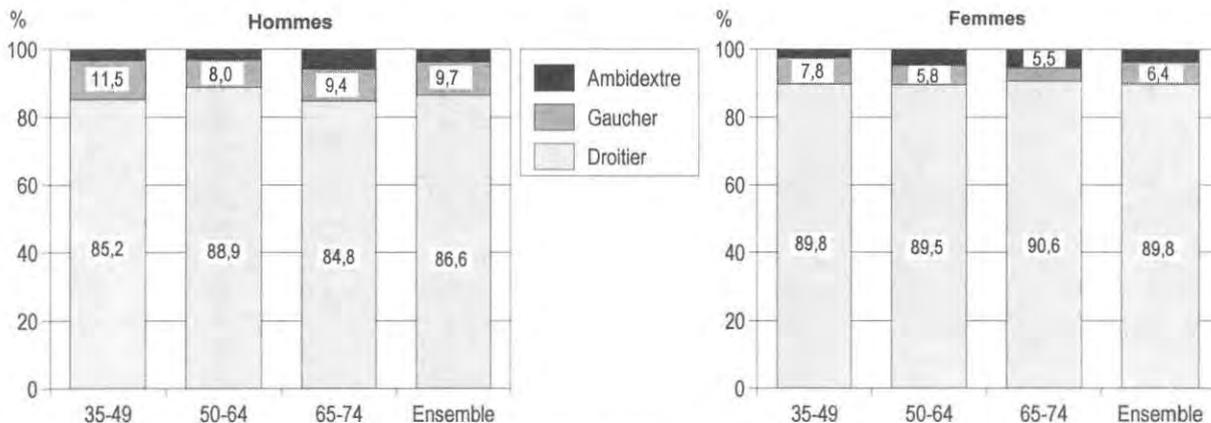
	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
35 - 39 ans	157,0	160,0	165,0	168,0	171,0
40 - 44 ans	155,0	159,0	163,0	167,0	171,0
45 - 49 ans	156,0	160,0	164,0	168,0	172,0
50 - 54 ans	153,0	159,0	163,0	168,0	170,0
55 - 59 ans	155,0	158,0	163,0	167,0	170,0
60 - 64 ans	155,0	158,0	162,0	167,0	170,0
65 - 69 ans	152,0	157,0	160,0	165,0	168,0
70 - 74 ans	152,0	157,0	161,0	165,0	168,0

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 855 femmes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.15 Etes-vous gaucher ou droitier de naissance ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)

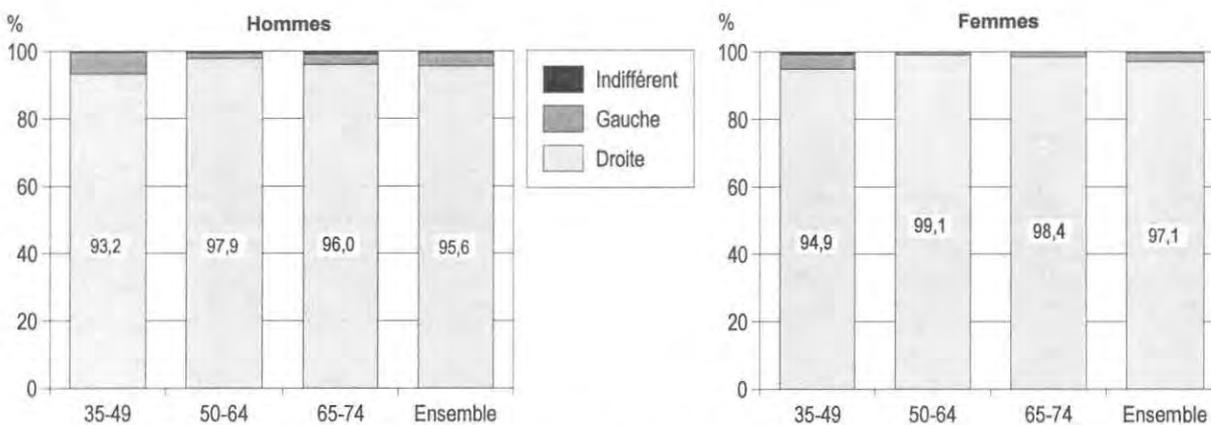


(1) Données fondées sur un échantillon de 1 214 hommes (1993 / 95) et 824 femmes (1994 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.16 De quelle main écrivez-vous ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)

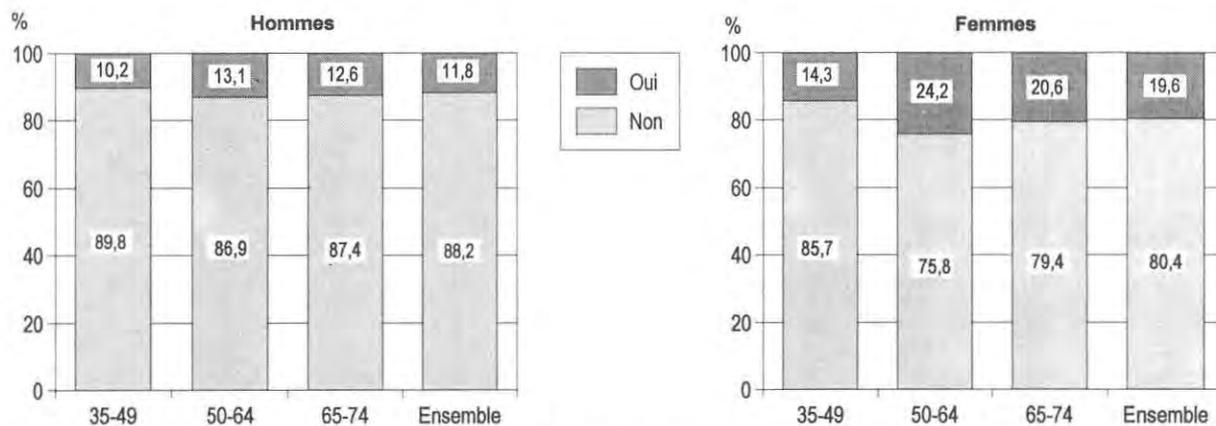


(1) Données fondées sur un échantillon de 1 214 hommes (1993 / 95) et 824 femmes (1994 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.17 Suivez-vous actuellement un régime alimentaire particulier ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)



(1) Données fondées sur un échantillon de 1 221 hommes (1993 / 95) et 1 882 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

**T 2.44 Kilocalories totales consommées par jour, chez les hommes (1),
selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995**

Kcal/j

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
35 - 39 ans	1 489	1 904	2 389	2 824	3 655	2 482
40 - 44 ans	1 619	1 935	2 438	2 944	3 519	2 527
45 - 49 ans	1 541	1 873	2 420	2 980	3 462	2 480
50 - 54 ans	1 552	1 864	2 348	2 823	3 413	2 442
55 - 59 ans	1 499	1 894	2 438	2 878	3 398	2 449
60 - 64 ans	1 330	1 761	2 154	2 820	3 431	2 290
65 - 69 ans	1 323	1 676	2 118	2 500	3 228	2 211
70 - 74 ans	1 377	1 747	2 247	2 779	3 192	2 281

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 223 hommes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

**T 2.45 Kilocalories totales consommées par jour, chez les femmes (1),
selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995**

Kcal/j

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
35 - 39 ans	1 096	1 481	1 866	2 277	2 884	1 952
40 - 44 ans	1 127	1 415	1 869	2 246	2 706	1 898
45 - 49 ans	1 158	1 530	1 920	2 351	2 756	1 978
50 - 54 ans	1 111	1 345	1 719	2 207	2 614	1 827
55 - 59 ans	1 053	1 338	1 810	2 327	2 710	1 878
60 - 64 ans	1 098	1 405	1 894	2 261	3 027	1 962
65 - 69 ans	1 174	1 509	1 883	2 386	2 907	1 957
70 - 74 ans	1 027	1 417	1 889	2 354	2 748	1 936

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 166 femmes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

T 2.46 Lipides totaux, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les hommes (1), selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
35 - 39 ans	27,5	30,3	34,4	39,9	42,4	34,7
40 - 44 ans	26,9	30,6	34,5	38,5	42,9	34,6
45 - 49 ans	25,0	28,8	34,0	39,2	43,0	34,2
50 - 54 ans	25,6	30,4	35,2	39,6	43,1	34,9
55 - 59 ans	25,5	29,5	33,4	37,8	41,9	33,9
60 - 64 ans	24,1	28,1	32,0	37,6	42,3	33,3
65 - 69 ans	26,1	29,6	33,4	38,0	40,7	33,5
70 - 74 ans	24,3	27,9	31,9	37,0	42,1	32,4

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 223 hommes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

T 2.47 Lipides totaux, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les femmes (1), selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
35 - 39 ans	26,4	32,2	36,2	41,5	45,6	36,4
40 - 44 ans	27,3	32,6	36,8	41,3	45,4	36,6
45 - 49 ans	27,3	31,9	35,6	41,3	45,4	36,3
50 - 54 ans	26,1	31,7	36,5	40,9	46,6	36,6
55 - 59 ans	26,0	29,6	35,3	40,1	44,3	35,1
60 - 64 ans	25,5	28,4	32,9	40,4	43,8	34,1
65 - 69 ans	25,3	28,6	33,2	39,6	43,0	34,0
70 - 74 ans	24,0	28,8	33,8	36,0	41,3	32,7

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 166 femmes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

T 2.48 Protéines totales, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les hommes (1), selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
35 - 39 ans	12,3	13,6	14,9	16,9	18,6	15,4
40 - 44 ans	11,9	13,5	15,2	16,8	18,3	15,2
45 - 49 ans	11,5	13,0	14,8	16,7	19,1	15,1
50 - 54 ans	11,8	13,6	15,2	17,0	19,6	15,3
55 - 59 ans	11,5	12,9	14,6	17,0	18,5	15,0
60 - 64 ans	12,1	13,1	14,8	16,9	19,4	15,3
65 - 69 ans	11,6	13,0	14,9	16,5	18,4	14,9
70 - 74 ans	11,9	13,0	14,6	16,2	17,7	14,7

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 223 hommes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

T 2.49 Protéines totales, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les femmes (1), selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
35 - 39 ans	12,3	13,6	15,4	17,5	21,2	16,1
40 - 44 ans	12,3	13,7	15,3	17,2	20,4	15,9
45 - 49 ans	12,0	13,6	15,6	17,3	19,5	15,7
50 - 54 ans	12,0	13,4	16,2	17,9	21,0	16,1
55 - 59 ans	12,8	14,0	15,6	17,8	20,5	16,4
60 - 64 ans	12,1	13,7	15,5	17,2	18,5	15,5
65 - 69 ans	12,6	14,3	15,5	17,2	19,1	15,9
70 - 74 ans	12,0	12,9	14,6	16,8	18,4	14,8

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 166 femmes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

T 2.50 Glucides totaux, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les hommes (1), selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
35 - 39 ans	35,6	39,4	45,1	49,9	54,1	44,8
40 - 44 ans	33,1	38,4	44,1	49,5	55,0	44,2
45 - 49 ans	31,2	38,3	43,5	48,5	55,0	43,1
50 - 54 ans	29,9	36,2	42,1	47,6	51,9	41,9
55 - 59 ans	32,3	37,5	43,2	49,0	55,6	43,6
60 - 64 ans	30,4	38,3	43,6	51,5	56,4	43,6
65 - 69 ans	35,0	40,4	45,0	51,0	54,8	45,2
70 - 74 ans	32,4	39,0	44,8	50,5	55,8	44,6

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 223 hommes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

T 2.51 Glucides totaux, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les femmes (1), selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995

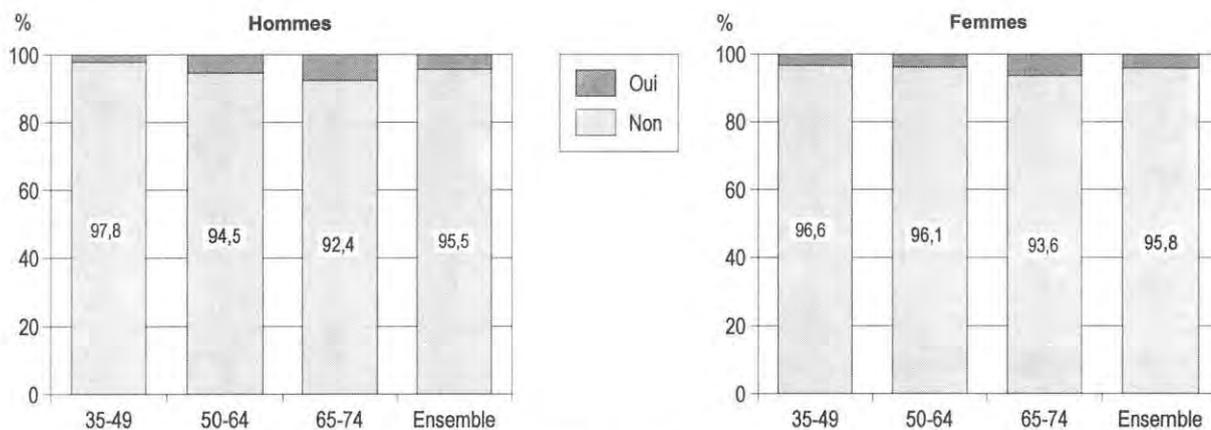
	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	Moyenne
35 - 39 ans	29,1	38,5	45,7	50,2	57,3	44,5
40 - 44 ans	33,9	38,5	45,0	49,9	54,9	44,7
45 - 49 ans	32,4	38,0	45,1	50,4	55,3	44,5
50 - 54 ans	32,5	37,7	43,9	49,2	56,3	43,9
55 - 59 ans	31,8	37,9	45,6	51,8	56,9	44,8
60 - 64 ans	35,1	38,9	46,8	54,1	58,5	46,5
65 - 69 ans	34,3	40,5	45,7	52,3	58,0	46,1
70 - 74 ans	38,5	43,8	48,8	53,6	58,9	48,8

(1) Résultats fondés sur un échantillon de 1 166 femmes.

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG - Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.18 Un médecin vous a-t-il déjà dit que vous aviez une bronchite chronique ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)

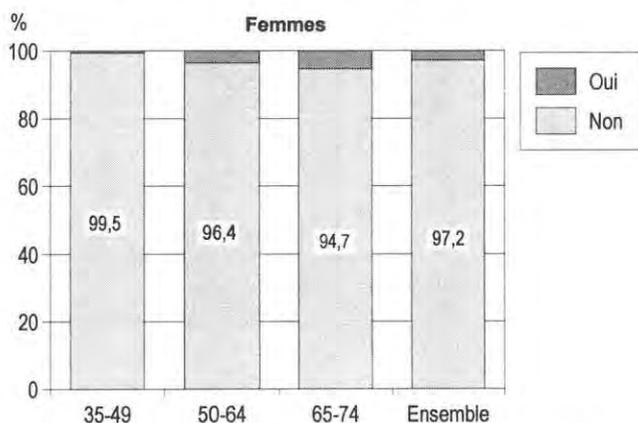


(1) Données fondées sur un échantillon de 1 210 hommes (1993 / 95) et 1 872 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.19 Un médecin vous a-t-il déjà dit que vous aviez un cancer du sein ?

Réponses selon le groupe d'âges (1)

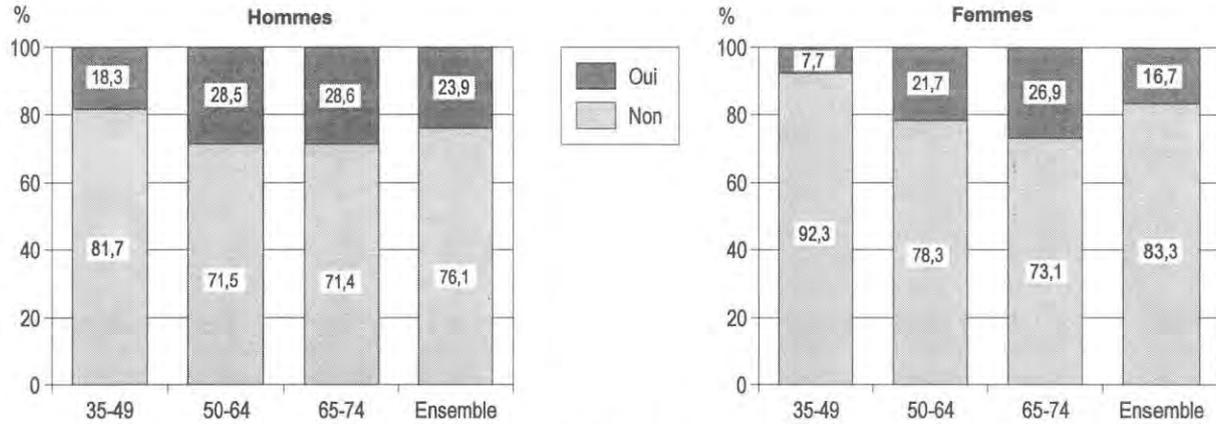


(1) Données fondées sur un échantillon de 1 877 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.20 Vous a-t-on déjà dit, une fois au moins, que vous aviez trop de cholestérol dans le sang ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)

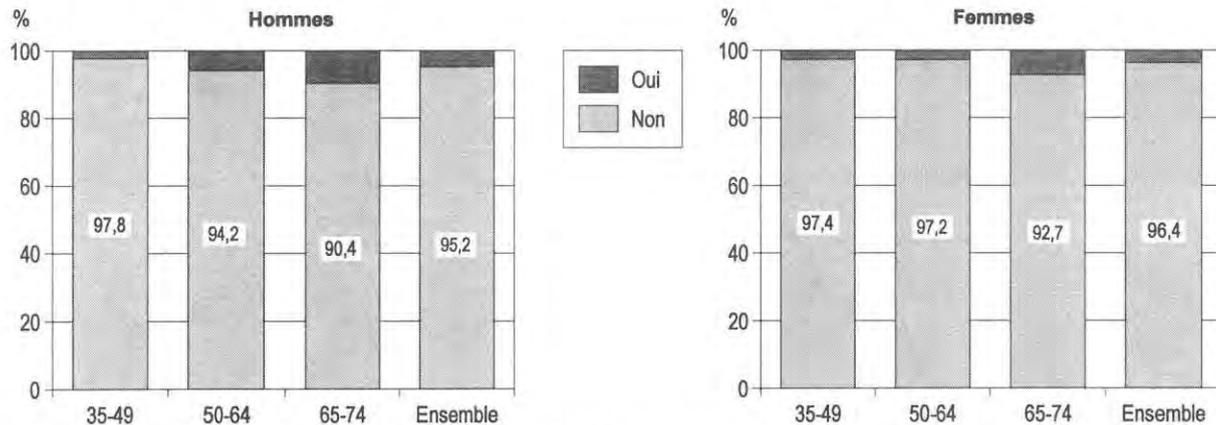


(1) Données fondées sur un échantillon de 1 180 hommes (1993 / 95) et 1 738 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.21 Vous a-t-on déjà dit, une fois au moins, que vous aviez du diabète (trop de sucre dans le sang) ?

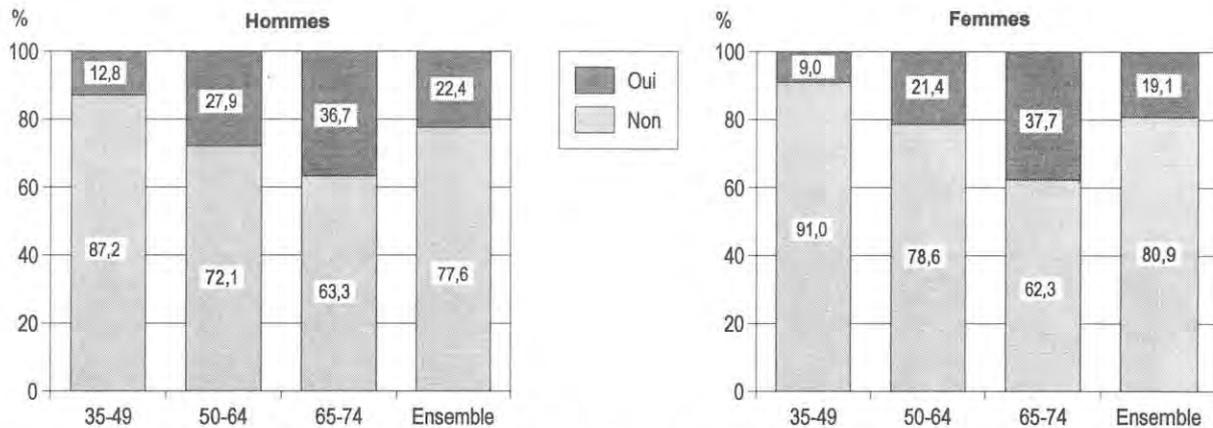
Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)



(1) Données fondées sur un échantillon de 1 195 hommes (1993 / 95) et 1 767 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

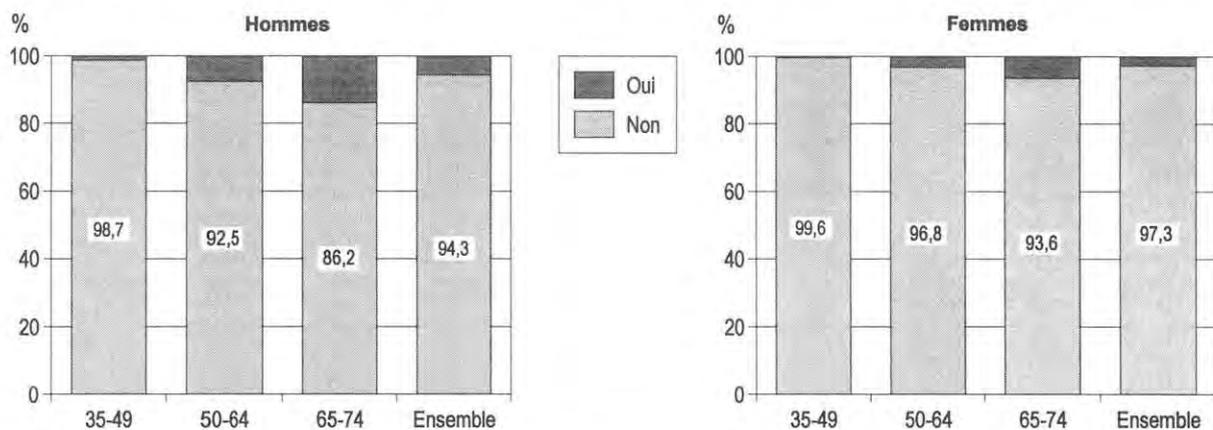
G 2.22 Vous a-t-on déjà dit, une fois au moins, que vous aviez une tension artérielle trop élevée ?
Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)



(1) Données fondées sur un échantillon de 1 196 hommes (1993 / 95) et 1 778 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

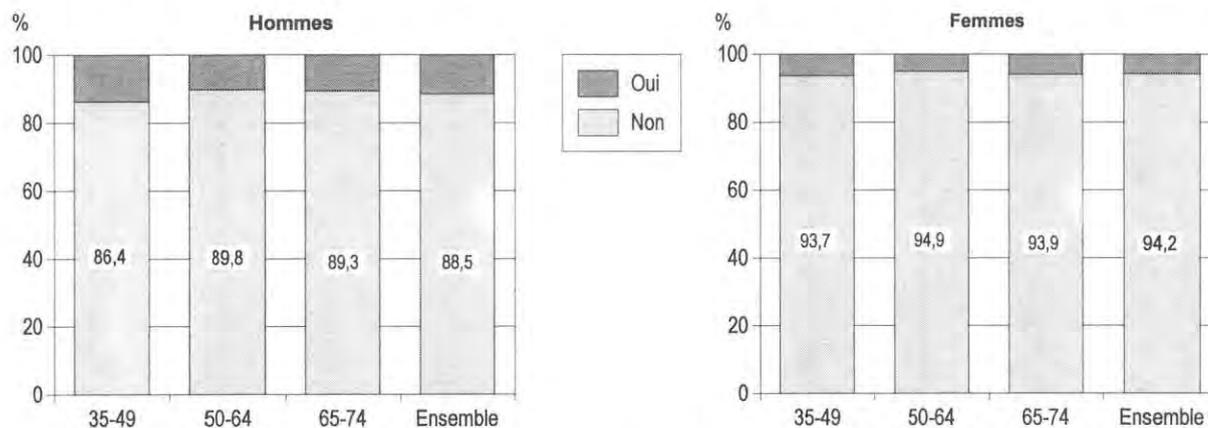
G 2.23 Antécédents connus d'angine de poitrine ou d'infarctus cardiaque, ou d'obstruction des artères du cerveau ou des jambes, selon le sexe et le groupe d'âges (1)



(1) Données fondées sur un échantillon de 1 202 hommes (1993 / 95) et 1 216 femmes (1993 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

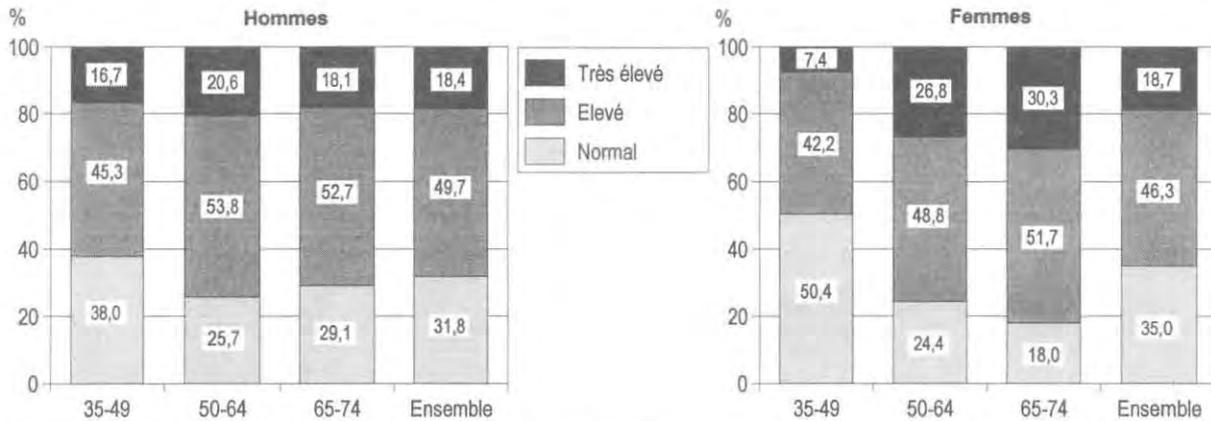
G 2.24 Avez-vous eu un accident au cours des 12 derniers mois ?
Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)



(1) Données fondées sur un échantillon de 313 hommes (1994) et 361 femmes (1994).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.25 Cholestérol sanguin (1)

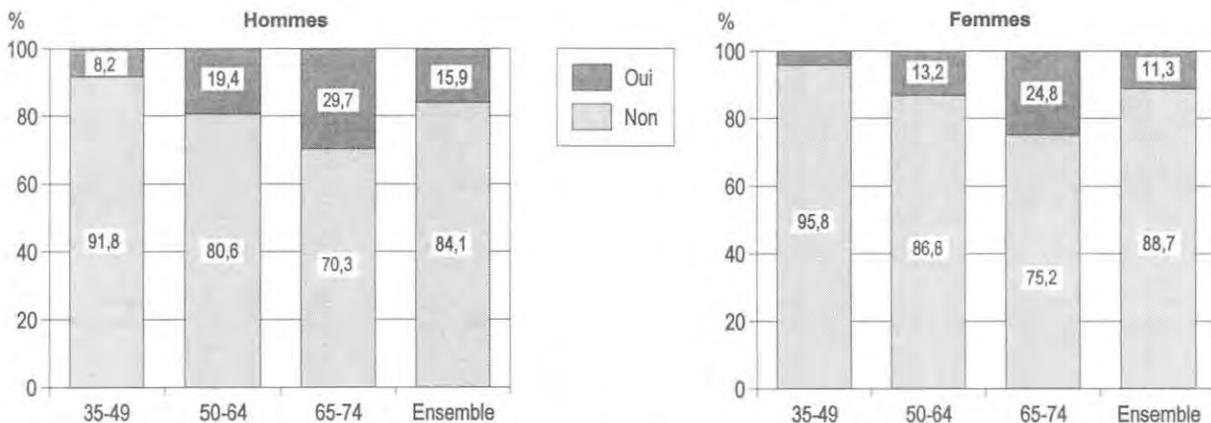


Normal : $\leq 5,2$ mmol/l Elevé : 5,2-6,4 mmol/l Très élevé : $\geq 6,5$ mmol/l

(1) Données fondées sur un échantillon de 1 166 hommes (1993 / 95) et 1 533 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.26 Hypertension artérielle (1)



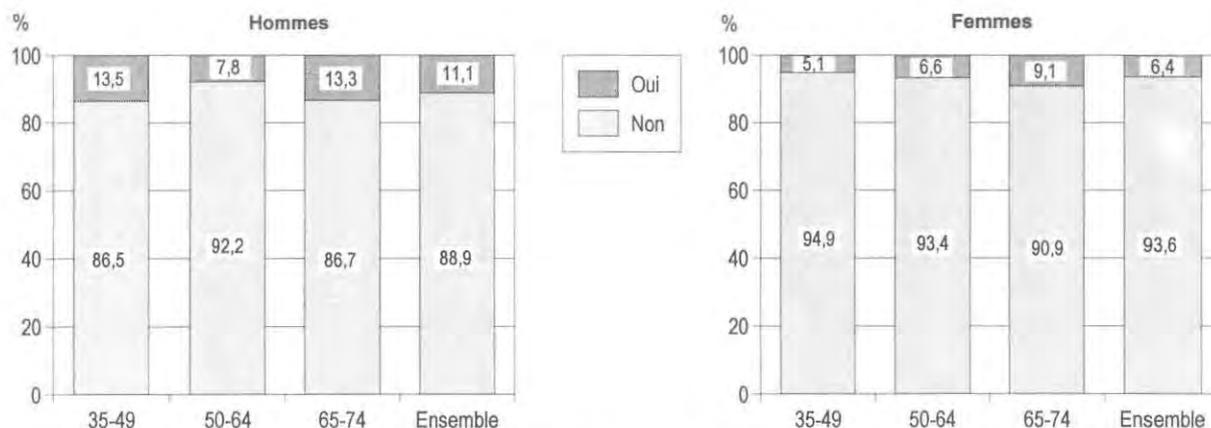
Hypertension : TA diastolique ≥ 95 mmHg ou TA systolique ≥ 160 mmHg

(1) Données fondées sur un échantillon de 1 169 hommes (1993 / 95) et 1 546 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.27 Avez-vous été hospitalisé à l'hôpital cantonal au cours des 12 derniers mois ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)

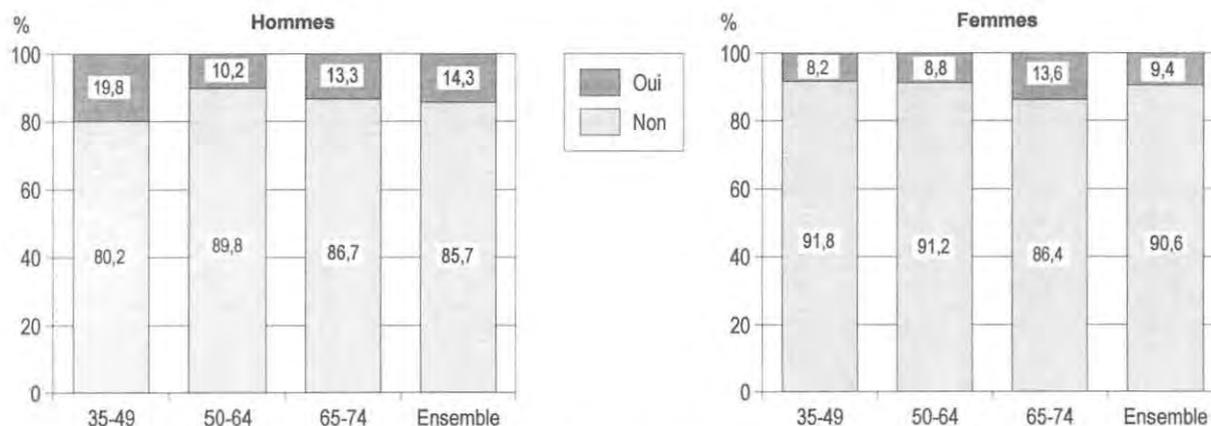


(1) Données fondées sur un échantillon de 314 hommes (1994) et 361 femmes (1994).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.28 Avez-vous dû vous rendre dans un service d'urgence au cours des 12 derniers mois ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)

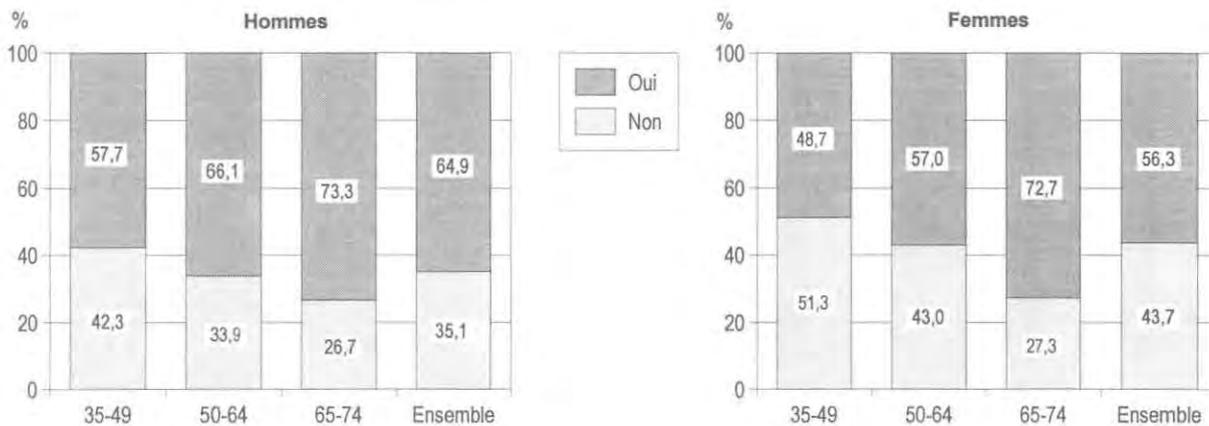


(1) Données fondées sur un échantillon de 314 hommes (1994) et 361 femmes (1994).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.29 Avez-vous consulté un médecin généraliste ou un interniste au cours des 12 derniers mois ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)

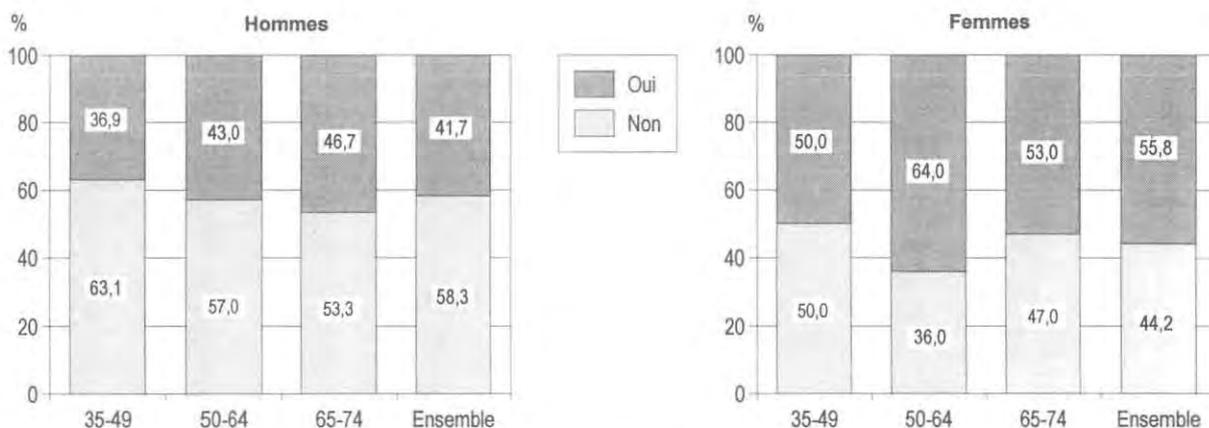


(1) Données fondées sur un échantillon de 313 hommes (1994) et 359 femmes (1994).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.30 Avez-vous consulté un médecin spécialiste au cours des 12 derniers mois ?

Réponses selon le sexe et le groupe d'âges (1)

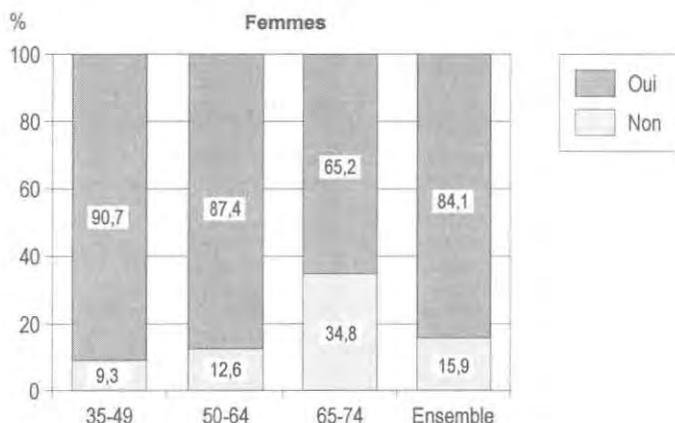


(1) Données fondées sur un échantillon de 314 hommes (1994) et 360 femmes (1994).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.31 Consultez-vous régulièrement un gynécologue, même sans être malade ?

Réponses selon le groupe d'âges (1)

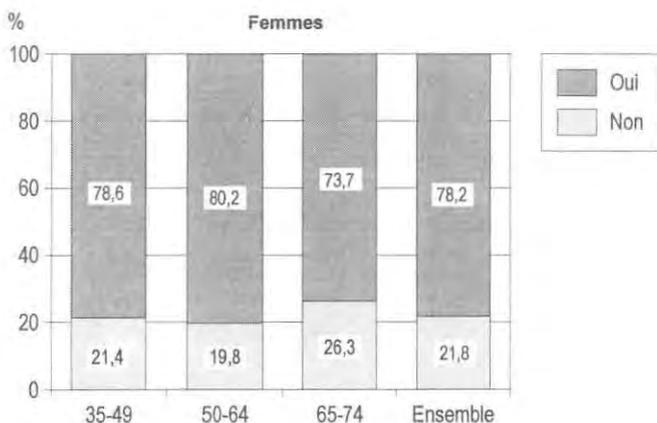


(1) Données fondées sur un échantillon de 1 878 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.32 Vous est-il déjà arrivé d'examiner vous-même vos seins ?

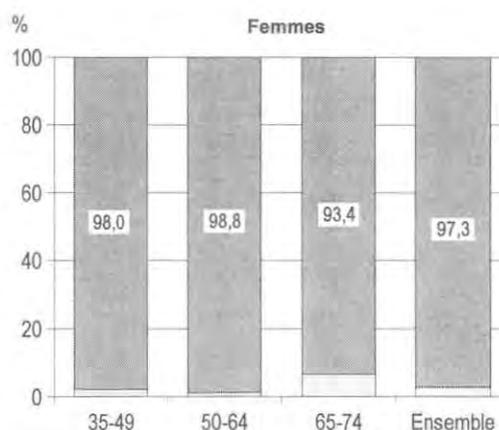
Réponses selon le groupe d'âges (1)



(1) Données fondées sur un échantillon de 1 883 femmes (1992 / 95).

G 2.33 Un médecin a-t-il déjà examiné vos seins ?

Réponses selon le groupe d'âges (1)

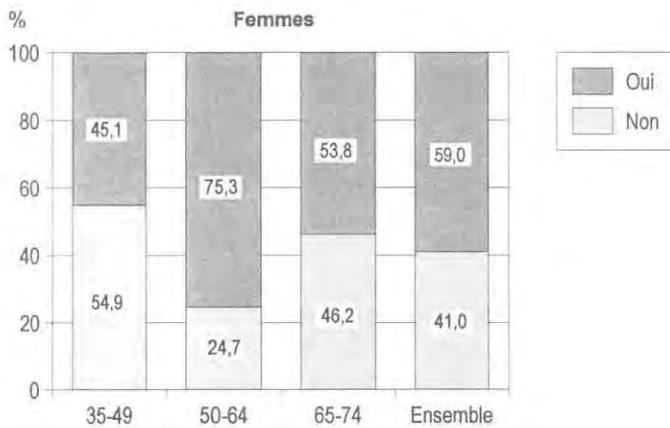


(1) Données fondées sur un échantillon de 1 884 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.34 Avez-vous déjà eu une mammographie ?

Réponses selon le groupe d'âges (1)

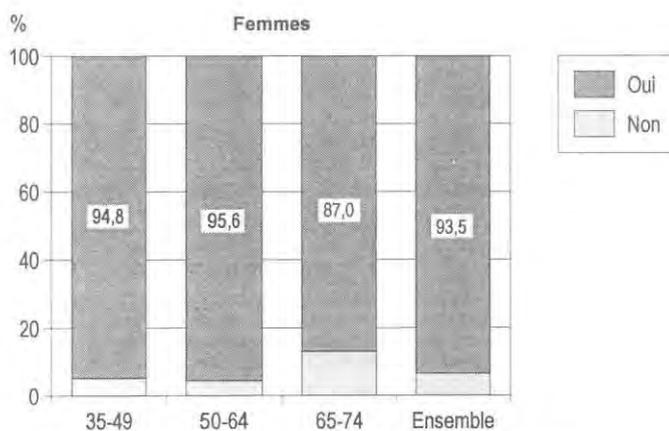


(1) Données fondées sur un échantillon de 1 883 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

G 2.35 Avez-vous déjà eu un frottis du col de l'utérus (prélèvement par le vagin) ?

Réponses selon le groupe d'âges (1)



(1) Données fondées sur un échantillon de 1 879 femmes (1992 / 95).

Source : Division d'épidémiologie clinique, Département de médecine communautaire, Belle-Idée, HUG – Statistiques du Bus Santé 2000

Activites hospitalieres, etablissements publics medicaux et etablissements medicaux prives

Considerant les besoins statistiques dans le domaine hospitalier, l'Office federal de la statistique a mis sur pied, en collaboration avec les cantons, une nouvelle statistique des etablissements de sante (soins intra-muros). Les premiers resultats de cette statistique devraient etre disponibles fin 1998 ou debut 1999 et porteront sur l'exercice 1997. Dans l'attente de ces resultats, les donnees proviennent directement des etablissements ou reposent sur des estimations.

Les chiffres concernant les activites des etablissements hospitaliers tant publics que prives ont ete pour la plupart revus par rapport a la precedente edition de *La sante en chiffres*.

Les tableaux T 3.01 a T 3.06 presentent les principaux indicateurs a disposition pour l'ensemble des etablissements publics medicaux (malades hospitalises, journees d'hospitalisation, sorties, lits ainsi que taux d'occupation des lits et duree moyenne de sejour). Les *malades hospitalises* correspondent a la somme des malades presents au 1^{er} janvier et des admissions dans l'annee. Sachant que des patients peuvent etre hospitalises plusieurs fois durant la meme annee, le nombre de malades hospitalises ne correspond pas au total des personnes ayant ete hospitalises. Il est egalement indispensable de mentionner les limites que representent les *journees d'hospitalisation* comme indicateurs de l'activite des etablissements. L'activite ambulatoire - visites, consultations, journees ambulatoires - n'apparaît en principe pas. En outre, les variations du nombre de journees d'hospitalisation peuvent refléter autant les modifications des pathologies traitees et l'introduction de nouvelles techniques medicales que l'activite hospitaliere en tant que telle (evolution de la gestion des ressources a disposition).

Pour l'Hopital cantonal, des resultats detailles sur le nombre de lits et leur taux d'occupation sont presentes par clinique (tableau T 3.07) : comme la serie chronologique presentee n'a pas ete revue, selon les annees, les chiffres figurant dans ce tableau ne sont pas similaires a ceux presentes aux tableaux T 3.04 et T 3.05. Pour Belle-Idée, des chiffres detailles sont aussi proposes sur l'infrastructure (lits) et les activites (malades hospitalises, journees d'hospitalisation et sorties) par departement (tableau T 3.08).

Les resultats relatifs aux cliniques privees (tableau T 3.09) sont a considerer comme des ordres de grandeur. La plupart sont des estimations du Professeur P. Gilliland, fondees sur les chiffres de «H + Les Hopitaux de Suisse» et de l'Association des cliniques privees de Geneve, alors que d'autres proviennent de donnees issues de relevés conduits par la Direction generale de la sante publique du Departement de l'action sociale et de la sante.

Enfin, quelques renseignements sur l'activite (hospitaliere et ambulatoire) du Centre de transfusion sanguine et de la division d'hematologie de l'Hopital cantonal figurent au tableau T 3.10.

Objet de la statistique

Malades hospitalises, journees d'hospitalisation, sorties et lits pour les etablissements hospitaliers; donneurs de sang inscrits et actifs, prelevements et divers actes medicaux effectues par le Centre de transfusion sanguine et la division d'hematologie.

Producteurs de la statistique

Etablissements publics medicaux; Direction generale de la sante publique du Departement de l'action sociale et de la sante.

References

GILLIAND P. *Le rapport Gilliland sur le systeme de sante genevois*, Les Cahiers de la sante n° 7, Geneve, decembre 1996 (400 p.).

T 3.01 Malades hospitalisés (1) dans les établissements publics médicaux (2)

Totaux annuels

	Hôpital cantonal	Belle-Idée (3)	Clinique de Joli-Mont	Clinique genevoise de Montana	Total
1980	31 209	4 652	1 761	608	38 230
1981	32 290	4 783	1 838	637	39 548
1982	35 364	4 908	1 773	759	42 804
1983	35 934	4 943	1 936	811	43 624
1984	35 916	4 981	1 812	876	43 585
1985	35 959	5 139	1 671	905	43 674
1986	36 868	5 360	1 719	922	44 869
1987	36 544	5 415	1 528	1 018	44 505
1988	37 901	5 563	1 395	987	45 846
1989	38 742	5 627	1 358	1 024	46 751
1990	39 538	5 852	1 392	975	47 757
1991	40 723	5 937	1 523	1 077	49 260
1992	40 010	6 191	1 623	970	48 794
1993	39 625	6 436	1 691	1 015	48 767
1994	39 524	6 644	1 703	987	48 858
1995	38 983	7 152	1 641	1 193	48 969
1996	38 388	7 718	1 699	1 212	49 017

(1) Malades présents au 1er janvier et entrées dans l'année.

(2) Séries révisées.

(3) Groupe les départements de gériatrie, de psychiatrie, Loëx et, depuis 1996, le département de médecine communautaire.

Source : *Etablissements publics médicaux***T 3.02 Journées d'hospitalisation dans les établissements publics médicaux (1)**

Totaux annuels

	Hôpital cantonal (2)	Belle-Idée (3)	Clinique de Joli-Mont	Clinique genevoise de Montana	Total
1980	471 444	421 231	36 256	23 770	952 701
1981	486 835	416 584	36 842	23 372	963 633
1982	483 165	411 541	36 545	25 608	956 859
1983	485 501	397 955	35 938	25 937	945 331
1984	473 731	386 700	33 041	25 526	918 998
1985	464 162	381 823	36 722	26 460	909 167
1986	464 813	393 957	37 062	24 339	920 171
1987	473 736	400 735	36 497	25 644	936 612
1988	477 720	393 623	36 230	24 572	932 145
1989	480 455	387 288	35 346	25 479	928 568
1990	480 323	382 193	35 839	25 460	923 815
1991	480 271	377 784	35 112	23 285	916 452
1992	451 792	372 971	35 080	22 555	882 398
1993	430 689	369 062	34 960	23 633	858 344
1994	419 657	373 574	35 445	22 075	850 751
1995	413 879	363 736	36 640	25 530	839 785
1996	398 525	369 537	36 635	25 267	829 964

(1) Séries révisées.

(2) Les données sont extraites des Rapports de gestion du Conseil d'Etat. Les chiffres retenus proviennent des versions les plus récentes. Dès 1994, données identiques à celles transmises à «H+ Les Hôpitaux de Suisse».

(3) Groupe les départements de gériatrie, de psychiatrie, Loëx et, depuis 1996, le département de médecine communautaire.

Source : *Etablissements publics médicaux*

T 3.03 Patients sortis des établissements publics médicaux (1)

Totaux annuels

	Hôpital cantonal	Belle-Idée (2)	Clinique de Joli-Mont	Clinique genevoise de Montana	Total
1980	...	3 503	1 666	564	5 733
1981	...	3 625	1 741	590	5 956
1982	...	3 761	1 672	701	6 134
1983	34 985	3 844	1 839	736	41 404
1984	35 028	3 912	1 724	815	41 479
1985	35 054	4 057	1 583	871	41 565
1986	36 003	4 267	1 617	877	42 764
1987	35 692	4 286	1 427	965	42 370
1988	37 054	4 583	1 309	940	43 886
1989	37 718	4 586	1 266	985	44 555
1990	38 590	4 780	1 291	929	45 590
1991	39 829	4 899	1 437	1 039	47 204
1992	39 225	5 190	1 543	925	46 883
1993	38 727	5 425	1 589	974	46 715
1994	38 827	5 673	1 612	928	47 040
1995	38 185	6 162	1 545	1 141	47 033
1996	37 638	6 722	1 609	1 152	47 121

(1) Séries révisées.

(2) Groupe les départements de gériatrie, de psychiatrie, Loëx et, depuis 1996, le département de médecine communautaire.

Source : Etablissements publics médicaux

T 3.04 Lits dans les établissements publics médicaux (1)

Chiffres annuels

	Hôpital cantonal (2)	Belle-Idée (3)	Clinique de Joli-Mont	Clinique genevoise de Montana	Total
1980	1 742	1 306	107	90	3 245
1981	1 752	1 279	107	90	3 228
1982	1 849	1 238	107	90	3 284
1983	1 838	1 210	107	90	3 245
1984	1 669	1 184	107	90	3 050
1985	1 593	1 173	105	90	2 961
1986	1 605	1 162	105	90	2 962
1987	1 580	1 155	104	90	2 929
1988	1 565	1 138	104	90	2 897
1989	1 549	1 128	104	90	2 871
1990	1 549	1 123	104	90	2 866
1991	1 549	1 103	104	90	2 846
1992	1 492	1 070	104	90	2 756
1993	1 462	1 055	104	90	2 711
1994	1 498	1 055	104	86	2 743
1995	1 380	1 038	104	86	2 608
1996	1 320	1 043	104	83	2 550

(1) Séries révisées.

(2) Jusqu'en 1993, nombre de lits au 31 décembre; dès 1994, nombre annuel moyen de lits en service. Y compris lits pour nourrissons sains.

(3) Groupe les départements de gériatrie, de psychiatrie, Loëx et, depuis 1996, le département de médecine communautaire. Jusqu'en 1994, nombre de lits au 31 décembre; dès 1995, moyenne annuelle.

Source : Etablissements publics médicaux

T 3.05 Taux d'occupation des lits (1) dans les établissements publics médicaux (2), en %

Chiffres annuels

	Hôpital cantonal (3)	Belle-Idée (4)	Clinique de Joli-Mont	Clinique genevoise de Montana	Ensemble
1980	73,9	88,1	92,6	72,2	80,2
1981	76,1	89,2	94,3	71,1	81,8
1982	71,6	91,1	93,6	78,0	79,8
1983	72,4	90,1	92,0	79,0	79,8
1984	77,6	89,2	84,4	77,5	82,3
1985	79,8	89,2	95,8	80,5	84,1
1986	79,3	92,9	96,7	74,1	85,1
1987	82,1	95,1	96,1	78,1	87,6
1988	83,4	94,5	95,2	74,6	87,9
1989	85,0	94,1	93,1	77,6	88,6
1990	85,0	93,2	94,4	77,5	88,3
1991	84,9	93,8	92,5	70,9	88,2
1992	82,7	95,2	92,2	68,5	87,5
1993	80,7	95,8	92,1	71,9	86,7
1994	76,8	97,0	93,4	70,3	85,0
1995	82,2	96,0	96,5	81,3	88,2
1996	82,5	96,8	96,2	83,2	88,9

(1) (100 x journées d'hospitalisation) / (lits x 365 ou 366 jours).

(2) Séries révisées.

(3) Jusqu'en 1993, lits au 31 décembre; dès 1994, nombre annuel moyen de lits en service. Y compris lits pour nourrissons sains.

(4) Groupe les départements de gériatrie, de psychiatrie, Loëx et, depuis 1996, le département de médecine communautaire.

Source : *Etablissements publics médicaux***T 3.06 Durée moyenne de séjour (1) dans les établissements publics médicaux (2), en jours**

Chiffres annuels

	Hôpital cantonal	Belle-Idée (3)	Clinique de Joli-Mont	Clinique genevoise de Montana	Ensemble
1980	15,1	120,2	21,8	42,1	25,8
1981	15,1	114,9	21,2	39,6	25,2
1982	13,7	109,4	21,9	36,5	23,1
1983	13,9	103,5	19,5	35,2	22,8
1984	13,5	98,8	19,2	31,3	22,2
1985	13,2	94,1	23,2	30,4	21,9
1986	12,9	92,3	22,9	27,8	21,5
1987	13,3	93,5	25,6	26,6	22,1
1988	12,9	85,9	27,7	26,1	21,2
1989	12,7	84,5	27,9	25,9	20,8
1990	12,4	80,0	27,8	27,4	20,3
1991	12,1	77,1	24,4	22,4	19,4
1992	11,5	71,9	22,7	24,4	18,8
1993	11,1	68,0	22,0	24,3	18,4
1994	10,8	65,9	22,0	23,8	18,1
1995	10,8	59,0	23,7	22,4	17,9
1996	10,6	55,0	22,8	21,9	17,6

(1) Journées d'hospitalisation / sorties (malades hospitalisés pour l'Hôpital cantonal de 1980 à 1982).

(2) Séries révisées.

(3) Groupe les départements de gériatrie, de psychiatrie, Loëx et, depuis 1996, le département de médecine communautaire.

Source : *Etablissements publics médicaux*

T 3.07 Hôpital cantonal
Nombre de lits et taux d'occupation des lits, par clinique (1)

Chiffres annuels

	Médecine	Chirurgie	Derma- tologie	Oto-rhino- laryngologie	Obstétrique, gynécologie	Ophtal- mologie	Pédiatrie	Neurologie	Beau-séjour	Division pens. (2)	Total
Nombre de lits (3)											
1980	322	411	59	55	193	56	155	40	332	119	1 742
1981	332	411	59	55	193	56	155	40	332	119	1 752
1982	360	411	53	55	268	62	155	40	332	113	1 849
1983	355	411	51	55	268	62	155	40	328	113	1 838
1984	355	407	40	55	159	62	134	40	302	115	1 669
1985	304	407	40	38	149	42	134	40	296	143	1 593
1986	304	412	40	38	144	42	134	40	308	143	1 605
1987	304	414	40	36	147	42	96	40	308	153	1 580
1988	296	414	40	36	121	42	98	40	310	168	1 565
1989	296	414	40	36	121	39	86	40	310	167	1 549
1990 (4)	296	414	40	36	153	39	98	40	314	119	1 549
1991	296	414	40	36	121	39	86	40	310	167	1 549
1992	268	367	20	36	113	31	86	40	310	167	1 438
1993	286	383	31	32	101	31	86	40	306	161	1 462
1994	286	387	26	31	84	31	155	40	300	149	1 488
1995	254	355	25	29	74	31	163	39	272	137	1 380
1996	242	354	22	19	83	28	145	38	257	131	1 320
Taux d'occupation des lits, en %											
1980	90,7	83,8	76,9	49,7	54,8	49,8	48,3	82,0	81,4	56,5	73,9
1981	91,1	86,8	72,0	58,8	71,0	51,4	47,0	85,6	77,7	57,6	76,1
1982	82,1	85,6	69,8	57,8	54,7	54,4	47,9	82,9	76,1	59,4	71,6
1983	79,6	84,8	67,2	55,8	55,5	56,6	50,4	85,6	83,1	57,5	72,3
1984	78,7	83,0	78,6	52,2	73,4	56,8	51,4	82,0	87,9	54,4	75,4
1985	90,2	84,1	72,6	72,1	63,6	60,0	47,2	84,2	85,2	66,1	77,6
1986	88,2	86,0	69,9	74,3	66,4	67,2	48,0	78,8	78,8	66,9	77,1
1987	90,0	89,7	76,7	72,3	65,0	63,9	64,5	83,6	81,1	62,0	80,0
1988	97,1	86,5	72,4	75,9	80,8	59,2	66,4	83,3	81,6	57,7	81,3
1989	[101,8]	86,6	61,6	82,2	78,3	62,5	77,7	85,6	81,7	59,7	83,1
1990	[101,3]	86,6	66,4	73,8	62,1	64,6	68,5	80,8	83,8	79,7	83,3
1991	97,7	85,2	55,6	68,4	85,7	67,0	82,6	86,7	86,2	55,5	82,9
1992	96,4	90,5	[110,5]	65,3	83,8	83,5	81,7	76,5	82,0	56,7	83,9
1993	87,1	80,9	68,9	72,7	90,2	79,2	80,7	78,3	75,9	60,6	78,7
1994	81,8	76,4	73,1	67,5	84,3	89,7	75,5	73,1	74,4	75,9	77,3
1995	93,1	82,9	77,6	60,5	96,4	80,4	72,1	73,3	77,2	82,5	82,2
1996	86,4	83,9	76,0	87,5	90,4	72,5	80,5	81,9	75,9	86,3	82,7

(1) Selon les années, le nombre de lits et les taux d'occupation ne correspondent pas aux chiffres des tableaux T 3.04 et T 3.05.

(2) Première et deuxième classes de diverses cliniques ainsi que quartier carcéral.

(3) Jusqu'en 1993, en principe, nombre de lits au 31 décembre; dès 1994, nombre annuel moyen de lits en service. Y compris lits pour nourrissons sains.

(4) En 1990, certaines cliniques comptabilisent les lits de leur division privée.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève, Hôpital cantonal

T 3.08 Belle-Idée Infrastructure et activités par département (1)

Chiffres annuels

	Gériatrie			Psychiatrie				Loëx	Médecine communautaire (4)	Total
	CESCO (2)	HOGER (3)	Total	Psychiatrie adulte	Psychiatrie gériatrique	Développement mental	Total			
Nombre de lits (5)										
1990	104	320	424	116	203	35	354	345	///	1 123
1991	104	304	408	116	203	31	350	345	///	1 103
1992	104	304	408	116	203	31	350	312	///	1 070
1993	104	304	408	121	195	31	347	300	///	1 055
1994	104	304	408	121	195	31	347	300	///	1 055
1995	104	304	408	122	191	25	338	292	///	1 038
1996	104	304	408	129	180	24	333	292	10	1 043
Taux d'occupation des lits, en % (6)										
1990	90,9	95,7	94,5	88,4	91,3	87,1	89,9	95,1	///	93,2
1991	91,4	97,3	95,8	92,1	91,0	83,3	90,7	94,7	///	93,8
1992	97,0	98,3	98,0	95,5	87,9	79,9	89,7	97,9	///	95,2
1993	97,6	98,4	98,2	93,8	92,1	76,7	91,3	97,9	///	95,8
1994	97,3	99,0	98,6	99,1	96,4	77,8	95,7	96,4	///	97,0
1995	98,3	99,8	99,4	95,0	89,8	89,5	91,6	96,4	///	96,0
1996	97,2	99,2	98,7	93,6	97,4	87,7	95,2	96,7	76,0	96,8
Malades hospitalisés (7)										
1990	795	2 345	3 140	2 241	471	///	5 852
1991	852	2 393	3 245	2 229	463	///	5 937
1992	882	2 425	3 307	2 413	471	///	6 191
1993	817	2 525	3 342	2 633	461	///	6 436
1994	925	2 528	3 453	2 148	508	52	2 708	483	///	6 644
1995	915	2 559	3 474	2 530	511	58	3 099	579	///	7 152
1996	895	2 672	3 567	2 646	565	57	3 268	671	212	7 718
Journées d'hospitalisation										
1990	34 502	111 791	146 293	37 414	67 621	11 129	116 164	119 736	///	382 193
1991	34 708	107 965	142 673	39 002	67 398	9 430	115 830	119 281	///	377 784
1992	36 934	109 391	146 325	40 553	65 289	9 062	114 904	111 742	///	372 971
1993	37 043	109 185	146 228	41 418	65 541	8 683	115 642	107 192	///	369 062
1994	36 941	109 905	146 846	43 784	68 592	8 808	121 184	105 544	///	373 574
1995	37 322	110 683	148 005	42 284	62 582	8 164	113 030	102 701	///	363 736
1996	36 988	110 379	147 367	44 209	64 139	7 707	116 055	103 332	2 783	369 537
Patients sortis										
1990	705	2 031	2 736	1 552	333	19	1 904	140	///	4 780
1991	757	2 099	2 856	1 612	270	19	1 901	142	///	4 899
1992	779	2 128	2 907	1 815	261	26	2 102	181	///	5 190
1993	713	2 227	2 940	2 007	279	26	2 312	173	///	5 425
1994	829	2 231	3 060	2 045	333	32	2 410	203	///	5 673
1995	816	2 254	3 070	2 417	342	39	2 798	294	///	6 162
1996	800	2 366	3 166	2 515	413	37	2 965	381	210	6 722
Durée moyenne de séjour, en jours (8)										
1990	48,9	55,0	53,5	24,1	203,1	585,7	61,0	855,3	///	80,0
1991	45,8	51,4	50,0	24,2	249,6	496,3	60,9	840,0	///	77,1
1992	47,4	51,4	50,3	22,3	250,1	348,5	54,7	617,4	///	71,9
1993	52,0	49,0	49,7	20,6	234,9	334,0	50,0	619,6	///	68,0
1994	44,6	49,3	48,0	21,4	206,0	275,3	50,3	519,9	///	65,9
1995	45,7	49,1	48,2	17,5	183,0	209,3	40,4	349,3	///	59,0
1996	46,2	46,7	46,5	17,6	155,3	208,3	39,1	271,2	13,3	55,0

(1) Séries révisées. (2) Centre de soins continus. (3) Hôpital de gériatrie. (4) Avant 1996, les chiffres du département de médecine communautaire étaient inclus dans ceux de l'Hôpital cantonal. (5) Jusqu'en 1994, nombre de lits au 31 décembre; dès 1995, moyenne annuelle. (6) (100 x journées d'hospitalisation) / (lits x 365 ou 366 jours). (7) Somme de l'effectif des malades au 1er janvier et des admissions de l'année. (8) Journées d'hospitalisation / sorties.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève, Belle-Idée

T 3.09 Activités des établissements médicaux privés (1)

Chiffres annuels

	Patients (2)	Journées d'hospitalisation (3)	Patients sortis (4)	Lits (5)	Taux d'occupation, en % (6)	Durée moyenne de séjour, en jours (7)
1980 (8)	...	130 000	14 000	500	71,0	9,3
1987	...	129 500	15 894	494	71,8	8,1
1988	...	136 900	16 918	505	74,1	8,1
1989	...	132 400	17 983	491	73,9	7,4
1990	...	135 100	18 931	510	72,6	7,1
1991	...	139 100	19 124	513	74,3	7,3
1992	...	120 900	20 810	501	65,9	5,8
1993	...	120 000	...	474	69,4	...
1994	...	117 000	...	474	67,6	...
1995	22 458	134 424	21 000	552	66,7	6,4
1996	22 835	135 266	...	535	69,1	5,9

(1) Cliniques couvertes dès 1987 : Grangettes, Columbia Hôpital de la Tour, Générale-Beaulieu, La Colline, Clinique de Carouge, Champel-Elysée, Vert-Pré, Clinique du Mail, Belmont; Bois-Gentil a fermé ses portes en 1992.

(2) Sans autre précision : à partir des chiffres fournis par la Direction générale de la santé publique (en 1996, reconduction des chiffres de 1995 pour les cliniques non répondantes).

(3) 1980-94 : estimations (Pr P. Gilliland). 1995-96 : à partir des chiffres fournis par la Direction générale de la santé publique (reconduction des chiffres de 1995 pour les cliniques non répondantes).

(4) Estimations (Pr P. Gilliland). De 1987 à 1991, sans prise en compte des cliniques suivantes : Clinique du Mail, Vert-Pré et Bois-Gentil.

(5) 1980-94 : estimations (Pr P. Gilliland). 1995-96 : lits annoncés, en principe sans les lits pour nourrissons sains, à partir des chiffres fournis par la Direction générale de la santé publique (reconduction des chiffres de 1995 pour les cliniques non répondantes).

(6) $(100 \times \text{Journées d'hospitalisation}) / (\text{lits} \times 365 \text{ ou } 366 \text{ jours})$.

(7) Journées d'hospitalisation / sorties (patients en 1996).

(8) Les nombres de lits et de journées correspondent à ceux de 1987. Ils ont été arrondis afin de signaler qu'il s'agit d'ordres de grandeur.

Source : Direction générale de la santé publique / GILLIAND P. «Le rapport Gilliland sur le système de santé genevois», Les Cahiers de la santé n° 7, Genève, décembre 1996 (400 p.)

T 3.10 Activités du Centre de transfusion sanguine et de la Division d'hématologie

Totaux annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Donneurs de sang inscrits au centre	34 937
Donneurs de sang actifs	18 849	18 769	18 044	17 349	17 310	15 675	16 036
<i>Prélèvements de sang</i>							
Unités de sang prélevées	33 589	33 794	30 315	28 657	29 406	26 504	26 253
Unités de sang achetées à d'autres centres	1 399	238	611	639	630	1 605	769
Aphérèses (1)	1 638	1 510	1 645	1 582	1 797	2 153	1 790
Autotransfusions	295	341	601	935	1 012	966	1 001
Traitements ambulatoires, saignées	1 361	1 223	1 228	1 436	1 169	1 165	391
<i>Dépistage des agents infectieux</i>							
Virus de l'hépatite B et anticorps anti-HB	40 882	57 202	41 926	44 336	49 499	46 481	44 992
Anticorps anti-HCV	17 981	49 710	33 138	33 780	36 013	36 675	36 702
Anticorps anti-VIH	37 433	48 432	34 711	33 538	35 971	35 550	37 493
Anticorps anti-CMV	22 199	47 737	32 291	33 407	35 697	35 187	36 644
TPHA (2)	-	22 888	34 880	34 107	35 594	34 769	34 742
Consultations médicales	5 384	5 495	6 745	6 507	4 711	3 883	4 396
Analyses hématologiques de routine (3)	42 404	44 199	///	///	///	///	///
Analyses hématologiques spécialisées	5 911	5 297	6 829	4 709	3 193	1 848	1 676
Analyses des hémoglobines pathologiques	1 113	1 072	925	801	1 180	1 110	1 040
Analyses de biologie moléculaire	-	-	237	611	812	1 035	663
Caryotypes médullaires (4)	///	///	///	///	///	176	193

(1) Prélèvements de dérivés sanguins à l'aide d'une séparatrice.

(2) Test utilisé à la détection sérologique syphilitique.

(3) Dès le 30 novembre 1991, les examens hématologiques de routine ont été pris en charge par le laboratoire central d'hématologie et de sérologie transfusionnelle.

(4) Avant 1995, les caryotypes médullaires étaient pris en charge par la division d'oncologie.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève, Hôpital cantonal

Activités ambulatoires et aide à domicile

Le domaine des soins ambulatoires est assez difficile à cerner, dans la mesure où un certain nombre d'actes médicaux dispensés à des patients non hospitalisés sont assimilés à des activités hospitalières. A l'inverse, des patients hospitalisés peuvent bénéficier d'actes médicaux assimilés à des prestations ambulatoires. Ce manque d'homogénéité s'observe principalement dans le cadre des cliniques privées, mais il existe également dans d'autres établissements de soins. De ce fait, mais aussi à cause de la diversité de ce que l'on nomme les soins ambulatoires, cette section n'a pas l'homogénéité ni la cohérence souhaitées.

1. Activités médicales ambulatoires par spécialité médicale

Le volume et le développement des activités ambulatoires peuvent être estimés à partir du nombre de cas de maladie et de prestations de base enregistrés par les caisses-maladie.

Les tableaux T 3.11 et T 3.12 donnent des indications sur le nombre de cas de maladie traités (malades) ainsi que sur le volume des prestations de base. Ces chiffres ont pour source le Concordat des assureurs-maladie suisses (CAMS). Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur.

Les chiffres proviennent de la statistique dite des cas de maladie (frais directs). Il s'agit d'une statistique de «factureurs», qui informent sur l'activité des fournisseurs de soins du canton de Genève. Leurs prestations peuvent concerner des patients cantonaux et extra-cantonaux.

La définition des *cas de maladie* ou *malades* ayant été modifiée entre 1990 et 1991, la série débute pour cette rubrique en 1991. Dès 1991, selon le CAMS «un cas de maladie est un assuré tombé malade une ou plusieurs fois et traité par un même auteur [prestataire de soins] de factures au cours d'un exercice comptable. Les montants des factures établies par un même auteur et concernant le même assuré sont additionnés par année comptable et saisis comme *une* unité statistique».

Le nombre de *visites* correspond aux visites effectuées par un médecin hors du cabinet médical et le nombre de *consultations* correspond aux traitements effectués sur des patients dans le cabinet médical. Pour les physiothérapeutes et les chiropraticiens, il n'existe pas de distinction entre consultations, séances et visites.

L'*âge moyen des malades* est obtenu en faisant le rapport entre la somme des années d'âge des patients malades et le nombre correspondant de cas de maladie.

Selon les années, le taux de couverture des données varie. Aussi, les résultats figurant dans les tableaux T 3.11 et T 3.12 (prestations de base et cas de maladie) ont-ils été extrapolés à 100 % sur la base du rapport entre le nombre d'assurés recensés et le total des assurés fournis par le CAMS. Comme cette procédure n'était pas appliquée dans les précédentes publications de l'Office cantonal de la statistique, les présents résultats divergent de ceux déjà diffusés.

Signalons, enfin, que l'année de la statistique est l'année comptable, année qui ne coïncide pas nécessairement avec l'année de traitement ou de survenance du sinistre.

Objet de la statistique

Cas de maladie, visites, consultations (séances) ambulatoires.

Producteur de la statistique

Résultats rassemblés par l'Office cantonal de la statistique sur la base des chiffres du Concordat des assureurs-maladie suisses.

**T 3.11 Activités médicales ambulatoires
par groupe de spécialités (1)**

Chiffres annuels

	Cas de maladie (3)	Prestations de base (2)			Par cas de maladie (3)	Age moyen des malades, en années
		Visites	Consultations	Total		
Total des activités médicales ambulatoires						
1990	///	59 996	2 035 734	2 095 730	///	///
1991	653 210	57 389	2 047 591	2 104 980	3,2	40,1
1992 (4)	707 762	32 198	2 202 076	2 234 274	3,2	40,3
1993	723 459	35 143	2 261 120	2 296 263	3,2	40,7
1994	742 937	32 699	2 284 031	2 316 731	3,1	41,2
1995	784 029	31 365	2 468 175	2 499 540	3,2	42,3
1996	810 944	30 166	2 531 643	2 561 809	3,2	42,2
Chirurgie et anesthésiologie (5)						
1990	///	1 536	104 066	105 603	///	///
1991	30 992	1 348	99 290	100 638	3,2	40,7
1992 (4)	32 456	1 007	104 228	105 235	3,2	41,0
1993	34 120	1 001	108 571	109 572	3,2	41,2
1994	36 537	1 015	110 644	111 659	3,1	42,2
1995	41 616	966	123 146	124 113	3,0	43,6
1996	42 182	671	121 312	121 983	2,9	43,9
Dermatologie et vénéréologie						
1990	///	296	116 650	116 947	///	///
1991	42 211	490	125 320	125 809	3,0	38,4
1992 (4)	45 324	294	128 459	128 753	2,8	38,7
1993	47 299	321	131 911	132 233	2,8	39,2
1994	47 633	265	129 100	129 366	2,7	39,6
1995	50 996	231	135 245	135 476	2,7	40,6
1996	48 417	227	125 948	126 175	2,6	40,8
Gynécologie et obstétrique, urologie						
1990	///	1 288	174 942	176 229	///	///
1991	82 757	1 020	173 446	174 465	2,1	41,3
1992 (4)	85 798	919	176 207	177 126	2,1	41,6
1993	84 397	756	170 748	171 504	2,0	42,1
1994	82 238	810	165 265	166 075	2,0	42,5
1995	85 095	819	172 359	173 178	2,0	43,4
1996	88 193	543	172 265	172 808	2,0	43,9
Médecine interne, médecine physique et rhumatologie (6)						
1990	///	28 718	541 757	570 474	///	///
1991	144 665	27 100	527 558	554 657	3,8	48,7
1992 (4)	153 597	14 901	550 868	565 769	3,7	48,9
1993	160 409	16 471	567 587	584 058	3,6	49,2
1994	169 456	15 709	577 688	593 398	3,5	49,5
1995	180 636	15 319	610 203	625 522	3,5	50,0
1996	188 441	14 380	640 479	654 859	3,5	50,3

(1) Chiffres extrapolés à partir du degré de couverture, exprimé par le rapport entre le nombre d'assurés recensés et le nombre total d'assurés (chiffres fournis par la Concordat des assureurs-maladie suisses).

(2) Tous les actes effectués au cabinet médical (consultation) ou à domicile (visite), qu'ils soient techniques (examens divers, radiographie, petite intervention, ...) ou non (anamnèse, examen clinique, vacation de temps, ...), le fait du médecin lui-même ou, pour certains d'entre eux, de son personnel.

(3) Assuré tombé malade une ou plusieurs fois et traité par le même auteur de factures dans un exercice comptable.

(4) Exceptionnellement, en 1992, les données pour deux caisses-maladie n'ont été comptées que sur 10 mois seulement.

(5) Anesthésiologie, chirurgie, neurochirurgie, chirurgie orthopédique, spécialité particulière.

(6) Médecine interne générale, endocrinologie, pneumologie, maladies tropicales, médecine physique et rhumatologie, maladie des jambes, cardiologie, hématologie, gastro-entérologie.

Source : Concordat des assureurs-maladie suisses - Statistique des cas de maladie

**T 3.11 Activités médicales ambulatoires
par groupe de spécialités (1) (suite et fin)**

Chiffres annuels

	Cas de maladie (3)	Prestations de base (2)			Par cas de maladie (3)	Age moyen des malades, en années
		Visites	Consultations	Total		
Médecine générale						
1990	///	18 298	343 631	361 930	///	///
1991	78 953	18 231	338 637	356 868	4,5	43,9
1992 (4)	85 255	9 565	358 315	367 880	4,3	44,0
1993	90 879	10 737	373 929	384 666	4,2	43,9
1994	97 621	10 028	388 381	398 409	4,1	43,9
1995	100 356	9 588	397 124	406 711	4,1	44,5
1996	97 393	10 336	375 700	386 036	4,0	44,7
Neurologie, psychiatrie et psychothérapie						
1990	///	606	144 665	145 271	///	///
1991	17 389	794	162 197	162 991	9,4	42,4
1992 (4)	18 986	720	186 684	187 404	9,9	42,3
1993	21 543	894	213 771	214 665	10,0	42,6
1994	22 804	920	225 996	226 916	10,0	43,2
1995	24 138	676	247 266	247 943	10,3	43,5
1996	26 505	621	268 209	268 829	10,1	42,5
Ophthalmologie et otorhinolaryngologie						
1990	///	2 145	159 804	161 949	///	///
1991	75 780	2 062	162 606	164 668	2,2	43,5
1992 (4)	81 584	1 395	170 692	172 087	2,1	43,8
1993	85 181	1 475	178 132	179 608	2,1	44,4
1994	86 695	1 113	178 252	179 365	2,1	45,1
1995	90 401	1 086	183 354	184 440	2,0	46,2
1996	88 435	959	177 612	178 571	2,0	46,8
Pédiatrie						
1990	///	2 946	169 761	172 707	///	///
1991	55 294	2 880	175 086	177 966	3,2	8,4
1992 (4)	60 595	1 453	187 695	189 148	3,1	8,2
1993	62 099	1 154	188 377	189 531	3,1	8,2
1994	59 923	810	179 223	180 033	3,0	8,5
1995	58 910	1 018	186 121	187 139	3,2	8,5
1996	63 031	830	180 228	181 058	2,9	8,1
Radiologie et médecine nucléaire						
1990	///	143	6 867	7 011	///	///
1991	25 395	41	7 300	7 341	0,3	48,3
1992 (4)	28 379	5	7 233	7 239	0,3	49,1
1993	31 104	10	9 494	9 504	0,3	49,4
1994	32 863	62	11 582	11 644	0,4	49,2
1995	39 459	13	13 116	13 130	0,3	50,8
1996	38 216	10	12 375	12 385	0,3	50,8
Permanences médicales, policliniques, services ambulatoires des établissements hospitaliers						
1990	///	4 019	273 591	277 610	///	///
1991	99 774	3 424	276 152	279 576	2,8	36,4
1992 (4)	115 788	1 939	331 695	333 634	2,9	37,3
1993	106 427	2 323	318 600	320 922	3,0	37,9
1994	107 167	1 968	317 899	319 866	3,0	37,1
1995	112 421	1 649	400 239	401 889	3,6	38,7
1996	130 131	1 590	457 515	459 105	3,5	38,4

(1) Chiffres extrapolés à partir du degré de couverture, exprimé par le rapport entre le nombre d'assurés recensés et le nombre total d'assurés (chiffres fournis par la Concordat des assureurs-maladie suisses).

(2) Tous les actes effectués au cabinet médical (consultation) ou à domicile (visite), qu'ils soient techniques (examens divers, radiographie, petite intervention, ...) ou non (anamnèse, examen clinique, vacation de temps, ...), le fait du médecin lui-même ou, pour certains d'entre eux, de son personnel.

(3) Assuré tombé malade une ou plusieurs fois et traité par le même auteur de factures dans un exercice comptable.

(4) Exceptionnellement, en 1992, les données pour deux caisses-maladie n'ont été comptées que sur 10 mois seulement.

Source : Concordat des assureurs-maladie suisses - Statistique des cas de maladie

T 3.12 Activités médicales ambulatoires des physiothérapeutes et des chiropraticiens (1)

Chiffres annuels

	Cas de maladie (2)	Consultations, séances et visites		Age moyen des malades, en années
		Total	Par cas de maladie (2)	
Ensemble				
1990	///	459 191	///	///
1991	51 028	519 884	10,2	46,8
1992 (3)	54 840	528 542	9,6	46,7
1993	58 004	595 335	10,3	46,9
1994	61 241	619 737	10,1	47,1
1995	64 242	661 069	10,3	48,0
1996	64 109	639 809	10,0	48,1
Physiothérapeutes				
1990	///	392 705	///	///
1991	40 335	450 647	11,2	47,6
1992 (3)	43 206	461 782	10,7	47,5
1993	46 176	527 868	11,4	47,6
1994	48 495	550 075	11,3	47,9
1995	51 094	588 038	11,5	48,9
1996	51 033	568 791	11,1	49,0
Chiropraticiens				
1990	///	66 486	///	///
1991	10 694	69 237	6,5	43,9
1992 (3)	11 634	66 760	5,7	43,8
1993	11 828	67 467	5,7	44,2
1994	12 746	69 662	5,5	44,0
1995	13 148	73 031	5,6	44,6
1996	13 076	71 018	5,4	44,6

(1) Chiffres extrapolés à partir du degré de couverture, exprimé par le rapport entre le nombre d'assurés recensés et le nombre total d'assurés (chiffres fournis par la Concordat des assureurs-maladie suisses).

(2) Assuré tombé malade une ou plusieurs fois et traité par le même auteur de factures dans un exercice comptable.

(3) Exceptionnellement, en 1992, les données pour deux caisses-maladie n'ont été comptées que sur 10 mois seulement.

Source : Concordat des assureurs-maladie suisses - Statistique des facteurs (cas de maladie)

2. Activités ambulatoires aux Hôpitaux universitaires de Genève

Les chiffres figurant au tableau T 3.13 renseignent sur les activités ambulatoires de l'Hôpital cantonal et de Belle-Idée. La structure de Belle-Idée rassemble les départements de gériatrie, de psychiatrie et Loëx, ainsi que le département de médecine communautaire. Les résultats présentés ici ne sont pas comparables à ceux publiés dans la précédente édition de *La santé en chiffres*.

Une *visite* correspond à une ou plusieurs prestations facturables pour un patient un jour dans une unité de soins, à l'exclusion des journées et demi-journées. Signalons que l'évolution du nombre de visites selon les années s'explique en partie par les modifications du statut de «facturabilité» de certaines prestations. Les *journées* comprennent les journées et demi-journées des hôpitaux de jour, des centres de thérapies brèves (CTB), des ateliers et jardins d'enfants, ainsi que les nuits en foyer et les journées de la structure Accueil-service Poliger.

Objet de la statistique

Activité ambulatoire (visites et journées) aux Hôpitaux universitaires de Genève.

Producteur de la statistique

Hôpitaux universitaires de Genève.

3. Prestations médicales du Service médico-pédagogique, du Service de santé de la jeunesse et de la Clinique dentaire de la jeunesse

Le Service médico-pédagogique a pour mission de prévenir et traiter les troubles du développement qui entravent la vie sociale, psychologique et comportementale ainsi que l'apprentissage scolaire des enfants et adolescents, et qui mettent en péril leur avenir.

Les prestations du Service de santé de la jeunesse ont trait à la sauvegarde et à l'amélioration de la santé des enfants et des adolescents du canton.

La Clinique dentaire de la jeunesse a pour mission la prophylaxie et le traitement des affections bucco-dentaires chez les enfants et adolescents domiciliés dans le canton.

Les tableaux T 3.14 à T 3.16 présentent quelques résultats portant sur les prestations médicales de ces structures. La série de résultats figurant aux rubriques «bilans de santé» et «examens de dépistage» du tableau T 3.15 a été revue, afin que les ensembles d'actes médicaux couverts par ces rubriques soient similaires selon les années.

Objet de la statistique

Consultations médico-psychologiques et élèves dans les classes spécialisées et en institution; actes médicaux pratiqués par le Service de santé de la jeunesse et la Clinique dentaire de la jeunesse (ainsi que patients traités par cette dernière).

Producteur de la statistique

Office de la jeunesse.

T 3.13 Activités ambulatoires aux Hôpitaux universitaires de Genève

Totaux annuels

	1994		1995		1996		1997	
	Visites (1)	Journées (2)	Visites (1)	Journées (2)	Visites (1)	Journées (2)	Visites (1)	Journées (2)
Total	72 292	50 025	384 800	48 896	439 904	50 819	479 982	46 581
Hôpital cantonal	...	///	257 668	///	271 160	///	302 924	///
Belle-Idée	72 292	50 025	127 132	48 896	168 744	50 819	177 058	46 581
Département de psychiatrie	63 559	44 104	70 235	42 211	106 093	44 476	123 062	41 128
Psychiatrie adulte	48 602	34 289	54 757	34 979	89 795	35 475	106 931	32 525
Psychiatrie gériatrique	1 007	2 674	1 551	2 398	2 461	2 479	3 385	2 169
Développement mental	1 327	547	1 498	427	1 561	591	1 976	524
Psychiatrie infantile	12 623	6 594	12 429	4 407	12 276	5 931	10 770	5 910
Département de gériatrie	8 733	5 921	7 775	6 685	8 566	6 343	9 139	5 453
Département de médecine communautaire	...	///	49 122	///	54 085	///	44 857	///

(1) Une visite correspond à une ou plusieurs prestations facturables pour un patient un jour dans une unité de soins, à l'exclusion des journées et demi-journées.

(2) Comprend les journées et demi-journées des hôpitaux de jour, des centres de thérapies brèves (CTB), des ateliers et jardins d'enfants, ainsi que les nuits en foyer et les journées dans la structure Accueil-service Poliger.

Source : Hôpitaux universitaires de Genève

T 3.14 Prestations médicales du Service médico-pédagogique

Totaux annuels

	Consultations médico-psychologiques				
	Enfants et adolescents ayant consulté le service	dont première consultation	Séances de consultation et de traitement	Enfants et adolescents traités (1)	Elèves dans les classes spécialisées et les institutions (2)
1980	1 859	1 004	...	845	737
1981	2 538	1 226	...	959	748
1982	2 514	1 230	...	993	742
1983	2 320	1 055	...	932	732
1984	2 432	1 176	33 216	701	731
1985	2 336	1 258	35 234	803	774
1986	2 492	1 406	41 215	734	842
1987	2 521	1 369	42 741	928	878
1988	2 820	1 540	50 963	928	904
1989	2 772	1 338	51 619	1 024	1 068
1990	2 907	1 495	52 350	1 127	1 069
1991	2 894	1 494	49 998	1 151	1 090
1992	3 119	1 158	52 178	1 257	983
1993	3 016	1 417	53 979	1 375	989
1994	3 132	1 749	71 545	2 135	1 055
1995	3 928	1 896	82 537	2 575	1 020
1996	3 595	2 031	93 616	2 659	1 057
1997	4 198	1 763	95 001	4 182	1 078

(1) Traitements intensifs.

(2) Dès 1992, sans les appuis aux élèves intégrés.

Source : Office de la jeunesse - Rapport de gestion du Conseil d'Etat

T 3.15 Prestations médicales du Service de santé de la jeunesse

Totaux annuels

	Bilans de santé (1)	Examens de dépistage (2)	Vaccinations			
			BCG	Polio et rappels	Rubéole	ROR (3)
1985	13 376	81 264	427	4 535	1 491	-
1986	13 617	86 888	477	4 582	1 175	-
1987	14 765	77 182	616	4 231	1 447	-
1988	13 977	65 661	440	2 936	685	1 305
1989	10 086	58 372	307	483	397	745
1990	9 157	67 003	5	1 282	408	990
1991	10 107	71 406	-	624	350	830
1992	9 605	84 553	-	320	291	720
1993	8 767	60 102	-	743	204	660
1994	8 696	55 986	-	431	156	451
1995	7 813	58 692	-	563	191	535
1996	9 172	60 902	-	475	178	467
1997	8 584	59 620	-	361	86	405

(1) Sans les examens préscolaires, avec les évaluations et conseils diététiques.

(2) Visites de santé, vue, ouïe, posture, tests tuberculiques, radiophotographies du thorax (RPH Thorax). En 1997, la réforme des activités médicales du service s'est accompagnée d'une suspension temporaire des visites de santé et des autres activités.

(3) Rougeole, oreillons, rubéole. Dès 1988, le vaccin contre la rubéole a été en grande partie remplacé par le ROR.

Source : Office de la jeunesse - Rapport de gestion du Conseil d'Etat

T 3.16 Prestations médicales de la Clinique dentaire de la jeunesse

Totaux annuels

	Dépistages	Soins en pédodontie		Soins en orthodontie	
		Patients traités	Actes médicaux	Patients traités	Séances de traitement
1980	18 494	9 408	54 027	1 384	11 529
1981	17 595	9 409	59 336	1 416	10 942
1982	17 228	9 003	59 428	1 304	8 521
1983	19 136	8 564	59 841	996	8 003
1984	21 226	8 419	64 516	1 063	8 360
1985	21 362	8 148	62 787	1 040	8 105
1986	24 563	7 590	60 937	1 137	8 205
1987	24 708	7 923	59 078	1 235	9 455
1988	25 175	8 329	62 063	1 183	9 257
1989	23 654	8 343	66 643	1 207	8 045
1990	24 958	8 460	64 236	1 199	8 380
1991	25 034	8 674	65 701	1 249	8 674
1992	26 130	9 111	67 261	1 155	8 611
1993	26 466	9 267	68 869	1 256	8 635
1994	26 491	9 833	65 772	1 231	6 879
1995	27 118	8 814	55 399	861	6 701
1996	25 918	8 341	58 330	693	4 815
1997	26 463	8 754	61 390	654	3 858

Source : Office de la jeunesse - Rapport de gestion du Conseil d'Etat

4. Aide à domicile

Les différents services d'aide à domicile, regroupés dans les 22 centres d'action sociale et de santé (CASS), répondent aux besoins médico-sociaux de la population.

L'Association genevoise d'aide à domicile (AGAD) emploie des aides-ménagères, des aides extra-hospitalières, des aides familiales ainsi que des nettoyeurs. Le Service d'aide et de soins communautaires de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse (SASCOM) emploie des infirmières, des aides extra-hospitalières, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes et des pédicures. La Coopérative de soins infirmiers (CSI) regroupe des infirmières indépendantes.

Les résultats relatifs à l'AGAD et au SASCOM montrent que les prestations sont majoritairement dispensées à la population âgée. Toutefois, on enregistre une clientèle plus âgée au SASCOM qu'à l'AGAD.

La clientèle de l'Association pour l'aide à domicile (APADO; repas et télécontact) est également composée d'une majorité de personnes âgées. Cette association propose des livraisons de repas à domicile et des possibilités d'appels d'urgence par l'intermédiaire d'un appareil d'alarme. Par ailleurs, elle coordonne l'activité des gérants sociaux des immeubles avec encadrement pour personnes âgées (D2).

Les informations figurant dans le tableau T 3.17 proviennent de la statistique administrative Philémon et Baucis, mise en place en 1991 et conduite par la Direction générale de l'action sociale du Département de l'action sociale et de la santé.

Les services ont dû s'adapter à la demande de données statistiques, raison pour laquelle les informations peuvent être lacunaires dans les premières années.

Par ailleurs, les données ne reposent pas sur un relevé individuel. Il s'agit de données agrégées. De ce fait, il n'est pas possible de connaître la part des personnes faisant appel de manière simultanée aux prestations de différents services. Une même personne peut donc se retrouver comptabilisée dans plusieurs services.

Malgré ces limites, les informations disponibles renseignent sur l'état du réseau socio-gérontologique genevois et sur son évolution.

Objet de la statistique

Indicateurs choisis, tirés de la statistique administrative Philémon et Baucis sur les services d'aide à domicile.

Producteur de la statistique

Direction générale de l'action sociale.

Références

PHILEMON ET BAUCIS, PROGRAMME D'OBSERVATION ET D'ACTION SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GENEVOISE. *Statistique administrative du réseau socio-gérontologique genevois, rapport de synthèse relatif aux données de l'année ...*, Genève, Département de l'action sociale et de la santé (diverses années).

Les données détaillées et les rapports annuels «Philémon et Baucis» peuvent être consultés à la Direction générale de l'action sociale.

T 3.17 Aide à domicile : activités

Chiffres annuels

	1992	1993	1994	1995	1996
Association genevoise d'aide à domicile (AGAD) (1)					
Nombre de clients suivis durant l'année	8 466	10 058	10 824	10 844	10 625
Nombre d'heures de présence à domicile (2)	538 499	598 664	668 348	672 798	660 315
dont clients de 65 ans ou plus, en %	...	74,0	73,0	77,3	78,0
Service d'aide et de soins communautaires de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse (SASCOM)					
Nombre de clients suivis durant l'année	4 175	4 377	5 000	5 237	5 475
Nombre de visites à domicile (3)	184 272	181 939	225 778	251 605	242 099
Nombre d'heures de présence à domicile facturées (aides extra-hospitalières uniquement)	59 688	61 297	67 533	72 228	62 416
dont relatives à des clients de 65 ans ou plus, en %	...	92,0	99,6	99,7	99,4
Coopérative de soins infirmiers (CSI) (4)					
Nombre d'heures de présence à domicile (5)	4 329	3 051	5 325	2 251	3 837
Association pour l'aide à domicile (APADO) (6)					
<i>Repas à domicile</i>					
Nombre de repas servis	280 962	280 113	287 360	297 648	306 366
<i>Télécontact</i>					
Nombre d'appareils en fonction au 31 décembre	1 046	1 363	1 690	1 922	2 123
Nombre de visites à domicile	3 400	3 630	4 700	4 026	4 396

(1) Le Service d'aide ménagère au foyer (AMAF) et le Service d'aide familiale (SAF) ont fusionné en 1994 pour former l'Association genevoise d'aide à domicile (AGAD). Jusqu'en 1994, la statistique cumule les données des deux anciens services.

(2) Toutes catégories professionnelles confondues.

(3) Les chiffres concernent toutes les catégories de personnel (infirmières, aides extra-hospitalières, physiothérapeutes et ergothérapeutes), sans les visites aux nourrissons et aux jeunes enfants non malades.

(4) Coopérative membre de l'Association suisse des infirmier(ère)s (ASI).

(5) Les chiffres concernent les infirmières de la coopérative.

(6) Dès 1993, transfert des services Repas à domicile et Télécontact de l'Hospice général à l'APADO (créée en 1993).

Source : Hospice général / Direction générale de l'action sociale - Statistique administrative Phlémon et Baucis et rapports d'activité des services

Activités des établissements et autres structures de santé non hospitaliers

La distinction entre les domaines hospitalier et ambulatoire n'est pas toujours évidente à établir. Cette section fournit des informations sur des activités relevant de ces deux domaines. De même, y sont également regroupées des structures qui ne répondent pas strictement à la notion d'établissement mais dont la mission est de fournir des prestations liées, en particulier, à la santé de leur clientèle.

1. Structures d'accueil pour personnes âgées

Les chiffres présentés ici ont pour source la statistique administrative Philémon et Baucis, mise en place en 1991 et conduite par la Direction générale de l'action sociale du Département de l'action sociale et de la santé.

Les *logements avec encadrement médico-social (D2)* (tableau T 3.18) bénéficient de la présence d'un gérant social et d'une permanence nocturne. Ils comptent environ mille locataires âgés, ces derniers faisant appel, en cas de besoin, aux services d'aide à domicile (voir tableau T 3.17).

Les *foyers de jour* (tableau T 3.19) accueillent à la journée entre 12 et 15 personnes âgées par foyer. Leur objectif vise notamment à développer le mieux-être de chacun en respectant son autonomie, à favoriser les échanges, la communication et de nouvelles relations.

Les *établissements médico-sociaux (EMS)* (tableau T 3.20), qui offrent des possibilités d'accueil de long séjour et temporaire, hébergent les personnes âgées les plus dépendantes. On constate, au cours de ces dernières années, une élévation de l'âge à l'inscription et, corollairement, un degré de dépendance plus important.

Les services ont eu à s'adapter à la demande de données statistiques, raison pour laquelle les informations peuvent être lacunaires pour les premières années.

Par ailleurs, les données ne reposent pas sur un relevé individuel. Il s'agit de données agrégées. De ce fait, il n'est pas possible de connaître la part des personnes faisant appel de manière simultanée aux prestations de différents services.

En ce qui concerne les EMS, il n'est pas possible de calculer un taux d'occupation sur la base du nombre de lits autorisés et du nombre de personnes hébergées connues de la statistique. En effet, le taux de réponse des EMS a toujours été inférieur à 100 %. Autre conséquence : la comparabilité entre années du nombre de journées réalisées, du nombre de personnes entrées ou sorties et du nombre de pensionnaires en fin d'année n'est pas assurée.

Objet de la statistique

Indicateurs choisis, tirés de la statistique administrative Philémon et Baucis, sur les immeubles avec encadrement médico-social (D2), les foyers de jour et les établissements médico-sociaux (EMS).

Producteur de la statistique

Direction générale de l'action sociale.

Références

PHILEMON ET BAUCIS, PROGRAMME D'OBSERVATION ET D'ACTION SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GENEVOISE. *Statistique administrative du réseau socio-gerontologique genevois, rapport de synthèse relatif aux données de l'année ...*, Genève, Département de l'action sociale et de la santé (diverses années).

Les données détaillées et les rapports annuels «Philémon et Baucis» peuvent être consultés à la Direction générale de l'action sociale.

T 3.18 Logements avec encadrement médico-social (D2)

Situation au 31 décembre

	1992	1993	1994	1995	1996
Nombre d'immeubles (1)	15	15	16	16	16
Nombre de logements	977	1 031	1 057	1 057	1 057
Nombre de locataires (2)	838	1 110	1 152	1 132	1 136
<i>Selon le groupe d'âges</i>					
Moins de 65 ans	33	53	53	47	53
65 - 79 ans	436	547	571	566	536
80 ans ou plus	369	486	528	512	547
Age inconnu	-	24	-	7	-

(1) Soit, en 1996, les immeubles suivants : Ansermet, Arénières, Avanchet, Bemex, 35 rue de Carouge, Carouge-Centre, Chapelly (dès 1994), Florimontaine, Franchises, 75 rue de Genève, Jumelles, Lignon, Onex, Palettes, Rasses et Reposa.

(2) Relevé non exhaustif en 1992.

Source : Direction générale de l'action sociale - Statistique administrative Philémon et Baucis

T 3.19 Foyers de jour

Totaux annuels

	1992	1993	1994	1995	1996
Nombre de foyers	7	7	7	7	7
Nombre de journées réalisées	16 659	18 400	18 244	19 859	21 214
Nombre de clients inscrits au 31 décembre	287	252	259	268	288
<i>Selon le groupe d'âges</i>					
Moins de 65 ans	18	14	12	8	8
65 ans ou plus	269	238	247	260	280
<i>Selon le sexe</i>					
Hommes	86	69	69	73	82
Femmes	201	183	190	195	206
<i>Selon la situation de ménage</i>					
Vivant seul	147	144	139	173	164
Vivant avec conjoint	71	70	66	61	71
Vivant avec enfant(s)	37	24	38	24	31
Vivant avec une autre personne	32	14	16	10	22

Source : Direction générale de l'action sociale - Statistique administrative Philémon et Baucis

T 3.20 Etablissements médico-sociaux (EMS)

Chiffres annuels

	1992	1993	1994	1995	1996
Nombre d'établissements en activité	63	63	62	62	61
Nombre de lits autorisés	3 545	3 628	3 591	3 576	3 564
Taux de lits existants, en % (1)	6,73	6,79	6,61	6,47	6,38
Places vacantes annoncées (moyenne mensuelle)	86	97	65	44	47
Nombre de journées réalisées (2)	1 006 154	1 170 977	1 197 041	1 211 839	1 195 160
dont financées par l'OCPA (3), en %	58,9	59,3	59,8	58,4	57,0
Nombre de personnes entrées (2)	855	1 002	921	954	950
Nombre de personnes sorties (2)	693	779	854	898	952
Pensionnaires au 31 décembre (2)	2 818	3 270	3 308	3 338	3 283
<i>Selon le groupe d'âges</i>					
Moins de 65 ans	76	108	117	121	97
65 - 79 ans	454	510	521	552	544
80 - 89 ans	1 454	1 672	1 717	1 656	1 625
90 - 99 ans	817	963	932	974	983
100 ans ou plus	17	17	21	35	34
<i>Selon le sexe</i>					
Hommes	566	633	642	651	651
Femmes	2 252	2 637	2 666	2 687	2 632

(1) Rapport entre le nombre de lits autorisés et le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus résidant à Genève (population au 31 décembre selon l'Office cantonal de la statistique).

(2) Selon les années, l'information n'est pas complète (non réponses ou fermetures d'établissements durant l'année).

(3) Office cantonal des personnes âgées.

Source : Direction générale de l'action sociale - Statistique administrative Philémon et Baucis

2. Prise en charge et hébergement pour handicapés

Le canton s'est doté de structures répondant aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Il peut s'agir d'une prise en charge à la journée, comme les centres de jour et les ateliers protégés. Il existe également des structures d'hébergement.

Les *centres de jour* (tableau T 3.21) permettent aux handicapés de se rencontrer et de participer à des loisirs organisés à leur intention.

Les *ateliers protégés* (tableau T 3.22) regroupent les ateliers productifs et les ateliers d'occupation. Les premiers sont des unités de production à caractère industriel ainsi que des entreprises de production de services qui, tout comme les entreprises commerciales de l'économie privée, ont pour objectif de réaliser des bénéfices. Les seconds ne doivent pas obligatoirement réaliser des bénéfices.

Les *structures d'hébergement* (tableau T 3.23) peuvent offrir de l'occupation sur leur lieu même.

Les tableaux distinguent le *handicap mental* du *handicap psychique*. Le handicap mental recouvre des limitations des possibilités d'adaptation à la vie sociale, liées à une déficience intellectuelle dès l'enfance. Le handicap psychique correspond à une difficulté durable d'adaptation à la vie sociale, issue de problèmes de comportement et/ou psychiatriques. Les informations figurant dans les tableaux ne concernent que des personnes adultes.

Les personnes handicapées peuvent fréquenter différents lieux et être comptabilisées dans plusieurs tableaux ou plusieurs rubriques d'un même tableau. Par ailleurs, le nombre de personnes peut être supérieur au nombre de places, compte tenu des mouvements et des occupations à temps partiel des personnes handicapées.

Objet de la statistique

Clientèle des structures de prise en charge des personnes handicapées adultes dans le canton de Genève.

Producteurs de la statistique

Direction générale de l'action sociale et Centre d'information et de coordination pour personnes handicapées, pour une partie des informations relatives aux ateliers.

Références

Direction générale de l'action sociale, documents intitulés Planification AI (pour l'Office fédéral des assurances sociales).

T 3.21 Centres de jour pour handicapés adultes, en 1996

Canton

Totaux annuels

	Places (1)	Personnes (2)
Total	63	206
Handicapés physiques occupés durant l'année		
Foyer Handicap - Les Deux Cèdres	8	20
Handicapés mentaux occupés durant l'année		
Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE)	10	8
Handicapés psychiques occupés durant l'année	45	178
Appartements de jour	17	17
Arcade 84	13	82
Centre social protestant - Atelier Galiffe	15	79

(1) Places autorisées.

(2) Personnes prises en charge durant l'année.

Source : Direction générale de l'action sociale - Documents intitulés Planification AI (pour l'Office fédéral des assurances sociales)

T 3.22 Ateliers protégés pour handicapés adultes (1)

Totaux annuels

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Total	811	840	882	931	1 000	1 285
Handicapés physiques occupés durant l'année	400	419	455	470	502	506
Centre d'intégration professionnelle	121	125	123	134	138	138
Clair Bois	48	44	45	51	65	68
Fondation Pro	69	72	105	104	116	115
Foyer Handicap	162	178	182	181	183	185
Handicapés mentaux occupés durant l'année	411	421	427	461	498	510
Aigues-Vertes	75	74	78	75	79	77
La Corolle	13	13	13	17	17	16
Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE)	122	130	128	146	158	171
Fondation Ensemble	35	37	41	48	51	52
Le Point du jour	11	9	11	13	13	14
Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA)	155	158	156	162	180	180
Handicapés psychiques occupés durant l'année	269
Belle-Ideé	38
Centre Espoir	108
Réalise	33
Trajets	90

(1) Personnes prises en charge durant l'année.

Source : Centre d'information et de coordination pour personnes handicapées - Recensement des personnes handicapées / Direction générale de l'action sociale - Documents intitulés Planification AI (pour l'Office fédéral des assurances sociales)

T 3.23 Institutions d'hébergement pour handicapés adultes, en 1996

Totaux annuels

	Places (1)	Personnes (2)
Total	639	733
Institutions pour handicapés physiques	90	90
Clair-Bois	38	38
Foyer Handicap	52	52
Institutions pour handicapés mentaux	286	299
Aigues Vertes	75	75
La Corolle	17	17
Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE)	106	102
Fondation Ensemble	32	49
Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA)	56	56
Institutions pour handicapés psychiques	205	210
Belle-Ideé	35	25
Centre Espoir	115	140
Trajets	55	45
Institutions pour handicapés - dépendances	58	134
La Maison de l'Ancre - alcoolisme	20	51
Maison de Pinchat - toxicomanie	17	24
Toulourenc et Centre résidentiel à moyen terme (CRMT) - toxicomanie	21	59

(1) Places autorisées.

(2) Personnes prises en charge durant l'année.

Source : Direction générale de l'action sociale - Documents intitulés Planification AI (pour l'Office fédéral des assurances sociales)

Aide et assurances sociales

La prise en charge par la collectivité des secours aux familles ou aux personnes seules n'a pas de rapport direct avec le système de santé, mais elle participe de manière générale à l'effort des institutions pour maintenir l'ensemble de la population dans des conditions de vie acceptables. Ces conditions de vie sont elles-mêmes nécessaires au maintien de la santé, au sens large. C'est donc dans ce cadre que sont fournies quelques informations sur les dossiers d'aide suivis par l'Hospice général et sur les assurances sociales. Même si l'assurance-invalidité et l'assurance-maladie n'interviennent pas pour des motifs socio-économiques ou humanitaires, elles ont pour objectif de protéger de manière générale la population contre les aléas de l'existence.

1. Population résidante aidée par l'Hospice général

L'Hospice général (HG) est l'organisme mandaté par l'Etat pour servir les prestations d'aide publique en faveur de la population du canton de Genève, y compris les requérants d'asile. L'aide fournie par l'HG est diversifiée : elle peut être socio-financière ou consister en une prestation d'appui, de conseil ou de gestion des revenus sans apport financier.

La présente statistique prend en compte l'ensemble de la population concernée par ces deux types de dossier, indépendamment de la durée de prise en charge (tableau T 3.24). Les dossiers des requérants d'asile et des personnes admises provisoirement ne sont pas pris en compte.

Les difficultés médico-sociales, dont il est fait mention en particulier ici, ont été relevées par les travailleurs sociaux de l'HG et, de ce fait, doivent être considérées comme indicatives, même si des définitions précises des variables accompagnent le relevé. En effet, ne sont pris en compte que les problèmes dont les travailleurs sociaux ont connaissance. Notons encore que ces difficultés peuvent concerner le titulaire du dossier ou un membre de sa famille (conjoint, enfant(s)).

Les *atteintes à la santé physiques* couvrent toutes les atteintes qui constituent un handicap physique momentané ou permanent, à l'exception des affections bénignes telles que rhumes, gripes, etc. Les *atteintes à la santé psychiques* couvrent toutes les atteintes qui constituent un handicap psychique momentané ou permanent. L'*alcoolisme* est défini comme la dépendance à l'alcool qui entraîne des perturbations dans la gestion de la vie quotidienne et/ou professionnelle. La *toxicomanie* est définie comme la dépendance aux drogues dures et/ou à la méthadone et/ou aux médicaments.

Les difficultés prises en considération peuvent être multiples : les pourcentages reflètent ainsi la part qu'elles occupent en regard de la totalité des dossiers.

Objet de la statistique

Dossiers d'aide sociale, concernant une ou plusieurs personnes dans un même ménage, d'origines suisse ou étrangère (sans les requérants d'asile et sans les personnes admises provisoirement), résidant à Genève.

Producteur de la statistique

Hospice général.

T 3.24 Difficultés médico-sociales (1) rencontrées par la population résidente aidée par l'Hospice général

Chiffres annuels

	1990		1991		1992		1993		1994		1995		1996	
	Nombre	%												
Total des dossiers	3 768	100,0	4 139	100,0	4 418	100,0	4 779	100,0	5 615	100,0	6 223	100,0	6 341	100,0
Atteintes à la santé	2 043	54,2	2 080	50,3	2 104	47,6	2 195	45,9	2 550	45,4	2 527	40,6	2 411	38,0
Atteintes physiques (2)	889	23,6	894	21,6	861	19,5	985	20,6	1 119	19,9	1 091	17,5	1 012	16,0
Atteintes psychiques (3)	609	16,2	665	16,1	723	16,4	708	14,8	847	15,1	884	14,2	865	13,6
Atteintes physiques et psychiques	545	14,5	521	12,6	520	11,8	502	10,5	584	10,4	552	8,9	534	8,4
Alcoolisme (4)	435	11,5	480	11,6	462	10,5	465	9,7	503	9,0	488	7,8	478	7,5
Toxicomanie (5)	291	7,7	354	8,6	408	9,2	396	8,3	490	8,7	539	8,7	521	8,2

(1) Ces difficultés peuvent être multiples : les pourcentages reflètent la part qu'elles occupent en regard de la totalité des dossiers.

(2) Toutes formes d'atteintes à la santé physique qui constituent un handicap momentané ou permanent, à l'exception des affections bénignes telles que rhumes, gripes, etc.

(3) Toutes formes d'atteintes à la santé psychique qui constituent un handicap momentané ou permanent.

(4) L'alcoolisme est défini ici comme la dépendance à l'alcool entraînant des perturbations dans la gestion de la vie quotidienne et/ou professionnelle.

(5) La toxicomanie est définie ici comme la dépendance aux drogues dures et/ou à la méthadone et/ou aux médicaments.

Source : Hospice général

2. Mesures d'assistance de l'Office cantonal des personnes âgées

Les chiffres présentés ici illustrent les changements importants intervenus entre 1990 et 1996 en matière d'assistance.

L'évolution observable dans les chiffres est ainsi à mettre en rapport avec les changements de nature institutionnelle qui sont intervenus entre-temps. Les informations qui suivent donnent quelques indications sur ces modifications et précisent leur impact sur les chiffres du tableau T 3.25.

Personnes assistées à domicile par l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA)

Jusqu'à fin 1993, les chiffres concernent les personnes aidées par le Service du contentieux et de l'assistance médicale (SCAM), principalement pour le paiement de leur cotisation de caisse-maladie et le remboursement de leurs décomptes d'assurance pour frais médicaux ou en cas d'hospitalisation, dans le cadre des garanties fournies aux établissements publics médicaux (EPM).

Comme, dès 1992, les EPM reprennent leur contentieux, gérant directement les dossiers d'hospitalisation dont les garanties financières font défaut, le nombre de personnes assistées à domicile commence à décroître.

Dès 1993, en accord avec l'Hospice général, le Service social de la Ville de Genève et les services sociaux des communes, l'OCPA transfère la gestion des dossiers de portefeuilles d'assurance-maladie à ces institutions.

Par conséquent, dès 1994, c'est une nouvelle population qui est prise en compte dans les chiffres : il s'agit des personnes ayant déposé une demande de rente auprès de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité (OCAI), qui sont dans l'attente d'une décision et dont la situation financière ne leur permet plus d'assumer leur entretien courant. Les chiffres indiqués sont exprimés en dossiers, le montant des prestations financières OCPA étant versé au responsable de la communauté. De surcroît, il s'agit d'une «avance» qui, par la suite, en cas de décision positive de l'OCAI, est couverte par le versement rétroactif de la rente et des prestations complémentaires. Les montants non couverts et pris en charge par l'OCPA au titre de l'assistance publique sont donc résiduels. De plus, comme l'étude d'un dossier d'invalidité par l'OCAI prend un certain temps, ces montants sont comptabilisés sur une ou plusieurs années rétroactivement, années qui ne correspondent pas forcément à l'année comptable clôturée figurant dans le tableau.

Dépenses relatives au placement de personnes âgées et handicapées en établissement

Dès 1992, la gestion des revenus des personnes placées en établissement est transférée du SCAM aux établissements médico-sociaux genevois (EMS). Ces établissements perçoivent ainsi l'ensemble des revenus auxquels les pensionnaires peuvent prétendre (assurance-vieillesse et survivants, 2^e pilier, prestations complémentaires, etc.); au titre de l'assistance, l'OCPA ne paie que le découvert net (le prix de la journée moins ce qui est payé avec les ressources du pensionnaire). Les répercussions de ce changement apparaissent surtout dès 1993. Dès 1995, le chiffre indiqué s'entend net, toutes les opérations de récupération financière abouties étant déduites. Dès 1996, l'introduction du forfait relatif à la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), fixé à 69 francs par jour et payé directement par les caisses-maladie aux EMS, diminue d'autant la charge financière de l'OCPA.

Objet de la statistique

Bénéficiaires assistés par l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA) : en ce qui concerne les personnes placées en établissement, il s'agit de personnes assistées en cours d'année; en ce qui concerne les personnes assistées à domicile, il s'agit de dossiers suivis en cours d'année dès 1994.

Dépenses d'assistance, encaissements et récupérations, avances nettes d'assistance de l'OCPA.

Producteur de la statistique

Office cantonal des personnes âgées.

T 3.25 Mesures d'assistance de l'Office cantonal des personnes âgées

Totaux annuels

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Bénéficiaires (1) (2)	10 000	10 850	9 850	7 300	2 918	3 000	3 566
Personnes âgées et handicapées placées en établissement	1 950	2 050	2 550	2 500	2 100	1 898	1 771
Personnes assistées à domicile	8 050	8 800	7 300	4 800	818	1 102	1 795
Dépenses (2), en millions de francs	176,6	200,3	188,1	137,6	71,8	54,8	40,8
Dépenses pour les placements des personnes âgées et handicapées en établissement	131,2	148,6	155,9	116,4	67,5	54,8	40,8
Dépenses d'hospitalisation à Genève	26,1	30,4	14,4	5,6	0,8	///	///
Autres dépenses	19,3	21,3	17,8	15,6	3,5	///	///
Encassements et récupérations (2), en millions de francs	116,3	126,6	120,9	70,0	20,0	///	///
Avances nettes d'assistance (2), en millions de francs	60,3	73,7	67,2	67,6	51,8	54,8	40,8

(1) Chiffres approximatifs avant 1994.

(2) En raison des nombreux changements institutionnels intervenus depuis 1990, la comparabilité des chiffres dans le temps est délicate : voir le commentaire.

Source : Office cantonal des personnes âgées

3. Rentiers de l'assurance-invalidité

L'invalidité au sens de la loi est la diminution de la capacité de gain, présumée permanente ou de longue durée, qui résulte d'une atteinte à la santé physique ou mentale provenant d'une infirmité congénitale, d'une maladie ou d'un accident. La rente est échelonnée selon le degré d'invalidité en quart, demi ou rente entière (article 4, Loi fédérale sur l'assurance-invalidité).

L'assurance-invalidité (AI) n'intervient que sur demande formelle déposée par l'assuré lui-même, son représentant ou les tiers qui l'assistent régulièrement. L'atteinte à la santé, sa répercussion sur la capacité de gain, le lien d'assurance, etc., doivent être clairement établis.

En principe (sauf en ce qui concerne les prestations pour mineurs, les allocations d'impotence et certains moyens auxiliaires), les prestations de l'AI sont dues si l'atteinte à la santé physique, psychique ou mentale est non seulement durable ou permanente, mais a, en outre, une répercussion notable, déjà existante ou imminente, sur la capacité de gain. Comme il a été indiqué plus haut, l'assurance n'intervient pas pour des motifs socio-économiques ou humanitaires.

Chaque rentier recensé correspond à une personne bénéficiant d'une rente, quelle que soit sa situation matrimoniale (tableaux T 3.26 et T 3.27). Par exemple, si l'époux est au bénéfice de l'assurance-vieillesse et survivants et la femme de l'AI, cette dernière sera comptabilisée comme rentière AI.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) centralise l'information concernant les données de l'assurance-invalidité. A la demande de la Direction générale de l'action sociale du Département de l'action sociale et de la santé, l'OFAS a fourni les informations complémentaires pour Genève nécessaires à l'élaboration de ces tableaux.

La part importante de rentiers pour cause de maladie souffrant de psychose, psychonévrose ou troubles de la personnalité (41 % en 1996) est supérieur à la moyenne suisse (37 % en 1996). Il faut toutefois être prudent quant à l'interprétation de ces chiffres. En effet, certaines maladies psychiques sont également enregistrées dans les infirmités congénitales et les accidents, ce qui rend la part de ces handicaps encore plus importante.

Il faut être attentif au fait que les comparaisons intercantionales sont risquées. En effet, une étude a montré que la classification des rentiers pouvait varier d'un canton à l'autre pour une pathologie identique en fonction d'approches théoriques différentes dans le domaine de la psychiatrie.

Objet de la statistique

Bénéficiaires de rentes de l'assurance-invalidité.

Producteur de la statistique

Direction générale de l'action sociale, sur la base des informations de l'Office fédéral des assurances sociales.

Références

OFFICE FEDERAL DES ASSURANCES SOCIALES. *Statistique de l'invalidité*, Berne (diverses années).

T 3.26 Rentiers de l'assurance-invalidité (AI) (1) selon le type de rente, le groupe d'infirmité ou le sexe

Situation en janvier (2)

	1992		1993		1994		1995		1996	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	8 224	100,0	8 684	100,0	9 253	100,0	9 781	100,0	10 124	100,0
<i>Selon le type de rente</i>										
Bénéficiaires de rente entière	6 672	81,1	7 172	82,6	7 678	83,0	8 133	83,2	8 491	83,9
Bénéficiaires de 1/2 rente	1 472	17,9	1 440	16,6	1 495	16,2	1 556	15,9	1 543	15,2
Bénéficiaires de 1/4 de rente	80	1,0	72	0,8	80	0,9	92	0,9	90	0,9
<i>Selon le groupe d'infirmité</i>										
Infirmité congénitale (codes AI : 101 - 502)	672	8,2	693	8,0	711	7,7	707	7,2	726	7,2
Accident (codes AI : 801 - 938)	1 120	13,6	1 172	13,5	1 252	13,5	1 306	13,4	1 344	13,3
Maladie (codes AI : 601 - 738)	6 432	78,2	6 819	78,5	7 290	78,8	7 768	79,4	8 054	79,6
<i>Selon le sexe</i>										
Hommes	4 537	55,2	4 811	55,4	5 175	55,9	5 450	56,0	5 675	56,1
Femmes	3 687	44,8	3 873	44,6	4 078	44,1	4 301	44,0	4 449	43,9
Rentiers AI pour 100 habitants (3)	///	2,1	///	2,2	///	2,4	///	2,5	///	2,5

(1) Personnes invalides qui ont bénéficié d'une rente de l'assurance-invalidité.

(2) Jusqu'en 1994, situation en mars; dès 1995, situation en janvier.

(3) Total des rentiers divisé par le total de la population résidente de fin février (1992-1994) ou de fin décembre de l'année précédente (dès 1995).
Population résidente du canton selon l'Office cantonal de la statistique.

Source : Office fédéral des assurances sociales - Statistique de l'invalidité, document interne / Conception : Direction générale de l'action sociale

T 3.27 Rentiers de l'assurance-invalidité (AI) (1) selon le groupe d'infirmité, l'affection principale ou le groupe d'âges

Situation en janvier (2)

	1992		1993		1994		1995		1996	
	Nombre	%								
Infirmité congénitale (codes AI : 101 - 502)	672	100,0	693	100,0	711	100,0	707	100,0	726	100,0
<i>Selon l'affection principale</i>										
Système nerveux central, périphérique et autonome (codes AI : 381 - 397)	244	36,3	247	35,6	251	35,3	253	35,8	262	36,1
Maladie mentale et retard grave du développement (codes AI : 401 - 404)	139	20,7	146	21,1	155	21,8	152	21,5	159	21,9
Oligophrénie (idiotie, imbecillité, débilité) (code AI : 502)	94	14,0	98	14,1	101	14,2	104	14,7	109	15,0
Autres affections	195	29,0	202	29,1	204	28,7	198	28,0	196	27,0
<i>Selon le groupe d'âges</i>										
18 - 19 ans	48	7,1	30	4,3	33	4,6	17	2,4	19	2,6
20 - 24 ans	117	17,4	133	19,2	133	18,7	130	18,4	132	18,2
25 - 29 ans	140	20,8	149	21,5	130	18,3	123	17,4	126	17,4
30 - 34 ans	85	12,6	81	11,7	101	14,2	109	15,4	113	15,6
35 - 39 ans	79	11,8	88	12,7	85	12,0	90	12,7	86	11,8
40 - 44 ans	71	10,6	66	9,5	70	9,8	69	9,8	70	9,6
45 - 49 ans	54	8,0	55	7,9	64	9,0	66	9,3	75	10,3
50 - 54 ans	31	4,6	43	6,2	47	6,6	52	7,4	55	7,6
55 - 59 ans	31	4,6	29	4,2	29	4,1	30	4,2	32	4,4
60 - 64 ans	16	2,4	19	2,7	19	2,7	21	3,0	18	2,5
Accident (codes AI : 801 - 938)	1 120	100,0	1 172	100,0	1 252	100,0	1 306	100,0	1 344	100,0
<i>Selon l'affection principale</i>										
Os, organes du mouvement (codes AI : 931 - 938)	908	81,1	962	82,1	1 032	82,4	1 088	83,3	1 121	83,4
Système nerveux (codes AI : 851 - 857)	147	13,1	151	12,9	159	12,7	162	12,4	168	12,5
Autres affections	65	5,8	59	5,0	61	4,9	56	4,3	55	4,1
<i>Selon le groupe d'âges</i>										
18 - 19 ans	3	0,3	1	0,1	-	-	-	-	-	-
20 - 24 ans	17	1,5	13	1,1	16	1,3	12	0,9	16	1,2
25 - 29 ans	25	2,2	34	2,9	39	3,1	36	2,8	33	2,5
30 - 34 ans	78	7,0	74	6,3	72	5,8	72	5,5	72	5,4
35 - 39 ans	73	6,5	87	7,4	105	8,4	127	9,7	123	9,2
40 - 44 ans	124	11,1	113	9,6	119	9,5	124	9,5	138	10,3
45 - 49 ans	145	12,9	156	13,3	178	14,2	182	13,9	180	13,4
50 - 54 ans	215	19,2	220	18,8	246	19,6	234	17,9	236	17,6
55 - 59 ans	241	21,5	277	23,6	269	21,5	284	21,7	300	22,3
60 - 64 ans	199	17,8	197	16,8	208	16,6	235	18,0	246	18,3

(1) Personnes invalides qui ont bénéficié d'une rente de l'assurance-invalidité.

(2) Jusqu'en 1994, situation en mars; dès 1995, situation en janvier.

Source : Office fédéral des assurances sociales - Statistique de l'invalidité, document interne / Conception : Direction générale de l'action sociale

T 3.27 Rentiers de l'assurance-invalidité (AI) (1) selon le groupe d'infirmité, l'affection principale ou le groupe d'âges (suite et fin)

Situation en janvier (2)

	1992		1993		1994		1995		1996	
	Nombre	%								
Maladie (codes AI : 601 - 738)	6 432	100,0	6 819	100,0	7 290	100,0	7 768	100,0	8 054	100,0
<i>Selon l'affection principale</i>										
Psychoses, psychonévroses, troubles de la personnalité (codes AI : 641 - 649)	2 447	38,0	2 633	38,6	2 844	39,0	3 119	40,2	3 292	40,9
Os, organes du mouvement (codes AI : 731 - 738)	1 443	22,4	1 581	23,2	1 758	24,1	1 902	24,5	2 056	25,5
Système nerveux (codes AI : 651 - 657)	627	9,7	647	9,5	664	9,1	689	8,9	694	8,6
Appareil circulatoire (codes AI : 681 - 685)	708	11,0	708	10,4	698	9,6	683	8,8	645	8,0
Autres affections	1 207	18,8	1 250	18,3	1 326	18,2	1 375	17,7	1 367	17,0
<i>Selon le groupe d'âges</i>										
18 - 19 ans	6	0,1	4	0,1	17	0,2	23	0,3	19	0,2
20 - 24 ans	76	1,2	73	1,1	67	0,9	73	0,9	99	1,2
25 - 29 ans	211	3,3	215	3,2	234	3,2	234	3,0	216	2,7
30 - 34 ans	308	4,8	354	5,2	395	5,4	457	5,9	463	5,7
35 - 39 ans	471	7,3	495	7,3	527	7,2	603	7,8	670	8,3
40 - 44 ans	569	8,8	617	9,0	672	9,2	721	9,3	761	9,4
45 - 49 ans	864	13,4	927	13,6	1 007	13,8	1 024	13,2	1 051	13,0
50 - 54 ans	1 070	16,6	1 204	17,7	1 314	18,0	1 428	18,4	1 486	18,5
55 - 59 ans	1 556	24,2	1 552	22,8	1 628	22,3	1 708	22,0	1 789	22,2
60 - 64 ans	1 301	20,2	1 378	20,2	1 429	19,6	1 497	19,3	1 500	18,6

(1) Personnes invalides qui ont bénéficié d'une rente de l'assurance-invalidité.

(2) Jusqu'en 1994, situation en mars; dès 1995, situation en janvier.

Source : Office fédéral des assurances sociales - Statistique de l'invalidité, document interne / Conception : Direction générale de l'action sociale

4. Assurance-maladie

Le tableau T 3.28 indique le nombre d'assurés à l'assurance obligatoire des soins. Il s'agit de chiffres publiés par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et établis sur la base des données que les caisses-maladie sont tenues de lui remettre chaque année.

En 1996, un nouveau système de subventions dans l'assurance-maladie a été appliqué. Les subventions ne sont plus versées aux caisses-maladie pour réduire globalement les primes. En revanche, les primes sont réduites individuellement, c'est-à-dire en fonction de la situation économique des assurés, déterminée à partir des données fiscales cantonales. Le tableau T 3.29 présente quelques informations sur les bénéficiaires de réduction individuelle de primes dans l'assurance obligatoire des soins. Ces informations correspondent à l'état des données à fin août 1997. Pour Genève, signalons que les frontaliers domiciliés en France voisine ne peuvent pas bénéficier de réduction de primes, bien qu'ils soient imposés à la source. L'OFAS souligne que les cantons, chargés d'appliquer la réduction de primes, ont été confrontés à de multiples problèmes dans la conception et la mise en pratique du système de subventions. Ces problèmes se sont aussi fait sentir sous la forme de lacunes plus ou moins importantes dans la collecte des données statistiques. La comparaison des résultats entre cantons doit tenir compte de cette réserve.

Objet de la statistique

Assurés par canton; bénéficiaires de réduction de primes dans l'assurance obligatoire de soins par canton.

Producteur de la statistique

Office fédéral des assurances sociales.

Références

OFFICE FEDERAL DES ASSURANCES SOCIALES. *Statistique de l'assurance-maladie 1996, assureurs reconnus par la Confédération*, Statistiques de la sécurité sociale, Berne, 1998 (105 p.).

**T 3.28 Assurés à l'assurance obligatoire des soins LAMal (1),
selon le sexe ou le statut, par canton de domicile**

Situation en fin d'année

	1995				1996			
	Hommes	Femmes	Enfants (2)	Total	Hommes	Femmes	Enfants (2)	Total
Total	2 836 427	3 004 090	1 325 800	7 166 317	2 760 146	2 938 608	1 496 000	7 194 754
Suisse	2 812 654	2 981 967	1 315 852	7 110 473	2 743 079	2 923 017	1 489 120	7 155 216
Appenzell Rh.-Ext.	21 452	22 445	11 602	55 499	20 754	21 757	13 153	55 664
Appenzell Rh.-Int.	5 623	5 482	3 448	14 553	5 525	5 399	3 903	14 827
Argovie	212 150	215 772	105 559	533 481	207 645	212 263	118 503	538 411
Bâle-Campagne	101 348	106 044	44 651	252 043	100 558	105 447	50 036	256 041
Bâle-Ville	76 399	88 555	28 860	193 814	74 622	86 699	30 795	192 116
Berne	373 142	403 730	168 913	945 785	365 730	396 033	192 917	954 680
Fribourg	90 264	91 213	47 528	229 005	87 107	88 753	54 781	230 641
Genève	147 185	165 265	66 820	379 270	141 581	160 208	76 235	378 024
Glaris	15 964	16 069	8 246	40 279	15 385	15 666	9 006	40 057
Grisons	81 632	80 592	35 902	198 126	77 599	78 106	40 098	195 803
Jura	27 011	28 800	13 942	69 753	26 233	27 752	16 204	70 189
Lucerne	134 906	139 659	70 817	345 382	130 129	135 865	81 565	347 559
Neuchâtel	65 454	71 557	30 140	167 151	63 676	69 983	34 192	167 851
Nidwald	14 222	13 904	7 344	35 470	14 164	13 822	8 323	36 309
Obwald	12 521	12 304	6 887	31 712	12 230	12 004	7 842	32 076
Saint-Gall	174 659	180 679	92 443	447 781	168 909	176 054	105 316	450 279
Schaffhouse	29 907	32 155	13 779	75 841	28 844	31 150	15 574	75 568
Schwytz	48 200	47 766	26 350	122 316	47 433	46 964	30 020	124 417
Soleure	97 591	101 222	45 673	244 486	94 564	98 575	52 265	245 404
Tessin	118 697	133 786	46 859	299 342	119 465	134 245	53 595	307 305
Thurgovie	87 731	89 238	48 898	225 867	85 552	87 478	54 879	227 909
Uri	14 652	14 315	7 361	36 328	13 954	13 819	8 403	36 176
Valais	109 595	112 793	56 263	278 651	104 223	110 269	64 098	278 590
Vaud	237 694	260 263	112 642	610 599	229 831	253 237	127 976	611 044
Zoug	37 178	37 681	17 149	92 008	36 775	37 480	19 769	94 024
Zurich	477 477	510 678	197 776	1 185 931	470 591	503 989	219 672	1 194 252
Etranger (3)	17 833	18 049	8 604	44 486	13 670	12 474	5 939	32 083
Inconnu	5 940	4 074	1 344	11 358	3 397	3 117	941	7 455

(1) Assurés pour soins médico-pharmaceutiques en 1995 et selon la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) en 1996.

(2) En principe, personnes de moins de 15 ans révolus pour 1995 et de moins de 18 ans révolus pour 1996.

(3) Personnes domiciliées ou séjournant à l'étranger.

Source : Office fédéral des assurances sociales

T 3.29 Bénéficiaires de réduction individuelle de primes dans l'assurance obligatoire des soins LAMal (1), selon le sexe, par canton, en 1996

Chiffres annuels

	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	Nombre			Par habitant, en % (2)		
Total	1 651 697
Appenzell Rh.-Ext.	7 467	8 213	15 680	28,0	30,2	29,1
Appenzell Rh.-Int.	4 630	4 472	9 102	63,0	63,2	63,1
Argovie	68 449	12,9
Bâle-Campagne	87 941	35,0
Bâle-Ville	38 670	19,4
Berne	299 761	31,5
Fribourg	23 398	27 937	51 335	20,4	24,4	22,4
Genève (3)	47 988	48 705	96 693	25,5	23,4	24,4
Glaris	3 596	4 517	8 113	18,5	23,0	20,8
Grisons	25 487	29 922	55 409	27,0	31,5	29,3
Jura	9 900	12 822	22 722	29,8	37,2	33,6
Lucerne (4)	18 395	19 812	38 207	10,9	11,5	11,2
Neuchâtel	24 134	30 332	54 466	30,1	35,3	32,8
Nidwald	6 047	6 277	12 324	33,2	35,6	34,4
Obwald	2 783	3 315	6 098	17,5	21,4	19,4
Saint-Gall (5)	57 749	62 246	119 995	26,3	27,8	27,1
Schaffhouse	9 089	10 266	19 355	25,5	27,0	26,3
Schwytz	13 135	14 513	27 648	21,3	23,8	22,5
Soleure (6)	11 664	7 911	19 575	9,9	6,5	8,2
Tessin (4)	31 406	37 338	68 744	21,9	23,7	22,8
Thurgovie	52 435	54 801	107 236	47,0	48,6	47,8
Uri	9 248	9 541	18 789	52,4	54,8	53,6
Valais	68 727	25,5
Vaud	91 077	14,8
Zoug (4)	10 769	11 090	21 859	23,2	23,7	23,4
Zurich	102 592	121 130	223 722	17,6	19,9	18,7

(1) Selon la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

(2) Bénéficiaires en % de la population résidante moyenne en 1996 (chiffre établi par l'Office fédéral de la statistique).

(3) Estimation du canton.

(4) Sans les bénéficiaires de prestations complémentaires (PC).

(5) Sans les bénéficiaires d'assistance ni les personnes dont la prime ne peut pas être déterminée.

(6) Nombre de demandes et non pas de personnes.

Source : Office fédéral des assurances sociales

Infrastructures et emplois

1. Emplois dans le domaine de la santé

Les résultats figurant aux tableaux T 3.30 à T 3.35 proviennent du recensement fédéral des entreprises (RFE). Le RFE est la principale source d'informations sur l'emploi. Les emplois sont saisis par établissement (unité de base du recensement).

Un *établissement* est un lieu de travail géographiquement distinct où une activité est exercée de façon régulière, par une ou plusieurs personnes, pendant au moins 20 heures par semaine, même si cette activité n'est pas rémunérée. La notion d'établissement est distincte de celle d'entreprise. Une *entreprise* est une entité économique autonome, juridiquement indépendante, ayant un ou plusieurs établissements, constituée en vue de réaliser une activité économique (à but lucratif ou non).

Les emplois sont regroupés selon le *genre d'activité économique*, défini par la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA). La NOGA permet des comparaisons avec les statistiques de l'Union européenne. Selon les conventions fixées par l'Office fédéral de la statistique, les activités définissant le domaine de la santé sont celles qui groupent des institutions offrant des biens ou des services sanitaires (voir tableau T 3.30). Les activités exclues sont celles qui ne groupent pas de telles institutions. Sont également écartées les activités qui incluent des institutions sanitaires sans que l'on puisse toutefois les distinguer d'autres institutions qui n'en font pas partie.

Parmi les activités *non retenues*, citons :

Secteur intra-muros

Maisons de retraite, homes pour personnes âgées, autres activités sociales avec hébergement, etc.

Secteur ambulatoire et autres institutions du service de santé

Services de consultations spécialisés dans le traitement et l'assistance ambulatoire pour les drogués et les alcooliques; instituts de traitement capillaire, manucure, pédicure, instituts de beauté, etc.

Secteurs spécifiques (administration, industrie et commerce)

Administration : Office fédéral de la santé publique, médecin cantonal, vétérinaire cantonal, police sanitaire, Office fédéral des assurances sociales, Organisation mondiale de la santé, etc.

Fabrication : articles en verre soufflé, appareils de laboratoire, appareils utilisés dans l'industrie pharmaceutique, thermomètres, verres et montures de lunettes, appareils de mesure d'optique, instruments ophtalmologiques, outillage d'opticien.

Commerce de gros : lunettes, verres de contact, thermomètres, etc.

Commerce de détail : lunettes, verres de contact, activité des audioprothésistes, etc.

Assurances sociales

Assurances complémentaires contre les accidents, l'invalidité et la maladie, ainsi que les assurances-maladie et les assurances-invalidité individuelles, etc.

Formation et recherche

Ecoles professionnelles d'infirmières et d'autres professions de la santé, universités, facultés de médecine, bibliothèques, etc., centres de recherche médicale, administration publique de la santé (services psychologiques scolaires, services de la formation professionnelle dans le domaine de la santé), etc.

Signalons encore qu'en raison des changements intervenus dans la nomenclature des activités économiques, l'analyse de l'évolution de l'emploi depuis 1985 ne peut pas être réalisée pour l'ensemble du domaine de la santé.

Objet de la statistique

Etablissements et emplois y relatifs.

Producteurs de la statistique

Office fédéral de la statistique; Office cantonal de la statistique.

Références

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Emplois dans le domaine de la santé, résultats du recensement des entreprises de 1995*, Berne, 1997 (71 p.).

2. Données complémentaires

Les résultats des recensements fédéraux des entreprises sont complétés par des données provenant de sources diverses.

En l'espèce, le tableau T 3.36 fournit des indications sur le nombre de pharmacies en Suisse. Les chiffres sont tirés de l'*Annuaire médical suisse*; ils ne comprennent ni les pharmacies d'hôpital, ni les drogueries, ni les activités de propharmacie.

Les tableaux T 3.37 et T 3.38 présentent l'évolution du personnel et des postes des établissements de santé non hospitaliers (établissements médico-sociaux, foyers de jours) ainsi que dans les services d'aide à domicile. Les chiffres proviennent de la statistique administrative Philémon et Baucis mise en place en 1991 et conduite par la Direction générale de l'action sociale, du Département de l'action sociale et de la santé. Les services ont dû s'adapter à la demande de données statistiques, raison pour laquelle les informations peuvent être lacunaires dans les premières années. Comme le taux de réponse des établissements médico-sociaux (EMS) n'est jamais de 100 %, la comparabilité entre années du nombre de postes et de l'effectif du personnel n'est pas assurée.

Enfin, quelques résultats sur l'effectif du personnel et des postes de l'administration cantonale (établissements publics médicaux et autonomes compris) figurent au tableau T 3.39.

Objet de la statistique

Pharmacies, personnes occupées et postes de travail.

Producteurs de la statistique

Office fédéral de la statistique; Direction générale de l'action sociale; Office du personnel de l'Etat, Département de l'instruction publique, Département de l'action sociale et de la santé.

Références

CHANCELLERIE D'ETAT. *Rapport de gestion du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève pour l'année ...*, Chancellerie d'Etat, Centre d'information, de documentation et des publications officielles, Genève (diverses années).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Annuaire statistique de la Suisse*, Berne (diverses années).

PHILEMON ET BAUCIS, PROGRAMME D'OBSERVATION ET D'ACTION SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GENEVOISE. *Statistique administrative du réseau socio-gérontologique genevois, rapport de synthèse relatif aux données de l'année ...*, Genève, Département de l'action sociale et de la santé (diverses années).

Les données détaillées et les rapports annuels «Philémon et Baucis» peuvent être consultés à la Direction générale de l'action sociale.

T 3.30 Le domaine de la santé à Genève et en Suisse, en 1995

Situation en septembre

	Genève		Suisse		Genève / Suisse, en %	
	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois
Total	2 059	22 590	27 744	377 835	7,4	6,0
Secteur intra-muros	98	12 181	2 273	208 958	4,3	5,8
Hôpital universitaire et pour soins généraux	13	7 214	249	104 408	5,2	6,9
Clinique spécialisée	13	471	223	20 381	5,8	2,3
Clinique psychiatrique	6	1 501	103	15 646	5,8	9,6
Clinique gériatrique	2	711	7	1 779	28,6	40,0
Etablissement médico-social	13	554	716	34 923	1,8	1,6
Home médicalisé	19	888	243	13 122	7,8	6,8
Institution pour handicapés	16	634	450	15 265	3,6	4,2
Institution pour toxicomanes	9	116	132	1 388	6,8	8,4
Institution pour les traitements psycho-sociaux	7	92	150	2 046	4,7	4,5
Secteur ambulatoire	1 552	6 483	18 189	85 626	8,5	7,6
Pratique médicale	820	2 775	8 625	29 896	9,5	9,3
Pratique dentaire	253	1 009	3 109	15 148	8,1	6,7
Psychothérapie	78	284	1 289	2 914	6,1	9,7
Chiropratique	10	28	106	340	9,4	8,2
Infirmières, sages-femmes	26	420	731	11 886	3,6	3,5
Physiothérapie	153	392	1 795	4 746	8,5	8,3
Ergothérapie	2	6	78	394	2,6	1,5
Autre activité paramédicale (1)	72	103	890	2 291	8,1	4,5
Laboratoire de technicien-dentiste	70	119	1 035	3 284	6,8	3,6
Laboratoire médical	34	682	208	3 394	16,3	20,1
Centre de jour pour handicapés, atelier protégé	34	665	323	11 333	10,5	5,9
Autres institutions du service de santé	60	437	1 293	6 984	4,6	6,3
Autre activité pour la santé humaine (2)	25	246	305	3 006	8,2	8,2
Activité vétérinaire	24	100	802	2 811	3,0	3,6
Organisation pour la santé	11	91	186	1 167	5,9	7,8

(1) Homéopathes, acupuncteurs, diététiciens, logopédistes, pédicures-podologues, bandagistes, hygiénistes dentaires.

(2) Radiologie, radiothérapie, banque de sang, etc.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.30 Le domaine de la santé à Genève et en Suisse, en 1995 (suite et fin)

Situation en septembre

	Genève		Suisse		Genève / Suisse, en %	
	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois
Industrie et commerce	299	2 957	4 396	60 480	6,8	4,9
<i>Industrie</i>						
Produits pharmaceutiques de base	5	83	36	11 474	13,9	0,7
Médicaments	8	197	168	10 664	4,8	1,8
Matériel médico-chirurgical	18	128	312	7 098	5,8	1,8
Prothèses orthopédiques	9	137	196	2 237	4,6	6,1
<i>Commerce de gros</i>						
Produits pharmaceutiques	32	699	348	6 783	9,2	10,3
Articles médicaux et orthopédiques	29	162	545	3 699	5,3	4,4
<i>Commerce de détail</i>						
Pharmacie	162	1 406	1 608	12 666	10,1	11,1
Droguerie	19	53	937	5 005	2,0	1,1
Articles médicaux et orthopédiques	17	92	246	854	6,9	10,8
Assurances sociales	21	212	1 206	8 306	1,7	2,6
Caisse-maladie	20	159	1 166	6 301	1,7	2,5
Assurance-accidents, CNA	1	53	40	2 005	2,5	2,6
Formation	29	320	387	7 481	7,5	4,3
Ecole à enseignement spécial (1)	29	320	387	7 481	7,5	4,3
<i>Données de cadrage</i>						
<i>Ensemble des secteurs secondaire et tertiaire (sans le secteur public international)</i>	<i>21 623</i>	<i>222 513</i>	<i>372 796</i>	<i>3 548 815</i>	<i>5,8</i>	<i>6,3</i>

(1) Y compris classes pour élèves faibles et/ou de langue étrangère.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.31 Le domaine de la santé à Genève, en 1995
Etablissements, emplois selon le type de secteur

Situation en septembre

	Secteur privé		Secteur public		Total	
	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois
Total	1 978	12 864	81	9 726	2 059	22 590
Secteur intra-muros	77	3 411	21	8 770	98	12 181
Hôpital universitaire et pour soins généraux	7	927	6	6 287	13	7 214
Clinique spécialisée	13	471	-	-	13	471
Clinique psychiatrique	-	-	6	1 501	6	1 501
Clinique gériatrique	-	-	2	711	2	711
Etablissement médico-social	13	554	-	-	13	554
Home médicalisé	19	888	-	-	19	888
Institution pour handicapés	15	468	1	166	16	634
Institution pour toxicomanes	8	93	1	23	9	116
Institution pour les traitements psycho-sociaux	2	10	5	82	7	92
Secteur ambulatoire	1 513	5 810	39	673	1 552	6 483
Pratique médicale	816	2 594	4	181	820	2 775
Pratique dentaire	239	915	14	94	253	1 009
Psychothérapie	68	92	10	192	78	284
Chiropratique	10	28	-	-	10	28
Infirmières, sages-femmes	26	420	-	-	26	420
Physiothérapie	153	392	-	-	153	392
Ergothérapie	2	6	-	-	2	6
Autre activité paramédicale (1)	72	103	-	-	72	103
Laboratoire de technicien-dentiste	70	119	-	-	70	119
Laboratoire médical	34	682	-	-	34	682
Centre de jour pour handicapés, atelier protégé	23	459	11	206	34	665
Autres institutions du service de santé	58	422	2	15	60	437
Autre activité pour la santé humaine (2)	25	246	-	-	25	246
Activité vétérinaire	22	85	2	15	24	100
Organisation pour la santé	11	91	-	-	11	91

(1) Homéopathes, acupuncteurs, diététiciens, logopédistes, pédicures-podologues, bandagistes, hygiénistes dentaires.

(2) Radiologie, radiothérapie, banque de sang, etc.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.31 Le domaine de la santé à Genève, en 1995
Etablissements, emplois selon le type de secteur (suite et fin)

Situation en septembre

	Secteur privé		Secteur public		Total	
	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois
Industrie et commerce	299	2 957	-	-	299	2 957
<i>Industrie</i>						
Produits pharmaceutiques de base	5	83	-	-	5	83
Médicaments	8	197	-	-	8	197
Matériel médico-chirurgical	18	128	-	-	18	128
Prothèses orthopédiques	9	137	-	-	9	137
<i>Commerce de gros</i>						
Produits pharmaceutiques	32	699	-	-	32	699
Articles médicaux et orthopédiques	29	162	-	-	29	162
<i>Commerce de détail</i>						
Pharmacie	162	1 406	-	-	162	1 406
Droguerie	19	53	-	-	19	53
Articles médicaux et orthopédiques	17	92	-	-	17	92
Assurances sociales	20	159	1	53	21	212
Caisse-maladie	20	159	-	-	20	159
Assurance-accidents, CNA	-	-	1	53	1	53
Formation	11	105	18	215	29	320
Ecole à enseignement spécial (1)	11	105	18	215	29	320
<i>Données de cadrage</i>						
<i>Ensemble des secteurs secondaire et tertiaire</i>	<i>20 387</i>	<i>178 544</i>	<i>1 457</i>	<i>67 500</i>	<i>21 844</i>	<i>246 044</i>

(1) Y compris classes pour élèves faibles et/ou de langue étrangère.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.32 Le domaine de la santé à Genève, en 1995
Etablissements, emplois selon le sexe, le temps de travail ou l'origine

Situation en septembre

	Etablissements	Emplois Nombre	Emplois		
			Femmes	A temps partiel (1)	Etrangers En %
Total	2 059	22 590	67,7	34,4	40,1
Secteur intra-muros	98	12 181	70,0	33,0	53,2
Hôpital universitaire et pour soins généraux	13	7 214	69,0	30,8	51,8
Clinique spécialisée	13	471	80,9	26,1	62,0
Clinique psychiatrique	6	1 501	60,5	32,1	55,8
Clinique gériatrique	2	711	76,7	37,0	55,7
Etablissement médico-social	13	554	82,5	30,5	63,0
Home médicalisé	19	888	82,4	29,7	66,0
Institution pour handicapés	16	634	65,3	63,6	38,0
Institution pour toxicomanes	9	116	42,2	31,9	15,5
Institution pour les traitements psycho-sociaux	7	92	60,9	60,9	27,2
Secteur ambulatoire	1 552	6 483	66,1	40,1	21,6
Pratique médicale	820	2 775	69,1	40,6	18,9
Pratique dentaire	253	1 009	68,6	41,0	15,3
Psychothérapie	78	284	64,4	42,3	25,7
Chiropratique	10	28	53,6	35,7	7,1
Infirmières, sages-femmes	26	420	96,4	68,6	27,4
Physiothérapie	153	392	64,0	50,5	11,0
Ergothérapie	2	6	66,7	83,3	0,0
Autre activité paramédicale (2)	72	103	73,8	38,8	11,7
Laboratoire de technicien-dentiste	70	119	10,9	3,4	21,0
Laboratoire médical	34	682	64,1	26,4	33,1
Centre de jour pour handicapés, atelier protégé	34	665	43,8	32,0	34,3
Autres institutions du service de santé	60	437	54,9	44,2	24,3
Autre activité pour la santé humaine (3)	25	246	41,5	52,8	25,2
Activité vétérinaire	24	100	72,0	25,0	6,0
Organisation pour la santé	11	91	72,5	41,8	41,8

(1) Moins de 90 % de la durée de travail hebdomadaire usuelle de l'établissement.

(2) Homéopathes, acupuncteurs, diététiciens, logopédistes, pédicures-podologues, bandagistes, hygiénistes dentaires.

(3) Radiologie, radiothérapie, banque de sang, etc.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.32 Le domaine de la santé à Genève, en 1995

Etablissements, emplois selon le sexe, le temps de travail ou l'origine (suite et fin)

Situation en septembre

	Etablissements	Emplois Nombre	Emplois		
			Femmes	A temps partiel (1)	Etrangers En %
Industrie et commerce	299	2 957	63,4	25,0	33,7
<i>Industrie</i>					
Produits pharmaceutiques de base	5	83	65,1	7,2	69,9
Médicaments	8	197	51,3	15,2	45,2
Matériel médico-chirurgical	18	128	34,4	15,6	47,7
Prothèses orthopédiques	9	137	28,5	12,4	48,9
<i>Commerce de gros</i>					
Produits pharmaceutiques	32	699	48,8	11,6	43,5
Articles médicaux et orthopédiques	29	162	37,0	17,9	29,6
<i>Commerce de détail</i>					
Pharmacie	162	1 406	82,4	36,8	24,3
Droguerie	19	53	64,2	22,6	7,5
Articles médicaux et orthopédiques	17	92	47,8	28,3	25,0
Assurances sociales	21	212	68,4	28,8	14,6
Caisse-maladie	20	159	81,1	35,2	19,5
Assurance-accidents, CNA	1	53	30,2	9,4	0,0
Formation	29	320	71,3	48,8	15,3
Ecole à enseignement spécial (2)	29	320	71,3	48,8	15,3
<i>Données de cadrage</i>					
Ensemble des secteurs secondaire et tertiaire	21 844	246 044	41,7	20,3	46,6

(1) Moins de 90 % de la durée de travail hebdomadaire usuelle de l'établissement.

(2) Y compris classes pour élèves faibles et/ou de langue étrangère.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.33 Le domaine de la santé à Genève
Evolution 1985-95 (1)

Situation en septembre

	1985		1995		Variation 1985-95, en %	
	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois	Etablissements	Emplois
Total du domaine						
- selon la définition de 1985	1 661	19 787	///	///	///	///
- selon la définition de 1995	///	///	2 059	22 590	///	///
Services de santé	1 205	14 840	1 613	18 683	33,9	25,9
Hôpitaux de court et de long séjour	41	8 219	60	9 838	46,3	19,7
Clinique psychiatrique	9	1 176	6	1 501	-33,3	27,6
Institution pour handicapés	40	779	50	1 299	25,0	66,8
Pratique médicale	631	2 310	820	2 775	30,0	20,1
Pratique dentaire	243	1 058	253	1 009	4,1	-4,6
Psychothérapie	44	65	78	284	77,3	336,9
Physiothérapie et ergothérapie	105	318	155	398	47,6	25,2
Autres cabinets et équipements (2)	43	482	133	797	209,3	65,4
Laboratoire médical	29	363	34	682	17,2	87,9
Activité vétérinaire	20	70	24	100	20,0	42,9
Industrie et commerce (partie)						
Fabrication de médicaments et produits pharmaceutiques de base	21	845	13	280	-38,1	-66,9
Commerce de gros d'articles médicaux et orthopédiques	36	304	29	162	-19,4	-46,7
Pharmacie	138	1 341	162	1 406	17,4	4,8
Commerce de détail de matériel de laboratoire, etc.	22	75	17	92	-22,7	22,7
Assurances sociales	25	436	21	212	-16,0	-51,4
Caisse-maladie	24	372	20	159	-16,7	-57,3
Assurance-accidents, CNA	1	64	1	53	0,0	-17,2
Formation	19	209	29	320	52,6	53,1
Ecole à enseignement spécial (3)	19	209	29	320	52,6	53,1
Autres activités du domaine						
- selon la définition de 1985	195	1 737	///	///	///	///
- selon la définition de 1995	///	///	175	1 435	///	///
<i>Données de cadrage</i>						
Ensemble des secteurs secondaire et tertiaire	19 878	239 385	21 844	246 044	9,9	2,8

(1) En raison du changement de nomenclature, le domaine de la santé n'est pas délimité exactement de la même manière en 1985 et en 1995.

(2) Chiropratique, guérisseurs, sages-femmes et infirmières, homéopathes, acupuncteurs, radiologie, radiothérapie, etc.

(3) Y compris classes pour élèves faibles et/ou de langue étrangère.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.34 Le domaine de la santé à Genève Densité de quelques activités

	Etablissements, en nombre absolu (1)			Etablissements, pour 100 000 habitants (2)		
	1985	1991	1995	1985	1991	1995
Pratique médicale	631	731	820	169,9	190,0	205,5
Pratique dentaire	243	267	253	65,4	69,4	63,4
Psychothérapie	44	46	78	11,8	12,0	19,5
Physiothérapie et ergothérapie	105	130	155	28,3	33,8	38,8
Laboratoire médical	29	37	34	7,8	9,6	8,5
Pharmacie	138	154	162	37,2	40,0	40,6
Activité vétérinaire	20	20	24	5,4	5,2	6,0

(1) Situation en septembre.

(2) Population résidante au 31 décembre (chiffres établis par l'Office cantonal de la statistique).

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.35 Le domaine de la santé à Genève Répartition spatiale de quelques activités

Situation en septembre

	Etablissements, en nombre absolu				Etablissements, en %				Nombre de communes non desservies
	Ville de Genève	Communes urbaines (1)	Autres communes	Total	Ville de Genève	Communes urbaines (1)	Autres communes	Total	
En 1985									
Pratique médicale	495	85	51	631	78,4	13,5	8,1	100,0	21
Pratique dentaire	187	37	19	243	77,0	15,2	7,8	100,0	29
Psychothérapie	38	3	3	44	86,4	6,8	6,8	100,0	40
Physiothérapie et ergothérapie	73	18	14	105	69,5	17,1	13,3	100,0	30
Laboratoire médical	29	-	-	29	100,0	-	-	100,0	44
Pharmacie	88	30	20	138	63,8	21,7	14,5	100,0	27
Activité vétérinaire	7	7	6	20	35,0	35,0	30,0	100,0	33
En 1995									
Pratique médicale	587	124	109	820	71,6	15,1	13,3	100,0	16
Pratique dentaire	192	41	20	253	75,9	16,2	7,9	100,0	29
Psychothérapie	61	8	9	78	78,2	10,3	11,5	100,0	35
Physiothérapie et ergothérapie	95	34	26	155	61,3	21,9	16,8	100,0	24
Laboratoire médical	21	6	7	34	61,8	17,6	20,6	100,0	37
Pharmacie	103	36	23	162	63,6	22,2	14,2	100,0	26
Activité vétérinaire	8	6	10	24	33,3	25,0	41,7	100,0	30

(1) Communes de 10 000 habitants ou plus en 1995, hors ville de Genève, soit : Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex et Vernier.

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique - Recensements fédéraux des entreprises

T 3.36 Pharmacies (1) par canton

Chiffres annuels

	Effectifs							Effectifs pour 100 000 habitants (2)						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Suisse	1 536	1 537	1 562	1 543	1 591	1 585	1 579	22,6	22,4	22,5	22,1	22,6	22,4	22,2
Appenzell Rh.-Ext.	4	4	4	4	4	4	4	7,8	7,6	7,5	7,5	7,4	7,4	7,4
Appenzell Rh.-Int.	1	1	1	1	1	1	1	7,2	7,2	7,1	7,0	7,0	7,0	6,9
Argovie	96	96	97	97	102	103	101	19,3	19,1	19,0	18,8	19,6	19,6	19,1
Bâle-Campagne	31	31	34	36	37	37	35	13,4	13,4	14,7	15,5	14,8	14,8	13,9
Bâle-Ville	65	65	68	67	67	67	67	33,7	33,4	33,9	33,3	33,4	33,5	33,7
Berne	164	165	165	159	165	165	166	17,3	17,2	17,1	16,5	17,3	17,3	17,5
Fribourg	68	67	67	67	68	69	68	32,7	31,6	31,0	30,5	30,5	30,5	29,7
Genève	154	154	170	158	160	156	160	40,5	40,4	43,9	40,6	40,8	39,4	40,4
Glaris	4	4	3	3	3	3	3	10,5	10,4	7,7	7,7	7,7	7,6	7,7
Grisons	34	34	34	34	34	34	34	18,9	18,8	18,6	18,4	18,1	18,0	18,0
Jura	16	16	16	16	16	16	16	24,3	24,0	24,0	23,8	23,7	23,6	23,7
Lucerne	33	33	31	30	30	30	30	10,3	10,1	9,4	9,0	8,9	8,8	8,8
Neuchâtel	51	51	50	50	53	52	52	31,6	31,3	30,5	30,4	32,1	31,4	31,3
Nidwald	2	2	2	2	2	2	2	6,1	6,0	5,9	5,8	5,7	5,6	5,6
Obwald	2	2	2	2	2	2	2	6,8	6,7	6,6	6,5	6,4	6,4	6,4
Saint-Gall	49	48	47	46	48	47	48	11,6	11,2	10,9	10,6	10,9	10,6	10,8
Schaffhouse	13	13	13	13	13	11	13	18,1	17,9	17,9	17,8	17,7	14,9	17,7
Schwytz	8	10	10	10	11	11	11	7,2	8,8	8,7	8,5	9,2	9,1	9,0
Soleure	24	24	23	23	27	27	27	10,6	10,4	9,9	9,8	11,5	11,4	11,3
Tessin	149	149	160	159	168	167	165	51,4	50,8	55,3	54,0	56,5	55,6	54,7
Thurgovie	18	18	17	18	22	23	23	8,8	8,6	8,0	8,3	10,0	10,3	10,3
Uri	3	3	3	3	3	3	3	8,8	8,7	8,6	8,6	8,5	8,5	8,6
Valais	98	97	96	96	101	100	100	38,5	37,5	37,0	36,4	37,9	37,2	37,1
Vaud	221	222	224	225	227	228	225	37,6	37,2	37,0	37,1	37,2	37,1	36,5
Zoug	14	14	15	14	14	14	14	16,4	16,2	17,2	15,9	15,6	15,3	15,0
Zurich	214	214	210	210	213	213	209	18,5	18,4	17,9	17,8	18,0	17,9	17,5

(1) Sans les pharmacies d'hôpital, ni les drogueries, ni les activités de propharmacie.

(2) Selon la population résidante moyenne (chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique).

Source : Office fédéral de la statistique - Annuaire médical suisse

T 3.37 Etablissements médico-sociaux (EMS) et foyers de jour

Chiffres annuels

	1992	1993	1994	1995	1996
Etablissements médico-sociaux (EMS)					
Etablissements en activité	63	63	62	62	61
Nombre de postes au 31 décembre (1)	2 174,0	2 601,0	2 595,3	2 675,6	2 648,0
Effectif du personnel (personnes) au 31 décembre (1)	2 498	3 056	3 026	3 138	3 117
Foyers de jour (2)					
Etablissements en activité	7	7	7	7	7
Nombre de postes au 31 décembre	26,1	31,3	33,3	30,8	32,0
Effectif du personnel (personnes) au 31 décembre	54	57	62	60	61
Taux d'encadrement (3)	0,39	0,46	0,44	0,38	0,34

(1) Selon les années, l'information n'est pas complète (non réponses ou fermetures d'établissements durant l'année).

(2) Comprend les foyers Butini, Caroubier, 5 Colosses, Livada, l'Oasis, Soubeyran, R. Dumas.

(3) Nombre de postes équivalents plein temps / Nombre moyen de personnes par jour.

Source : Direction générale de l'action sociale - Statistique administrative Philémon et Baucis et rapports d'activité des services

T 3.38 Aide à domicile
Emplois

Situation au 31 décembre

	1992	1993	1994	1995	1996
Association genevoise d'aide à domicile (AGAD) (1)					
Nombre de postes	416,90	513,70	552,70	575,00	578,00
Effectif du personnel (personnes)	681	808	884	878	869
dont personnel à temps partiel, en %	84	...	86	86	84
Service d'aide et de soins communautaires de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse (SASCOM)					
Nombre de postes	249,25	273,45	308,65	314,60	324,00
Effectif du personnel (personnes)	346	375	392	400	392
dont personnel à temps partiel, en %	69	68	65	64	65
Coopérative de soins infirmiers (CSI) (2)					
Nombre de postes (3)	3,00	3,00	3,40	4,85	4,90
Effectif du personnel (personnes) (3)	5	5	5	7	7
dont personnel à temps partiel, en %	80	80	60	71	71
Association pour l'aide à domicile (APADO) (4)					
<i>Repas à domicile</i>					
Nombre de postes	33,30	34,00	36,00	37,30	38,90
Effectif du personnel (personnes)	54	55	59	59	63
dont personnel à temps partiel, en %	94	96	95	97	95
<i>Télécontact</i>					
Nombre de postes	7,20	8,00	49,00	54,50	58,70
Effectif du personnel (personnes)	8	10	79	103	118
dont personnel à temps partiel, en %	38	50	76	53	69

(1) Le Service d'aide ménagère au foyer (AMAF) et le Service d'aide familiale (SAF) ont fusionné en 1994 pour former l'Association genevoise d'aide à domicile (AGAD). Jusqu'en 1994, la statistique cumule les données des deux anciens services.

(2) Coopérative membre de l'Association suisse des infirmier(ère)s (ASI).

(3) Les chiffres ne concernent que les postes administratifs.

(4) Dès 1993, transfert des services Repas à domicile et Télécontact de l'Hospice général à l'APADO (créée en 1993).

Source : Hospice général / Direction générale de l'action sociale - Statistique administrative Philémon et Baucis et rapports d'activité des services

T 3.39 Personnel de l'administration cantonale, des établissements publics médicaux et autonomes (1) Domaine socio-sanitaire

Situation en fin d'année

	1990		1995		1996 (2)		1997 (2)	
	Personnes	Postes occupés						
Total (3)	29 278	24 317	25 517	22 202	23 126	20 619	23 150	20 521
Domaine socio-sanitaire	10 883	9 492	10 167	8 837	9 924	8 935	10 055	8 954
Département de l'action sociale et de la santé	537	484	362	316	372	323	375	325
Etablissements publics médicaux	9 386	8 172	8 822	7 690	8 584	7 783	8 697	7 794
Hôpitaux universitaires de Genève	9 173	7 966	8 598	7 491	8 362	7 588	8 467	7 597
Clinique de Joli-Mont	127	126	138	120	134	119	142	118
Clinique genevoise de Montana	86	80	86	79	88	76	88	79
Etablissements publics autonomes	960	836	983	831	968	829	983	835
Hospice général	711	622	716	604	716	604	725	612
Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE)	204	170	218	183	210	185	216	183
Centre d'intégration professionnelle (CRPH)	45	44	49	44	42	40	42	40
Domaine socio-sanitaire, en % du total	37,2	39,0	39,8	39,8	42,9	43,3	43,4	43,6

(1) Statistique établie uniquement en considération du nombre des personnes employées par les services, à l'exclusion des auxiliaires et du personnel temporaire. Non compris les directeurs de musique. Sans l'Aéroport.

(2) Sans le personnel administratif, technique et le corps enseignant de l'Université de Genève.

(3) Administration cantonale, établissements publics médicaux et établissements publics autonomes. Sans les apprentis.

Source : Office du personnel de l'Etat / Département de l'instruction publique / Département de l'action sociale et de la santé

Professions de la santé

1. Professions dans le domaine de la santé selon le recensement de la population

Les recensements fédéraux de la population (RFP) fournissent, notamment, des informations sur la population résidante active du canton, *quel que soit le lieu où elle exerce son activité*, alors que les recensements des entreprises (RFE), présentés précédemment, donnent des indications sur les emplois occupés dans le canton.

Les chiffres figurant au tableau T 3.40 portent sur les professions exercées par les personnes qui résident dans le canton. Il s'agit de résidents qui exercent effectivement une activité professionnelle, à plein temps ou à temps partiel, c'est-à-dire de personnes qui consacrent en 1990 au moins une heure par semaine (6 heures en 1980) à un travail productif au sens de la comptabilité nationale. Ne sont donc pas compris : les chômeurs, les écoliers et étudiants pour autant qu'ils n'aient pas de «job», les personnes qui se consacrent exclusivement aux travaux ménagers, les rentiers et les retraités.

Soulignons que le nombre de résidents actifs occupés n'est pas équivalent au nombre d'emplois dans le canton, dans la mesure où les chiffres du RFP ne prennent pas en compte les frontaliers et les résidents vaudois qui travaillent à Genève.

Les *genres de professions* du tableau T 3.40 appartiennent à la classe des professions de la santé selon le répertoire des professions établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) à l'occasion du RFP de 1990. La comparaison des résultats de 1980 à ceux de 1990 a été faite par l'Office cantonal de statistique à l'aide d'une table de conversion élaborée par l'OFS. Cependant, pour certains genres de professions, les comparaisons ne sont pas possibles ou ne donnent que des valeurs approximatives, pour des raisons qui tiennent aux changements effectués dans le mode d'enregistrement des professions entre 1980 et 1990. Par ailleurs, des chiffres sont fournis sur quelques professions qui, sans relever spécifiquement du domaine médical, concernent des champs connexes (domaines social et scientifique essentiellement).

Objet de la statistique

Personnes résidentes actives occupées, selon le genre de profession exercée.

Producteur de la statistique

Office fédéral de la statistique.

Références

OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève en 1990. Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 3, Aspects statistiques n° 99*, Genève, octobre 1994 (23 p.).

T 3.40 Population résidante occupée selon le sexe et le genre de profession exercée

Situation au début décembre

	1980				1990			
	Hommes	Femmes	Total	Femmes en %	Hommes	Femmes	Total	Femmes en %
Total des professions	104 665	70 831	175 496	40,4	113 737	84 138	197 875	42,5
dont :								
Professions de la santé	3 046	6 654	9 700	68,6	3 183	7 639	10 822	70,6
<i>Prof. de la médecine humaine et de la pharmacie</i>	<i>1 482</i>	<i>1 688</i>	<i>3 170</i>	<i>53,2</i>	<i>1 647</i>	<i>1 814</i>	<i>3 461</i>	<i>52,4</i>
Médecins	1 345	338	1 683	20,1	1 452	640	2 092	30,6
Aides médicales	-	790	790	100,0	20	438	458	95,6
Pharmaciens	129	155	284	54,6	125	224	349	64,2
Aides en pharmacie	8	405	413	98,1	50	512	562	91,1
<i>Prof. de la thérapeutique et de la technique médicale</i>	<i>373</i>	<i>908</i>	<i>1 281</i>	<i>70,9</i>	<i>401</i>	<i>816</i>	<i>1 217</i>	<i>67,1</i>
Physiothérapeutes	163	333	496	67,1	164	329	493	66,7
Psychothérapeutes (non médecins)	///	///	///	///	21	77	98	78,6
Guérisseurs, naturopathes	19	17	36	47,2	4	5	9	55,6
Opticiens	74	14	88	15,9	81	21	102	20,6
Masseurs	16	21	37	56,8	17	45	62	72,6
Assistants médico-techniques	38	98	136	72,1	47	78	125	62,4
Autres professions	18	37	55	67,3	47	118	165	71,5
Laborantins médicaux	45	388	433	89,6	20	143	163	87,7
<i>Prof. des soins dentaires</i>	<i>498</i>	<i>138</i>	<i>636</i>	<i>21,7</i>	<i>398</i>	<i>516</i>	<i>914</i>	<i>56,5</i>
Dentistes	310	74	384	19,3	258	78	336	23,2
Techniciens dentistes	188	26	214	12,1	130	13	143	9,1
Aides en médecine dentaire	///	///	///	///	10	356	366	97,3
Hygiénistes dentaires et autres prof. des soins dentaires	-	38	38	100,0	-	69	69	100,0
<i>Prof. de la médecine vétérinaire</i>	<i>29</i>	<i>7</i>	<i>36</i>	<i>19,4</i>	<i>23</i>	<i>36</i>	<i>59</i>	<i>61,0</i>
Vétérinaires	29	7	36	19,4	23	15	38	39,5
Aides-vétérinaires	///	///	///	///	-	21	21	100,0
<i>Auxiliaires soignants</i>	<i>664</i>	<i>3 913</i>	<i>4 577</i>	<i>85,5</i>	<i>714</i>	<i>4 457</i>	<i>5 171</i>	<i>86,2</i>
Sages-femmes	-	112	112	100,0	1	97	98	99,0
Infirmiers en pédiatrie et hygiène maternelle	-	136	136	100,0	-	282	282	100,0
Infirmiers en psychiatrie	89	127	216	58,8	28	48	76	63,2
Infirmiers diplômés	172	1 774	1 946	91,2	289	2 164	2 453	88,2
Aides hospitaliers, aides-infirmiers	209	959	1 168	82,1	341	1 627	1 968	82,7
Aides familiales	-	267	267	100,0	2	219	221	99,1
Autres professions soignantes	194	538	732	73,5	53	20	73	27,4
Professions de l'assistance sociale	282	593	875	67,8	567	1 153	1 720	67,0
Assistants sociaux	127	335	462	72,5	148	447	595	75,1
Educateurs spécialisés	131	174	305	57,0	272	439	711	61,7
Directeurs de homes et de crèches	16	76	92	82,6	37	40	77	51,9
Autres professions de l'assistance sociale	8	8	16	50,0	110	227	337	67,4
Professions diverses	215	314	529	59,4	217	409	626	65,3
Droguistes	67	40	107	37,4	28	20	48	41,7
Jardinières d'enfants	-	383	383	100,0	4	340	344	98,8
Enseignants spécialisés, pédagogues thérapeutiques	78	174	252	69,0	33	104	137	75,9
Pédagogues	18	25	43	58,1
Psychologues	105	237	342	69,3	108	308	416	74,0
Biologistes	110	77	187	41,2	91	76	167	45,5
Professions de la santé, en % du total	2,9	9,4	5,5	///	2,8	9,1	5,5	///
Professions de l'assistance sociale, en % du total	0,3	0,8	0,5	///	0,5	1,4	0,9	///
Professions diverses, en % du total	0,2	0,4	0,3	///	0,2	0,5	0,3	///

Source : Office fédéral de la statistique - Recensements fédéraux de la population et des logements

2. Médecins membres de la Fédération des médecins suisses

Plusieurs inventaires comptabilisent les autorisations d'exercer pour les professions médicales, soignantes et médico-techniques. Toutefois, ces données ne reflètent pas toujours le nombre de praticiens en fonction puisque l'autorisation de pratiquer n'entraîne pas automatiquement l'exercice de la profession. Le Service du médecin cantonal est en train de réorganiser ses fichiers de manière à pallier ces défauts.

En l'état, les tableaux T 3.41, T 3.42 et T 3.43 donnent des informations sur les médecins membres de la Fédération des médecins suisses (FMH) qui exercent une activité médicale. On estime que l'affiliation à la FMH des médecins domiciliés en Suisse avoisine 90 %. Les tableaux T 3.41 et T 3.43 rapportent le nombre de médecins à la population résidante du canton. Le procédé est commode pour «faire parler les chiffres». Toutefois, l'interprétation des chiffres doit tenir compte du fait que l'activité – et l'existence – des prestataires de soins pris en compte ici ne sont pas exclusivement induites par les résidents du canton.

Objet de la statistique

Médecins en activité, membres de la Fédération des médecins suisses.

Producteurs de la statistique

Fédération des médecins suisses, Office cantonal de la statistique.

Références

SECRETARIAT GENERAL DE LA FEDERATION DES MEDECINS SUISSES FMH. *Statistique 1997 des membres de la Fédération des médecins suisses*, Bulletin des médecins suisses, 79, n° 15 : 610-625, 1998.

3. Dentistes avec un cabinet privé

Le tableau T 3.44 fournit des informations sur le nombre de dentistes avec un cabinet privé, selon les cantons. Les chiffres sont calculés par l'Office fédéral de la statistique sur la base de l'*Annuaire médical suisse*. Les mécaniciens-dentistes ne sont pas inclus. Comme pour les médecins, l'interprétation des chiffres selon le nombre d'habitants doit tenir compte du fait que l'activité – et l'existence – des prestataires de soins pris en compte ici ne sont pas exclusivement induites par les résidents du canton.

Objet de la statistique

Dentistes avec un cabinet privé, par canton.

Producteur de la statistique

Office fédéral de la statistique.

Références

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Annuaire statistique de la Suisse*, Berne (diverses années).

**T 3.41 Médecins en pratique privée (1),
par canton**

Situation au 31 décembre

	Effectifs							Effectifs pour 100 000 habitants (2)						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Suisse	10 398	10 781	11 120	11 563	11 814	12 327	12 711	153,0	156,9	160,2	165,4	167,9	174,1	178,9
Appenzell Rh.-Ext.	54	59	68	69	70	67	71	104,7	112,4	128,2	128,6	129,6	124,1	131,9
Appenzell Rh.-Int.	10	10	10	10	9	11	11	72,5	71,9	70,7	69,9	62,6	76,5	76,2
Argovie	539	593	621	639	661	679	697	108,5	117,7	121,8	124,0	127,1	129,2	131,8
Bâle-Campagne	343	366	372	405	413	429	449	148,6	158,0	160,6	174,1	165,6	171,4	178,5
Bâle-Ville	518	544	598	618	614	631	657	268,8	279,5	298,3	307,6	305,8	315,6	330,5
Berne	1 469	1 506	1 548	1 589	1 618	1 676	1 730	154,7	157,3	160,4	164,5	170,0	176,1	182,0
Fribourg	267	270	278	292	303	315	320	128,3	127,5	128,7	132,9	135,7	139,3	139,9
Genève	893	929	970	1 024	1 054	1 115	1 149	235,1	243,6	250,5	263,4	268,5	281,7	290,2
Glaris	43	43	45	46	45	43	43	113,2	111,7	115,9	118,2	114,9	109,5	110,2
Grisons	250	251	268	277	288	292	298	138,9	138,4	146,4	149,6	153,3	154,3	157,4
Jura	86	86	83	87	87	91	88	130,5	128,7	124,3	129,6	129,0	134,3	130,1
Lucerne	402	409	406	440	443	452	464	125,4	125,7	122,7	131,5	131,3	133,1	136,1
Neuchâtel	267	268	261	271	279	290	302	165,5	164,3	159,3	165,0	169,1	175,1	181,8
Nidwald	30	29	28	29	31	32	33	91,2	86,6	82,5	84,3	88,7	90,2	92,1
Obwald	27	28	30	27	29	29	30	92,2	93,6	98,7	87,6	93,4	92,6	95,5
Saint-Gall	522	544	562	579	582	598	617	123,8	127,3	129,8	132,8	132,4	135,3	139,2
Schaffhouse	106	111	110	118	120	123	127	147,4	152,9	151,5	161,5	163,2	167,0	172,7
Schwytz	98	97	100	105	105	116	122	88,4	85,7	86,7	89,4	87,9	95,6	99,5
Soleure	309	318	309	317	322	322	326	136,5	138,4	132,6	135,2	136,6	135,9	136,6
Tessin	398	410	416	429	457	498	522	137,3	139,8	143,8	145,8	153,7	165,8	173,2
Thurgovie	202	223	234	238	242	252	255	98,4	106,1	109,9	110,3	110,4	113,3	113,7
Uri	37	36	37	38	40	40	40	108,5	104,7	106,1	108,7	113,7	113,7	114,1
Valais	355	369	368	392	399	426	428	139,4	142,7	141,7	148,5	149,7	158,5	158,9
Vaud	1 062	1 113	1 149	1 191	1 247	1 307	1 362	180,7	186,4	189,7	196,1	204,2	212,6	220,8
Zoug	113	115	123	125	129	132	142	132,3	132,8	141,4	141,7	143,6	144,1	152,3
Zurich	1 998	2 054	2 126	2 208	2 227	2 361	2 428	172,7	176,5	181,0	187,6	188,5	198,8	203,3

(1) Membres de la Fédération des médecins suisses (FMH) exerçant une activité en pratique privée, à plein temps ou à temps partiel, y compris les médecins des hôpitaux ayant une clientèle privée et les médecins qui exercent leur activité comme employé et libre praticien.

(2) Selon la population résidente moyenne (chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique).

Source : Fédération des médecins suisses

**T 3.42 Médecins (1) en pratique privée,
par spécialisation**

Situation au 31 décembre

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Total	893	929	970	1 024	1 054	1 115	1 149	1 196
Praticiens en médecine générale FMH	56	60	64	64	67	71	76	77
Médecins sans titre FMH	94	102	112	120	128	137	144	151
Spécialistes FMH (2)	743	767	794	840	859	907	929	968
Anesthésiologie	14	14	13	16	16	14	13	13
Chirurgie	54	53	52	55	52	48	50	51
Dermatologie et vénéréologie	30	30	34	34	34	38	38	39
Gynécologie et obstétrique	68	72	69	73	74	76	77	81
Médecine interne	261	264	275	292	301	316	328	331
Neurochirurgie	3	3	3	4	3	5	5	5
Neurologie	12	11	9	10	11	16	16	17
Ophthalmologie	39	39	40	41	43	42	41	44
Chirurgie orthopédique	24	27	30	32	35	43	44	41
ORL et chirurgie cervico-faciale	22	22	24	26	23	24	24	30
Pédiatrie	53	58	60	61	61	61	62	71
Pathologie	1	1	-	-	-	-	-	-
Médecine physique et réhabilitation	3	3	3	3	3	5	5	6
Psychiatrie et psychothérapie	115	122	130	135	143	155	158	172
Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents	26	28	31	33	34	37	39	42
Radiologie médicale	22	24	24	28	30	30	31	32
Médecine tropicale	1	1	2	2	2	2	3	3
Urologie	15	15	14	14	14	13	13	14
Chirurgie cardio-vasculaire et thoracique	///	///	///	1	1	2	2	2
Chirurgie infantile (pédiatrique)	3	2	2	2	2	2	1	2
Chirurgie plastique et reconstructive	6	5	6	7	8	8	10	11
Chirurgie maxillo-faciale	1	2	2	2	2	2	2	2
Prévention et santé publique, médecine du travail et médecine légale	-	-	-	-	-	-	-	1
Répartition, en %	100,0							
Praticiens en médecine générale FMH	6,3	6,5	6,6	6,3	6,4	6,4	6,6	6,4
Médecins sans titre FMH	10,5	11,0	11,5	11,7	12,1	12,3	12,5	12,6
Spécialistes FMH	83,2	82,6	81,9	82,0	81,5	81,3	80,9	80,9

(1) Membres de la Fédération des médecins suisses (FMH) exerçant une activité en pratique privée, à plein temps ou à temps partiel, y compris les médecins des hôpitaux ayant une clientèle privée et les médecins qui exercent leur activité comme employé et libre praticien.

(2) Les détenteurs de deux titres figurent dans les deux rubriques mais ne sont comptés qu'une fois dans le total des spécialistes FMH.

Source : Fédération des médecins suisses

T 3.43 Médecins en exercice (1), selon le sexe

Situation au 31 décembre

	Médecins en pratique privée (2)			Médecins sans pratique privée (3)			Total des médecins en exercice			Nombre de médecins pour 100 000 habitants (4)	Nombre d'habitants par médecin (5)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		
1990	721	172	893	609	358	967	1 330	530	1 860	234,3	426,8
1991	735	194	929	616	363	979	1 351	557	1 908	242,2	412,9
1992	760	210	970	593	348	941	1 353	558	1 911	251,4	397,8
1993	797	227	1 024	579	349	928	1 376	576	1 952	263,2	380,0
1994	815	239	1 054	610	379	989	1 425	618	2 043	267,9	373,2
1995	844	271	1 115	589	388	977	1 433	659	2 092	280,6	356,4
1996	859	290	1 149	598	414	1 012	1 457	704	2 161	287,4	347,9
1997	879	317	1 196	617	426	1 043	1 496	743	2 239	298,5	335,0

(1) Membres ordinaires et extraordinaires de la Fédération des médecins suisses (FMH) exerçant une activité médicale.

(2) Médecins exerçant une activité en pratique privée, à plein temps ou à temps partiel, y compris les médecins des hôpitaux ayant une clientèle privée et les médecins qui exercent leur activité à la fois comme employé et comme libre praticien.

(3) Médecins employés et médecins-assistants.

(4) Médecins en pratique privée / Population résidente moyenne selon l'Office cantonal de la statistique.

(5) Population résidente moyenne selon l'Office cantonal de la statistique / Médecins en pratique privée.

Source : Fédération des médecins suisses

T 3.44 Dentistes avec cabinet privé, par canton

Situation au 31 décembre

	Effectifs							Effectifs pour 100 000 habitants (1)						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Suisse	3 268	3 252	3 368	3 309	3 479	3 474	3 460	48,1	47,3	48,5	47,3	49,4	49,1	48,7
Appenzell Rh.-Ext.	6	6	7	6	13	15	17	11,6	11,4	13,2	11,2	24,1	27,8	31,6
Appenzell Rh.-Int.	6	6	6	6	6	6	6	43,5	43,2	42,4	41,9	41,7	41,7	41,6
Argovie	196	196	201	201	210	207	204	39,4	38,9	39,4	39,0	40,4	39,4	38,6
Bâle-Campagne	101	103	112	117	118	112	113	43,8	44,5	48,3	50,3	47,3	44,8	44,9
Bâle-Ville	148	154	154	156	161	156	154	76,8	79,1	76,8	77,6	80,2	78,0	77,5
Berne	475	438	478	458	501	497	499	50,0	45,7	49,5	47,4	52,6	52,2	52,5
Fribourg	85	84	85	85	86	86	83	40,8	39,7	39,4	38,7	38,5	38,0	36,3
Genève	250	238	257	241	254	262	254	65,8	62,4	66,4	62,0	64,7	66,2	64,1
Glaris	13	13	14	15	15	14	15	34,2	33,8	36,1	38,5	38,3	35,7	38,4
Grisons	69	72	74	73	79	79	81	38,3	39,7	40,4	39,4	42,1	41,7	42,8
Jura	19	21	21	20	21	20	20	28,8	31,4	31,4	29,8	31,1	29,5	29,6
Lucerne	148	147	150	149	157	155	157	46,2	45,2	45,3	44,5	46,5	45,6	46,1
Neuchâtel	73	76	77	71	77	77	78	45,3	46,6	47,0	43,2	46,7	46,5	47,0
Nidwald	13	13	13	13	15	18	17	39,5	38,8	38,3	37,8	42,9	50,7	47,4
Obwald	12	12	12	12	12	13	13	41,0	40,1	39,5	38,9	38,7	41,5	41,4
Saint-Gall	149	151	157	155	169	169	167	35,3	35,3	36,3	35,6	38,4	38,2	37,7
Schaffhouse	31	30	31	31	28	28	28	43,1	41,3	42,7	42,4	38,1	38,0	38,1
Schwytz	43	44	46	48	47	48	48	38,8	38,9	39,9	40,9	39,4	39,6	39,1
Soleure	94	95	97	99	98	102	105	41,5	41,3	41,6	42,2	41,6	43,0	44,0
Tessin	144	150	154	155	163	168	171	49,7	51,2	53,2	52,7	54,8	55,9	56,7
Thurgovie	60	59	60	56	65	64	64	29,2	28,1	28,2	25,9	29,7	28,8	28,5
Uri	11	11	11	10	13	13	13	32,3	32,0	31,5	28,6	37,0	37,0	37,1
Valais	94	97	99	91	97	101	103	36,9	37,5	38,1	34,5	36,4	37,6	38,2
Vaud	334	331	333	329	336	334	337	56,8	55,4	55,0	54,2	55,0	54,3	54,6
Zoug	42	42	48	49	48	48	49	49,2	48,5	55,2	55,6	53,4	52,4	52,5
Zurich	652	663	671	663	690	682	664	56,3	57,0	57,1	56,3	58,4	57,4	55,6

(1) Selon la population résidente moyenne (chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique).

Source : Office fédéral de la statistique - Annuaire médical suisse

Chômage dans les professions des soins médicaux

Le tableau T 3.45 porte sur les chômeurs inscrits et les offres d'emplois annoncées à l'Office cantonal de l'emploi.

Les *chômeurs inscrits* sont les personnes inscrites auprès de l'Office cantonal de l'emploi, n'ayant pas d'occupation rémunérée (même à temps partiel), immédiatement disponibles et cherchant une occupation à plein temps ou à temps partiel. Les chômeurs sont dénombrés à leur lieu de résidence (canton de Genève).

Les *offres d'emploi* correspondent aux places vacantes annoncées, sans obligation (sauf pour les employeurs qui sollicitent des autorisations pour travailleurs étrangers), à l'Office cantonal de l'emploi. Les données publiées représentent le nombre total de places vacantes comptabilisées en fin de mois. Sans une demande explicite de prolongation, les places vacantes annoncées sont retirées après deux mois au maximum.

Objet de la statistique

Chômeurs inscrits et offres d'emplois annoncées à l'Office cantonal de l'emploi.

Producteur de la statistique

Office fédéral du développement économique et de l'emploi (OFDE, anciennement OFIAMT).

Références

Des informations plus complètes figurent dans les publications suivantes :

OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *Le marché du travail dans le canton de Genève, évolution de 1991 à 1997*, Données statistiques n° 1998/3, Genève, avril 1998 (20 p.).

OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *Le marché du travail. La situation en ...*, Bulletin mensuel, Genève (12 p.).

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues directement à l'Office cantonal de la statistique.

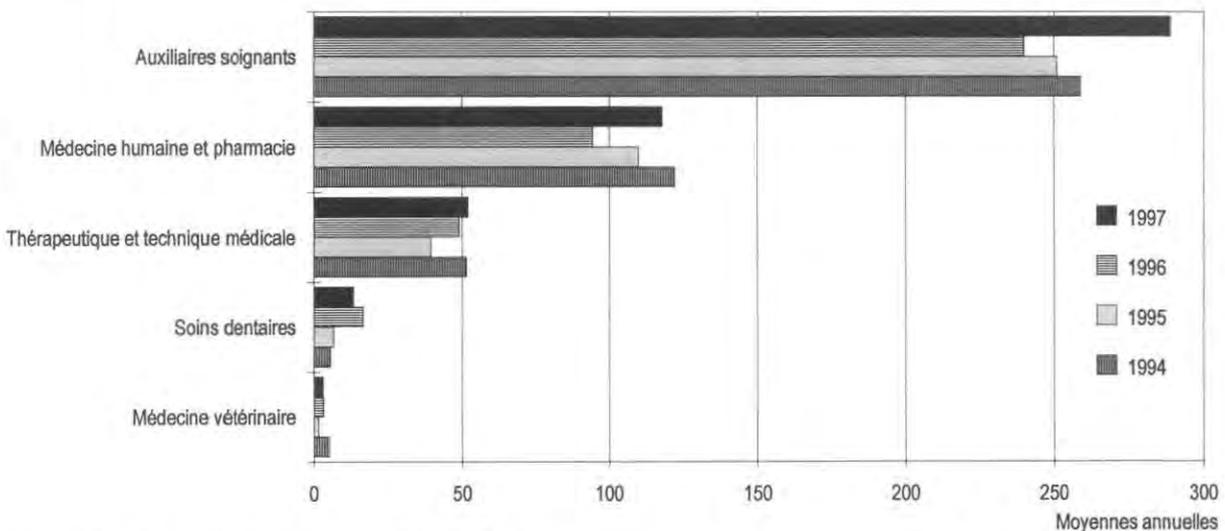
T 3.45 Offres d'emploi et chômeurs inscrits pour le groupe de professions des soins médicaux

Moyennes annuelles

	Effectifs				Répartition en pour cent			
	1994	1995	1996	1997	1994	1995	1996	1997
Offres d'emploi, total	681	763	611	833	100,0	100,0	100,0	100,0
dont Professions des soins médicaux	32	37	27	31	4,7	4,8	4,4	3,7
Chômeurs inscrits, total	15 680	14 279	13 989	16 095	///	///	///	///
dont Professions des soins médicaux	444	409	404	476	100,0	100,0	100,0	100,0
Médecins	40	39	29	35	9,0	9,4	7,2	7,2
Dentistes	2	3	10	8	0,4	0,6	2,6	1,7
Vétérinaires	5	2	3	3	1,2	0,4	0,8	0,7
Pharmaciens	18	9	6	9	4,0	2,3	1,4	1,9
Opticiens	3	5	4	2	0,6	1,2	1,0	0,3
Diététiciens	3	3	5	6	0,6	0,6	1,3	1,2
Physiothérapeutes et ergothérapeutes	13	10	12	13	2,9	2,5	3,1	2,8
Guérisseurs	2	1	2	6	0,4	0,2	0,5	1,2
Masseurs	9	6	7	11	2,0	1,6	1,7	2,3
Sages-femmes	4	5	4	3	0,8	1,2	0,9	0,6
Infirmiers en hygiène maternelle	1	1	1	1	0,3	0,2	0,1	0,2
Infirmiers communaux	3	3	2	2	0,7	0,7	0,4	0,4
Infirmiers psychiatriques	5	9	7	9	1,1	2,2	1,7	1,8
Infirmiers diplômés en soins généraux	44	41	37	57	10,0	10,1	9,2	11,9
Aides-infirmiers	62	93	85	47	14,0	22,6	21,0	10,0
Aides hospitaliers	131	90	92	154	29,4	22,0	22,7	32,2
Laborantins médicaux	20	12	14	13	4,5	2,9	3,5	2,6
Assistants en radiologie	3	3	4	3	0,6	0,6	1,1	0,6
Aides médicaux	64	62	60	75	14,5	15,2	14,8	15,7
Hygiénistes dentaires	4	4	6	5	0,8	1,0	1,6	1,1
Autres professions de soins médicaux	9	10	14	17	2,1	2,4	3,4	3,7

Source : Office fédéral du développement économique et de l'emploi

G 3.01 Chômeurs inscrits pour le groupe de professions des soins médicaux



Source : Office fédéral du développement économique et de l'emploi

Formations dans le domaine socio-sanitaire

Les formations pour les professions du domaine socio-sanitaire se situent aux trois niveaux traditionnels de l'enseignement, soit : apprentissage, en école ou en emploi (tableau T 3.46); écoles du deuxième cycle (tertiaire non universitaire), telles l'Ecole d'infirmières et le Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance, qui exigent que soient remplies certaines conditions d'entrée, notamment pour l'âge (tableaux T 3.47 et T 3.48); l'Université, qui forme les médecins (tableau T 3.49).

Précisons que, pour l'enseignement professionnel supérieur, les résultats concernent les établissements publics et les établissements privés subventionnés qui, seuls, communiquent des données aux producteurs cités ci-dessous. Ces données comportent donc quelques lacunes, dans la mesure où des formations existent dans des écoles non subventionnées.

Objet de la statistique

Elèves ou étudiants inscrits au 31 décembre de l'année, apprentis ayant un contrat à la même date; diplômes, certificats et licences délivrés dans l'année.

Producteurs de la statistique

Service de la recherche en éducation; Office d'orientation et de formation professionnelle; Université de Genève.

Références

SERVICE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION. *Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève*, Genève.

T 3.46 Enseignement public, formation professionnelle
Apprentis selon le sexe, par école et section

Situation au 31 décembre

	1992 / 93	1993 / 94	1994 / 95	1995 / 96	1996 / 97			
					Masculin	Féminin	Total	Féminin en %
Apprentis dans le domaine socio-sanitaire	457	449	464	384	56	331	387	85,5
Cours professionnels commerciaux	238	226	220	222	8	219	227	96,5
Aide en médecine dentaire	87	84	74	78	-	79	79	100,0
Aide en pharmacie	151	142	146	144	8	140	148	94,6
Ecole de culture générale	119	128	133	50	2	52	54	96,3
Aide familiale	27	39	40	50	2	52	54	96,3
Aide hospitalier(ère) (1)	92	89	93	///	///	///	///	///
CEPTA dual (2) / EPIA (3)	100	95	111	112	46	60	106	56,6
Laborantín(e) en biologie	50	47	50	51	16	36	52	69,2
Opticien(ne)	26	23	25	18	10	10	20	50,0
Orthopédiste	-	1	2	2	1	2	3	66,7
Technicien(ne) pour dentistes	24	24	34	41	19	12	31	33,7
Total des apprentis (4)	6 133	5 909	5 897	5 885	3 816	2 051	5 867	35,0

(1) Depuis 1995, la formation d'aide-soignant remplace celle d'aide hospitalier.

(2) Centre d'enseignement des professions techniques et artisanales.

(3) Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat. Apprentis de Genève suivant des cours dans un autre canton.

(4) Ensemble des formations professionnelles à plein temps et en emploi (enseignement public, formation professionnelle) ; Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA), Ecole des arts décoratifs, CEPTA plein temps, CEPTA dual, Centre de perfectionnement technique, EPIA extérieur, Cours professionnels commerciaux, Ecole de culture générale.

Source : Service de la recherche en éducation

T 3.47 Enseignement professionnel supérieur (tertiaire non universitaire) public et privé subventionné
Elèves selon le sexe, par école et section

Situation au 31 décembre

	1992 / 93	1993 / 94	1994 / 95	1995 / 96	1996 / 97			Féminin en %
					Masculin	Féminin	Total	
Enseignement professionnel supérieur dans le domaine socio-sanitaire	877	928	904	942	223	763	986	77,4
Ecoles d'infirmiers(ères) (1)	388	392	375	404	67	376	443	84,9
Infirmier(ère)	255	251	255	170	20	100	120	83,3
Infirmier(ère)-assistant(e)	24	17	14	///	///	///	///	///
Infirmier(ère) en psychiatrie	18	20	18	43	9	29	38	76,3
Infirmier(ère) post diplômé(e)	34	36	21	10	1	14	15	93,3
Infirmier(ère) en soins à la personne âgée	7	7	6	///	///	///	///	///
Aide-soignant (2)	///	///	///	53	14	71	85	83,5
Sage-femme	50	61	61	128	23	162	185	87,6
Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE)	489	536	529	538	156	387	543	71,3
Ecole des professions de la santé	409	452	447	462	147	320	467	68,5
Assistante de médecin	39	44	45	44	-	42	42	100,0
Assistant(e) technique en radiologie	26	30	42	38	16	15	31	48,4
Cuisinier(ère)-diététicien(ne)	26	30	24	22	11	7	18	38,9
Diététicien(ne)	38	39	42	40	6	40	46	87,0
Hygiéniste médico-dentaire	35	34	37	37	2	34	36	94,4
Laborantin(e) médical(e)	56	61	64	61	15	43	58	74,1
Pédicure	20	19	25	35	5	37	42	88,1
Physiothérapeute	95	92	89	90	39	51	90	56,7
Ambulancier (3)	15	47	24	47	45	7	52	13,5
Préparateur(trice) en pharmacie (3)	59	56	55	48	8	44	52	84,6
Ecole de la petite enfance	80	84	82	76	9	67	76	88,2
Educateur jeunes enfants	29	55	78	76	9	67	76	88,2
Jardinière d'enfants	33	18	2	///	///	///	///	///
Nurse	18	11	2	///	///	///	///	///
Total général (4)	1 984	2 142	2 126	2 116	707	1 460	2 167	67,4

(1) Ecole Le Bon Secours et Ecole d'infirmiers(ères) en psychiatrie.

(2) Depuis 1995, la formation d'aide-soignant remplace celle d'aide hospitalier.

(3) Ecole à temps partiel.

(4) Conservatoire de musique, Ecole supérieure d'art visuel, Ecoles d'infirmiers(ères), CEPSPE, Etudes pédagogiques de l'enseignement primaire (dernière volée en 1994 / 95; à partir de 1995 / 96, la formation est organisée par l'Université), Institut d'études sociales, Institut Jaques-Dalcroze.

Source : Service de la recherche en éducation

T 3.48 Enseignement professionnel supérieur (tertiaire non universitaire) public et privé subventionné Diplômes et certificats délivrés selon le sexe, par école

Chiffres annuels

	1992	1993	1994	1995	1996			Féminin en %
					Masculin	Féminin	Total	
Enseignement professionnel supérieur dans le domaine socio-sanitaire	291	300	316	316	60	264	324	81,5
Ecoles d'infirmiers(ères)	116	133	156	135	21	134	155	86,5
Certificats	37	24	36	24	10	48	58	82,8
Diplômes	79	109	120	111	11	86	97	88,7
Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE)	175	167	160	181	39	130	169	76,9
Diplôme	129	116	120	141	16	118	134	88,1
Certificat fédéral de capacité	9	4	9	3	3	-	3	-
Brevet cantonal	37	47	31	37	20	12	32	37,5
<i>Total général (1)</i>	<i>600</i>	<i>594</i>	<i>549</i>	<i>600</i>	<i>185</i>	<i>427</i>	<i>612</i>	<i>69,8</i>

(1) Conservatoire de musique, Ecole supérieure d'art visuel, Ecoles d'infirmiers(ères), CEPSPE, Etudes pédagogiques de l'enseignement primaire jusqu'en 1995, Institut d'études sociales, Institut Jaques-Dalcroze.

Source : Service de la recherche en éducation

T 3.49 Enseignement universitaire Etudiants inscrits, diplômes et doctorats décernés par l'Université de Genève

Totaux annuels

	1992 / 93	1993 / 94	1994 / 95	1995 / 96	1996 / 97
Etudiants inscrits à l'Université, total (1)	13 176	13 766	13 474	12 523	12 115
dont Etudiants inscrits en faculté de médecine (2)	1 316	1 373	1 425	1 435	1 368
Section de médecine humaine	1 167	1 240	1 299	1 319	1 244
Section de médecine dentaire	149	133	126	116	124
Licences et diplômes décernés par l'Université, total (3)	1 268	1 313	1 270	1 393	...
dont Licences et diplômes décernés en faculté de médecine	96	111	117	130	...
Section de médecine humaine (4)	95	92	81	117	...
Section de médecine dentaire	1	19	36	13	...
Doctorats décernés par l'Université, total (3)	220	252	249	250	...
dont Doctorats décernés en faculté de médecine	92	93	128	110	...
Section de médecine humaine	81	81	115	102	...
Section de médecine dentaire	11	12	13	8	...

(1) Semestre d'hiver.

(2) Sans la médecine vétérinaire.

(3) Totaux par année académique.

(4) Pour la médecine humaine, il s'agit de diplômes cantonaux et fédéraux.

Source : Université de Genève

Charges des établissements publics médicaux

Le tableau T 4.01 présente les charges d'exploitation des établissements publics médicaux, telles qu'elles ressortent des informations communiquées par ces derniers.

Objet de la statistique

Charges des établissements publics médicaux.

Producteurs de la statistique

Etablissements publics médicaux.

T 4.01 Charges d'exploitation des établissements publics médicaux

Totaux annuels en milliers de francs

	Hôpital cantonal	Belle-Idée (1)	Clinique de Joli-Mont	Clinique genevoise de Montana	Total (2)
1980	257 101	138 960	4 182	3 904	404 147
1981	301 263	155 930	4 359	4 199	465 751
1982	324 858	174 159	4 953	4 410	508 380
1983	354 993	186 296	5 225	4 800	551 314
1984	381 376	203 458	5 605	5 006	595 445
1985	397 459	206 096	7 162	6 181	616 898
1986	426 218	222 327	7 824	6 422	662 791
1987	448 095	234 776	8 591	6 664	698 126
1988	483 812	248 306	9 854	9 117	751 089
1989	509 004	264 215	10 908	7 996	792 123
1990	556 919	292 621	11 547	7 908	868 995
1991	599 771	303 631	12 711	8 138	924 251
1992	638 000	318 193	13 450	8 788	978 431
1993	653 155	317 980	13 952	8 820	993 907
1994	658 896	314 526	13 859	9 235	996 516
1995	660 731	312 254	13 878	9 223	996 086
1996	674 261	332 596	14 061	9 420	1 030 338

(1) Groupe les départements de gériatrie, de psychiatrie, Loëx et, depuis 1996, le département de médecine communautaire. Série révisée.

(2) A partir des chiffres arrondis.

Source : Etablissements publics médicaux

Dépenses médico-sociales

Les chiffres présentés aux tableaux T 4.02 et T 4.03 proviennent de la statistique administrative Philémon et Baucis, mise en place en 1991 et conduite par la Direction générale de l'action sociale, du Département de l'action sociale et de la santé. Ils portent sur les dépenses des établissements médico-sociaux (EMS) et des foyers de jour, ainsi que sur celles relatives aux services d'aide à domicile.

Les établissements et services ont dû s'adapter à la demande de données statistiques, raison pour laquelle les informations peuvent être lacunaires pour les premières années. Comme le taux de réponse des EMS n'est jamais de 100 %, la comparabilité des montants annuels des dépenses n'est pas assurée.

Objet de la statistique

Dépenses des établissements médico-sociaux, des foyers de jour et des services d'aide à domicile.

Producteur de la statistique

Direction générale de l'action sociale.

Références

PHILEMON ET BAUCIS, PROGRAMME D'OBSERVATION ET D'ACTION SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GENEVOISE. *Statistique administrative du réseau socio-gérontologique genevois, rapport de synthèse relatif aux données de l'année ...*, Genève, Département de l'action sociale et de la santé (diverses années).

Les données détaillées et les rapports annuels «Philémon et Baucis» peuvent être consultés à la Direction générale de l'action sociale.

T 4.02 Etablissements médico-sociaux (EMS) et foyers de jour
Dépenses

Totaux annuels

	1992	1993	1994	1995	1996
Etablissements médico-sociaux (EMS) (1)					
Dépenses totales, en francs	205 957 185	265 280 091	275 981 086	287 664 719	307 279 614
Foyers de jour (2)					
Dépenses totales, en francs	3 436 766	3 081 297	3 288 953	3 622 744	3 768 231

(1) Selon les années, l'information n'est pas complète (non réponses ou fermetures d'établissements durant l'année).
(2) Comprend les foyers Butlini, Caroubier, 5 Colosses, Livada, l'Oasis, Soubeyran, R. Dumas.

Source : Direction générale de l'action sociale - Statistique administrative Philémon et Baucis et rapports d'activité des services

T 4.03 Aide à domicile
Dépenses

Chiffres annuels

	1992	1993	1994	1995	1996
Association genevoise d'aide à domicile (AGAD) (1)					
Dépenses totales, en francs	30 698 166	34 944 657	41 400 300	44 141 731	46 921 294
dont Coût des soins, en francs (2)	26 898 165	30 123 067	36 469 128	38 744 198	43 565 970
Coût des soins, en % des dépenses totales	87,6	86,2	88,1	87,8	92,8
Service d'aide et de soins communautaires de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse (SASCOM)					
Dépenses totales, en francs	25 300 691	26 790 748	28 021 941	30 580 584	34 662 259
dont Coût des soins, en francs (2)	19 255 726	20 944 398	23 216 017	24 875 211	28 658 193
Coût des soins, en % des dépenses totales	76,1	78,2	82,8	81,3	82,7
Coopérative de soins infirmiers (CSI) (3)					
Dépenses totales, en francs	494 078	469 269	509 423	741 468	811 794
Association pour l'aide à domicile (APADO) (4)					
<i>Repas à domicile</i>					
Dépenses totales en francs	5 895 012	6 136 217	6 526 283	7 338 517	7 423 276
dont Coût des aliments, en francs	3 217 469	3 247 823	3 474 920	3 718 932	3 935 910
Coût des aliments, en % des dépenses totales	54,6	52,9	53,2	50,7	53,0
<i>Télécontact</i>					
Dépenses totales, en francs	...	1 497 277	3 540 106	5 713 785	5 926 669

(1) Le Service d'aide ménagère au foyer (AMAF) et le Service d'aide familiale (SAF) ont fusionné en 1994 pour former l'Association genevoise d'aide à domicile (AGAD). Jusqu'en 1994, la statistique cumule les données des deux anciens services.
(2) Salaires, charges sociales et matériel médical.
(3) Coopérative membre de l'Association suisse des infirmier(ère)s (ASI).
(4) Dès 1993, transfert des services Repas à domicile et Télécontact de l'Hospice général à l'APADO (créée en 1993).

Source : Hospice général / Direction générale de l'action sociale - Statistique administrative Philémon et Baucis et rapports d'activité des services

Indice des prix

L'objectif de l'indice genevois des prix à la consommation est de mesurer l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il enregistre la variation des prix de la quasi-totalité des biens et services consommés par les ménages entre une période de base (mai 1993) et une période variable (mois courant). Il synthétise, en un seul chiffre, une multitude de variations de prix élémentaires en accordant à chaque bien et à chaque service l'importance qu'il a dans le budget des consommateurs pris comme référence à la période de base de l'indice. Cet objectif peut aussi s'exprimer comme la mesure de l'évolution de la dépense totale occasionnée par l'acquisition d'un ensemble de biens et services représentatif de la consommation des ménages, en quantités constantes et à qualité équivalente. Cet indicateur ne mesure ni le niveau absolu des prix, ni le coût de la vie, ni le niveau de vie, ni leur évolution. Il n'est pas non plus un indice de pouvoir d'achat, ce dernier étant un rapport entre un indice de revenu et un indice de prix.

En raison des légers changements intervenus dans la manière de calculer certains indices, les chiffres des tableaux T 4.04 et T 4.05 débutent en mai 1993 (base de l'indice actuel). Notons, enfin, que les cotisations d'assurance-maladie n'appartiennent pas au champ de l'indice, qui prend en compte directement, dans le domaine de la santé, les biens et services présentés au tableau T 4.05.

Objet de la statistique

Prix des biens et services entrant dans le calcul de l'indice des prix à la consommation.

Producteurs de la statistique

Office cantonal de la statistique, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique.

Références

L'indice général est diffusé très largement; les indices détaillés figurent notamment dans l'*Annuaire statistique du canton de Genève* et peuvent être obtenus sur demande.

T 4.04 Indice des prix à la consommation Indice général et groupe santé (1)

Situation en décembre

	Genève		Suisse	
	Indice général	Santé	Indice général	Santé
Indice (mai 1993 = 100)				
1993	100,9	100,4	100,4	100,3
1994	101,3	101,6	100,8	102,1
1995	103,3	102,7	102,8	104,1
1996	104,0	103,8	103,6	105,9
1997	105,2	106,1	104,0	106,5
Variation annuelle, en %				
1993	3,7	///	2,5	///
1994	0,5	1,3	0,4	1,7
1995	1,9	1,0	1,9	2,0
1996	0,7	1,1	0,8	1,7
1997	1,2	2,2	0,4	0,6

(1) La pondération du groupe santé dans le total des biens et services inclus dans l'indice se fixe à 10,2 %.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

T 4.05 Indice genevois des prix à la consommation Groupe santé

	Pondération, en %	Décembre				
		1993	1994	1995	1996	1997
Indice (mai 1993 = 100)						
Indice général	100,0	100,9	101,3	103,3	104,0	105,2
Groupe santé	10,2	100,4	101,6	102,7	103,8	106,1
Prestations médicales	2,3	100,0	100,0	100,0	100,9	100,9
Prestations médico-dentaires	1,1	100,6	101,9	102,6	103,2	103,9
Prestations hospitalières	4,8	100,5	102,4	103,7	105,4	111,0
Médicaments	1,3	100,4	101,9	104,2	104,6	102,1
Prestations paramédicales	0,3	100,0	100,0	100,0	99,9	98,5
Appareils médicaux	0,3	100,3	101,8	102,4	102,2	101,3
Variation annuelle, en %						
Indice général	100,0	3,7	0,5	1,9	0,7	1,2
Groupe santé	10,2	///	1,3	1,0	1,1	2,2
Prestations médicales	2,3	///	0,0	0,0	0,9	0,0
Prestations médico-dentaires	1,1	///	1,3	0,7	0,6	0,7
Prestations hospitalières	4,8	///	1,9	1,3	1,6	5,3
Médicaments	1,3	///	1,4	2,3	0,4	-2,4
Prestations paramédicales	0,3	///	0,0	0,0	-0,1	-1,5
Appareils médicaux	0,3	///	1,5	0,5	-0,1	-0,9

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique

Assurance-maladie

1. Primes mensuelles moyennes

Le tableau T 4.06 fournit des informations sur les primes mensuelles moyennes, par canton, pour l'assurance obligatoire des soins (moyenne pondérée). Les chiffres sont établis pour un assuré adulte, avec risque accidents et franchise de base. Le calcul tient compte des 28 caisses-maladie les plus importantes de Suisse et repose sur des primes dont le niveau a été approuvé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Les résultats sont ventilés en trois régions. Ce découpage est requis par le fait que les caisses-maladie peuvent appliquer jusqu'à trois tarifs régionaux différents par canton (cf. article 61 de la Loi sur l'assurance-maladie - LAMal). Chaque caisse peut fixer elle-même la délimitation géographique des régions dans un canton; en conséquence, la répartition peut varier d'une caisse à l'autre.

D'une année à l'autre, l'ensemble de caisses-maladie prises en compte dans le calcul peut changer et la définition du nombre d'assurés pris en considération peut aussi varier. Ces raisons expliquent que, selon les éditions des documents publiés par l'OFAS, les résultats peuvent être (légèrement) divergents.

Objet de la statistique

Prime moyenne cantonale pour l'assurance de base des soins, avec couverture du risque accidents et franchise de base, pour les assurés adultes.

Producteur de la statistique

Office fédéral des assurances sociales.

Références

OFFICE FEDERAL DES ASSURANCES SOCIALES. *Primes 1998, Assurance-maladie obligatoire*, Berne, octobre 1997.

OFFICE FEDERAL DES ASSURANCES SOCIALES. *Statistique de l'assurance-maladie 1996, Assureurs reconnus par la Confédération*, Statistiques de la sécurité sociale, Berne, 1998 (105 p.).

2. Paiements pour les traitements aux assurés

Les tableaux T 4.07 et T 4.08 présentent, pour chaque canton, les paiements relatifs aux traitements fournis à des résidents par des fournisseurs de prestations cantonaux et extra-cantonaux. Les chiffres proviennent du Concordat des assureurs-maladie suisses (CAMS). Cette statistique, dite des assurés, est nouvelle. Tous les assureurs-maladie ne parviennent pas encore à remettre au CAMS les données requises selon la répartition par groupe de fournisseurs de prestations : les assureurs ne mettent à disposition que les coûts globaux de tous les groupes conjointement. En 1996, pour Genève, le degré de saisie des coûts globaux de la statistique des assurés atteint 100 %. Cependant, la répartition des coûts globaux par groupe de fournisseurs de prestations les plus importants n'est basée que sur 67 % des personnes assurées. En d'autres termes, le total des coûts correspond bien à l'ensemble des paiements enregistrés (couverture exhaustive), mais la répartition des paiements entre prestataires de soins repose sur une estimation. Soulignons que la statistique des assurés ne fournit que des indications partielles sur l'ensemble des coûts liés aux divers prestataires de soins, les coûts étant aussi financés par d'autres agents (assurance-accidents - SUVA, AVS/AI, Confédération, canton, commune, etc.). L'intégralité des coûts est estimée dans les comptes de la santé.

T 4.06 Assurance-maladie

Primes mensuelles moyennes pour l'assurance obligatoire des soins (1)

Francs

	1996			1997			1998		
	Région 1 (plus chère)	Région 2 (moyenne)	Région 3 (moins chère)	Région 1 (plus chère)	Région 2 (moyenne)	Région 3 (moins chère)	Région 1 (plus chère)	Région 2 (moyenne)	Région 3 (moins chère)
Suisse	180	168	165	202	187	183	212	196	191
Appenzell Rh.-Ext.	120	120	120	140	140	140	147	147	147
Appenzell Rh.-Int.	118	118	118	127	127	127	134	134	134
Argovie	134	129	129	152	147	147	162	155	155
Bâle-Campagne	177	165	162	206	190	188	212	198	197
Bâle-Ville	198	198	198	234	234	234	251	251	251
Berne	178	154	148	207	182	169	221	192	174
Fribourg	184	177	171	201	187	185	200	185	183
Genève	266	266	266	298	298	298	307	307	307
Glaris	131	131	131	146	146	146	154	154	154
Grisons	136	124	124	155	145	145	166	151	146
Jura	190	188	185	206	205	205	224	223	223
Lucerne	151	142	134	160	150	141	167	156	147
Neuchâtel	182	182	182	219	215	214	241	236	235
Nidwald	135	135	135	143	143	143	145	145	144
Obwald	142	142	142	150	150	150	153	152	152
Saint-Gall	139	129	129	156	144	143	166	156	151
Schaffhouse	152	140	140	172	161	161	184	173	173
Schwytz	143	141	141	159	154	154	162	161	161
Soleure	164	153	153	184	174	173	198	189	188
Tessin	203	203	203	230	222	222	245	232	231
Thurgovie	132	132	132	154	151	151	167	165	165
Uri	143	143	143	152	152	152	155	155	155
Valais	175	167	167	183	167	167	180	165	164
Vaud	248	246	246	264	259	258	269	261	261
Zoug	145	142	139	157	155	155	156	155	154
Zurich	185	154	146	215	179	169	226	190	180

(1) Primes pour adultes, avec risque accidents, franchise de base.

Source : Office fédéral des assurances sociales

Objet de la statistique

Paiements relatifs aux traitements fournis par des fournisseurs de prestations cantonaux et extra-cantonaux aux résidents des cantons.

Producteur de la statistique

Concordat des assureurs-maladie suisses.

Références

DOMINIGHETTI G. Médecine ambulatoire : principal facteur de coût et d'inflation à la charge directe des assurés ?, *Médecine et hygiène*, 56 : 381-388, 1998.

Documentation interne sur la statistique des assurés.

T 4.07 Assurance obligatoire des soins

Total des paiements pour des traitements aux assurés effectués par des fournisseurs de prestations cantonaux et extra-cantonaux, selon le canton de domicile des assurés, en 1996

Totaux annuels en francs

	Hôpitaux			Médicaments		Etablissements médico-sociaux
	Médecins	Stationnaires	Ambulatoires	Médecins	Pharmacies	
Suisse	3 457 462 355	3 569 883 479	1 078 930 937	836 634 375	1 491 856 022	660 306 595
Appenzell Rh.-Ext.	19 257 633	23 115 870	6 069 690	10 746 191	1 818 757	2 969 363
Appenzell Rh.-Int.	4 287 069	5 753 760	1 535 679	2 638 493	509 758	334 906
Argovie	206 878 958	201 490 660	77 622 835	23 888 005	138 688 156	40 084 056
Bâle-Campagne	142 714 920	131 460 899	37 675 401	48 309 292	32 810 932	15 081 152
Bâle-Ville	149 762 939	139 910 456	33 878 482	6 211 080	80 997 694	25 689 723
Berne	404 962 160	471 451 418	136 142 093	154 146 231	147 194 625	91 556 418
Fribourg	98 420 118	104 658 681	32 816 568	7 784 403	72 310 579	27 744 911
Genève	361 738 236	189 395 565	44 704 666	6 214 694	169 202 258	66 577 505
Glaris	14 569 344	18 779 446	4 258 706	9 047 557	1 796 079	2 503 881
Grisons	70 489 324	72 890 106	15 681 200	21 305 660	31 615 124	6 854 673
Jura	26 620 730	46 224 846	15 416 363	3 568 574	22 083 954	7 504 327
Lucerne	121 517 615	140 314 964	38 512 660	80 175 425	15 415 523	17 021 207
Neuchâtel	71 376 582	112 998 812	42 457 070	3 199 085	65 412 122	22 681 719
Nidwald	11 172 510	14 012 166	4 910 837	6 520 119	1 560 655	2 193 806
Obwald	10 116 760	13 204 767	3 458 860	6 281 699	1 097 140	2 216 825
Saint-Gall	169 380 797	181 579 096	43 622 395	99 363 288	18 485 856	25 348 033
Schaffhouse	31 962 105	31 553 789	10 443 845	7 530 579	15 780 078	9 857 414
Schwytz	46 564 405	54 407 200	13 112 615	26 667 780	4 760 499	5 519 595
Soleure	104 428 639	122 893 355	34 250 593	55 243 340	21 651 733	24 023 577
Tessin	168 291 316	209 107 271	54 198 933	6 572 180	127 471 727	25 628 087
Thurgovie	79 345 535	103 377 145	28 165 208	45 352 425	10 105 839	17 075 439
Uri	12 339 915	16 301 785	4 948 995	8 246 545	850 675	1 562 835
Valais	105 312 898	137 010 863	31 744 692	5 892 340	88 012 250	13 871 177
Vaud	320 190 957	375 637 518	160 514 072	7 049 194	235 115 538	99 721 604
Zoug	35 711 062	37 491 630	10 998 715	16 798 816	5 571 473	3 705 290
Zurich	670 049 830	614 861 410	191 789 763	167 881 380	181 536 997	102 979 074

Source : Concordat des assureurs-maladie suisses - Statistique des assurés

SPITEX (Soins à domicile)	Physiothérapeutes	Laboratoires	Chiropraticiens	Autres	Total	
133 113 782	397 202 159	353 981 660	54 261 706	369 231 291	12 402 864 360	Suisse
558 221	1 786 540	1 372 419	187 885	1 762 442	69 645 012	Appenzell Rh.-Ext.
98 692	446 286	259 292	35 718	317 104	16 216 757	Appenzell Rh.-Int.
8 637 004	27 249 193	20 988 195	4 333 599	24 008 504	773 869 165	Argovie
5 157 136	17 491 472	13 927 582	1 555 100	14 561 772	460 745 658	Bâle-Campagne
4 840 926	16 307 879	13 479 965	1 118 486	14 767 154	486 964 785	Bâle-Ville
18 575 326	45 359 874	42 035 891	7 261 030	58 200 893	1 576 885 958	Berne
1 726 160	10 233 830	12 822 810	2 128 629	9 750 695	380 397 385	Fribourg
5 650 756	44 096 843	43 637 721	5 281 937	28 729 928	965 230 109	Genève
420 893	1 731 150	867 389	65 505	2 948 094	56 988 045	Glaris
1 365 895	9 820 956	8 762 871	1 147 585	10 304 834	250 238 227	Grisons
3 115 330	3 830 857	3 546 058	261 344	3 048 527	135 220 910	Jura
5 206 234	17 080 255	12 520 003	3 225 529	13 626 828	464 616 243	Lucerne
3 120 307	7 455 300	9 022 707	2 098 782	9 603 237	349 425 722	Neuchâtel
209 299	1 514 959	1 284 075	185 684	1 297 574	44 861 685	Nidwald
474 641	1 435 484	1 312 002	134 704	1 300 408	41 033 288	Obwald
8 109 828	19 798 381	10 570 366	2 052 057	18 329 872	596 639 968	Saint-Gall
1 581 756	4 182 597	2 697 186	483 209	3 249 854	119 322 410	Schaffhouse
1 791 484	6 779 338	3 710 245	472 722	4 383 279	168 169 163	Schwytz
5 891 426	9 866 961	10 917 475	1 268 436	10 784 163	401 219 699	Soleure
3 421 463	25 374 129	24 503 797	1 652 109	20 743 358	666 964 371	Tessin
3 900 731	10 438 076	6 034 598	1 251 499	8 758 978	313 805 473	Thurgovie
165 068	1 284 695	890 394	42 088	1 534 451	48 167 445	Uri
3 259 488	12 371 265	15 533 862	2 107 658	10 390 434	425 506 928	Valais
13 320 106	37 882 362	37 559 945	6 216 611	42 263 101	1 335 471 009	Vaud
875 489	4 901 905	4 025 069	873 023	4 069 194	125 021 666	Zoug
31 640 124	58 481 571	51 699 740	8 820 777	50 496 611	2 130 237 278	Zurich

T 4.08 Assurance obligatoire des soins

Paielements par assuré pour des traitements effectués par des fournisseurs de prestations cantonaux et extra-cantonaux, selon le canton de domicile des assurés, en 1996

Totaux annuels en francs

	Médecins	Hôpitaux		Médicaments		Etablissements médico-sociaux
		Stationnaires	Ambulatoires	Médecins	Pharmacies	
Suisse	482	497	150	117	208	92
Appenzell Rh.-Ext.	352	423	111	197	33	54
Appenzell Rh.-Int.	286	383	102	176	34	22
Argovie	383	373	144	44	257	74
Bâle-Campagne	564	519	149	191	130	60
Bâle-Ville	739	690	167	31	400	127
Berne	424	494	143	162	154	96
Fribourg	426	454	142	34	313	120
Genève	950	497	117	16	444	175
Glaris	364	469	106	226	45	63
Grisons	356	368	79	108	160	35
Jura	378	657	219	51	314	107
Lucerne	341	394	108	225	43	48
Neuchâtel	422	668	251	19	387	134
Nidwald	316	396	139	184	44	62
Obwald	323	422	110	201	35	71
Saint-Gall	377	404	97	221	41	56
Schaffhouse	422	417	138	99	208	130
Schwytz	378	442	106	217	39	45
Soleure	430	505	141	227	89	99
Tessin	549	683	177	21	416	84
Thurgovie	352	459	125	201	45	76
Uri	339	448	136	227	23	43
Valais	370	482	112	21	310	49
Vaud	525	616	263	12	386	164
Zoug	382	401	118	180	60	40
Zurich	559	513	160	140	151	86

Source : Concordat des assureurs-maladie suisses - Statistique des assurés

SPITEX (Soins à domicile)	Physiothérapeutes	Laboratoires	Chiropraticiens	Autres	Total	
19	55	49	8	51	1 728	Suisse
10	33	25	3	32	1 274	Appenzell Rh.-Ext.
7	30	17	2	21	1 080	Appenzell Rh.-Int.
16	50	39	8	44	1 433	Argovie
20	69	55	6	58	1 820	Bâle-Campagne
24	80	66	6	73	2 402	Bâle-Ville
19	48	44	8	61	1 652	Berne
7	44	56	9	42	1 648	Fribourg
15	116	115	14	75	2 534	Genève
11	43	22	2	74	1 425	Glaris
7	50	44	6	52	1 265	Grisons
44	54	50	4	43	1 921	Jura
15	48	35	9	38	1 305	Lucerne
18	44	53	12	57	2 066	Neuchâtel
6	43	36	5	37	1 268	Nidwald
15	46	42	4	42	1 310	Obwald
18	44	24	5	41	1 327	Saint-Gall
21	55	36	6	43	1 577	Schaffhouse
15	55	30	4	36	1 366	Schwytz
24	41	45	5	44	1 650	Soleure
11	83	80	5	68	2 177	Tessin
17	46	27	6	39	1 393	Thurgovie
5	35	24	1	42	1 324	Uri
11	44	55	7	37	1 496	Vaiais
22	62	62	10	69	2 192	Vaud
9	52	43	9	44	1 338	Zoug
26	49	43	7	42	1 776	Zurich

3. Paiements des caisses-maladie pour les activités ambulatoires

Les tableaux T 4.09 et T 4.10 présentent, en francs courants et en francs constants (déduction faite du renchérissement moyen pour Genève), l'évolution des paiements effectués à des fournisseurs de prestations du canton pour des traitements ambulatoires fournis à des patients cantonaux et extra-cantonaux. Les chiffres ont pour source le Concordat des assureurs-maladie suisses (CAMS) : ils portent sur le total des frais directs tels qu'ils ressortent de la statistique des cas de maladie. Selon les années, le degré de couverture de la statistique varie. Aussi, les résultats figurant dans les tableaux T 4.09 et T 4.10 ont-ils été extrapolés à 100 % sur la base du rapport entre le nombre d'assurés recensés et le total des assurés fournis par le CAMS. Comme cette procédure n'était pas appliquée dans les précédentes publications de l'Office cantonal de la statistique, les présents résultats diffèrent de ceux déjà diffusés. Les résultats de 1996 sont comparables à ceux des années antérieures. Il s'agit en l'occurrence des montants bruts (franchise et participation comprises) facturés aux assureurs-maladie au titre de l'assurance obligatoire des soins.

Objet de la statistique

Paiements relatifs aux traitements fournis par des fournisseurs de prestations du canton aux patients cantonaux et extra-cantonaux.

Producteur de la statistique

Concordat des assureurs-maladie suisses.

Références

Documentation interne sur la statistique des cas de maladie (frais directs).

T 4.09 Dépenses (total des frais directs) des caisses-maladie pour les activités médicales ambulatoires, par groupe de spécialités

Chiffres annuels

	Dépenses (1)		Evolution annuelle des dépenses (1), en %	
	Francs courants	Francs constants (1990)	Francs courants	Francs constants (1990)
Total des activités médicales ambulatoires				
1990	285 017 004	285 017 004	///	///
1991	271 275 895	256 976 714	-4,8	-9,8
1992 (2)	318 262 371	289 916 049	17,3	12,8
1993	330 266 452	289 529 754	3,8	-0,1
1994	345 570 645	298 782 042	4,5	3,2
1995	374 961 339	318 072 397	8,5	6,5
1996	391 868 438	329 966 864	4,5	3,7
Chirurgie et anesthésiologie (3)				
1990	12 032 777	12 032 777	///	///
1991	10 991 782	10 412 396	-8,7	-13,5
1992 (2)	12 625 324	11 500 838	14,9	10,5
1993	14 186 214	12 436 416	12,4	8,1
1994	14 708 240	12 716 815	3,7	2,3
1995	16 910 062	14 344 476	15,0	12,8
1996	16 783 888	14 132 618	-0,7	-1,5
Dermatologie et vénéréologie				
1990	10 866 108	10 866 108	///	///
1991	12 506 699	11 847 460	15,1	9,0
1992 (2)	14 253 659	12 984 144	14,0	9,6
1993	14 772 236	12 950 155	3,6	-0,3
1994	14 761 046	12 762 472	-0,1	-1,4
1995	15 124 163	12 829 533	2,5	0,5
1996	14 075 335	11 851 922	-6,9	-7,6
Gynécologie et obstétrique, urologie				
1990	24 472 013	24 472 013	///	///
1991	24 494 733	23 203 595	0,1	-5,2
1992 (2)	27 205 225	24 782 168	11,1	6,8
1993	27 240 282	23 880 331	0,1	-3,6
1994	26 748 347	23 126 750	-1,8	-3,2
1995	27 873 041	23 644 157	4,2	2,2
1996	26 984 458	22 721 853	-3,2	-3,9
Médecine interne, médecine physique et rhumatologie (4)				
1990	71 912 521	71 912 521	///	///
1991	71 713 940	67 933 838	-0,3	-5,5
1992 (2)	82 802 479	75 427 602	15,5	11,0
1993	87 226 713	76 467 738	5,3	1,4
1994	92 072 058	79 605 944	5,6	4,1
1995	98 491 991	83 548 837	7,0	5,0
1996	100 844 526	84 914 601	2,4	1,6

(1) Montants bruts facturés aux assurés par les médecins ou les établissements, sans déduction de la part des frais assumée par l'assuré.

Chiffres extrapolés à partir du degré de couverture, exprimé par le rapport entre le nombre d'assurés recensés et le nombre total d'assurés (chiffres fournis par la Concordat des assureurs-maladie suisses).

(2) Exceptionnellement, en 1992, les données pour deux caisses-maladie n'ont été comptées que sur 10 mois seulement.

(3) Anesthésiologie, chirurgie, neurochirurgie, chirurgie orthopédique, spécialité particulière.

(4) Médecine interne générale, endocrinologie, pneumologie, maladies tropicales, médecine physique et rhumatologie, maladie des jambes, cardiologie, hématologie, gastro-entérologie.

Source : Concordat des assureurs-maladie suisses - Statistique des cas de maladie

T 4.09 Dépenses (total des frais directs) des caisses-maladie pour les activités médicales ambulatoires, par groupe de spécialités (suite et fin)

Chiffres annuels

	Dépenses (1)		Evolution annuelle des dépenses (1), en %	
	Francs courants	Francs constants (1990)	Francs courants	Francs constants (1990)
Médecine générale				
1990	36 795 562	36 795 562	///	///
1991	37 480 929	35 505 277	1,9	-3,5
1992 (2)	43 889 457	39 980 403	17,1	12,6
1993	46 717 210	40 954 878	6,4	2,4
1994	49 774 535	43 035 303	6,5	5,1
1995	51 440 703	43 636 146	3,3	1,4
1996	48 071 996	40 478 294	-6,5	-7,2
Neurologie, psychiatrie, psychothérapie				
1990	21 014 918	21 014 918	///	///
1991	21 235 378	20 116 043	1,0	-4,3
1992 (2)	26 376 568	24 027 316	24,2	19,4
1993	30 796 095	26 997 552	16,8	12,4
1994	33 015 024	28 544 948	7,2	5,7
1995	35 064 589	29 744 607	6,2	4,2
1996	37 680 620	31 728 393	7,5	6,7
Ophthalmologie et otorhinolaryngologie				
1990	16 879 532	16 879 532	///	///
1991	17 500 822	16 578 339	3,7	-1,8
1992 (2)	20 029 224	18 245 303	14,4	10,1
1993	21 572 881	18 911 975	7,7	3,7
1994	22 459 883	19 418 923	4,1	2,7
1995	24 340 168	20 647 290	8,4	6,3
1996	24 428 535	20 569 677	0,4	-0,4
Pédiatrie				
1990	14 293 042	14 293 042	///	///
1991	15 633 807	14 809 736	9,4	3,6
1992 (2)	18 514 076	16 865 103	18,4	13,9
1993	18 693 102	16 387 402	1,0	-2,8
1994	18 102 392	15 651 415	-3,2	-4,5
1995	18 104 543	15 357 731	0,0	-1,9
1996	17 591 435	14 812 600	-2,8	-3,5
Radiologie et médecine nucléaire				
1990	14 221 801	14 221 801	///	///
1991	10 895 926	10 321 592	-23,4	-27,4
1992 (2)	12 963 993	11 809 343	19,0	14,4
1993	14 272 105	12 511 713	10,1	5,9
1994	14 652 987	12 669 043	2,7	1,3
1995	18 440 914	15 643 068	25,9	23,5
1996	18 328 100	15 432 898	-0,6	-1,3
Permanences médicales, polycliniques, services ambulatoires des établissements hospitaliers				
1990	62 528 728	62 528 728	///	///
1991	48 821 880	46 248 437	-21,9	-26,0
1992 (2)	59 602 367	54 293 829	22,1	17,4
1993	54 789 616	48 031 593	-8,1	-11,5
1994	59 276 133	51 250 430	8,2	6,7
1995	69 171 166	58 676 552	16,7	14,5
1996	87 079 546	73 324 008	25,9	25,0

(1) Montants bruts facturés aux assurés par les médecins ou les établissements, sans déduction de la part des frais assumée par l'assuré.

Chiffres extrapolés à partir du degré de couverture, exprimé par le rapport entre le nombre d'assurés recensés et le nombre total d'assurés (chiffres fournis par la Concordat des assureurs-maladie suisses).

(2) Exceptionnellement, en 1992, les données pour deux caisses-maladie n'ont été comptées que sur 10 mois seulement.

Source : Concordat des assureurs-maladie suisses - Statistique des cas de maladie

**T 4.10 Dépenses (total des frais directs) des caisses-maladie pour les activités médicales ambulatoires
des physiothérapeutes et des chiropraticiens**

Chiffres annuels

	Dépenses (1)		Evolution annuelle des dépenses (1), en %	
	Francs courants	Francs constants (1990)	Francs courants	Francs constants (1990)
Ensemble				
1990	33 685 191	33 685 191	///	///
1991	38 977 098	36 922 582	15,7	9,6
1992 (2)	42 599 717	38 805 535	9,3	5,1
1993	45 127 598	39 561 336	5,9	1,9
1994	47 679 873	41 224 248	5,7	4,2
1995	50 410 824	42 762 520	5,7	3,7
1996	49 311 145	41 521 701	-2,2	-2,9
Physiothérapeutes				
1990	29 491 550	29 491 550	///	///
1991	34 435 988	32 620 838	16,8	10,6
1992 (2)	37 493 579	34 154 180	8,9	4,7
1993	39 909 312	34 986 700	6,4	2,4
1994	42 297 535	36 570 652	6,0	4,5
1995	44 752 665	37 962 814	5,8	3,8
1996	43 604 197	36 716 252	-2,6	-3,3
Chiropraticiens				
1990	4 193 641	4 193 641	///	///
1991	4 541 109	4 301 744	8,3	2,6
1992 (2)	5 106 138	4 651 355	12,4	8,1
1993	5 218 286	4 574 636	2,2	-1,6
1994	5 382 338	4 653 595	3,1	1,7
1995	5 658 159	4 799 706	5,1	3,1
1996	5 706 948	4 805 449	0,9	0,1

(1) Montants bruts facturés aux assurés, sans déduction de la part des frais assumée par l'assuré. Chiffres extrapolés à partir du degré de couverture, exprimé par le rapport entre le nombre d'assurés recensés et le nombre total d'assurés (chiffres fournis par la Concordat des assureurs-maladie suisses).

(2) Exceptionnellement, en 1992, les données pour deux caisses-maladie n'ont été comptées que sur 10 mois seulement.

Source : Concordat des assureurs-maladie suisses - Statistique des facteurs (cas de maladie)

Comptes de la santé

Les comptes de la santé ne proviennent pas d'un relevé unique. Il s'agit d'une statistique de synthèse, qui prend en compte l'ensemble des données financières disponibles à Genève. De ce fait, les sources sont multiples. Les comptes mettent en relation des données précises (extraites, par exemple, des comptes d'exploitation des établissements de santé genevois) et des estimations permettant de pallier certaines carences statistiques.

Le premier compte de la santé disponible pour Genève porte sur 1991; il a été élaboré par le Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève. Ces résultats synthétiques comportent une certaine marge d'erreur, difficile à évaluer : d'une part, la qualité des données utilisées n'est pas toujours connue; d'autre part, une partie des données de base ont dû être estimées. L'Office cantonal de la statistique envisage de mettre le compte à jour pour les années 1993 et 1995. Cependant, en raison – notamment – du tarissement de certaines sources importantes de données, ces travaux n'ont pas encore abouti. Aussi, l'estimation fournie pour 1995 suit l'approximation proposée par le Professeur P. Gilliand, qui retient l'hypothèse que l'évolution genevoise est similaire à celle constatée sur le plan Suisse, donc que la part du canton de Genève dans l'ensemble helvétique reste constante. Comme, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les estimations pour 1996 établies à l'échelon du pays sont problématiques, en raison des effets induits par la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) au niveau des statistiques primaires, nous avons renoncé à établir pour 1996 une estimation à l'échelon cantonal.

Les tableaux présentent les résultats selon différents points de vue. La première optique (tableau T 4.11) est celle de la *production*, qui comptabilise l'ensemble des biens et prestations offerts par les producteurs intervenant dans le domaine de la santé. Le second point de vue (tableau T 4.12) donne une image du *financement direct*, en se basant sur les comptes des agents payeurs (assurances-maladie, assurances sociales, Etat, etc.) agissant principalement comme intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Le troisième point de vue (tableau T 4.13) répartit les dépenses selon les agents *supportant la charge économique*, à savoir les financeurs réels du système de soins. Chaque tableau présente une comparaison entre Genève et la Suisse. Toutefois, en raison de la variété des sources et des méthodes d'estimation, ces rapprochements doivent être considérés comme indicatifs. Nous avons rédigé les titres des tableaux selon les termes de l'OFS et nous avons repris, avec quelques aménagements, les titres des rubriques (bandeau) des tableaux figurant dans la précédente édition de *La santé en chiffres*.

Objet de la statistique

Toutes les données comptables disponibles.

Producteurs de la statistique

Etablissements, institutions et services intervenant dans le domaine de la santé; Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève; Office fédéral de la statistique; Office cantonal de la statistique.

Références

ANTILLE G. et al. *Un compte de la santé pour le canton de Genève, méthodologie et estimation pour 1991*, Etudes et documents n° 20, Office cantonal de la statistique, Genève, novembre 1995 (61 p.).

GILLIAND P. *Le rapport Gilliand sur le système de santé genevois*, Les Cahiers de la santé n° 7, Genève, décembre 1996 (400 p.).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Coûts du système de la santé : 1985-1990, Conception et résultats*, Berne, 1993 (91 p.).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Coûts du système de santé 1995, Résultats définitifs 1994 et 1995, Evolution depuis 1960*, Berne, 1997 (57 p.).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *1996 : hausse du coût de la santé*, Communiqué de presse, Berne, juin 1998 (9 p.).

T 4.11 Coûts du système de santé selon l'agent de production (1)

Chiffres annuels

	1991		1995 (2)		1996 (3)	
	En millions de F	En %	En millions de F	En %	En millions de F	En %
Genève						
Total	2 608,7	100,0	3 079	100,0
Etablissements de santé	1 386,9	53,2
Services ambulatoires de santé	1 084,4	41,6
Médecins	372,5	14,3
Dentistes	200,8	7,7
Physiothérapeutes	43,5	1,7
Soins à domicile	52,7	2,0
Laboratoires d'analyses	74,2	2,8
Pharmacies et drogueries	214,5	8,2
Autres biens et services	126,2	4,8
Assurances sociales et Etat	137,4	5,3
Caisses-maladie et assurances sociales	81,4	3,1
Etat	56,0	2,1
Suisse						
Total	29 693,9	100,0	35 050,4	100,0	36 943	100,0
Etablissements de santé	16 246,0	54,7	18 898,1	53,9	19 645	53,2
Services ambulatoires de santé	11 336,4	38,2	13 694,2	39,1	14 627	39,6
Médecins	4 997,7	16,8	6 123,1	17,5	6 595	17,9
Dentistes	2 400,9	8,1	2 871,6	8,2	3 101	8,4
Physiothérapeutes	326,3	1,1	447,5	1,3	450	1,2
Soins à domicile	488,2	1,6	702,3	2,0	773	2,1
Laboratoires d'analyses	247,1	0,8	295,6	0,8	319	0,9
Pharmacies et drogueries	2 319,7	7,8	2 707,0	7,7	2 812	7,6
Autres biens et services	556,5	1,9	547,1	1,6	577	1,6
Assurances sociales et Etat	2 111,5	7,1	2 458,1	7,0	2 671	7,2
Caisses-maladie et assurances sociales	1 380,3	4,6	1 597,9	4,6	1 814	4,9
Etat	731,2	2,5	860,2	2,5	857	2,3

(1) Les présents regroupements selon l'agent producteur ont été élaborés afin de permettre des comparaisons entre Genève et la Suisse. Toutefois, étant donné la variété des sources et des méthodes d'estimation, ces rapprochements doivent être considérés comme indicatifs.

(2) Genève : estimation reposant sur l'hypothèse que l'évolution 1991-95 est similaire à celle constatée pour la Suisse.

(3) Suisse : estimations provisoires.

Source : Office fédéral de la statistique / Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève / Office cantonal de la statistique

T 4.12 Financement du système de santé selon l'agent payeur (1)

Chiffres annuels

	1991 (r)		1995 (2)		1996 (3)	
	En millions de F	En %	En millions de F	En %	En millions de F	En %
Genève						
Total	2 608,7	100,0	3 079	100,0	...	///
Ménages (résidents et non-résidents)	694,9	26,6
Caisses-maladie	935,4	35,9
Assurance-accidents LAA	43,9	1,7
AVS/AI	46,8	1,8
Assurance militaire	1,5	0,1
Confédération	15,8	0,6
Canton	868,2	33,3
Communes	2,1	0,1
Suisse						
Total	29 693,9	100,0	35 050,4	100,0	36 943	100,0
Ménages (résidents et non-résidents)	9 311,5	31,4	9 722,8	27,7	9 601	26,0
Caisses-maladie	12 115,8	40,8	16 218,3	46,3	17 891	48,4
Assurance-accidents LAA	1 011,0	3,4	1 146,7	3,3	1 157	3,1
AVS/AI	1 563,5	5,3	2 375,0	6,8	2 585	7,0
Assurance militaire	61,9	0,2	46,5	0,1	44	0,1
Confédération	103,8	0,3	150,7	0,4	141	0,4
Cantons	4 663,8	15,7	4 677,5	13,3	4 812	13,0
Communes	862,5	2,9	712,8	2,0	713	1,9

(1) Les présents regroupements selon l'agent payeur ont été élaborés afin de permettre des comparaisons entre Genève et la Suisse. Toutefois, étant donné la variété des sources et des méthodes d'estimation, ces rapprochements doivent être considérés comme indicatifs.

(2) Genève : estimation reposant sur l'hypothèse que l'évolution 1991-95 est similaire à celle constatée pour la Suisse.

(3) Suisse : estimations provisoires.

Source : Office fédéral de la statistique / Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève / Office cantonal de la statistique

T 4.13 Financement du système de santé selon l'agent supportant la charge économique (1)

Chiffres annuels

	1991 (1)		1995 (2)		1996 (3)	
	En millions de F	En %	En millions de F	En %	En millions de F	En %
Genève						
Total	2 608,7	100,0	3 079	100,0
Ménages (résidents et non-résidents)	1 486,8	57,0
Caisses-maladie (4)	0,6	0,0
Employeurs	64,1	2,5
Confédération	106,9	4,1
Canton	948,1	36,3
Communes	2,1	0,1
Suisse						
Total	29 693,9	100,0	35 050,4	100,0	36 943	100,0
Ménages (résidents et non-résidents)	18 936,8	63,8	23 489,0	67,0	25 091	67,9
Caisses-maladie	539,4	1,8	366,9	1,0	378	1,0
Employeurs	1 821,7	6,1	2 351,4	6,7	2 467	6,7
Confédération	2 053,5	6,9	2 885,7	8,2	2 505	6,8
Cantons	5 385,7	18,1	5 171,2	14,8	5 716	15,5
Communes	956,8	3,2	786,2	2,2	786	2,1

(1) Les présents regroupements selon l'agent supportant la charge économique ont été élaborés afin de permettre des comparaisons entre Genève et la Suisse. Toutefois, étant donné la variété des sources et des méthodes d'estimation, ces rapprochements doivent être considérés comme indicatifs.

(2) Genève : estimation reposant sur l'hypothèse que l'évolution 1991-95 est similaire à celle constatée pour la Suisse.

(3) Suisse : estimations provisoires.

(4) Genève : caisses-maladie membres de la Fédération genevoise des caisses-maladie (dénomination de 1991).

Source : Office fédéral de la statistique / Laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève / Office cantonal de la statistique

Dépenses de santé publique

La statistique des finances publiques, établie par l'Administration fédérale des finances, permet de connaître le financement net, c'est-à-dire la charge économique supportée par les collectivités publiques en matière de santé publique. Techniquement, le financement net (ou dépenses nettes) correspond à la différence entre le total des recettes (recettes courantes plus recettes d'investissements) et le total des dépenses (dépenses courantes plus dépenses d'investissements).

Mises en rapport avec la population, les dépenses nettes constituent un indicateur intéressant du degré de financement public selon les cantons. Le tableau T 4.14 fait apparaître une grande dispersion de ces valeurs. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui publie ces chiffres, «ces résultats ne permettent pas dans tous les cas de tirer directement des conclusions sur les coûts des systèmes cantonaux de santé. Les raisons de ces écarts ne peuvent pas non plus être trouvées dans les différences de structures démographiques ou géographiques des cantons. De plus, ces données souffrent d'une autre faiblesse : elles ne tiennent pas compte de la répartition intercantonale des charges supplémentaires des hôpitaux universitaires pour la formation et la recherche; celles-ci sont simplement comptées dans les cantons ayant une faculté de médecine». Par ailleurs, le contenu des rubriques peut varier sensiblement entre collectivités publiques. Par exemple, selon les cantons et les communes, l'inscription des dépenses entre les «homes médicalisés» et les «homes pour personnes âgées» peut être différente : dans la statistique des finances publiques, les premiers ressortent du domaine de la «santé» et sont compris dans les chiffres du tableau, alors que les seconds entrent dans le domaine de la «prévoyance sociale», qui n'apparaît pas dans le tableau.

Objet de la statistique

Dépenses nettes de santé publique.

Producteurs de la statistique

Administration fédérale des finances; Office fédéral de la statistique.

Références

ADMINISTRATION FEDERALE DES FINANCES. *Finances publiques en Suisse 1995*, Office fédéral de la statistique, Berne, 1997 (162 p.).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. *Coûts du système de santé 1995, Résultats définitifs 1994 et 1995, Evolution depuis 1960*, Berne, 1997 (57 p.).

**T 4.14 Dépenses de santé publique des cantons et des communes,
par canton, en 1995**

Chiffres annuels

	Dépenses nettes des cantons, en millions de F				Dépenses nettes des communes, en millions de F				Total	
	Soins intra-muros (1)	Soins à domicile	Administration et prévention	Total	Soins intra-muros (1)	Soins à domicile	Administration et prévention	Total	En millions de F	En F par habitant (2)
Suisse	4 039,8	72,8	325,8	4 438,4	398,0	118,9	176,0	692,9	5 131,3	725
Appenzell Rh.-Ext.	33,2	0,1	1,0	34,3	1,9	0,2	0,4	2,5	36,8	682
Appenzell Rh.-Int.	3,2	0,4	0,2	3,8	1,6	0,0	0,0	1,7	5,4	378
Argovie	203,1	2,0	17,8	222,9	38,2	6,9	6,5	51,6	274,5	522
Bâle-Campagne	149,7	0,3	6,6	156,6	-0,8	5,8	10,9	15,9	172,5	689
Bâle-Ville	341,9	3,2	42,2	387,2	4,5	1,3	0,4	6,2	393,4	1 968
Berne	362,2	-	23,2	385,4	129,9	24,6	24,0	178,5	563,9	592
Fribourg	69,0	4,5	8,4	81,9	45,9	4,9	2,9	53,7	135,6	600
Genève	650,4	0,5	37,1	688,0	1,6	0,0	0,7	2,3	690,4	1 744
Glaris	25,6	0,2	1,4	27,3	-0,3	0,2	0,1	0,0	27,3	695
Grisons	86,9	5,1	4,6	96,6	16,9	5,1	3,2	25,2	121,8	643
Jura	26,2	2,4	2,7	31,4	16,8	1,5	1,4	19,7	51,1	754
Lucerne	151,7	0,5	12,2	164,4	13,4	5,9	4,2	23,5	187,9	553
Neuchâtel	68,0	1,9	10,4	80,3	-3,5	1,2	4,9	2,6	82,9	500
Nidwald	24,1	0,1	0,3	24,5	1,6	0,4	0,2	2,2	26,7	753
Obwald	26,4	0,0	1,0	27,4	1,4	0,9	0,4	2,7	30,1	960
Saint-Gall	199,0	4,0	14,3	217,2	-1,9	5,3	7,9	11,3	228,5	517
Schaffhouse	51,0	1,1	4,9	57,1	-	1,1	0,8	1,9	59,0	801
Schwytz	10,7	1,2	1,6	13,4	15,1	1,2	1,0	17,3	30,7	253
Soleure	86,4	0,0	10,6	97,0	-0,4	5,1	5,2	9,9	106,9	451
Tessin	178,1	6,4	21,4	206,0	20,3	-3,3	7,4	24,4	230,4	767
Thurgovie	85,0	-	6,9	91,9	0,0	3,5	4,0	7,5	99,4	447
Uri	14,6	0,0	1,2	15,9	-	0,4	0,1	0,5	16,4	465
Valais	142,2	0,4	16,2	158,8	5,8	0,5	6,5	12,8	171,6	639
Vaud	440,2	23,5	27,7	491,4	-54,6	8,3	17,2	-29,1	462,3	752
Zoug	27,6	2,1	6,5	36,2	5,2	2,3	1,7	9,2	45,4	495
Zurich	583,4	12,9	45,3	641,6	139,4	35,5	64,0	238,9	880,5	741

(1) Hôpitaux, homes médicalisés et cliniques psychiatriques.

(2) Selon la population résidente moyenne (chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique).

Source : Administration fédérale des finances / Office fédéral de la statistique

1. Population

Effectif et structure de la population

T 1.01	Population résidante selon le sexe et le groupe d'âges	35
T 1.02	Population résidante âgée de 65 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges	37
G 1.01	Population résidante selon le sexe et l'âge	34
G 1.02	Population résidante âgée de 60 ans ou plus, selon le sexe et l'âge, à fin 1997	36

Espérance de vie, ordre de survie et table de mortalité

T 1.03	Espérance de vie et ordre de survie selon le sexe et l'âge	39
T 1.04	Table de mortalité de la population genevoise, en 1989 / 1992	40
G 1.03	Population résidante selon le sexe et l'âge, à fin 1997	38
G 1.04	Nombre de survivants à divers âges, selon le sexe, autour des recensements de 1900 et 1990	41
G 1.05	Espérance de vie, à divers âges, autour des recensements de 1900, 1930, 1960 et 1990	41

Naissances et fécondité générale

T 1.05	Taux de fécondité par groupe d'âges quinquennal et indicateur conjoncturel de la fécondité	43
T 1.06	Naissances vivantes selon le sexe de l'enfant ou l'état matrimonial de la mère	44
T 1.07	Naissances vivantes selon l'âge de la mère	45
T 1.08	Naissances vivantes de mère mariée selon le rang de naissance	46
T 1.09	Naissances vivantes par jour de la semaine	47
G 1.06	Indicateur conjoncturel de la fécondité, à Genève et en Suisse	43
G 1.07	Proportion de naissances hors mariage, en pour mille	44
G 1.08	Taux de fécondité par âge, en 1971 et 1996	45
G 1.09	Naissances vivantes selon l'origine de l'enfant	46

Accouchements

T 1.10	Accouchements pratiqués dans le canton	49
T 1.11	Accouchements, naissances et interventions médicales à la Division d'obstétrique de l'Hôpital cantonal	49

Interruptions volontaires de grossesse

T 1.12	Interruptions volontaires de grossesse : avis conformes recueillis par le Service du médecin cantonal	51
T 1.13	Interruptions volontaires de grossesse selon le domicile de la patiente	52
G 1.10	Interruptions volontaires de grossesse selon le domicile de la patiente	50

Mortalité générale

T 1.14	Décès selon le groupe d'âges et le sexe	54
--------	---	----

Mortalité infantile et mortinatalité

T 1.15	Naissances, décès d'enfants âgés de moins d'un an	57
T 1.16	Mortinatalité, mortalité périnatale et taux divers de mortalité infantile	58
G 1.11	Taux de mortinatalité : nombre de mort-nés pour 1 000 naissances	59
G 1.12	Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes, par sexe	59

2. Etat de santé

Constitution

T 2.01	Poids moyen et taille moyenne à la naissance, selon le sexe de l'enfant	61
T 2.02	Taille et poids des garçons et des filles selon l'âge, en 1972	63
G 2.01	Naissances vivantes selon la taille, en centimètres, par sexe, en 1996	62
G 2.02	Naissances vivantes selon le poids, en grammes, par sexe, en 1996	62

Aptitudes physiques

T 2.03	Examens pour le recrutement dans l'armée suisse. Aptitudes physiques depuis 1905	65
--------	--	----

Etat de santé subjectif, troubles physiques et bien-être psychique

T 2.04	Etat de santé subjectif de la population de 15 ans ou plus selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993	67
T 2.05	Etat de santé subjectif actuel comparé à l'état de santé habituel de la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993	67
T 2.06	Troubles physiques dans la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993. Douleurs dorsales ou lombaires au cours des 4 dernières semaines	68
T 2.07	Troubles physiques dans la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993. Sentiment de faiblesse généralisée, de lassitude ou de manque d'énergie au cours des 4 dernières semaines	68
T 2.08	Troubles physiques dans la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993. Troubles du sommeil au cours des 4 dernières semaines	69
T 2.09	Troubles physiques dans la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993. Maux de tête ou autres douleurs du visage au cours des 4 dernières semaines	69
T 2.10	Bien-être psychique de la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993	71
G 2.03	Etat de santé subjectif de la population de 15 ans ou plus, en 1992 / 1993	66
G 2.04	Bien-être psychique de la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993	70

Affections traitées dans les hôpitaux

T 2.11	Principales affections traitées dans les Cliniques de médecine de l'Hôpital cantonal, par type de pathologie	73
T 2.12	Principales affections traitées à la Clinique de gynécologie de l'Hôpital cantonal, par type de pathologie	73
T 2.13	Ensemble des affections traitées au Département de gériatrie des Hôpitaux universitaires de Genève, par type de pathologie	74
T 2.14	Diagnostic principal enregistré au Département de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève, selon le sexe, par type de pathologie	75

Maladies infectieuses

T 2.15	Cas nouveaux des principales maladies infectieuses	77
T 2.16	Déclarations des cas de SIDA et des tests VIH positifs, par canton de domicile, en 1997	79
G 2.05	Décès dus au SIDA, dans la population genevoise, par sexe, de 1986 à 1994	77
G 2.06	Tests VIH positifs, par canton, en 1997	78
G 2.07	Cas de SIDA, par canton, en 1997	78

Cancer

T 2.17	Cancer : incidence, risque d'être atteint et taux de survie, selon le sexe et la localisation principale	82
--------	--	----

Toxico-dépendances

T 2.18	Consommation de tabac dans la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993	85
T 2.19	Consommation d'alcool dans la population de 15 ans ou plus, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993	85
T 2.20	Alcoolisme : consultations et traitements	87
T 2.21	Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants, selon le sexe, l'origine et le domicile du consommateur	88
T 2.22	Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants, selon le sexe et le groupe d'âges du consommateur	89
T 2.23	Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants, selon le type de stupéfiant consommé	89
T 2.24	Consommation de drogues illégales dans la population de 15 à 39 ans, selon le sexe et le groupe d'âges, en 1992 / 1993	91
T 2.25	Consommation actuelle de haschisch ou de marijuana dans la population de 15 à 39 ans, selon le sexe, en 1992 / 1993	91
T 2.26	Autorisations de traitement à la méthadone	93
G 2.08	Autorisations de traitement à la méthadone	93

<i>Accidents de la circulation, accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels</i>	
T 2.27	Accidents de la circulation selon la nature des dommages 95
T 2.28	Personnes impliquées dans des accidents de la circulation selon le groupe d'âges 95
T 2.29	Accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels «acceptés», selon le lieu de l'événement 97
G 2.09	Accidents mortels de la circulation 94
<i>Causes de décès</i>	
T 2.30	Principales causes de décès dans la population masculine 100
T 2.31	Principales causes de décès dans la population féminine 101
T 2.32	Décès dus à des causes naturelles dans la population masculine 102
T 2.33	Décès dus à des causes naturelles dans la population féminine 103
T 2.34	Décès dus à des causes extérieures dans la population masculine 104
T 2.35	Décès dus à des causes extérieures dans la population féminine 105
T 2.36	Décès dus à des tumeurs, par sexe 106
T 2.37	Décès selon la cause, par sexe, en 1995 108
G 2.10	Répartition des décès dans la population genevoise, selon les principales causes, par sexe, moyenne 1985 / 1995, en % 99
G 2.11	Décès dus à des tumeurs malignes, dans la population genevoise, selon le sexe, de 1985 à 1994 107
<i>Années potentielles de vie perdues</i>	
T 2.38	Années potentielles de vie perdues, par groupe de causes, dans la population masculine, de 1985 à 1994 112
T 2.39	Années potentielles de vie perdues, par groupe de causes, dans la population féminine, de 1985 à 1994 113
G 2.12	Années potentielles de vie perdues, selon le sexe et le groupe de causes, de 1990 à 1994 111
<i>Bus Santé 2000 / Constitution</i>	
T 2.40	Poids des hommes, en kg, par groupe d'âges, en 1993 / 1995 116
T 2.41	Poids des femmes, en kg, par groupe d'âges, en 1992 / 1995 116
T 2.42	Taille des hommes, en cm, par groupe d'âges, en 1993 / 1995 118
T 2.43	Taille des femmes, en cm, par groupe d'âges, en 1992 / 1995 118
G 2.13	Indice de masse corporelle (IMC), selon le sexe et le groupe d'âges 117
G 2.14	Avez-vous déjà essayé de perdre du poids ? 117
<i>Bus Santé 2000 / Habitudes de vie</i>	
G 2.15	Etes-vous gaucher ou droitier de naissance ? 119
G 2.16	De quelle main écrivez-vous ? 119
G 2.17	Suivez-vous actuellement un régime alimentaire particulier ? 120

Bus Santé 2000 / Alimentation

T 2.44	Kilocalories totales consommées par jour, chez les hommes, selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995	121
T 2.45	Kilocalories totales consommées par jour, chez les femmes, selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995	121
T 2.46	Lipides totaux, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les hommes, selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995	122
T 2.47	Lipides totaux, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les femmes, selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995	122
T 2.48	Protéines totales, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les hommes, selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995	123
T 2.49	Protéines totales, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les femmes, selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995	123
T 2.50	Glucides totaux, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les hommes, selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995	124
T 2.51	Glucides totaux, en % des kilocalories totales consommées par jour, chez les femmes, selon le groupe d'âges, en 1993 / 1995	124

Bus Santé 2000 / Etat de santé rapporté

G 2.18	Un médecin vous a-t-il déjà dit que vous aviez une bronchite chronique ?	125
G 2.19	Un médecin vous a-t-il déjà dit que vous aviez un cancer du sein ?	125
G 2.20	Vous a-t-on déjà dit, une fois au moins, que vous aviez trop de cholestérol dans le sang ?	126
G 2.21	Vous a-t-on déjà dit, une fois au moins, que vous aviez du diabète (trop de sucre dans le sang) ?	126
G 2.22	Vous a-t-on déjà dit, une fois au moins, que vous aviez une tension artérielle trop élevée ?	127
G 2.23	Antécédents connus d'angine de poitrine ou d'infarctus cardiaque, ou d'obstruction des artères du cerveau ou des jambes, selon le sexe et le groupe d'âges	127
G 2.24	Avez-vous eu un accident au cours des 12 derniers mois ?	128

Bus Santé 2000 / Etat de santé mesuré

G 2.25	Cholestérol sanguin	129
G 2.26	Hypertension artérielle	129

Bus Santé 2000 / Recours au système de soins

G 2.27	Avez-vous été hospitalisé à l'hôpital cantonal au cours des 12 derniers mois ?	130
G 2.28	Avez-vous dû vous rendre dans un service d'urgence au cours des 12 derniers mois ?	130
G 2.29	Avez-vous consulté un médecin généraliste ou un interniste au cours des 12 derniers mois ?	131
G 2.30	Avez-vous consulté un médecin spécialiste au cours des 12 derniers mois ?	131

Bus Santé 2000 / Gynécologie

G 2.31	Consultez-vous régulièrement un gynécologue, même sans être malade ?	132
G 2.32	Vous est-il déjà arrivé d'examiner vous-même vos seins ?	132
G 2.33	Un médecin a-t-il déjà examiné vos seins ?	132
G 2.34	Avez-vous déjà eu une mammographie ?	133
G 2.35	Avez-vous déjà eu un frottis du col de l'utérus (prélèvement par le vagin) ?	133

3. Système de soins

Activités hospitalières

T 3.01	Malades hospitalisés dans les établissements publics médicaux	135
T 3.02	Journées d'hospitalisation dans les établissements publics médicaux	135
T 3.03	Patients sortis des établissements publics médicaux	136
T 3.04	Lits dans les établissements publics médicaux	136
T 3.05	Taux d'occupation des lits dans les établissements publics médicaux, en %	137
T 3.06	Durée moyenne de séjour dans les établissements publics médicaux, en jours	137
T 3.07	Hôpital cantonal. Nombre de lits et taux d'occupation des lits, par clinique	138
T 3.08	Belle Idée. Infrastructure et activités par département	139
T 3.09	Activités des établissements médicaux privés	140
T 3.10	Activités du Centre de transfusion sanguine et de la Division d'hématologie	141

Activités ambulatoires et aide à domicile

T 3.11	Activités médicales ambulatoires par groupe de spécialités	143
T 3.12	Activités médicales ambulatoires des physiothérapeutes et des chiropraticiens	145
T 3.13	Activités ambulatoires aux Hôpitaux universitaires de Genève	147
T 3.14	Prestations médicales du Service médico-pédagogique	148
T 3.15	Prestations médicales du Service de santé de la jeunesse	149
T 3.16	Prestations médicales de la Clinique dentaire de la jeunesse	149
T 3.17	Aide à domicile : activités	151

Activités des établissements et autres structures de santé non hospitaliers

T 3.18	Logements avec encadrement médico social (D2)	153
T 3.19	Foyers de jour	154
T 3.20	Etablissements médico-sociaux (EMS)	155
T 3.21	Centres de jour pour handicapés adultes, en 1996	156
T 3.22	Ateliers protégés pour handicapés adultes	157
T 3.23	Institutions d'hébergement pour handicapés adultes, en 1996	157

Aide et assurances sociales

T 3.24	Difficultés médico-sociales rencontrées par la population résidante aidée par l'Hospice général	159
T 3.25	Mesures d'assistance de l'Office cantonal des personnes âgées	161
T 3.26	Rentiers de l'assurance-invalidité (AI) selon le type de rente, le groupe d'infirmité ou le sexe	163
T 3.27	Rentiers de l'assurance-invalidité (AI) selon le groupe d'infirmité, l'affection principale ou le groupe d'âges	164
T 3.28	Assurés à l'assurance obligatoire des soins LAMal, selon le sexe ou le statut, par canton de domicile	167
T 3.29	Bénéficiaires de réduction individuelle de primes dans l'assurance obligatoire des soins LAMal, selon le sexe, par canton, en 1996	168

Infrastructures et emplois

T 3.30	Le domaine de la santé à Genève et en Suisse, en 1995	172
T 3.31	Le domaine de la santé à Genève, en 1995. Etablissements, emplois selon le type de secteur	174
T 3.32	Le domaine de la santé à Genève, en 1995. Etablissements, emplois selon le sexe, le temps de travail ou l'origine	176
T 3.33	Le domaine de la santé à Genève. Evolution 1985-95	178
T 3.34	Le domaine de la santé à Genève. Densité de quelques activités	179
T 3.35	Le domaine de la santé à Genève. Répartition spatiale de quelques activités	179
T 3.36	Pharmacies par canton	180
T 3.37	Etablissements médico-sociaux (EMS) et foyers de jour.	181
T 3.38	Aide à domicile. Emplois	182
T 3.39	Personnel de l'administration cantonale, des établissements publics médicaux et autonomes. Domaine socio-sanitaire	183

Professions de la santé

T 3.40	Population résidante occupée selon le sexe et le genre de profession exercée	185
T 3.41	Médecins en pratique privée, par canton	187
T 3.42	Médecins en pratique privée, par spécialisation	188
T 3.43	Médecins en exercice, selon le sexe	189
T 3.44	Dentistes avec cabinet privé, par canton	190

Chômage dans les professions des soins médicaux

T 3.45	Offres d'emploi et chômeurs inscrits pour le groupe de professions des soins médicaux	193
G 3.01	Chômeurs inscrits pour le groupe de professions des soins médicaux	193

Formations dans le domaine socio-sanitaire

T 3.46	Enseignement public, formation professionnelle. Apprentis selon le sexe, par école et section	195
T 3.47	Enseignement professionnel supérieur (tertiaire non universitaire) public et privé subventionné. Elèves selon le sexe, par école et section	196
T 3.48	Enseignement professionnel supérieur (tertiaire non universitaire) public et privé subventionné. Diplômes et certificats délivrés selon le sexe, par école	197
T 3.49	Enseignement universitaire. Etudiants inscrits, diplômés et doctorats décernés par l'Université de Genève	197

4. Coûts et financement du système de santé

Charges des établissements publics médicaux

T 4.01	Charges d'exploitation des établissements publics médicaux	199
--------	--	-----

Dépenses médico-sociales

T 4.02	Etablissements médico-sociaux (EMS) et foyers de jour. Dépenses	201
T 4.03	Aide à domicile. Dépenses	201

Indice des prix

T 4.04	Indice des prix à la consommation. Indice général et groupe santé	203
T 4.05	Indice genevois des prix à la consommation. Groupe santé	203

Assurance-maladie

T 4.06	Assurance-maladie. Primes mensuelles moyennes pour l'assurance obligatoire des soins	205
T 4.07	Assurance obligatoire des soins. Total des paiements pour des traitements aux assurés effectués par des fournisseurs de prestations cantonaux et extra-cantonaux, selon le canton de domicile des assurés, en 1996	206
T 4.08	Assurance obligatoire des soins. Paiements par assuré pour des traitements effectués par des fournisseurs de prestations cantonaux et extra-cantonaux, selon le canton de domicile des assurés, en 1996	208
T 4.09	Dépenses (total des frais directs) des caisses-maladie pour les activités médicales ambulatoires, par groupe de spécialités	211
T 4.10	Dépenses (total des frais directs) des caisses-maladie pour les activités médicales ambulatoires des physiothérapeutes et des chiropraticiens	213

Comptes de la santé

T 4.11	Coûts du système de santé selon l'agent de production	215
T 4.12	Financement du système de santé selon l'agent payeur	216
T 4.13	Financement du système de santé selon l'agent supportant la charge économique	217

Dépenses de santé publique

T 4.14	Dépenses de santé publique des cantons et des communes, par canton, en 1995	219
--------	---	-----

Derniers numéros parus

5. Evolution récente de la population du canton de Genève.
Tendances actuelles.
6. Le niveau des loyers à Genève : analyse statistique
7. Structure professionnelle de la population résidante active
du canton de Genève.
8. Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980.
Rétrospective statistique
Volume 1 : les communes genevoises
9. Perspectives d'évolution de la population du canton de Ge-
nève. Edition 1986 : perspectives 1985-2015
10. Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980.
Rétrospective statistique.
Volume 2 : le canton de Genève
11. Les femmes à Genève : portrait statistique
12. La population résidante active du canton de Genève
13. «Nouvelles» familles genevoises. Quelques considérations
sur la structure des familles dans le canton de Genève,
comparée à celle des cantons romands et de la Suisse
14. Résultats du commerce extérieur du canton de Genève
de 1981 à 1987
15. Approche statistique de l'assurance-maladie dans le canton
de Genève
16. Indices genevois des prix de la construction de logements
17. Le test conjoncturel dans l'industrie à Genève
18. Profil des communes genevoises
19. La santé en chiffres. Recueil de statistiques socio-sanitaires
sur le canton de Genève. Edition 1995
20. Un compte de la santé pour le canton de Genève.
Méthodologie et estimation pour 1991
21. Projections démographiques pour le canton de Genève,
1995-2020
22. Matériau pour une histoire de la statistique publique
genevoise, 1896-1996
23. Féminin-masculin. Portrait statistique des femmes du
canton de Genève vers 1995
24. La santé en chiffres. Recueil de statistiques socio-sanitaires
sur le canton de Genève. Edition 1998

Numéro spécial

Programme de développement de la statistique cantonale
1997-2000

Prix de ce numéro

35 F

Renseignements et commandes

Téléphone : 022 / 787 67 07
Télécopieur : 022 / 736 29 45

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

450 pages, parution à la fin de chaque année; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

Mémento statistique

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant à fin mars-début avril

Données commentées, analyses

Quatre séries identifiables par leur couleur

Communications statistiques

Couleur bleue, 8 à 10 numéros par an; série consacrée à la diffusion rapide, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire

Données statistiques

Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

Etudes et documents

Couleur rouge, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation de divers types d'études réalisées par l'office

Reflets conjoncturels

Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

Feuilles périodiques diverses

Marche des affaires

Feuilles de couleur orange

Industrie : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Construction : résultats du test conjoncturel; un choix d'indicateurs; feuilles trimestrielles

Commerce de détail : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle

Services immobiliers : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Marché du travail à Genève

Recueil mensuel de 12 pages résumant l'information statistique disponible sur le chômage; couleur orange

Indice genevois des prix de la construction de logements

Recueil de tableaux, avec commentaires, paraissant début juin; couleur turquoise

Indices des prix à la consommation

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois; feuille mensuelle, couleur violette